9
5-D
6
6 H
25

V. AFIRI.

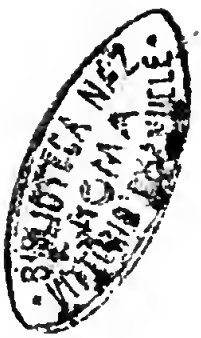
BIBLIOTECA N°2
VERSALLES

HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS,

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

Par *M.* CREVIER, *Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME VIII.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA N.° 2 VITT.° EMANUELE ROMA

BIBLIOTECA DELLA R. ACCADEMIA DI S. LUCA

EMPEREURS

Contenus dans ce Volume.

ADRIEN régna vingt ans & onze mois. Ans de Rome 868-889. De J. C. 117-138.

TITE ANTONIN régna vingt-deux ans, ſept mois, & vingt-ſix jours. Ans de Rome 889-912. De J. C. 138-161.

MARC AURÈLE régna dix-neuf ans & dix jours. Ans de Rome 912-931. De J. C. 161-180.

COMMODE régna douze ans, neuf mois, & quatorze jours. Ans de Rome 931-943. De J. C. 180-192.

HISTOIRE

LIVRE DIX-NEUVIEME.

FASTES DU REGNE D'ADRIEN.

....QUINTIUS NIGER. AN. R. 868.
C. VIPSTANUS APRONIANUS. De J. C. 117.

Adrien reçoit à Antioche le onze d'Août la nouvelle de la mort de Trajan, & se fait proclamer Empereur par les Légions de Syrie.

Il écrit ensuite au Sénat pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Le Sénat lui défére tous les titres de la puissance Impériale.

Il va à Sélinonte rendre ses derniers devoirs aux cendres de Trajan, & revient en Syrie.

Il fait Préfet du Prétoire Tatien autrefois son tuteur.

Troubles en différentes parties de l'Empire.

Martius Turbo, ſubſtitué à Luſius Quiétus dans le Gouvernement de la Paleſtine, achéve de pacifier cette contrée.

Adrien abandonne les conquêtes de Trajan ſur les Parthes, & conſent que l'Euphrate redevienne la borne des deux Empires.

Il part pour s'en retourner à Rome.

AN. R. 869. De J. C. 118. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS II. ....FUSCUS SALINATOR.

Adrien paſſe par l'Illyrie, & vient à Rome.

Il refuſe dabord le titre de *Pere de la patrie*, qu'il accepte néantmoins avant la fin de l'année.

Largeſſes d'Adrien.

AN. R. 870. De J. C. 119. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS III. ....RUSTICUS.

Adrien retourne en Illyrie; remporte quelques avantages ſur les Sarmates & les Roxolans, qui faiſoient des courſes dans la Mœſie, & conclut la paix avec eux, moyennant une penſion qu'il convient de leur payer.

Il fait Martius Turbo Préfet de la Pannonie & de la Dace.

Conjuration formée contre lui par quatre Conſulaires, que le Sénat punit de mort. L'un d'eux étoit Luſius Quiétus. Adrien veut paroître n'avoir point eu de part à cette ſévére vengeance. Il revient à Rome.

Remiſe accordée par lui de tout ce qui reſtoit dû au Fiſc ou au Tréſor public. Cette remiſe ſe montoit à neuf cens millions de ſeſterces.

Adrien donne toutes les marques poſſibles de conſidération au Sénat.

Il ôte à Tatien la charge de Préfet du Prétoire, & lui choiſit Martius Turbo pour ſucceſſeur.

Retraite de Similis, auſſi Préfet du Prétoire : Septicius Clarus mis en ſa place.

Adrien permet au Philoſophe Euphrate de ſe donner la mort.

L. CATILIUS SEVERUS II. AN. R. 871. De J. C. 120.
T. AURELIUS FULVUS.

On croit que le ſecond des deux Conſuls de cette année, eſt celui qui fut dans la ſuite l'Empereur Tite Antonin.

Adrien commence ſes voyages, &

va en Gaule & dans la Germanie.

Il maintient avec fermeté, mais ſans rigueur, la diſcipline militaire.

Les villes de Nicée & de Nicomédie ravagées par un tremblement de terre, ſont rétablies par les libéralités d'Adrien.

AN. R. 872. De J. C. 121. M. ANNIUS VERUS II. ..... AUGUR.

Le Conſul Annius Vérus eſt l'ayeul paternel de Marc Auréle.

Adrien paſſe dans la grande Bretagne. Il y conſtruit un mur pour arrêter les courſes des Barbares du Nord de l'iſle.

Diſgrace de Suétone, & de Septicius Clarus.

Sédition dans Alexandrie à l'occaſion du bœuf Apis.

Adrien revient en Gaule, & va paſſer l'hiver en Eſpagne.

AN. R. 873. De J. C. 122. .... ACILIUS AVIOLA. .... CORELLIUS PANSA.

Adrien rétablit le temple d'Auguſte à Tarragone.

Il paſſe d'Eſpagne en Mauritanie, où il appaiſe quelques troubles; ce qui donna lieu de lui décerner l'honneur des SUPPLICATIONS.

Durant le cours des quatre années ſuivantes, dont nous marquerons ſimplement les Conſuls, Adrien viſita la Gréce, la Syrie & l'Orient, toute l'Aſie mineure, & ayant repris ſa route par la Gréce, il vint en Sicile, d'où il retourna à Rome.

Dans toutes les villes & les Provinces de l'Empire où il paſſa, il laiſſa des preuves de ſa munificence par la conſtruction ou le rétabliſſement d'ouvrages & d'édifices publics; & il eut grande attention d'y faire fleurir le bon ordre & les Loix. Par rapport aux Rois & peuples Barbares des frontiéres, ſon objet fut d'entretenir la paix, & il y réuſſit.

Q. ARRIUS PÆTINUS. AN. R. 874.
C. VENTIDIUS APRONIANUS. De J. C. 123.

MEN. ACILIUS GLABRIO. AN. R. 875.
C. BELLICIUS TORQUATUS. De J. C. 124.

P. CORNELIUS SCIPIO ASIATICUS II. AN. R. 876.
....VETTIUS AQUILINUS. De J. C. 125.

M. ANNIUS VERUS III. AN. R. 877.
L. VARIUS AMBIBULUS. De J. C. 126.

Adrien revient à Rome.

Apologies pour le Chriſtianiſme préſentées à l'Empereur par S. Quadrat & S. Ariſtide. Reſcrit d'Adrien favorable aux Chrétiens.

An. R. 878. De J. C. 127. ..... TITIANUS, ou peut-être TATIANUS.
..... GALLICANUS.

On peut croire avec aſſez de vraiſemblance, que le premier des deux Conſuls de cette année eſt Tatien, auparavant Préfet du Prétoire, qui peu après ſon élévation au Conſulat fut proſcrit.

An. R. 879. De J. C. 128. ..... TORQUATUS ASPRENAS.
..... ANNIUS LIBO.

Le ſecond des deux Conſuls de cette année étoit oncle paternel de Marc Auréle.

An. R. 880. De J. C. 129. P. JUVENCIUS CELSUS II.
Q. JULIUS BALBUS.

Juvencius Celſus Conſul de cette année, eſt un fameux juriſconſulte, qu'Adrien appelloit ſouvent en conſeil.

Tremblement de terre en Bithynie.

Adrien recommence ſes voyages par l'Afrique, d'où il revient dans l'année même à Rome.

Mort de Plotine veuve de Trajan.

Q. FABIUS CATULLINUS. AN. R. 881. De J. C. 130.
M. FLAVIUS APER.

Dédicace du Temple bâti par Adrien à la ville de Rome & à Vénus.

Baſſe envie d'Adrien contre l'architecte Apollodore, qu'il fait mourir.

Adrien étant reparti de Rome, traverſe de nouveau l'Aſie, vient en Syrie; & dans cette année & les ſuivantes, il viſite l'Arabie, la Paleſtine, l'Egypte.

Etant en Orient, il renvoie à Choſroès roi des Parthes ſa fille priſe par Trajan.

SER. OCTAVIUS LÆNAS PONTIANUS. AN. R. 882. De J. C. 131.
M. ANTONIUS RUFINUS.

Edit perpétuel publié par Adrien.

....AUGURINUS. AN. R. 883. De J. C. 132.
....SERGIANUS.

Adrien en Egypte.

Sépulture de Pompée rétablie.

Mort d'Antinoüs, dont Adrien ne rougit pas de faire un Dieu.

AN. R. 884. De J. C. 133. .....HIBERUS.
.....SISENNA.

AN. R. 885. De J. C. 134. C. JULIUS SERVIANUS III.
C. VIBIUS VARUS.

Adrien vient paſſer l'hiver à Athénes, qu'il affectionnoit ſinguliérement, & qu'il combla de ſes bienfaits.

Les courſes des Alains arrêtées par Adrien.

Révolte des Juifs. Barcochébas ſe met à leur tête. Tinnius Rufus, alors Gouverneur du pays, s'oppoſe à leurs premiéres fureurs. Julius Sévérus eſt mandé de la grande Bretagne pour les dompter.

AN. R. 886. De J. C. 135. .....PONTIANUS.
....ATILIANUS.

Adrien revient à Rome.

Tombé en langueur, il adopte L. Ceionius Commodus, ſujet vicieux, & d'une très mauvaiſe ſanté. Il le fait Préteur, & l'envoie commander en Pannonie.

Priſe de Bitther, dernier exploit de la guerre contre les Juifs, Barcochébas y périt.

L. CEIONIUS COMMODUS *. AN. R. 887.
SEX. VETULENUS CIVICA POMPEIANUS. De J.C. 136.

L'humeur d'Adrien s'aigrit par la maladie. Il fait mourir Servien son beaufrére, Fuscus son petit-neveu, & plusieurs autres.

Fin de la guerre des Juifs.

L. ÆLIUS VERUS CÆSAR II. AN. R. 888.
P. COELIUS BALBINUS. De J.C. 137.

Julius Sévérus, après avoir terminé la guerre des Juifs, est envoyé gouverner la Bithynie, & ne se montre pas moins grand Magistrat que grand Capitaine.

Ælia Capitolina rebâtie en la place de Jérusalem.

* *Commodus est le même dont l'adoption par Adrien vient d'être rapportée sous l'année précédente. Il devroit donc être appellé Élius César dans son premier Consulat, comme il l'est dans le second qui va suivre. Si, pour résoudre cette difficulté, l'on veut supposer qu'il n'ait été adopté que sur la fin de cette année, il faut donner un démenti formel à Spartien, qui place son adoption avant sa Préture & son Consulat. On peut conjecturer qu'Adrien avoit résolu l'adoption de Commodus dès l'année précédente, & manifesté sa résolution; qu'il l'y préparoit par les honneurs de la Préture & du Consulat, mais que l'adoption ne fut exécutée solennellement que dans l'année où Commodus fut Consul pour la premiére fois.*

Défenſe aux Juifs d'y entrer, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la deſtruction de leur ville.

AN. R. 889. De J. C. 138. .....CAMERINUS.
....NIGER.

Vérus Céſar meurt la nuit qui précéda le premier Janvier.

Le vingt-cinq Février Adrien adopte Tite Antonin, & il lui fait adopter M. Annius Verus, depuis appellé Marc Auréle, & le fils de Vérus Céſar.

Mort de Sabine femme d'Adrien.

Adrien ſe déſeſpere. Il demande une épée, ou du poiſon, pour ſe donner la mort, & Antonin défend qu'on lui obéiſſe.

Pluſieurs Sénateurs ſauvés par Antonin des fureurs d'Adrien.

Mort d'Adrien à Baies en Campanie le dix Juillet.

Le Sénat vouloit condamner ſa mémoire & abolir ſes actes. Antonin lui ſauve cet affront, & obtient même pour lui, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'honneur de l'apothéoſe.

HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

ADRIEN.

§. I.

Adrien proclamé Empereur en Syrie écrit au Sénat, pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée. Le Sénat accorde ce qui lui étoit demandé. Adrien reſte quelque tems en Orient. Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Jalouſie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Il maintint la paix durant tout ſon régne, en l'achetant

des Barbares. Les Juifs réduits à une entiére ſoumiſſion par Martius Turbo. Adrien revient à Rome, & aſſûre la tranquillité de la Dace en faiſant la paix avec les Sarmates & les Roxolans. Dangers de la part d'ennemis domeſtiques. Adrien uſe dabord de clémence. Conſpiration. Quatre Conſulaires mis à mort. Adrien ſe défend d'avoir eu part à ces exécutions. Il tâche d'en effacer l'impreſſion odieuſe par ſes libéralités envers les peuples. Mélange de vices & de vertus dans Adrien. Maxime populaire d'Adrien ſur la nature de ſon pouvoir. Son goût pour la ſimplicité. Il vivoit familiérement avec ſes amis. Sa conduite envers le peuple mêlée de complaiſance & de fermeté. Il ſe montre auſſi populaire par rapport aux villes alliées ou ſujettes de l'Empire. Il eſt affable & libéral envers les particuliers. Son attention à ſoulager les calamités publiques. Traits de ſa clémence. Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire. Soin de la juſtice. Il la rendoit ſouvent lui-même. Son attention à veiller ſur la conduite des Gouverneurs de Provinces. Qua-

tre Conſulaires établis avec pouvoir de juriſdiction ſur l'Italie. Edit perpétuel. Ordonnances ſur divers objets. Adrien ne donne aucun crédit à ſes affranchis. Il maintient la diſcipline militaire par ſa vigilance & par ſes exemples. Il eſt extrémement aimé des Soldats. Il fait pluſieurs Réglemens par rapport à la Milice Romaine. Adrien moins eſtimable comme homme, que comme Prince. Il ſe pique d'embraſſer toutes les Sciences & tous les Arts : & même l'Aſtrologie & la Magie. Il ſe rend habile dans la Religion des Romains & dans celle des Grecs ; & il mépriſe toutes les autres. Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne. Curioſité indiſcréte d'Adrien dans les choſes de la vie. Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite ſa jalouſie. Exemples de Denys de Milet & de Favorin. Il exile, & enſuite fait mourir l'architecte Apollodore. Il eſt toujours outré dans ſon amitié & dans ſa haine. Il porte envie même à la gloire des morts. Il perſécuta tous ſes amis. Tatien proſcrit. Martius Turbo diſgracié. Similis ſe retire. Mauvais procédé

d'Adrien contre ſa femme. Diſgrace de Septicius Clarus & de Suétone. Débauches énormes d'Adrien. Antinoüis. Paſſion déméſurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chaſſe. Idée que l'on peut ſe former du caractére d'Adrien.

Adrien proclamé Empereur en Syrie, écrit au Sénat pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée.

Dio, & Spart. Adr. §. & 6.

ADRIEN appellé à l'Empire ſur un titre plus que ſuſpect, ſe hâta de s'en prévaloir, avant que l'on en pût découvrir & mettre au jour la fauſſeté. Dès qu'il eût reçû à Antioche où il étoit, la nouvelle de la mort de Trajan, il ſe fit reconnoître & proclamer par l'armée dont il avoit le commandement. Après s'être mis ainſi par le fait en poſſeſſion du ſouverain pouvoir, il n'étoit plus queſtion que de la forme, mais d'une forme importante pour achever l'ouvrage. Il demanda donc au Sénat la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Dans la lettre qu'il écrivit à ce ſujet, il s'excuſa de n'avoir pas attendu le jugement de la Compagnie avant que de prendre le titre d'Empereur, & il en rejetta la cauſe ſur l'empreſſement des Légions, qui n'avoient pas voulu ſouf-

frir que la République demeurât ſans chef. En même tems, par une affectation de modeſtie, qui ne lui coûtoit pas beaucoup, il ſe déclaroit ennemi de la flatterie, & défendoit que ni dans l'occaſion préſente, ni jamais en aucune autre, on lui décernât aucun titre d'honneur, qu'il n'y eût auparavant donné ſon conſentement. Il faiſoit auſſi les plus magnifiques promeſſes, proteſtant qu'il ſe gouverneroit en tout par la vûe du bien public, & s'engageant par ſerment à ne jamais ordonner la mort d'aucun Sénateur. Enfin il s'acquittoit du devoir de la piété filiale, en priant que l'on mît au rang des Dieux ſon prédéceſſeur & pere adoptif. *Dio ap. Val.*

Soit que la fraude de l'adoption d'Adrien n'ait point été connue dans le tems, ſoit que ceux qui pouvoient en avoir quelque ſoupçon n'oſaſſent remuer une affaire ſi délicate, ce qui eſt certain, c'eſt que le Sénat n'incidenta en aucune façon ſur la légitimité du titre, qui étoit le fondement de l'élévation du nouvel Empereur. On lui accorda tout ce qu'il demandoit, & même plus. Car le nom de Pere de la patrie lui fut offert, comme un ap- *Le Sénat accorde tout ce qui lui étoit demandé.* *Spart.*

panage du rang ſuprême : mais Adrien s'en défendit, & le trouvant trop onéreux pour ſa modeſtie, il différa de l'accepter, ſuivant l'exemple d'Auguſte, qui ne l'avoit pris qu'après un certain nombre d'années. Il paroît néantmoins que la réſiſtance d'Adrien n'alla pas loin, & qu'il conſentit d'être appellé Pere de la patrie dès l'année ſuivante, la ſeconde de ſon régne. On voulut encore le décorer du triomphe que Trajan avoit mérité par ſes exploits en Orient. Quoique cette adulation eût une couleur, puiſqu'Adrien avoit eu un commandement important dans la guerre contre les Parthes, il refuſa abſolument de s'approprier un honneur étranger, & il le réſerva tout entier pour les cendres du vrai vainqueur. Il ordonna que l'urne ſépulcrale de Trajan ſeroit portée en entrant dans Rome ſur un char triomphal, & accompagnée non d'une pompe funébre, mais de tout l'appareil du triomphe le plus magnifique. Quant aux témoignages de reſpect & de tendreſſe qu'il avoit propoſé que l'on rendît à la mémoire de Trajan, le Sénat s'y porta avec un zêle plus ſincére & plus vif, que n'étoit celui du Prince.

Tillem. not. 1. ſur Adr.

qui les demandoit. L'obéiſſance n'avoit rien à faire où le cœur agiſſoit de ſon propre mouvement.

Adrien fut retenu quelque tems en Orient par le beſoin des circonſtances. Ne pouvant donc accompagner à Rome les cendres de ſon prédéceſſeur, il ne ſe diſpenſa pas néantmoins de venir les honorer en perſonne : & après s'être acquité de ce devoir à Sélinonte, laiſſant le ſoin de les tranſporter en Italie à Plotine veuve de Trajan, à Matidie ſa niéce, & à Tatien, il s'en retourna à Antioche.

Adrien reſte quelque tems en Orient.

J'ai déja dit qu'Adrien n'aimoit point la guerre, & que c'étoit la ſeule néceſſité de faire ſa cour à Trajan, qui l'avoit contraint de s'appliquer aux exercices militaires, & de ſuivre ce Prince belliqueux dans la plûpart de ſes expéditions. Dès qu'il fut le maître, il manifeſta ſon goût décidé pour la paix.

Il ſe trouvoit dans une poſition pleine de difficultés & de périls. L'Empire Romain étoit alors au plus haut comble de grandeur où il ſoit jamais parvenu, mais agité par bien des troubles. Les peuples nouvellement conquis par Trajan avoient profité

Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient.

de la maladie de ce Prince, comme je l'ai dit, pour ſecouer le joug. Les Maures à l'extrémité de l'Afrique, les fiéres nations de la grande Bretagne, les Sarmates ſur la Teiſſe & le Danube, ou étoient en mouvement, ou ne tardérent point à s'y mettre. L'Egypte, la Libye, la Paleſtine, n'étoient pas encore remiſes des violentes ſecouſſes qu'y avoit excitées la révolte des Juifs. Enfin Adrien pouvoit craindre audedans les intrigues, les complots, les conſpirations de ceux qui étoient mécontens de ſon élévation. Il lui eût été peut-être bien difficile de faire face à tout dans les commencemens d'un régne encore mal affermi. Il prit le parti de diminuer dabord ſes embarras en ſe procurant la paix du côté de l'Orient, par l'abandon des conquêtes que Trajan y avoit faites. Il prétendoit en cela ſuivre l'exemple de Caton l'ancien, qui, diſoit-il, avoit opiné dans le Sénat à donner la liberté aux Macédoniens, parce qu'il n'étoit pas poſſible de les tenir aſſujettis. Je ne ſais d'où Adrien tiroit cette anecdote, quil n'eſt pas * aiſé de

* *On peut voir au T. VIII. de l'Hiſtoire de la République, p. 175. les motifs qui déterminérent*

concilier avec les faits les mieux attestés dans l'Histoire. Mais il souhaitoit couvrir par l'autorité d'un nom fameux la honte de resserrer les bornes de l'Empire, & de donner un démenti à l'Oracle *, qui avoit promis que le Dieu Terme ne reculeroit jamais. Adrien reconnut donc Chosroès; retira tout ce qui restoit encore de troupes Romaines dans l'Arménie, dans l'Assyrie, & dans la Mésopotamie; & consentit que l'Euphrate redevînt, comme il l'avoit été avant Trajan, la barriére de l'Empire Romain. Les Arméniens se donnérent un Roi, & Parthamaspate, que Trajan avoit fait Roi des Parthes, reçut d'Adrien un petit Etat, qui n'est pas autrement spécifié. *Spart.* 21. & 5.

On a compté parmi les motifs qui Jalousie d'Adrien contre

le Senat à accorder la liberté aux Macédoniens après la défaite & la prise de Persée. La crainte de ne pouvoir être maître de ces peuples, n'y entre pour rien.

* *Voyez Hist. de la Rep. T. I. p. 299. S. Augustin, L. IV. de la Cité de Dieu, c. 29. fait contre les Payens la même observation que nous répétons ici, sur la nécessité où ce prétendu Dieu Terme s'étoit trouvé de reculer par obéissance aux ordres d'Adrien, après avoir résisté à Jupiter. On peut ajouter qu'il ne reculoit pas alors pour la premiére fois, & que le Traité des Romains avec Porsena avoit déja convaincu de faux la prédiction dont il s'agit, s'il est vrai qu'elle ait jamais été faite. Voyez le même Tome de l'Hist. R. p. 381.*

la gloire de Trajan. déterminérent Adrien à abandonner ces trois Provinces, la jalouſie contre la gloire de ſon prédéceſſeur, qui les avoit conquiſes. Ce ſoupçon n'eſt pas ſans fondement. Adrien reſſembloit trop peu à Trajan pour l'avoir jamais aimé : & comme il étoit envieux par caractére, on n'a pas lieu de s'étonner que des trophées à l'éclat deſquels il ne pouvoit atteindre, lui bleſſaſſent les yeux. Eutrope aſſûre qu'il eut auſſi la penſée de renoncer à la Dace ; & qu'il n'en fut empêché que par les repréſentations que lui firent ſes amis ſur le grand nombre de citoyens Romains que Trajan avoit tranſportés & établis dans ce pays, & qui alloient être livrés aux fureurs & à la cruauté des Barbares, ſi l'on exécutoit le deſſein de ſe reſſerrer en deçà du Danube. Il ſe rendit à cette raiſon : mais il dégrada le plus beau monument de la gloire de Trajan dans ces contrées. Il détruiſit les arches du pont ſur le Danube, & n'en laiſſa ſubſiſter que les piles. Son intention étoit, diſoit-il, de prévenir les courſes des Barbares, qui en forçant la garde du pont, ſe répandoient impunément dans la Mœſie. Il eſt ſingulier qu'un Empereur Romain crai-

Spart. c. 9.

Eutrop.

Dio, Traj.

gnît des peuples dont il lui étoit ſi aiſé de ſe faire craindre. Il ſe prouvoit timide, en voulant ſe diſculper d'être ingrat. On ne nous dit point quel prétexte il allégua pour abattre un Théatre que Trajan avoit conſtruit à Rome dans le champ de Mars. Mais un Prince, que tant de raiſons, au moins de bienſéance, engageoient à conſerver les monumens de ſon prédéceſſeur, ne pouvoit les détruire ſans ſe faire taxer de malignité & d'envie. *Spart.*

Il avoit d'autant plus mauvaiſe grace à ſe montrer ainſi l'ennemi de la mémoire de Trajan, que s'il faiſoit quelque choſe qu'il ſentît devoir déplaire, il ne manquoit pas d'oppoſer à la cenſure publique ce nom reſpecté. Il agiſſoit en tout, diſoit-il, ſuivant les ordres que lui avoit laiſſés Trajan : artifice renouvellé d'après l'exemple d'Antoine & de Tibere, qui avoient fait un ſemblable uſage, l'un du nom de Céſar, l'autre de celui d'Auguſte. Nous trouverons pluſieurs autres traits dans la vie d'Adrien, qui ne marquent pas en lui une belle ame, ni un cœur reconnoiſſant.

J'ai dit qu'outre les mouvemens de l'Orient, qu'Adrien fit ceſſer en ſacri-

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

fiant la gloire de ſon prédéceſſeur & celle de l'Empire, il y avoit auſſi des troubles dans pluſieurs autres Provinces. Les Ecrivains qui me ſervent de guide, ſont ſi ſtériles, ſi maigres, ſi peu attentifs à remplir les devoirs d'Hiſtoriens, que nous trouvons ſouvent des lacunes dans les faits, des récits tronqués. Ainſi je ne puis ſatisfaire la curioſité de mes Lecteurs ſur les meſures que prit Adrien pour rétablir la paix dans toutes les parties de l'Empire. Voici ce que fourniſſent les monumens qui nous reſtent.

Les Juifs réduits à une entiére ſoumiſſion par Martius Turbo. *Spart.* 5. 6. 7. & 4.

Luſius Quiétus avoit été employé par Trajan contre les Juifs de la Méſopotamie, & il étoit, à la mort de ce Prince, Gouverneur de la Paleſtine. Adrien ſe défioit de lui. Il le priva de ſon gouvernement : il le déſarma, en lui ôtant le commandement des auxiliaires Maures ſes compatriotes, qui lui étoient de tout tems attachés, ou même * en les caſſant : & il chargea en

* *Je ſuis obligé de me ſervir de cette alternative, parce que l'expreſſion originale eſt obſcure*, ſublatis. *Les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte écrivent ſi mal, & leur langue eſt ſi différente de celle des Ecrivains du bon ſiécle, que ſouvent on eſt embarraſſé à deviner leur penſée. Il s'eſt même gliſſé des fautes dans leur texte. Ainſi dans le paſſage que j'examine ici*, ſublatis gentibus Mauris, quos

ſa place du ſoin de contenir les Juifs, & de les réduire à une pleine & entiére ſoumiſſion, Martius Turbo Chevalier Romain, qui n'avoit pas de moindres talens que Luſius, & ſur lequel Adrien comptoit comme ſur un ancien ami. Turbo réuſſit dans la commiſſion qui lui avoit été donnée ; & il fut enſuite envoyé en Mauritanie, où il calma pareillement les troubles, que peut-être la diſgrace de Luſius y avoit cauſés.

Adrien viſita par lui-même la Dace, inquiétée par les courſes des Sarmates : & c'eſt ſans doute dans la vûe de pacifier cette Province, que lorſqu'il quitta l'Orient pour revenir en Italie, en l'année qui ſuivit la mort de Trajan, il prit ſa route par l'Illyrie. Nous ne ſavons point le détail de ce qu'il y fit alors. Mais l'année d'après il fut encore obligé d'y retourner pour s'oppoſer aux Sarmates & aux Roxolans, qui ſe plaignant de ce qu'on prétendoit diminuer la penſion que l'on étoit convenu de leur payer, avoient pris les armes. Il paroît qu'il y eut quelque combat, dont le ſuccès fut avan-

Adrien revient à Rome, & aſſûre la tranquillité de la Dace en faiſant la paix avec les Sarmates & les Roxolans. An. R. 893

Euſ. Chron.

regebat, *je croirois qu'au lieu de* gentibus, *il faudroit lire* gentilibus, *ſes compatriotes.*

tageux pour les Romains : & c'eſt vraiſemblablement à cette occaſion qu'ar-
Dio, p. 792. riva ce qui eſt rapporté par Dion au ſujet des Bataves, qui ſervoient comme auxiliaires dans l'armée d'Adrien. Ils paſſérent le Danube à la nage tout armés, & leur audace effraya tellement les ennemis, qu'elle les détermina à
Spart. accepter la paix. Adrien en aida la concluſion, en leur donnant ſatisfaction ſur leurs plaintes.

Il maintint la paix durant tout ſon régne en l'achetant des Barbares.

Cette expédition eſt la ſeule que cet Empereur ait conduite en perſonne. Il n'y eut même aucune autre guerre durant tout le tems de ſon régne, ſi ce n'eſt celle qui fut occaſionnée par la révolte des Juifs dont nous parlerons ailleurs. Adrien aimoit la paix autant que Trajan avoit aimé la guerre : & nous voyons dans ce qui vient d'être raconté de ſa conduite à l'égard des Sarmates & des Roxolans, un trait de la politique par laquelle il ſe maintint en tranquillité.

En effet de notre récit, tiré des anciens Auteurs, il réſulte que les Rois de ces peuples Barbares recevoient dèslors des Empereurs Romains un tribut ſous le nom honnête de penſion. Domitien avoit le premier donné

ce

te honteux & pernicieux exemple, en achetant la paix de Décébale. J'ai peine à croire que Trajan, fier guerrier comme il étoit, ait accordé aux Sarmates & aux Roxolans ce qui vis-à-vis des Daces lui avoit paru une ignominie, qu'il vengea par la deſtruction de la nation. Il me paroît plus probable qu'Adrien, lorſqu'il vint d'Orient dans les pays voiſins du Danube, avoit promis de payer certaines ſommes à ces peuples Barbares, pour obtenir d'eux qu'ils demeuraſſent en paix; & qu'ayant mal rempli ſes engagemens, il leur fournit occaſion de renouveller la guerre. Dans ſon ſecond voyage il ne ménagea plus l'argent, & par cette voie il termina la querelle. Tel eſt le procédé qu'il ſuivit conſtamment à l'égard de tous les Barbares voiſins de l'Empire. Par des préſens, par des penſions, il arrêtoit leur fougue, & les tenoit dans le calme. Et il s'applaudiſſoit beaucoup d'une ſi ſage conduite : il ſe glorifioit d'avoir plus gagné par le repos que les autres par les armes. Mais cette prétendue ſageſſe étoit une vraie lâcheté, qui imitée par ſes ſucceſſeurs, devint une des principales cauſes de la ruine de l'Empire. *Vict. Epit.*

Adrien ne ſe fia pas tellement aux promeſſes des Sarmates & des Roxolans, qu'il ne crût néceſſaire, pour aſſûrer la tranquillité de la Dace, d'en confier le gouvernement à un homme de vigueur & de tête. Il jetta donc les yeux ſur le même Martius Turbo dont je viens de parler, & il l'établit Préfet de la Pannonie & de la Dace, avec tous les honneurs & toutes les prérogatives dont, par l'inſtitution d'Auguſte, jouiſſoit le Préfet d'Egypte.

Spart.

Dangers de la part d'ennemis domeſtiques. Adrien uſe d'abord de clémence.

Les commencemens du régne d'Adrien furent encore fatigués, comme je l'ai obſervé, par des intrigues & des complots tramés au dedans de l'Etat: & il tint à cet égard deux ſyſtêmes de conduite entiérement différens. D'abord il affecta une clémence parfaite. Pendant qu'il étoit encore en Orient, Tatien, qu'il avoit fait Préfet du Prétoire, lui ayant écrit qu'il devoit ſe défaire de Bébius Macer, qui étoit mal affectionné pour ſon ſervice; de Labérius Maximus, ſuſpect de vûes ambitieuſes, & pour cette raiſon actuellement relégué dans une iſle; & de Craſſus Frugi, qui avoit conſpiré contre Trajan; il refuſa de ſe prêter à ces

conseils sanguinaires. Si Crassus perdit la vie peu de tems après, ce fut par sa faute, & pour avoir rompu son ban en sortant de l'isle qui lui étoit assignée pour lieu d'exil. Encore l'Intendant qui le tua, n'attendit-il pas l'ordre de l'Empereur, à qui par conséquent cette mort ne peut point être imputée.

Conspiration. Quatre Consulaires mis à mort. *Spart. & Dio.*

Deux ans après, se trouvant mieux affermi, il ne garda plus les mêmes ménagemens. Durant son voyage d'Illyrie, il s'étoit tramé une conspiration contre lui, dont les chefs étoient quatre Consulaires, Domitius Nigrinus, Lusius Quiétus, Palma, & Celsus. Ces trois derniers avoient eu beaucoup de part à la faveur de Trajan, & il est vraisemblable qu'instruits de la manœuvre de Plotine en faveur d'Adrien, ils avoient cru être en droit de ne le point laisser jouir du fruit d'une adoption frauduleuse. Ils s'étoient donc concertés pour le tuer, soit dans une chasse, soit pendant qu'il offriroit un sacrifice : car nos Auteurs varient sur cette circonstance. Adrien échappa à leurs embuches, qui furent découvertes, sans que nous puissions dire par quelle voie. En conséquence les quatre chefs de la

conjuration furent mis à mort par ordre du Sénat, Palma à Terracine, Celſus à Baies, Nigrinus à Faenza, & Luſius en un lieu qui n'eſt pas marqué.

J'ai parlé de la conſpiration comme conſtante, parce que Spartien la donne pour telle. Dion laiſſe cependant quelque doute ſur la vérité du fait. Mais il paroît peu probable que ſous le régne d'un Prince qui ne s'annonçoit pas pour tyran, on ait ſacrifié à de ſimples ſoupçons la vie de quatre Conſulaires d'une ſi grande importance.

Adrien ſe défend d'avoir eu part à ces exécutions.

Leur mort ne laiſſa pas d'exciter la haine publique contre Adrien. Le ſang des Sénateurs étoit alors extrêmement précieux. Tite, Nerva, & Trajan n'en avoient fait mourir aucun : & Adrien lui-même avoit juré, à ſon avénement à l'Empire, qu'il imiteroit un ſi bel exemple. Auſſi prétendit-il n'avoir eu aucune part à la mort de ces quatre illuſtres perſonnages, & dans les Mémoires qu'il compoſa ſur ſa vie, il aſſûroit que c'étoit malgré lui qu'ils avoient été punis. On ſent aſſez de quelle valeur ſont de pareilles déclarations : & Adrien ne s'en ſouvint pas toujours lui-même, puiſqu'il lui échap-

Spart. c. 9.

pa dans la ſuite de rejetter la cauſe de ces exécutions odieuſes ſur les conſeils de Tatien.

Pour effacer les impreſſions ſiniſtres que l'on avoit priſes de lui, il employa une voie plus efficace : ce fut celle des bienfaits. Dès ſon avénement à l'Empire, il s'étoit étudié à rendre ſon gouvernement aimable aux peuples, par une remiſe conſidérable qu'il leur avoit faite. L'Italie & les provinces étoient aſſujetties par l'uſage à payer une contribution aux Empereurs victorieux, ſous le nom de couronnes deſtinées à décorer leur triomphe. Adrien en avoit diſpenſé l'Italie en plein, & diminué cette charge pour les Provinces. Dans l'occaſion dont je parle, il prodigua les preuves de libéralité populaire. Avant ſon retour à Rome il fit diſtribuer à tous les citoyens trois piéces * d'or par tête, & lorſqu'il fut arrivé, il ajouta une double ** largeſſe en vins, viandes, & bleds, ou en argent pour en tenir lieu. Il augmenta auſſi les fonds établis par Trajan pour

Il tâche d'en effacer l'impreſſion odieuſe par ſes libéralités envers les peuples. c. 6.

7. & 8.

* *Trois piéces d'or valoient trois cens ſeſterces, ou trente-ſept livres dix ſols de notre monnoie.*

** *Le congiarium, (c'eſt le mot que je traduis ici par* largeſſe *) ſe donnoit d'abord en nature : dans la ſuite il conſiſtoit ſouvent en argent.*

fournir à la ſubſiſtance & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre ſexe.

Dio, & Spart. Ces gratifications étoient renfermées dans Rome & dans l'Italie. Mais Adrien étendit ſa munificence à tout l'Empire, par une * remiſe entiére & abſolue de tout ce qui reſtoit dû par les villes & par les particuliers, ſoit au Fiſc Impérial, ſoit au Tréſor public : & pour aſſûrer la tranquille jouiſſance de ſon bienfait, il brûla publiquement dans la place de Trajan les livres & les regîtres dont on auroit pû ſe ſervir pour faire revivre cette créance. La ſomme dont Adrien faiſoit don étoit immenſe. Elle ſe montoit à neuf cens millions de ſeſterces, qui ſelon notre évaluation équivalent à cent douze millions cinq cens mille livres de notre monnoie. C'eſt donc avec raiſon que cette libéralité fut célébrée par un monument conſacré en l'honneur d'Adrien, & par une inſcription **, qui le louoit d'avoir donné un exemple unique de bonté envers ſes peuples.

* *Il y a quelque difficulté ſur la date & ſur les circonſtances de cette remiſe. J'évite ces épines. On peut conſulter les notes 2. & 3. de M. de Tillemont ſur Adrien.*

** *Voyez cette inſcription dans les notes de Scaliger ſur la Chronique d'Euſébe.*

Il ne donna pas de moindres témoignages de considération au Sénat, dont il avoit sur tout besoin de regagner l'affection, parce que c'étoit cette Compagnie qu'intéressoient & qu'allarmoient principalement les rigueurs exercées contre quatre de ses principaux membres. Il ne décida jamais aucune affaire importante sans la participation du Sénat; & quant à celles dont la conséquence étoit moindre, & l'expédition urgente, il en délibéroit avec un Conseil privé, qu'à l'exemple d'Auguste il se forma de l'élite des Sénateurs. Il ne manquoit aucune assemblée du Sénat, lorsqu'il se trouvoit dans la ville ou aux environs. Il conservoit à la dignité de Sénateur tout son éclat, en se rendant difficile pour l'accorder, & il affectoit de paroître l'estimer tellement, que lorsqu'il la conféra à Tatien, qui avoit été Préfet du Prétoire, il déclara qu'il ne pouvoit rien faire de plus pour son élévation. Il étoit souvent arrivé sous les Princes précédens, que des Chevaliers Romains qui les accompagnoient, jugeassent avec eux des causes personnelles de Sénateurs. Adrien abolit cet usage, & il voulut que les Sénateurs ne pussent

Et par toutes les marques possibles de considération pour le Sénat.

avoir pour juges que leurs égaux & leurs confreres. Il prit * ſur le Fiſc les frais de voyages & de voitures, que les Magiſtrats juſques-là avoient été obligés de faire eux-mêmes pour aller dans les Provinces qu'ils devoient gouverner. Enfin il porta ſi loin le reſpect & la déférence pour le Sénat, qu'il ne craignit point de charger d'exécrations les Princes qui avoient manqué, ou qui manqueroient jamais à un devoir ſi eſſentiel.

Outre ces égards pour la Compagnie en général, pluſieurs des particuliers qui la compoſoient furent comblés de ſes bienfaits, qu'il répandit indiſtinctement ſur ſes amis & ſur ceux qui n'avoient avec lui aucune liaiſon perſonnelle. Il ſecourut de ſes libéralités des Sénateurs devenus pauvres ſans qu'il y eût de leur faute, proportionnant ſes dons au nombre de leurs enfans. Il en aida d'autres à ſoutenir les dépenſes de leurs charges. Nullement curieux de diſtinctions faſtueuſes, il ne prit le titre d'*Imperator* que deux fois dans tout ſon régne : il ne fut que trois fois Conſul, & il accorda un troi-

Tillem. art. 6.

* *L'expreſſion originale eſt ici obſcure. Je ſuis l'interprétation de Caſaubon.*

ſiéme Conſulat à un aſſez grand nombre de Sénateurs. Pour ce qui eſt de l'honneur d'avoir été deux fois Conſul, on peut dire qu'il le prodigua.

Mêlange de vices & de vertus dans Adrien.

Adrien avoit de grands vices, un déſir effréné de primer dans tous les genres, & en conſéquence une envie pleine de malignité contre le mérite d'autrui, un caractére inquiet, des caprices perpétuels; un cœur peu ſenſible à la reconnoiſſance. On l'a même accuſé d'une pente naturelle à la cruauté. Mais comme il étoit Prince de beaucoup d'eſprit, il ſentoit combien ces vices, s'il leur lâchoit la bride, étoient capables de lui nuire: & la vanité même, qui étoit extrême en lui, l'engageoit à ſe couvrir au moins des dehors de la vertu, par la crainte de l'infamie & l'amour des louanges. De ce mêlange il réſulta une conduite ambigue, où néantmoins le bien ſemble dominer, ſur tout dans les choſes d'éclat: & en général l'Empire Romain fut heureux ſous ſon gouvernement. Je vais en tracer une idée & un plan, qui comprendra ce qu'il y a de plus important à dire ſur ce Prince. Car les faits nous manquent, & le peu que nous en avons n'eſt pas même aiſé *Spart.* 20

à distribuer suivant l'ordre des tems.

Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. *Spart.* 9.

Rien n'est plus populaire ni plus capable de lui faire honneur, que la maxime qu'il avoit volontiers à la bouche, & [a] qu'il répéta souvent, soit dans l'assemblée du peuple, soit devant le Sénat : » Je me propose, disoit-il, de » gouverner la République de maniére » que je paroisse me souvenir qu'elle » ne m'appartient point en propre, & » que je n'en suis que l'administrateur » au nom de la Nation ».

Ce langage flattoit les idées Républicaines, qui vivoient toujours dans le cœur des Romains, & il contenoit en abrégé tous les devoirs d'un Empereur. Je ne dirai pas qu'Adrien en ait rempli toute l'étendue. Mais son goût pour la simplicité, & son éloignement du faste, ses attentions de bien public, son exactitude à rendre la justice, & la sagesse de plusieurs de ses ordonnances, un grand nombre de traits de clémence qui brillent dans sa conduite; tout cela prouve que ce n'étoit point chez lui un pur langage, & qu'il le réalisoit au moins en partie par les effets.

[a] Et in senatu & in concione sæpe dixit : *Ita se Rempublicam gestu-rum, ut sciret populi rem esse, non propriam.*

J'ai déja dit qu'il n'étoit point curieux de vains honneurs. Ainſi, par exemple, il refuſa de donner ſon conſentement à un décret qui ordonnoit que ſon nom & ſes bienfaits fuſſent célébrés par des Jeux du Cirque, outre ceux par leſquels on honoroit le jour de ſa naiſſance. Son goût de ſimplicité. *Spart. 9. & Dio.*

Il n'exigeoit de perſonne l'aſſiduité à lui faire la cour. Au contraire pour épargner aux Grands cette gêne, il affectoit de ſe renfermer dans ſon Palais aux jours qui ne demandoient point qu'il repréſentât, & il ne donnoit alors audience qu'à ceux qui avoient quelque affaire à lui communiquer. Par la même raiſon, il ſe faiſoit preſque toujours porter en chaiſe dans la ville, afin que l'on ne fût point obligé de lui faire cortége. Et pendant qu'il diſpenſoit les autres de ces devoirs à ſon égard, il s'en acquittoit lui-même par rapport aux Préteurs & aux Conſuls, qu'il accompagnoit, comme s'il eût été un ſimple particulier, à leur priſe de poſſeſſion, & dans toutes les occaſions de célébrité.

Il vivoit familiérement avec ſes amis. Non ſeulement il avoit toujours à ſa table les premiers du Sénat, mais il Il vivoit familiérement avec ſes amis.

mangeoit lui-même chez eux, il montoit dans leurs voitures, il assistoit à leurs fêtes domestiques, il alloit les visiter à leurs maisons de campagne. Il recevoit d'eux des présens, & leur en envoyoit, affectant de les surprendre, pour augmenter le plaisir. S'ils tomboient malades, il les voyoit deux & trois fois le jour : il les aidoit de ses consolations dans leurs disgraces, de ses conseils dans leurs difficultés. Et ce n'étoit pas seulement à des personnes d'un rang distingué qu'il rendoit ces offices, mais quelquefois à des Chevaliers & à des affranchis. Il se faisoit une loi d'honorer ses amis, & il dressa à plusieurs, soit après leur mort, soit même de leur vivant, des statues dans la place publique. Dion ajoute qu'aucun de ceux à qui Adrien accorda son amitié, n'en abusa pour devenir insolent, ni ne vendit son crédit : ce qui seroit un grand éloge pour le Prince & pour ses confidens. Mais en ce cas ce même Prince étoit bien injuste, puisque, selon Spartien, il n'est aucun de ceux qu'il avoit le plus aimés, qu'il n'ait enfin traité en ennemi.

Spart. 17.

Spart. 15.

Sa conduite envers le peuple mêlée

Sa conduite envers le peuple fut mêlée de complaisance & de fermeté,

Il affectoit de se rendre extrémement populaire, jusqu'à aller aux bains publics avec la multitude. On rapporte de lui à ce sujet un trait de bonté. Ayant remarqué dans le bain qu'un soldat vétéran, qu'il avoit connu à la guerre, se frottoit le dos contre le marbre dont la muraille étoit revêtue, il lui demanda pourquoi il ne se faisoit pas servir : » C'est qne je n'ai point de » serviteur, répondit le soldat ». Adrien lui donna des esclaves avec une gratification en argent. Mais en soulageant un vrai besoin, il ne voulut pas être dupe de l'artifice : & comme quelques jours après, des vieillards faisoient en sa présence le même exercice qui avoit si bien réussi au soldat, il leur dit en souriant : » Vous êtes plu- » sieurs : rendez-vous service les uns » aux autres ».

de complaisance & de fermeté. *Spart.* 17.

Dans le dessein qu'il suivit constamment de se faire aimer du peuple, il employa l'amorce puissante des jeux & des spectacles. La première fois qu'il vint à Rome depuis son avénement à l'Empire, il donna des combats de gladiateurs pendant six jours de suite, & des combats de bêtes, où mille animaux féroces, dont cent lions & cent

Dio, & Spart. 7. & 19.

lionnes, furent tués pour le plaiſir de la multitude. Adrien continua durant tout le cours de ſon régne d'amuſer le peuple par toutes ſortes de ſpectacles, courſes de chariots dans le Cirque, piéces de théatres, dans leſquelles il faiſoit jouer pour le divertiſſement du public les comédiens de la Cour, danſes militaires, appellées Pyrrhiques par les Anciens. Et tous ces jeux s'exécutoient avec une magnificence ſurprenante Le baume & la poudre de ſaffran inondoient les dégrés du théatre. On y joignoit des largeſſes, non ſeulement de vins & de viandes, mais d'aromates précieux. On y diſtribuoit de ces bulletins que j'ai comparés ailleurs à de bons billets de loteries. Telles étoient les attentions & les profuſions d'Adrien pour ſatisfaire le goût du peuple.

Cependant il ne le flattoit pas, & il évitoit l'excès d'une molle complaiſance. Dion raconte que dans un ſpectacle de gladiateurs, la multitude lui demandant avec une opiniâtreté perſévérante une choſe qu'il ne jugeoit pas dans l'ordre, il ordonna au héraut de crier : » Taiſez-vous » La police étoit ſi bien obſervée, & les ordres de

l'Empereur ſi reſpectés, qu'au premier ſigne de la main que fit le héraut, tout le monde ſe tut. » Voilà, dit-il, ce » que vouloit de vous l'Empereur ». Et Adrien lui ſut bon gré de n'avoir point employé l'expreſſion impérieuſe qu'il lui avoit preſcrite.

Dans une autre occaſion le peuple s'intéreſſoit vivement en faveur d'un cocher du Cirque, & faiſoit de grandes inſtances pour obtenir qu'il fût mis en liberté. Adrien refuſa d'y conſentir, & il fit courir dans l'aſſemblée ſa réponſe par écrit, qui portoit : » Il ne » vous convient point de me demander » que j'affranchiſſe l'eſclave d'autrui. » C'eſt à ſon maître à en décider : & » vous n'avez pas droit de l'y contrain» dre ».

Il ſe montre auſſi populaire par rapport aux villes alliées ou ſujettes de l'Empire.

Son ſyſtême de bonté & de magnificence populaires n'étoit pas pour les Romains ſeuls. Dans toutes les grandes villes qu'il viſita durant le cours de ſes voyages, il donna des jeux, & il ne dédaigna pas d'y prendre les charges municipales, comme s'il en eût été l'un des citoyens. Il affectionnoit particuliérement Athénes, & il y fut deux fois Archonte ; la premiére, ſous l'Empire de Trajan, la ſeconde, [13].

Salmaſ. not. ad Spart. Adr.

depuis qu'il fût devenu lui-même Em-
Dio. pereur. Il fit fonction de cette magiſtrature : il en porta l'habillement, & préſida comme Archonte aux jeux qui ſe célébroient dans Athénes en l'honneur de Bacchus. Il géra la Préture en Etrurie, il fut Dictateur & Edile dans pluſieurs villes du Latium, il accepta la premiére Magiſtrature à Naples, à Adria dans le Picenum, d'où il prétendoit que ſa famille étoit originaire, à Italique en Eſpagne, qu'il regardoit comme ſa patrie.

Il eſt affable & libéral envers les particuliers. Spart. 20. & Dio.

Affable aux particuliers, il ſe familiariſoit avec les plus petits, & il témoignoit [a] déteſter * l'orgueil des Princes qui, ſous prétexte de garder leur rang, ſe privent des douceurs & des agrémens de la ſociété. Et il accompagnoit ſes maniéres gracieuſes de libéralités effectives, qui acquéroient un nouveau mérite, parce qu'il

[a] Deteſtans eos qui ſibi hanc voluptatem humanitatis, quaſi ſervantes faſtigium Principis, inviderent.

* *C'eſt la même penſée que M. Boſſuet a ſi énergiquement exprimée dans ſon Oraiſon funébre de M. le Prince.* Les Grands dont la bonté n'eſt pas le partage, *dit cet admirable Orateur*, par une juſte punition de leur dédaigneuſe inſenſibilité, demeureront éternellement privés du plus grand bien de la vie humaine, c'eſt-à-dire, des douceurs de la ſociété.

épargnoit la peine de les demander, & que le beſoin connu tenoit lieu auprès de lui de ſollicitation.

Il arriva ſous ſon régne pluſieurs calamités publiques, famines, maladies épidémiques, tremblemens de terre. Adrien apporta à ces maux tous les remédes qui dépendoient de lui, & il ſoulagea, par des remiſes & par des dons, les villes & les pays qui en avoient ſouffert des dommages conſidérables. On cite en particulier les villes de Nicée & de Nicomédie, comme rétablies par ſes libéralités après de furieux tremblemens de terre qui les avoient ravagées.

Son attention à ſoulager les calamités publiques. *Spart.* 21. *Euſeb. Chron.*

Ce ſeroit donner une foible idée de ſa clémence, que de ſe contenter de dire qu'il n'écouta point les accuſations de léſe-majeſté déja abolies par Nerva & par Trajan ; & que les Grands & les riches n'éprouvérent point de ſa part les condamnations & les confiſcations injuſtes ſi fréquentes ſous Domitien. Adrien ſavoit même pardonner les offenſes. Ceux qui s'étoient montré ſes ennemis dans ſa condition privée, n'eurent point à le redouter Empereur. Il ne leur fit point ſentir ſa vengeance, à moins qu'ils

Traits de ſa clémence. *Dio, & Spart.* 12. 17. 18.

ne la méritaſſent de nouveau, comme Palma & Celſus, par leurs attentats contre ſa perſonne. Il oublia les anciennes injures, & lorſqu'il fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il dit à l'un de ceux de qui il avoit reçû les plus grandes preuves de haine, » Vous » voilà ſauvé ».

Un Souverain ne peut pas toujours pardonner; & il eſt obligé quelquefois de donner des marques de ſon indignation aux coupables. Adrien le plus ſouvent n'alloit pas à leur égard au delà d'une ſimple réprimande; & dans les cas où l'offenſe étoit de nature à exiger abſolument qu'il leur infligeât quelque peine, il la modéroit dans la proportion du nombre de leurs enfans. Il accorda grace pleine & entiére à un eſclave qui, pendant qu'il ſe promenoit à Tarragone dans un jardin, étoit venu ſur lui avec une épée nue pour le percer. Ce malheureux avoit l'eſprit aliéné, & ne ſavoit ce qu'il faiſoit. Adrien, quoiqu'il eût couru un très grand danger, dont il n'avoit été tiré que par le ſecours de ſes officiers qui accoururent en diligence, cependant, lorſqu'il fut inſtruit de l'état de cet eſclave, ne crut pas devoir punir un in-

ſenſé, & il ordonna qu'on le remît entre les mains des médecins pour le guérir, s'il étoit poſſible.

Nul Prince ne paroît avoir égalé Adrien pour la multitude & la magnificence des ouvrages publics. Il viſita toutes les parties de l'Empire, & il n'eſt preſque aucune ville où il n'ait laiſſé des preuves ſubſiſtantes de ſon attention aux avantages & à la commodité des habitans. Il réparoit les anciens édifices, il en conſtruiſoit de nouveaux, des bains, des aquéducs, des ports. On doit lui ſavoir gré en particulier de ſon zêle à honorer la mémoire des grands hommes de l'Antiquité, & à redreſſer ou à embellir leurs monumens. Il éleva ſur le tombeau d'Epaminondas à Mantinée une colonne, ſur laquelle il fit graver une inſcription dont il étoit l'auteur, à la gloire de ce Héros; & j'ai rapporté ailleurs comment en Egypte il rechercha & découvrit le lieu où l'on diſoit que repoſoient les cendres de Pompée, & en rétablit les honneurs.

Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire. *Spart.* 13. 14. & *Dio*, & *Pauſan. I.* & *II.*

Pauſan. l. VIII.

Hiſt. Rom. T. XIV. p. 55.

Il chériſſoit ſinguliérement la Gréce, comme la mere & la ſource de toute doctrine: & l'on voit, par Pauſanias, qu'il la remplit de beaux édi-

fices, de dons & d'offrandes dans tous les temples fameux. Sans parcourir ici les différentes villes de cette contrée, *Pauſan. l. I.* je me bornerai à Athénes, où il bâtit un temple de Junon, un temple de Jupiter *Panellénien*, ou préſidant à toute la nation Grecque, un temple commun à tous les Dieux. Il y acheva le temple de Jupiter Olympien commencé par Antiochus Epiphane ſur un plan [a] magnifique, & le ſeul dans l'univers, au jugement de Tite-Live, qui ait pû être regardé comme digne de la grandeur du Roi des Dieux. Ce ſuperbe ouvrage avoit été laiſſé imparfait par Antiochus, & s'étoit même dégradé par l'injure des tems & des hommes. Adrien en releva les ruines, & y mit la derniére main. Il le dédia ſolemnellement, & y conſacra à Jupiter une ſtatue d'ivoire & d'or, dont le travail répondoit à la richeſſe de la matiére. L'honneur des Lettres ne permet pas d'oublier dans le dénombrement des principaux édifices conſtruits *Euſeb. Chron.* par Adrien dans Athénes une Bibliothéque, qui eſt qualifiée un ouvrage merveilleux.

a Unum in terris inchoatum pro magnitudine dei. *Liv. XLI.* 20.

Si ce Prince fut magnifique envers les Grecs, ils lui en témoignérent bien leur reconnoiſſance. Chaque peuple de la Gréce lui érigea une ſtatue dans le temple de Jupiter Olympien, & les Athéniens ſe diſtinguérent des autres en faiſant la leur coloſſale. Ils pouſſérent leur flatterie ſacrilége, juſqu'à lui décerner les honneurs divins, qu'il recevoit avidement, ou plutôt qu'il ſe déféroit lui-même. Car il ſe bâtit *Spart.* 13. un autel à Athénes, & des temples dans les villes d'Aſie. Il réſulte de plu- *Gotfr. Olear. ad Phil. Soph. Polem. I.* ſieurs monumens anciens, qu'il ſouffroit qu'on l'égalât à Jupiter par le ſurnom d'Olympien.

A Rome il fut plus modeſte. Non ſeulement il ne s'y fit point honorer comme un Dieu, ce que Caligula & Domitien, mauvais modéles aſſurément, avoient ſeuls oſé s'arroger : mais en matiére même de gloire humaine, il négligea ce qui pouvoit lui être légitimement dû. Il répara ou rétablit *Spart.* 19. de grands édifices, qui avoient été endommagés ou détruits, ſoit par les incendies arrivés ſous les régnes de Néron & de Tite, ſoit par le feu du ciel, le Panthéon, les Parcs Jules, pluſieurs temples, la place d'Auguſte, les bains

d'Agrippa : & il ne s'attribua aucune part dans l'honneur de ces ouvrages qui lui devoient tant. Il y laiſſa ſubſiſter les noms des premiers auteurs, ſans faire aucune mention du ſien. En ce genre, il ne s'appropria que ce qui étoit à lui de plein droit, comme le temple qu'il bâtit à Trajan, un pont ſur le Tibre, qu'il fit appeller le Pont Elius du nom de ſa famille, & le ſépulcre qu'il ſe conſtruiſit, ſuperbe édifice, qui avoit moins l'air d'un ſépulcre, que d'une fortereſſe. Tel eſt auſſi l'uſage auquel on l'emploie depuis bien des ſiécles. Le tombeau d'Adrien, au moyen de quelques fortifications que l'on y a ajoutées, eſt devenu la citadelle de Rome, ſous le nom de Château S. Ange. Le Pont Elius, qui y conduit, a pris le même nom, & s'appelle pareillement le Pont S. Ange.

Aurel. Vict. Adrien conſtruiſit encore dans Rome une Ecole de Belles-Lettres ſous le nom d'Athénée.

Spart. 22. Spartien nous apprend qu'il fit écouler les eaux du lac Fucin : ce qui ſignifie ſans doute qu'il nettoya le canal, & répara les travaux que Claude avoit

Pli. XXXVI. 15. faits dans cette vûe, & que Néron, par haine pour ſon prédéceſſeur, avoit

négligés. J'ai déja obſervé ailleurs que *T. III. p. 239.* ſi l'objet de toutes ces grandes dépenſes a été de mettre à ſec le lac Fucin, elles ont été inutiles & perdues, puiſque le lac n'a point changé d'état ni de forme, mais ſeulement de nom. On l'appelle maintenant le lac de Célano.

En parlant des ouvrages d'Adrien; nous ne devons pas omettre une Baſilique qu'il bâtit en l'honneur de Plotine à Nîmes dans nos Gaules. *Spart. 12.*

La modeſtie de ce Prince, & ſon indifférence apparente ſur la perpétuité de ſon nom, n'étoit que pour Rome. Dans tout le reſte de l'Empire il tint une conduite contraire. Il donna ſon nom à une infinité d'aquéducs. Les Savans comptent neuf villes en différentes contrées, qui furent appellées Adrianes ou Adrianoples. Il en fonda une en Myſie ſous le nom d'Adrianothére, qui ſignifie *chaſſe d'Adrien*, parce qu'il avoit fait dans ce canton une heureuſe chaſſe & tué un ours. Son nom de famille étoit Elius: & l'on connoît trois villes du nom d'Elia, ſavoir, deux en Eſpagne, & Jéruſalem, après qu'Adrien l'eût rebâtie. Mais ſa vanité a été punie par l'événement. Preſque toutes ces villes n'ont *Spart. 20. & ibi Salmaſius. Tillem. art. 16.*

porté que très peu de tems les noms qu'il leur avoit donnés ; & depuis bien des siécles Andrinople seule en garde les vestiges.

Spart. 26. Dict. de la Martin. art. Tivoli.

Je finirai l'article des bâtimens d'Adrien par sa maison de campagne de Tibur. C'étoit un ouvrage admirable. Les fondations ne se sont point encore démenties après tant de siécles, & tant de révolutions de toute espéce. Les voutes souterraines subsistent aussi fermes que si elles venoient d'être construites. Les appartemens étoient distribués & ornés dans un goût d'élégance & de doctrine en même tems. Adrien, qui aimoit la science, & qui avoit beaucoup voyagé, voulut que sa maison de plaisance lui représentât les lieux les plus renommés de l'univers. On y voyoit le Lycée, l'Académie, le Prytanée, le fameux portique d'Athénes appellé *Pécilé*, Canope d'Egypte, Tempé de Thessalie, & même le séjour des morts, suivant les idées de la Fable & des Poëtes. Et l'on ne doit pas douter que ces différens appartemens n'imitassent le plan de ces lieux célébres dont ils portoient les noms. Le Canope étoit décoré d'un grand nombre de curiosités Egyptien-

Voyez l'Hist. Anc. de M. Rollin, T. XI. part. I. p. 149.

Journ. de Trévoux, Juillet 1751. art. 74.

nes ;

nes, qui déterrées dans ces derniers tems ont été placées par le Pape Benoît XIV. à Rome dans le Capitole. De ce ſomptueux Palais d'Adrien il ne reſte plus aujourd'hui que des ruines dans le lieu appellé par les habitans *Tivoli vecchio*, le vieux Tivoli.

Soin de la juſtice. Il la rendoit ſouvent lui-même.

Un des endroits par où Adrien mérite le plus d'eſtime, eſt l'adminiſtration de la juſtice, & la ſageſſe des ordonnances deſtinées à établir & à maintenir l'ordre & la paix entre les citoyens. Il regardoit comme l'un des principaux devoirs du Souverain, l'attention à terminer les différends par des jugemens équitables, & il exerçoit par lui-même cette importante fonction. A la ville, dans ſes voyages, il rendoit la juſtice à ceux qui ſe préſentoient, & il avoit ſoin de ſe donner pour aſſeſſeurs les plus habiles Juriſconſultes de ſon tems. L'Hiſtoire nomme en particulier * Julius Celſus, Salvius Julianus, & Nèratius Priſcus. Il vouloit bien faire quelquefois lui-même le perſonnage d'aſſeſſeur des

Spart. 8. 18 22. *Dio.*

* *Les Doctes penſent qu'il y a erreur dans le nom de ce Juriſconſulte, & qu'il faut rétablir ici celui de Juventius Celſus, dont il a été parlé ſous le régne de Domitien.*

Consuls, & il alloit assister & prendre part à leurs jugemens, pendant qu'ils tenoient l'audience. Il ne se dispensoit d'écouter personne qui eût recours à lui, & il reçut docilement une leçon que lui donna à ce sujet une pauvre femme, qu'il avoit d'abord rebutée, en lui disant qu'il n'avoit pas le tems de l'entendre. » Ne soyez donc point notre Prince «, répliqua cette femme avec une liberté pleine d'indignation. Adrien profita d'un avis présenté si durement, & il accorda audience à celle qui la lui demandoit. Il imitoit en cela Philippe pere d'Alexandre, de qui l'on rapporte un trait absolument semblable.

Hist. Anc. T. VI. p. 162.

Par une suite des mêmes attentions de bonté & justice, Adrien donna souvent lui-même des tuteurs aux pupilles à qui le testament de leur pere n'en avoit point nommé; & il ne dédaigna pas de prendre sur lui un soin dont le Préteur étoit chargé par les Loix.

Son attention à veiller sur la conduite des Gouverneurs de Provinces.

Son zêle pour la justice & le bon ordre le portoit à veiller exactement sur ceux qui gouvernoient les Provinces sous son autorité. Il les éclairoit de près: il s'instruisoit curieusement de leur conduite: & il savoit démêler le

Spart. 21.

vrai à travers tous les voiles de la diſſimulation.

L'Italie, avant & depuis Auguſte, étoit, comme je l'ai obſervé ailleurs, ſous la direction immédiate des Conſuls & du Sénat Romain. Les Magiſtrats de chaque ville décidoient les affaires courantes : & s'il naiſſoit quelque difficulté, on s'adreſſoit aux Conſuls, qui en rendoient compte au Sénat. Adrien changea cette police. Il partagea l'Italie entre quatre Conſulaires, qui paroiſſent avoir joui chacun dans leur département d'une autorité aſſez ſemblable à celle qu'exerçoient les Proconſuls dans les Provinces du peuple.

Quatre Conſulaires établis avec pouvoir de juriſdiction ſur l'Italie. *T. I. l. I. p. 27.*

Spart. 22.

Capitol. T. Anton. c. 2.

Adrien fit une réforme importante à l'égard de l'adminiſtration de la juſtice dans Rome. Il a été parlé dans l'Hiſtoire de la République, de l'Edit du Préteur, qui étoit une interprétation des Loix, & qui les modéroit, y ſuppléoit, en fléchiſſoit la rigueur antique aux beſoins des circonſtances. Nous avons obſervé qu'un Tribun, nommé C. Cornélius, avoit remédié à un grand abus ſur ce point, en faiſant ordonner par le Peuple que les Préteurs fuſſent obligés de juger pen-

Edit perpétuel. *Gravina, de Orig. juris, l. I. art. 38. T. II. p. 595. & T. XI. p. 217.*

dant tout le cours de leur magiſtrature, conformément à l'Edit qu'ils auroient publié en la commençant. Mais ce n'étoit toujours qu'une eſpéce de loi annuelle, dont l'autorité finiſſoit avec celle du Magiſtrat qui l'avoit portée, & le Préteur ſuivant pouvoit y faire tels changemens qu'il vouloit. Néantmoins il ſe trouvoit certains articles tellement dictés par l'équité naturelle, ſi bien proportionnés à l'utilité publique, qu'ils s'attiroient une approbation univerſelle, & ſe faiſoient adopter par tous les Préteurs, & inférer d'année en année dans leurs édits. Adrien acheva de leur donner une ſtabilité irrévocable, en chargeant Salvius Julianus grand Juriſconſulte, de choiſir dans tous les anciens Edits des Préteurs ce qu'il y avoit de meilleurs & de plus ſages réglemens, & d'en compoſer un Edit perpétuel, qui ſervît à jamais de loi, & duquel il ne fût plus permis de s'écarter.

Ordonnances ſur divers objets. *Spart.* 18. & 22.

On rapporte de ce Prince pluſieurs Ordonnances qui font honneur à ſa ſageſſe. Ainſi il procura des ſoulagemens conſidérables à la condition la plus malheureuſe de l'humanité, & il adoucit en bien des chefs les rigueurs de la

ſervitude. Il reſtraignit la loi cruelle qui condamnoit au ſupplice tous les eſclaves d'un maître aſſaſſiné ; & il ſtatua que déſormais la peine de mort ne s'étendroit qu'à ceux qui, attachés par leurs fonctions auprès de la perſonne de leur maître, auroient pû prévoir le danger, & lui donner du ſecours. Il fit plus. Il priva les maîtres du pouvoir arbitraire de vie & de mort ſur leurs eſclaves, & il ordonna que dans les cas où ils les jugeroient dignes de mort, ils recouruſſent au Magiſtrat, qui ſeul auroit le pouvoir de les y condamner. Il défendit auſſi qu'on les vendît pour en faire, ſelon leur ſexe, ou des victimes de proſtitution, ou des gladiateurs, ſans l'autorité du juge. Enfin il proſcrivit l'uſage des priſons particuliéres, où les maîtres tenoient dans les chaînes des eſclaves condamnés aux travaux les plus rudes, & qui ſervoient d'occaſion à des enlévemens de perſonnes libres, que l'on y enfermoit ſouvent par fraude, ou par violence. Il eſt douteux ſi une loi ſi ſage fut obſervée exactement. Car on remarque que dans les tems poſtérieurs il eſt encore fait mention de ces chartres privées.

Attentif à la décence publique & aux mœurs, Adrien interdit les bains communs aux hommes & aux femmes. Mais un abus que la pudeur naturelle auroit dû ſeule empêcher de s'introduire, réſiſta même à l'autorité du Prince. Marc Auréle fut obligé de réitérer la même défenſe, qui fut auſſi peu reſpectée que celle d'Adrien.

Spartien témoigne, ſi nous ſuivons l'interprétation de Saumaiſe, qu'Adrien rappella les anciennes loix ſomptuaires, c'eſt-à-dire, celles qui avoient été portées par Auguſte : ce qui paroîtroit ſuppoſer que le luxe des tables réprimé, comme je l'ai obſervé d'après Tacite, par l'exemple de Veſpaſien, & qui ne s'étoit pas encore rétabli au commencement du régne de Trajan, ſe laſſoit enfin d'une trop longue contrainte, & faiſoit effort pour ſe remettre en liberté. Adrien avoit bonne grace à s'y oppoſer, étant lui-même frugal & modeſte dans ſes repas & dans toute ſa dépenſe.

Voyez T. I. p. 171.

T. II. p. 375.

Grot. de Ver. Rel. Chriſt. II. 11.

On ne peut pas en dire autant de l'Ordonnance par laquelle il interdit l'uſage abominable des victimes humaines. Ce que nous aurons à dire touchant la mort d'Antinoüs, prouvera que ſur un article ſi précieux à l'huma-

nité la conduite d'Adrien étoit en contradiction avec ſes loix. Auſſi ne réuſſit-il point à abolir ces horribles ſacrifices. L'honneur en étoit réſervé, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Chriſtianiſme. *Hiſt. Rom. T. XII. p. 299.*

Adrien punit ſévérement les banqueroutiers frauduleux, & loin de ſouffrir qu'ils triomphaſſent, comme il arrive fréquemment, au moyen des reſſources ſecrétes qu'ils ſe ſont ménagées, il les ſoumit à la peine du fouet.

Il fit une loi très ſage par rapport aux Tréſors trouvés dans la terre. Il ordonna que celui qui en auroit découvert un dans un fond qui lui appartînt, en auroit ſeul le profit; que ſi le fond appartenoit à un autre, il partageroit le tréſor avec le propriétaire; ſi le fond étoit un lieu public, avec le Fiſc impérial. Cette loi eſt rappellée dans les Inſtitutes de Juſtinien. *L. II. tit. 1.*

Adrien pouſſa l'attention juſqu'à des détails de police, qui ont avec les mœurs des liaiſons plus ſérieuſes que ne penſent ceux qui ſe contentent d'examiner les choſes ſuperficiellement. Zélé comme Auguſte pour la

toge, il exigea des Sénateurs & des Chevaliers, qu'ils ne paruſſent jamais en public ſans ce vétement, qui étoit proprement l'habit Romain : & il en donna l'exemple, en s'aſſujettiſſant à porter toujours la toge, tant qu'il étoit en Italie. Il s'en ſervoit même ſouvent à table, quoiqu'une mode univerſelle eût établi l'uſage d'une autre eſpéce d'habillement pour les repas.

Il défendit que les bains publics fuſſent ouverts avant la huitiéme heure du jour, c'eſt-à-dire, avant deux heures après midi ; accordant néantmoins une exception en faveur des malades.

De ſimples précautions pour la commodité publique ne parurent pas à Adrien indignes de l'occuper. On rapporte qu'il défendit d'aller à cheval dans les villes, & de faire entrer dans Rome des voitures chargées de peſans fardeaux.

Il fut grand réformateur, mais avec intelligence : & les changemens qu'il introduiſit, ſoit dans la police générale de l'Empire, ſoit par rapport au ſervice du Palais Impérial, ſoit en ce qui concerne la diſcipline militaire & le gouvernement des troupes, furent

Vict. Epit.

autoriſés par l'uſage, & ſubſiſtérent juſqu'au delà du régne de Conſtantin. Celui-ci fit de nouveaux réglemens à tous ces différens égards ; mais ſans détruire les établiſſemens d'Adrien, auxquels il ſe contenta d'ajouter ce qui lui parut convenable.

Adrien rangea ſa maiſon avec autant de ſoin que l'Empire. Nous avons vû ſouvent dans les régnes précédens les affranchis des Empereurs devenir les arbitres de toutes les affaires, & réduire à trembler ſous leur énorme pouvoir les premiéres perſonnes de l'Etat. Ceux d'Adrien étoient renfermés dans les bornes du miniſtére domeſtique. Il ne ſouffroit point qu'ils ſortiſſent de leur ſphére, ni qu'ils ſe mêlaſſent de ce qui regardoit la République. Si quelquesuns oſoient ſe vanter de leur crédit auprès de lui, il les en puniſſoit ſévérement. Il avoit attention à tenir bas tous ceux qui par leur condition étoient deſtinés à le ſervir : & ayant un jour apperçu un de ſes eſclaves qui ſe promenoit entre deux Sénateurs, il chargea quelquun d'aller lui donner un ſoufflet, & de lui dire : » Apprens à ne pas t'attribuer la place » d'honneur avec ceux dont tu peux

Adrien ne donne aucun crédit à ſes affranchis. *Spart.* 21.

» encore devenir l'eſclave ». Juſqu'à
122. Adrien les Empereurs s'étoient ſervis de leurs affranchis comme de ſécrétaires, & les avoient pareillement chargés de recevoir les requêtes des particuliers. Ce Prince jugea avec raiſon que ces fonctions étoient trop nobles & trop relevées pour des affranchis, & il fut le premier qui y employa des Chevaliers Romains.

Il maintient la diſcipline militaire par ſa vigilance & par ſes exemples. *Dio & Spart.* 10. & 11.

Quoiqu'Adrien n'aimât pas la guerre, & ne l'ait jamais faite, il fut très ſoigneux de maintenir dans ſes armées la bonne diſcipline : & ce fut en partie à cette ſage précaution qu'il fut redevable de la paix dont il jouit pendant tout le tems de ſon régne, parce que les Barbares des frontiéres craignoient des troupes qu'ils voyoient parfaitement exercées, & en état d'agir au premier ſignal. Dans ſes voyages il viſitoit tout avec une exactitude ſcrupuleuſe, les places fortes, les citadelles, les camps : il examinoit par lui-même les armes du ſoldat, les machines de guerre, les foſſés, les remparts, les parapets : rien n'échappoit à ſa vigilance. Il prenoit ſoin de s'inſtruire de l'état des magaſins, & d'y ſuppléer les natures de proviſions qui

manquoient ; d'entretenir l'abondance, mais d'éviter les dépenſes ſuperflues. Il [a] ne vouloit rien acheter d'inutile, ni nourrir qui que ce ſoit dont il ne tirât du ſervice. Il ſe faiſoit rendre compte de la conduite des ſoldats & des officiers : & comme il avoit une mémoire excellente, il retenoit tout : en ſorte qu'il connoiſſoit ſes armées, comme un diligent pere de famille connoît ſa maiſon. On ne pouvoit pas lui en impoſer, ni lui faire paſſer pour complets les corps qui ne l'étoient pas. Le nombre, le nom, tout lui étoit préſent. Il tenoit la main à empêcher que les drapeaux ne fuſſent dégarnis par la multitude des congés accordés ſans cauſe légitime : & il exigeoit des officiers qu'ils ſe fiſſent aimer de leurs ſoldats, non par une condeſcendance contraire à la bonne diſcipline, mais par une égalité impartiale, & par la juſtice de leurs procédés. Lui-même il ne donnoit rien à la faveur dans le choix des officiers. Pour parvenir au rang de Centurion ou de Tribun, il falloit être d'âge compétent, & avoir fait ſes preuves. Il diſtribuoit à propos

[a] Enitebatur ne quid otioſum vel emeret aſſi- quando, vel paſceret. *Spart.* 11.

les louanges & les réprimandes, les récompenſes & les châtimens. Il animoit les exercices militaires par ſes ordres, par ſa préſence, & en s'y mêlant ſouvent lui-même comme acteur.

Il retranchoit avec une ſévérité inflexible tout ce qui étoit capable d'introduire ou de conſerver la molleſſe dans les camps. Ces camps étoient, comme je l'ai obſervé plus d'une fois, des établiſſemens à demeure, occupés réguliérement par les mêmes troupes, ſi ce n'eſt pendant les mois d'hiver, qu'elles paſſoient dans les villes. Ainſi elles s'y pratiquoient des adouciſſemens & des agrémens, tels que des portiques ſouterrains pour ſe mettre à l'abri des grandes chaleurs, des allées & des berceaux d'arbres. Adrien fit main-baſſe ſur toutes ces inventions de luxe & de délices. Il vouloit que ſes gens de guerre s'accoutumaſſent à ſupporter les incommodités du froid & du chaud, comme il les bravoit lui-même, marchant toujours tête nue, ſoit dans les neiges des Alpes, ſoit ſous le ſoleil brulant de l'Egypte.

En tout il ſe conduiſoit de maniére à ſervir de modéle au ſoldat, ſachant bien que la loi la plus puiſſante ſur

ceux qui obéiſſent eſt l'exemple de celui qui les commande. Il vivoit dans toute la ſimplicité militaire : & ſe glorifiant d'imiter les plus grands Généraux de l'ancienne République, & Trajan ſon prédéceſſeur, il faiſoit ſouvent ſes repas en public avec du lard, du fromage, & un mélange d'eau & de vinaigre pour boiſſon. Il ne ſe diſtinguoit point par la magnificence de ſon vêtement : il n'avoit ni or ſur ſon baudrier, ni agraffe de pierreries, à peine une poignée d'ivoire à ſon épée. Il marchoit à pied chargé d'une armure peſante à la tête des troupes, & il faiſoit en cet état la journée du ſoldat Romain, qui étoit au moins de vingt milles, ou ſept lieues. Quelquefois néantmoins il ſe ſervoit du cheval, mais jamais de voiture. *Veget. L. 9.*

C'étoit bien le moyen de mériter l'affection des ſoldats, que de ſe confondre ainſi avec eux. Il y joignoit des témoignages de bonté, allant les voir lorſqu'ils étoient malades, ayant attention à ne les point retenir trop vieux dans le ſervice, empêchant que leurs officiers ne les fatiguaſſent par des exactions qui étoient d'un uſage reçu depuis longtems, & qui reprirent

Il eſt extrémement aimé des ſoldats.

vigueur après lui. Il ſe montra auſſi très libéral à leur égard : & il leur en avoit donné le gage, en doublant à ſon avénement au trône la largeſſe que les Empereurs avoient coutume de faire aux ſoldats. Par ces différentes voies, ſans rien relâcher de la ſévérité du commandement, il réuſſit à ſe faire aimer : grande preuve, que l'indulgence molle, qui fait bréche aux régles pour gagner les cœurs, eſt la reſſource des petits eſprits ; & que les génies élevés ſavent, par une conduite ferme, mais ſans dureté & ſans caprice, réunir dans leurs inférieurs les ſentimens de reſpect & d'amour pour eux.

Spart. 21. *Spart.* 5.

Il fit pluſieurs réglemens par rapport à la milice Romaine. *Dio, & Vict. Epit.*

Il paroît par les témoignages de Dion & du jeune Victor, qu'Adrien fit pluſieurs réglemens par rapport à la milice Romaine. Mais ils nous ont laiſſé ignorer des détails auſſi inſtructifs que curieux. L'un d'eux nous apprend ſeulement que ce Prince enrégimenta les pionniers, charpentiers, & autres ouvriers & artiſtes néceſſaires pour la conſtruction des machines, & pour la fortification des places. Chaque Légion en avoit depuis longtems un nombre à ſa ſuite. Ce qu'Adrien établit de nouveau par rapport à eux,

ce fut apparemment d'en former un corps qui eût ſon régime & ſes officiers propres, comme parmi nous le Génie & l'Artillerie.

Nous avons conſidéré juſqu'ici Adrien comme Prince, & nous trouvons bien des ſujets de le louer. Comme homme, il s'en falloit beaucoup qu'il fût auſſi eſtimable. Ce n'eſt pas aſſurément que l'eſprit lui manquât. Il en avoit un très pénétrant & très étendu, & une mémoire prodigieuſe, ſe ſouvenant de tout ce qu'il avoit vû & lû, & n'oubliant ni les noms des perſonnes, ni la nature des affaires qui lui avoient paſſé par les mains, ni la poſition des lieux où il avoit porté ſes pas. Après avoir lû un livre, il le répétoit ſur le champ d'un bout à l'autre. Si on lui avoit récité une liſte de noms mêlés confuſément, il les rendoit ſans ſe tromper. C'étoit un eſprit ſi aiſé & ſi préſent, que dans le même tems il écrivoit, il dictoit à un ſécretaire, il donnoit audience, il converſoit avec ſes amis.

Adrien moins eſtimable comme homme, que comme Prince. *Dio*, & *Spart.* 14. & 20. & *Vict. Epit.*

On peut encore citer pour preuve de la facilité de ſon eſprit, le talent qu'il avoit de plaiſanter agréablement. Il s'en étoit conſervé pluſieurs traits

au tems de Spartien, qui néantmoins n'en rapporte qu'un ſeul. Un homme à cheveux blancs demanda une grace à Adrien, & fut refuſé. Quelque tems après ce même homme ſe préſenta de nouveau avec la même requête, mais il avoit deguiſé ſa chevelure en la teignant en noir. Adrien feignant de ne le reconnoître qu'à demi, lui reprocha ſa ruſe par cette réponſe : » J'ai » déja refuſé à votre pere ce que vous » me demandez «.

Les avantages que je viens de remarquer dans ce Prince, ſont grands ſans doute, s'il ne les avoit pas corrompus par une curioſité indiſcréte & inſatiable, & par une vanité exceſſive, qui le portoit à vouloir exceller en tout genre, & à regarder d'un œil d'envie toute gloire étrangére.

Il ſe pique d'embraſſer toutes les Sciences & tous les Arts.

Curieux ſans régle & ſans meſure, il ne ſe contenta pas d'employer l'activité de ſon eſprit à étudier la ſcience du Gouvernement, & à en ſuivre toutes les branches, qui dans un Empire auſſi vaſte que le ſien devenoient infinies : ce ne fut pas aſſez pour lui de cueillir la fleur des Lettres & des Arts, d'en poſſéder ce qui eſt utile à un Prince, & d'acquérir ſur le reſte des

connoiſſances générales, qui le miſſent à portée d'en juger. Il prétendit tout embraſſer, tout approfondir. L'Eloquence, l'Hiſtoire, la Poëſie même, ne lui ſuffirent pas. Il voulut cultiver & pratiquer la Muſique & la Danſe, la Géométrie, la Médecine, la Peinture, la Sculpture. Il y réuſſiſſoit, dit-on. Mais quelle gloire pour un Prince?

Et même l'Aſtrologie & la Magie.

Sa téméraire curioſité ne pouvoit manquer de le conduire à tenter de percer le voile impénétrable de l'avenir. Il donna ſon tems aux études également frivoles & criminelles de l'Aſtrologie & de la Magie. On nous aſſûre qu'il y devint très habile: & Spartien débite ſérieuſement, qu'Adrien le ſoir du premier jour de Janvier mettoit par écrit tout ce qui devoit lui arriver durant le cours de l'année. La crédulité de Spartien n'eſt pas ce qui doit étonner: mais on auroit lieu d'être ſurpris de la folie d'Adrien, ſi l'on ne ſavoit combien toute paſſion forte obſcurcit les lumiéres de l'eſprit. *Dio, & Spart.* 16.

Son penchant à la Divination avoit été fortifié par divers préſages qu'il s'imaginoit avoir reçûs de ſon élévation à l'Empire. Le plus célébre eſt un Oracle rendu par les eaux de la fontai- *Spart.* 2. & 3. *Amm. L. XXII.*

ne de Caſtalie dans le fauxbourg de Daphné près Antioche, qui lui avoit promis poſitivement la ſouveraine puiſſance. Jaloux de cette inſigne faveur, & craignant que d'autres n'en recherchaſſent & n'en obtinſſent une ſemblable, dont ils pourroient profiter contre lui-même, il fit, dit-on, boucher cette fontaine avec de groſſes pierres.

Il ſe rend habile dans la Religion des Romains, & dans celle des Grecs, & il mépriſe toutes les autres. Spart. 22. & 13. & Aurel. Vict.

Pour ce qui regarde la Religion, qui chez les Payens ne conſiſtoit qu'en rits & en cérémonies extérieures, les ſoins qu'Adrien prit de s'en inſtruire ne furent point portés à un excès qui puiſſe offrir matiére à la cenſure. En qualité de ſouverain Pontife, il étoit à la tête de toute la Religion des Romains, & il exerça les fonctions de ſa charge, au lieu que ſes prédéceſſeurs s'étoient communément contentés du titre. Il aima le culte Grec : il ſe fit initier à tous les myſtéres qui ſe célébroient en différentes villes de Gréce ; ſur tout à ceux de Céres Eleuſine, dont il tranſporta même à Rome la célébrité, ou du moins l'imitation. Les Religions des peuples que les Romains & les Grecs traitoient de Barbares l'occupérent peu, & ne lui parurent dignes que de mépris. C'eſt ce qui fait

qu'il me paroît difficile de croire, ſur le témoignage de Lampride, qu'il ait eû deſſein de conſacrer en l'honneur de J. C. un grand nombre de temples, qui furent commencés par lui, mais non achevés, en différentes villes de l'Aſie & de l'Egypte, & qui reſtérent ſans dédicace & ſans ſimulacre. Il eſt bien plus vraiſemblable, que c'étoit à lui-même, & à ſon propre culte, qu'il les deſtinoit. *Alex. p. 43.*

En ſuppoſant que le mépris d'Adrien pour les Religions étrangéres fût un mépris de pure indifférence, ſans averſion, ni amertume de zêle, on concevra par quel motif il ne perſécuta point le Chriſtianiſme. Peut-être auſſi fut-il touché des excellentes apologies que publiérent ſous ſon régne S. Quadrat & S. Ariſtide. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'Adrien témoigna de la modération à l'égard des Chrétiens. Les clameurs forcenées des peuples firent pluſieurs Martyrs. Mais le Prince n'y prêta point ſon autorité. Euſébe même nous a conſervé un reſcrit d'Adrien, qui blâme ces emportemens de la multitude, & défend d'y avoir égard ; qui ordonne que l'on faſſe le procès aux Chrétiens en régle,

Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne.

Tillem. Perſéc. ſous Adrien.

qu'on les condamne s'ils ſe trouvent coupables de contravention aux Loix, & qu'au contraire, ſi les allégations ne ſont point prouvées, on puniſſe leurs accuſateurs. Ce reſcrit eſt cité comme favorable : & il l'étoit réellement. On ne pouvoit pas eſpérer qu'un Empereur Payen autorisât en termes exprès le Chriſtianiſme. Mais exiger que l'on prouvât contre les Chrétiens quelque contravention aux Loix, & ne point déclarer que la profeſſion même de Chrétien en fût une, c'étoit permettre de les abſoudre, ſi l'on n'avoit à leur reprocher que leur Religion,

Curioſité indiſcrète d'Adrien dans les choſes de la vie.

Je reviens à la curioſité d'Adrien, qui étoit en lui une maladie. Il vouloit tout ſavoir, non ſeulement en genre de doctrine, mais en fait de nouvelles, de menus détails ſur des choſes qui ne le regardoient nullement. Il avoit des eſpions qui s'inſinuoient dans les maiſons de ſes amis pour obſerver tout ce qui s'y paſſoit, & lui en rendre compte. Spartien nous adminiſtre ſur ce point un trait ſingulier. Un mari ayant reçû une lettre de ſa femme, qui ſe plaignoit de ce que les plaiſirs & les amuſemens de Rome le retenoient loin d'elle, demanda un congé à l'Empe-

Spart. 11.

reur. Il fut bien étonné de s'entendre reprocher par Adrien les plaiſirs qui l'avoient amuſé dans Rome. »Eh quoi! » lui dit-il, ma femme vous a-t-elle » envoyé copie de la lettre qu'elle m'a » écrite ? «

Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite ſa jalouſie.

Le commerce avec un Prince de ce caractére étoit gênant & épineux, d'autant plus que ſi Adrien portoit la curioſité à l'excès, il n'avoit pas moins de pente aux ombrages & aux jalouſies.

Spart. 15. 16. & 20.

Par une ſuite de ſa paſſion pour la Littérature & les Arts, il admit dans ſa familiarité tous les Savans, tous les Philoſophes, tous les célébres Artiſtes. Il s'entretenoit avec eux de matiéres de Science & de goût. Etant à Alexandrie, il propoſa des queſtions à ceux qui compoſoient l'Académie *, de cette ville, & il les réſolut ** lui-même, ſans doute parce que ces Académiciens furent trop bons courtiſans pour vouloir paroître plus ſavans que

* *Cette Académie s'appelloit* Muſeum. *On peut conſulter ſur cet établiſſement l'Hiſt. Anc. de M. Rollin, T. VII. p.* 325. *& ſuiv.*

** *L'expreſſion du texte peut ſignifier, que les Académiciens d'Alexandrie propoſérent à Adrien des queſtions à leur tour, & qu'il les réſolut. C'eſt le ſens que M. de Tillemont a ſuivi.*

Dio. l'Empereur. Il aima Epictéte ; le Philoſophe Euphrate, dont j'ai parlé ailleurs ; Favorin, né à Arles dans les Gaules, plus Grec néantmoins, comme il s'en vantoit lui-même, que Gaulois, & par l'étude des belles connoiſſances devenu l'un des premiers Philoſophes & Orateurs du tems où il vivoit.

Philoſtr. Sopl. l. 1.

Spart. & Dio. Mais la plûpart de ceux qui lui avoient plû par leur eſprit & par leur ſavoir, après avoir éprouvé ſes bienfaits, devenoient pour lui tôt ou tard des objets de jalouſie & de haine. Son génie envieux ſe déceloit en ce qu'il favoriſoit de ſes graces la médiocrité, & au contraire prenoit plaiſir à rabaiſſer & à maltraiter ceux qui brilloient. Spartien témoigne que ſi quelques Profeſſeurs manquoient d'une capacité ſuffiſante pour ſoutenir leur emploi, ils obtenoient aiſément de lui une penſion, avec laquelle ils ſe retiroient. Les gens de mérite trouvoient en lui un rival, qui leur faiſoit l'honneur de les haïr, & qui regardoit leur humiliation comme tournant à ſa gloire. Denys de Milet & Favorin en ſont la preuve.

Exemples de Denys de Milet & de

Le premier fut dabord fait par lui Chevalier Romain, chargé, comme

Intendant, du Gouvernement d'une Province, & aggrégé à l'Académie d'Alexandrie. Dans la ſuite l'éclat de ſa réputation bleſſa Adrien, qui pour le mortifier, éleva Héliodore ſon concurrent, & ſe l'attacha comme ſécretaire. La Philoſophie de Denys ne tint pas contre ce coup. » L'Empereur, » dit-il à Héliodore, peut bien vous » donner des charges & de l'argent: » mais il ne peut faire de vous un Ora- » teur ». Adrien ſe tint très offenſé de ce mot. Il diſgracia abſolument Denys, & s'il ne pouſſa pas plus loin ſa vengeance, c'eſt que celui-ci évita avec grand ſoin de lui en préſenter l'occaſion. *Favorin. Philoſt. Soph. I. 22. & Dio.*

Favorin courut encore de plus grands riſques. Les choſes furent pouſſées juſqu'à une ſorte d'inimitié déclarée: en ſorte qu'il comptoit parmi les ſingularités de ſa fortune, d'être en guerre avec l'Empereur & de vivre. Je ne ſais ſi l'occaſion de la brouillerie fut le mépris qu'il faiſoit de l'Aſtrologie Judiciaire, dont Adrien étoit infatué. Nous avons dans Aulu-Gelle l'extrait d'un diſcours de ce Philoſophe, où la folie de cette dangereuſe chimére eſt miſe en évidence, & dé- *Phil. Soph. I. 8. & Dio.* *A. Gell. XIV. 1.*

truite par de ſolides raiſonnemens. Quoi qu'il en ſoit, Favorin auroit reſſenti de triſtes effets de la colére du Prince, s'il n'eût pris le parti d'une prudente circonſpection. Repris un jour par Adrien ſur un mot, qui pourtant étoit bon & appuyé de fortes autorités, il céda & paſſa condamnation. Et comme quelquesuns de ſes amis, au ſortir de cette converſation, lui reprochoient de s'être rendu mal à propos, & de n'avoir pas profité de ſes avantages : » [a] Y penſez-vous ? leur dit-il : » vous voulez qu'un homme qui a » trente légions à ſon ſervice n'ait pas » raiſon ! »

Spart. 15.

Philoſtr. & Dio.

On lui ſuſcita une affaire, dans laquelle entroit l'Empereur. La ville d'Arles ſa patrie l'ayant élû Pontife, il voulut ſe diſpenſer de cette charge, & prétendit que ſa qualité de Philoſophe étoit un titre qui l'en exemtoit. Cette conteſtation devint un procès en régle, & Favorin ſut que l'iſſue en ſeroit fâcheuſe pour lui, & qu'il devoit s'attendre à être fort maltraité. Il prévint le jugement, & s'étant pré-

a Non rectè ſuadetis, familiares, qui non patiamini me illum doctiorem omnibus credere qui habet triginta legiones.

ſenté

senté à l'audience : » Messieurs, dit-il, » j'ai vû cette nuit en songe Dion » Chrysostome mon maître, qui m'a » ordonné de rendre, comme bon ci- » toyen, service à ma patrie. Je me sou- » mets, & j'obéis à ma vocation ». Il ne se troubla pas davantage pour une insulte que lui firent les Athéniens, qui le sachant mal avec l'Empereur, furent charmés de pouvoir satisfaire sans crainte leur ressentiment contre lui, & abattirent une statue d'airain qu'on lui avoit dressée dans leur ville. Favorin sans s'émouvoir dit froidement à ce sujet : » Socrate se seroit te- » nu heureux d'en être quitte à si bon » marché ». C'est ainsi que cet adroit Sophiste, attentif à ne point faire d'éclat, & à ne donner aucune prise sur lui, conjura la tempête & assûra sa tranquillité.

Il exile, & ensuite fait mourir l'Architecte Apollodore. *D. 3. Procop. de ædif. IV. 6.*

L'Architecte Apollodore se trouva mal de n'avoir pas suivi une semblable politique. Il excelloit dans son art, & il avoit fait ses preuves. La place de Trajan dans Rome, & le pont sur le Danube étoient des ouvrages de ce grand Maître. Les talens sublimes inspirent naturellement de la confiance, & Apollore parloit avec franchise &

hauteur. Un jour que Trajan s'entretenoit avec lui du deſſein de quelque bâtiment, Adrien s'étant mêlé dans la converſation, & ayant voulu dire ſon avis ſur ce qui en faiſoit l'objet, Apollodore l'avertit durement de ne point décider dans une matiére qu'il n'entendoit pas. » Allez-vous-en, lui dit-» il, peindre vos citrouilles ». Car Adrien avoit fait depuis peu un tableau de payſage, dont il tiroit vanité. Pareille aventure étoit arrivée à Alexandre chez Apelle, & ce conquérant avoit eu aſſez d'équité & de douceur, pour ne s'en pas offenſer. Adrien ne fut pas ſi généreux. Comme il ſe piquoit de réuſſir dans tous les Arts, il crut ſa gloire bleſſée par la remontrance d'Apollodore, & il en conſerva un vif reſſentiment. Cependant il ſe ſervit encore de lui au commencement de ſon régne. Mais bientôt il chercha un prétexte pour le perdre, & il l'exila.

Hiſt. Anc. T. XI. part. I. p. 376.

Spart. 19.

Ce n'eſt pas tout encore. Adrien ayant bâti un temple en l'honneur de Vénus & de la ville de Rome, prétendue déeſſe dont le culte étoit déja ancien, en envoya le plan à Apollodore dans ſon exil, pour l'inſulter, pour lui faire voir que l'on pouvoit faire quel-

Liv. XLIII. 6. & Hiſt. Rom. T. XVI. p. 159.

que choſe de beau ſans lui : & voulant en tirer l'aveu, il lui demandoit ſon ſentiment ſur cet édifice. L'édifice étoit magnifique, & il fut un des objets de l'admiration de Conſtance, lorſque ce Prince vint à Rome : mais il avoit des défauts eſſentiels. Apollodore, à qui ſon éxil n'avoit point appris à feindre, répondit à Adrien, qu'il auroit fallu donner plus d'étendue & de hauteur à ſon temple, afin qu'il fît un plus beau point de vûe pour la rue Sacrée. Il ajouta que les ſtatues des déeſſes, que l'on avoit repréſenté aſſiſes, n'étoient point proportionnées au vaiſſeau, & que ſi elles vouloient ſe lever, elles ſe caſſeroient la tête contre la voute. Adrien fut d'autant plus mortifié de ces obſervations, qu'elles étoient vraies, & portoient ſur des vices ſans reméde : & par une lâche & indigne vengeance, il fit tuer le trop ſincére Architecte. *Amm. L. XVI.*

Ce Prince ne ſavoit point garder un juſte tempérament. S'il aimoit, il ſe familiariſoit juſqu'à oublier la majeſté de ſon rang. Il faiſoit aſſaut de diſcours en Proſe & de piéces de Poëſie avec les Orateurs & les Poëtes qu'il honoroit de ſes bonnes graces. Lorſqu'il en *Il eſt toujours outré, dans ſon amitié & dans ſa haine. Spart. 15.*

étoit venu à les haïr, il ſe jettoit dans l'autre excès. S'il ne verſoit pas le ſang, il déchiroit la réputation. Cet Héliodore, qu'il avoit élevé pour faire dépit à Denys de Milet, il le diffama enſuite par des ſatyres atroces.

Il porte envie même à la gloire des morts.

Et c'étoit toujours l'envie qui le brouilloit avec ceux qu'il avoit dabord aimés. Cette paſſion agiſſoit ſi fortement en lui, qu'elle l'acharnoit même ſur ces anciens Héros de la Littérature, qu'une eſtime univerſelle a conſacrés. Leur gloire lui faiſoit ombrage, & il cherchoit à l'obſcurcir. Il mettoit audeſſus d'Homére un Poëte peu connu aujourd'hui, & dont Quintilien fait un médiocre éloge, Antimaque de Colophon; il préféroit à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien; & à Salluſte un certain Cœlius Antipater, par qui l'Hiſtoire avoit commencé à ſe dérouiller chés les Romains. Il ne faiſoit pas réflexion que ces jugemens de travers, ſans diminuer la réputation de ceux qu'il attaquoit, nuiſoient à la ſienne, & mettoient en évidence ſa malignité & ſon mauvais goût.

Dio, & Spart. 15.

Cic. de Orat. II. 54.

Il oſa même attaquer la réputation

Dio, Veſp. p. 753.

du plus chéri de ſes prédéceſſeurs, & il voulut faire paſſer Tite pour un parricide, qui avoit empoiſonné Veſpaſien afin de lui ſuccéder plus promptement. Mais l'odieux d'un tel ſoupçon eſt retombé ſur le calomniateur.

Tel eſt l'effet de l'amour immodéré de la gloire. Les eſprits ſolides, les grands hommes ne s'occupent que de la penſée de bien faire, & laiſſent venir la gloire après le mérite. Adrien la recherchoit comme ſon premier objet, & il l'a manquée. Il en étoit ſi éperdûment avide, qu'il prit ſur lui-même le ſoin de ſe louer. Il compoſa des mémoires de ſa vie, qu'il publia ſous le nom de Phlégon ſon affranchi.

Il perſécute tous ſes amis. *Spart.* 15.

Le caractére ombrageux d'Adrien ne fit pas ſouffrir les ſeuls Savans. Il devint encore plus funeſte à ceux de ſes amis qui étant élevés dans les grandes dignités ſembloient avoir de quoi ſe faire craindre. Spartien en nomme pluſieurs, pour qui l'amitié de ce Prince ne fut que le préſage & l'occaſion des plus cruelles diſgraces. Je me contenterai de citer ici Tatien & Martius Turbo.

Tatien proſcrit. *Spart.* 9. 15. & 8.

Adrien avoit des obligations infinies à Tatien, qui avoit été ſon tuteur,

qui de concert avec Plotine l'avoit élevé à l'Empire. Auſſi lui témoigna-t-il dabord de la reconnoiſſance. Il le fit Préfet du Prétoire : il lui donna un grand crédit. Mais au bout d'un tems la puiſſance de celui qu'il avoit élevé lui devint ſuſpecte, & il eut la penſée de s'en délivrer en le faiſant poignarder. S'il ne perſiſta pas dans cette réſolution, ce fut parce que ſachant combien la mort des quatre Conſulaires tués au commencement de ſon régne l'avoit rendu odieux, il craignit de porter à ſon comble la déteſtation publique contre lui, s'il ſe montroit ſi cruellement ingrat envers un homme à qui il devoit tout. Il eſt vrai qu'il s'en faut de beaucoup que la conduite de Tatien ne fût irrépréhenſible. Ses intrigues frauduleuſes par rapport à la prétendue adoption d'Adrien, les conſeils ſanguinaires qu'il lui donna, & dont j'ai parlé ailleurs, ne font pas concevoir une idée avantageuſe de ce Miniſtre. Mais ce ne ſont pas ces motifs qui allumérent contre lui la colére d'Adrien : & le crime qu'on lui imputa, d'avoir ouvert ſon cœur à des projets trop ambitieux, d'avoir porté ſes déſirs juſqu'à l'Empire, n'eſt pas prou-

vé dans l'Hiſtoire. Adrien étoit las de lui, & ayant entrepris de le ruiner, il voulut commencer par le dépouiller de ſa charge de Préfet du Prétoire, qui le rendoit trop puiſſant. Il lui donna donc tant de dégoûts, qu'enfin Tatien offrit ſa démiſſion, & demanda la permiſſion de ſe retirer. L'Empereur couvrit la diſgrace de ſon Miniſtre ſous l'éclat de la dignité Sénatoriale, dont il le revêtit. Il le fit même * Conſul, imitant, ce ſemble, la conduite artificieuſe de Tibére à l'égard de Séjan. Mais tout ce grand éclat ſans réalité de puiſſance ſe termina à une accuſation, ſous laquelle Tatien ſuccomba, & fut proſcrit, c'eſt-à-dire, condamné à l'exil.

Martius Turbo diſgracié. *Spart. 9. & 15. Dio.*

Adrien lui donna pour ſucceſſeur Martius Turbo, homme d'un mérite ſupérieur, & qu'il avoit déja employé dans la guerre contre les Juifs, & fait enſuite Préfet de la Dace avec des diſtinctions ſinguliéres. Turbo élevé à la place de Préfet du Prétoire, ne

* *On trouve dans les Faſtes Conſulaires ſous Adrien un* Titien *conſul, dont le nom paroît devoir être réformé en celui de* Tatien. *Je ſuppoſe auſſi avec Caſaubon, qu'au c. 15. de Spartien il faut lire* Tatianum, *& non* Titianum, ut conſcium tyrannidis, & argui paſſus eſt & proſcribi.

changea rien dans ſes procédés. Même ſévérité de mœurs, même modeſtie. Il s'acquittoit des fonctions de ſa charge avec une aſſiduité & une vigilance infatigables. Il paſſoit le jour entier auprès de l'Empereur, & ſe retrouvoit ſouvent avant minuit à ſon poſte. Les incommodités mêmes & les affoibliſſemens de ſa ſanté ne pouvoient le retenir chez lui, pour y prendre du repos : & Adrien l'ayant exhorté à ſe ménager davantage, il lui répondit : » Il faut qu'un Préfet du Prétoire » meure debout ». Mot imité de celui de Veſpaſien. On ne nous dit point ce qui put inſpirer ou du dégoût ou de la défiance à Adrien contre un ſujet ſi eſtimable ; & nous n'avons d'autre cauſe à aſſigner de la diſgrace de Turbo, que les caprices du Prince qu'il ſervoit.

Similis ſe retire. *Spart. 9. & Dio.*

Son collégue Similis profita de ſon exemple. C'étoit un excellent officier, qui ſe diſtingua de bonne heure dans le ſervice, & qui n'étant que ſimple Centurion attira ſur lui l'attention de Trajan. Ce Prince l'eſtimoit tellement, qu'un jour il le fit entrer dans ſon cabinet avant même les Préfets du Prétoire. Similis, au lieu de ſe prévaloir

d'une ſi flatteuſe marque de confiance, en ſentit ſa modeſtie bleſſée. » Il ne » convient pas, dit-il à l'Empereur, » que vous conférïez avec un Centu- » rion, pendant que les Préfets du » Prétoire attendent à la porte ». Il fut dans la ſuite revêtu par Adrien de cette charge, dont il avoit ſû ſi bien reſpecter le rang & la prééminence. Mais il ne la garda pas longtems. Il voulut prévenir l'inconſtance du Prince, & il demanda ſon congé pendant qu'il étoit encore bien avec lui. Il l'obtint non ſans peine, & s'étant retiré à ſa maiſon de campagne, il y conſacra à un doux loiſir les ſept derniéres années de ſa vie. En mourant il ordonna que l'on mît cette épitaphe ſur ſon tombeau : » Ci gît Similis, qui a paſſé » ſoixante-&-ſeize ans ſur la terre, & » qui n'en a vécu que ſept ».

Adrien fit Préfet du Prétoire en ſa place Septicius Clarus, qui eſt connu par les Lettres de Pline. Celui-ci ne fut pas plus ſtable dans ſon emploi que ſes prédéceſſeurs : mais il mérita ſa diſgrace, auſſi bien que Suétone qui étoit ſécretaire du Prince. Voici le fait.

Adrien vivoit très mal avec Sabine ſa femme. Ils ſe haïſſoient réciproque- Mauvais procédés d'Adrien envers

ſa femme. Diſgrace de Septicius Clarus & de Suétone. *Spart.* 11. & 23. *Vict. Epit.*

ment, & ils avoient tous deux raiſon. Adrien accuſoit Sabine d'être d'une humeur fâcheuſe & intraitable. Sabine ſe plaignoit des duretés d'Adrien, qui étoient extrêmes. Un mariage ſi mal aſſorti n'auroit pas ſubſiſté ſans le ſecours des conſidérations politiques : & Adrien déclaroit franchement qu'il auroit répudié Sabine, s'il eût été ſimple particulier. Mais ſachant combien ſes droits à l'Empire étoient peu ſolides, il étoit bien aiſe de les fortifier par ceux de la petite-niéce de Trajan. Il la gardoit donc, & la traitoit outrageuſement, juſqu'à ce qu'enfin, par les chagrins continuels qu'il lui donna, il la réduiſit à prendre le parti d'une mort volontaire, ſi même il ne l'empoiſonna.

Une Impératrice mépriſée & haïe de ſon mari tant qu'elle vécut, n'étoit pas honorée des courtiſans : & Adrien pouſſa l'indignité juſqu'à leur ordonner de s'étudier à lui cauſer des mortifications, à lui témoigner le mépris le plus offenſant. Mais il ne prétendoit pas que l'on paſſât ſes ordres, ni que l'on manquât de reſpect à ſa femme, à moins que l'on n'en eût une commiſſion expreſſe de lui. C'eſt ce

qui trompa Septicius, Suétone, & pluſieurs autres. Ils affectérent d'entrer dans la paſſion du Prince, & ils crurent le ſervir ſelon ſes ſouhaits, en n'attendant pas ſes ordres pour tenir à l'égard de l'Impératrice des procédés mépriſans. Leur lâche & cruelle flatterie fut punie par celui auprès duquel ils eſpéroient s'en faire un mérite. Adrien les deſtitua tous, & leur donna des ſucceſſeurs.

De toutes les perſonnes avec qui ce Prince eut des liaiſons étroites, je ne trouve que Plotine, à qui il ait témoigné une reconnoiſſance conſtante. Il l'honora vivante, & lorſqu'elle mourut, il en porta le deuil pendant neuf jours, il lui bâtit un temple, & compoſa des hymnes à ſa louange. *Dio.*

Débauches énormes d'Adrien. Antinoüs. *Spart.* 11. & 14. & *Dio*, & *Aurel. Vict.*

Sur l'article des voluptés, il n'eſt point de déſordre auquel Adrien ne ſe livrât. L'Hiſtoire lui reproche la licence des adultéres, dans leſquels il ne reſpecta pas même l'honneur de ſes amis. La corruption de ſes mœurs ne s'en tint pas là. Quoiqu'il ne ſe piquât pas de prendre Trajan pour modéle, il ne l'imita que trop dans les débauches les plus contraires à la nature. Antinoüs a ſur ce point éterniſé la honte d'Adrien.

Ce jeune homme ſuivoit l'Empereur dans ſes voyages, & il périt en Egypte par la barbare ſuperſtition de celui dont il avoit fait les délices criminelles. Adrien dévoué à toutes les eſpéces de divination, ſans en excepter la Magie, ſe perſuada qu'il avoit beſoin d'une victime volontaire, qui donnât librement ſa vie, ſoit pour prolonger les jours de ſon Prince, ſoit pour quelque autre motif de ſuperſtitieuſe impiété. Antinoüs s'offrit, & fut accepté. Ainſi Adrien immola ſa propre idole, & afin qu'il ne lui manquât aucune ſorte de travers & de contradiction, il pleura comme une femme; c'eſt l'expreſſion d'un Hiſtorien, celui qu'il avoit immolé. Tel fut dans le vrai le genre de mort d'Antinoüs, quoiqu'Adrien, pour couvrir ſon abominable barbarie, ait répandu, & même conſigné dans des écrits un récit différent, & ſe ſoit efforcé de faire croire dans le public qu'Antinoüs s'étoit noyé dans le Nil.

Il auroit été de l'intérêt & de la gloire de ce Prince, d'étouffer un ſi honteux ſouvenir. Mais les paſſions ne raiſonnent point, ſi ce n'eſt dans ce qui tend à les ſatisfaire. Adrien s'ap-

pliqua à immortaliſer par toutes ſortes de monumens un nom qui le couvroit d'opprobre. Antinoüs étoit mort à Béſa, ville de la Thébaïde ſur le Nil, anciennement conſacrée à un Dieu de même nom. Adrien en fit une ville toute nouvelle par les bâtimens qu'il y ajouta, & il l'appella Antinople. Il y conſtruiſit un temple en l'honneur d'Antinoüs, avec Prêtres & Prophétes. Car il voulut que ce Dieu de ſa création rendît des oracles : & en effet l'on en débita quelquesuns, qui étoient de la compoſition d'Adrien lui-même. Il remplit l'univers de ſtatues d'Antinoüs, expoſées à la vénération des peuples. Enfin les Aſtronomes ayant prétendu découvrir au ciel un nouvel aſtre ; Adrien feignit de croire que c'étoit l'ame d'Antinoüs reçue dans le ſéjour des Dieux, & l'aſtre en prit le nom. Les Payens mêmes ſe moquoient de ces folies miſérables. Les Chrétiens en tiroient une conſéquence ſérieuſe & importante ; & ils ſoutenoient avec raiſon que par ce nouveau Dieu, dont tout le monde ſavoit l'hiſtoire, on pouvoit juger des anciens.

Caſaub. ad Spart. 14.

Tillem.

Tout ce qu'aimoit Adrien, il l'aimoit à la paſſion. Il dreſſa des monu-

Paſſion démeſurée d'Adrien pour les

chiens, pour les chevaux, pour la chaſſe.

mens à des chiens de chaſſe, à des chevaux : & nous avons encore l'épitaphe qu'il compoſa pour un cheval qu'il nommoit Boryſthéne, & dont il s'étoit ſouvent ſervi à la chaſſe.

Cet exercice lui plaiſoit beaucoup : & de même que Pline a fait de ce goût un ſujet d'éloge pour Trajan, on pourroit auſſi en louer Adrien, s'il y eût gardé quelque meſure. Mais il s'y livroit avec emportement, juſqu'à s'expoſer à des accidens très fâcheux. Dans une partie de chaſſe il ſe rompit la clavicule, & dans une autre il ſe fit à la jambe une bleſſure dont il penſa demeurer boiteux. Dion obſerve néantmoins que ce divertiſſement ne le détournoit point des ſoins importans du Gouvernement, & ne nuiſoit point aux affaires.

Idée que l'on peut ſe former du caractére d'Adrien.

De tous les traits par leſquels j'ai tâché de peindre le caractére d'Adrien, il réſulte un tableau étrangement varié, & même diſcordant. Ce Prince [a] réuniſſoit en lui les qualités les plus oppoſées, gai & ſévére, haut & affable, impétueux & circonſpect,

[a] Idem ſeverus, lætus; comis, gravis; laſcivus, cunctator; tenax, liberalis; .... ſævus, clemens; & ſemper in omnibus varius. *Spart.* 10.

économe juſqu'à l'avarice & libéral, cruel & uſant de clémence. Il eſt bien difficile de faire un tout de parties ſi diſparates. Je m'imagine pourtant que l'on ne ſe trompera pas, ſi l'on penſe que les vices chez lui étoient vrais & les vertus feintes. L'intérêt politique & la vanité ont été les principes de tout ce qu'il a fait de bon : & ces motifs, aidés d'un eſprit élevé, étendu, orné des plus belles connoiſſances, ont ſuffi pour faire de lui un Prince dont le Gouvernement fût avantageux aux peuples en général, pendant que ſa conduite perſonnelle le rendoit le fléau de tous ceux qui lui tenoient de près.

Les événemens de ſon régne, au moins quant à ce que nous en ſavons, ſe réduiſent à fort peu de choſes. Ses voyages, quelques mouvemens de guerre, qui ont eu peu de ſuites, ſi l'on en excepte la révolte des Juifs, voilà ce qui nous reſte à raconter.

§. II.

*Voyages d'Adrien. Il ne viſite point ſa patrie. Il vient en Gaule & en Germanie. Dans la grande Bretagne il conſtruit un mur pour arrêter les courſes des Barbares. Troubles en Egypte au ſujet du bœuf Apis. Adrien à Tarragone. Il appaiſe quelques mouvemens de guerre en Mauritanie. Deſcription abrégée du reſte de ſes voyages. Lettre d'Adrien ſur l'Egypte. Les Athéniens comblés de ſes faveurs. Sa ſévérité contre les Intendans qui abuſoient de leur pouvoir. Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers. Révolte des Juifs. Barcochébas. Les rebelles ſont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans. Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville. Nouvelle ville bâtie ſur les ruines de Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia Capitolina. *Mérite éminent de Julius Sévérus vainqueur des Juifs.*

ADRIEN voyagea par goût, par curioſité, ayant peine à fixer en un ſeul endroit ſon génie inquiet, & déſirant voir par ſes yeux tout ce qu'il avoit lû dans les livres touchant les lieux célébres de l'univers. Il eſt remarquable que s'étant porté dans toutes les provinces de l'Empire, il ne viſita point la ville d'Italica, d'où il étoit originaire. Peut-être craignoit-il d'y trouver des proches, de qui la condition médiocre, ou même obſcure, fît honte à la pourpre Impériale dont il étoit revêtu. Il ne fut pourtant point ingrat envers ſa patrie, & il la décora de pluſieurs beaux priviléges.

Voyages d'Adrien. Il ne viſite point ſa patrie. *Spart.* 17. *Dio*, p. 792.

Il commença ſes voyages dès la troiſiéme *, ou quatriéme année de ſon régne, & il vint dabord dans les Gaules, où il fit de grandes libéralités. Delà il étoit naturel qu'il paſsât en Germanie, où les Romains tenoient ſur le Rhin le plus grand corps d'armée qui fût dans leur Empire. Adrien

Il vient en Gaule & en Germanie. An. R. 871. *Spart.* 10. 11. 12. & 13.

* *L'an de Rome 871. de J. C. 120. concourt avec les troiſiéme & quatriéme années du régne d'Adrien. C'eſt dans cette année 871. de Rome, que ce Prince commença ſes voyages, ſelon l'opinion qui a paru la plus probable à M. de Tillemont. Nous ſuivons l'autorité d'un guide ſi éclairé.*

y réforma ou maintint la diſcipline avec cette ſupériorité de talens & de vigueur, que j'ai eu ſoin de remarquer en un autre lieu.

Dans la Grande-Bretagne il conſtruit un mur pour arrêter les courſes des Barbares.

Des bords du Rhin il ſe tranſporta dans la Grande-Bretagne, non pour y faire des conquêtes. Il étoit plus curieux de conſerver, que d'acquérir. Il ne ſe propoſa pas même de rétablir les choſes dans l'état où les avoit laiſſées Agricola en ſortant de l'iſle. Ce Général avoit pénétré preſque juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale. Mais depuis ſon départ, il paroît que les Barbares s'étoient remis en poſſeſſion d'une grande partie du terrein qu'il leur avoit fait perdre. Adrien ne ſongea qu'à s'aſſûrer la poſſeſſion de la partie méridionale de l'iſle : & pour mettre la Province Romaine à l'abri des courſes des Barbares, il bâtit un mur *, ou un rempart avec foſſé & parapets, dans un eſpace de quatrevingts milles, depuis l'embouchure de la Tine près Neucaſtle, juſqu'au golfe de Solwai.

* *J'emploie cette alternative, parce que les Auteurs varient, & parlent les uns de mur, les autres de rempart. L'ouvrage tenoit ſans doute de l'un & de l'autre, & il y en avoit au moins une partie qui étoit conſtruite de pierres. Voyez Cellar. Géogr. Ant. L. II. c. 4.*

Ce mur, ou rempart, qui barroit toute la largeur de l'iſle, fit la diviſion entre la Bretagne Romaine, & la Bretagne Barbare.

Adrien uſa d'une ſemblable précaution en pluſieurs autres pays, où, au défaut de barriéres naturelles, qui ſéparaſſent les terres Romaines de celles des Barbares, il tira des lignes bordées d'un rempart, dans lequel on enfonçoit de groſſes branches d'arbres, dont les rameaux s'entrelaſſoient les uns dans les autres.

Troubles en Egypte au ſujet du bœuf Apis. *Voyez Hiſt. Anc. T. I. p.* 75.

De retour en Gaule, Adrien apprit la nouvelle de troubles ſurvenus en Egypte au ſujet du bœuf Apis. Ce prétendu Dieu, la honte de la ſageſſe humaine, ne ſe rendoit pas toujours préſent aux vœux de ſes adorateurs. Il devoit avoir des marques très ſinguliéres : & ſouvent lorſqu'Apis étoit mort, on paſſoit un tems conſidérable à lui chercher un ſucceſſeur. On en avoit enfin trouvé un après pluſieurs années au tems dont je parle : & les villes d'Egypte ſe diſputoient avec fureur les unes aux autres l'honneur de loger cette ridicule divinité. Les mouvemens ne ſe portérent pas néantmoins à de grands excès, & on doit

juger qu'ils s'appaiſérent aſſez promptement, puiſqu'ils n'interrompirent point le cours des voyages d'Adrien, qui alla paſſer l'hiver en Eſpagne à Tarragone.

Adrien à Tarragone. Il y tint l'aſſemblée générale des Députés de toute la Province, & il termina par ſa prudence & par ſon habileté les difficultés qui naiſſoient de la levée des troupes, charge onéreuſe, à laquelle les peuples ne ſe prétoient qu'avec beaucoup de répugnance.

On remarque auſſi qu'il rétablit à ſes frais dans Tarragone le temple qui y avoit été bâti ſous Tibére en l'honneur d'Auguſte, & qui tomboit en ruine.

Tac. An. I. 78.

Il appaiſe quelques mouvemens de guerre en Mauritanie. On peut croire qu'il paſſa d'Eſpagne en Mauritanie, où Spartien nous apprend qu'il calma quelques mouvemens de guerre, & qu'en conſéquence le Sénat ordonna des *Supplications* ou actions de graces ſolennelles aux Dieux en ſon nom. Cet honneur & le titre d'*Imperator* ſont les ſeuls honneurs militaires dont ce Prince ait été décoré.

Deſcription abrégée du reſte de ſes voyages. Il n'eſt pas aiſé de ſuivre Adrien pas à pas dans le reſte de ſes voyages, ni d'en fixer la date année par année.

Nous nous contenterons de dire qu'il les reprit à deux fois; qu'au ſortir de la Mauritanie, d'où on peut ſuppoſer qu'il partit l'an de Rome 873. il alla aux extrémités de l'Empire du côté de l'Orient; qu'il en revint par l'Aſie, dont il parcourut toutes les différentes provinces; qu'il ſe rendit par mer en Gréce, & paſſa un hiver à Athénes; qu'il viſita enſuite la Sicile, & eut la curioſité de monter au ſommet de l'Etna, pour voir, dit-on, de deſſus cette montagne le ſoleil ſe lever avec les couleurs de l'Iris; & qu'enfin il retourna à Rome ſous l'an 877. la ſeptiéme année depuis qu'il en étoit ſorti.

Après une ſi longue abſence, ſon ſéjour néantmoins dans ſa Capitale ne fut par fort long. Il y demeura un peu plus de deux ans, au bout deſquels il reprit ſon eſſor, & recommença ſes courſes.

Il paſſa dabord en Afrique, l'an de Rome 880. & il répandit beaucoup de bienfaits ſur les peuples. Une circonſtance fortuite rendit encore plus vive leur affection pour lui. Depuis cinq ans il n'avoit point plû dans le pays, & la terre étoit deſſéchée & ſtérile. A ſon arrivée, la pluie tomba en

Spart. 13. & 22.

abondance : bienfait du Ciel, dont l'Empereur eut l'honneur auprès de la multitude.

Il revint l'année même à Rome, & repartit ſur le champ pour l'Orient. Il traverſa de nouveau l'Aſie, vint en Syrie, viſita l'Arabie & la Paleſtine, d'où il paſſa en Egypte l'an de Rome 883. C'eſt pendant le ſéjour qu'il fit en ce pays, qu'arriva la mort d'Antinoüs, dont nous avons parlé plus haut. Il fut peu content des mœurs & du caractére des Egyptiens, & en particulier des habitans d'Alexandrie, qui véritablement ont mauvaiſe renommée dans toute l'Antiquité Grecque & Romaine. L'Ecrivain Vopiſcus nous a conſervé une Lettre * d'Adrien à Servien ſon beau-frere, où ſont dépeints d'une maniére vive & énergique les vices de cette nation. Les Chrétiens y ſont auſſi fort maltraités : mais les imputations dont Adrien les charge, ſont trop bien démenties par nos Annales, pour faire aucune impreſſion fâcheuſe : & comme d'ailleurs la Lettre dont il s'agit, contient des détails

Spart. 14. & *Dio.*

Lettre d'Adrien ſur l'Egypte.

Vop. Saturn.

* *Cette lettre porte quelques ſoupçons de ſuppoſition, ou au moins d'interpolation. Mais on ne peut douter que ce ne ſoit une piéce très ancienne.*

curieux, je vais l'inſérer ici toute entiére.

» Adrien Empereur à Servien Conſul, ſalut. Vous me faiſiez de grands » éloges de l'Egypte, mon cher Servien. Je l'ai étudiée : je la ſais par » cœur : & je n'y ai trouvé que légéreté, inconſtance, caprice volage, » & toujours prêt à changer de forme au premier ſouffle de vent. Les adorateurs de Sérapis ſont Chrétiens, » & ceux qui ſe diſent Evêques de » Chriſt, adorent Sérapis. Il n'y a pas » un chef de ſynagogue Judaïque, un » Samaritain, un Prêtre Chrétien, qui » ne ſoit en même tems Aſtrologue, » Aruſpice, & Charlatan en Médecine. Le Patriarche même des Juifs, » lorſqu'il vient en Egypte, eſt forcé » par les uns d'offrir ſon encens à » Chriſt, & par les autres à Sérapis. » C'eſt une race ſéditieuſe à l'excès, » inconſidérée, outrageuſe. La ville » d'Alexandrie eſt riche, puiſſante, » d'un grand commerce qui y améne » l'abondance : perſonne n'y vit oiſif. » Les uns ſouffient le verre, d'autres » font du papier ; le lin & la fabrique » des toiles en occupent pluſieurs : tous » ont quelque métier. Il n'eſt pas juſ-

» qu'aux gouteux, ſoit des pieds, ſoit
» même des mains, juſqu'aux aveu-
» gles, à qui l'on ne procure un genre
» de travail proportionné à leur état.
» Tous, ſoit Chrétiens, ſoit Juifs, ne
» connoiſſent qu'un Dieu, qui eſt leur
» intérêt. Je voudrois bien que cette
» ville, digne par ſa grandeur & par
» ſon opulence de tenir le premier
» rang entre toutes celles de l'Egypte,
» eût des habitans d'un meilleur génie.
» Rien n'égale leur ingratitude. Je leur
» ai accordé tout ce qu'ils pouvoient
» déſirer : j'ai rétabli leurs anciens pri-
» viléges : je leur en ai ajouté de nou-
» veaux. En conſéquence ils m'ont ren-
» du des actions de graces pendant que
» j'étois préſent. Mais à peine ai-je été
» dehors, qu'ils ont attaqué inſolem-
» ment mon fils Vérus ; & je crois que
» vous ſavez ce qu'ils ont dit contre
» Antonin. Je leur ſouhaite, pour tou-
» te vengeance, de ſe nourrir de leurs
» poulets, qu'ils font éclorre * d'une
» façon que j'ai honte de vous décrire.
» Je vous envoie des verres de couleur

* *Ils les font éclorre dans le fumier : ſecret ingénieux & utile, qui ne mérite pas le dédain exprimé dans cette lettre, & qui commence à réuſſir parmi nous par les ſoins d'un des plus fameux Naturaliſtes de nos jours.*

changeante

» changeante, que le Prêtre d'un de
» leurs temples m'a donnés pour vous
» & pour ma ſœur. Servez-vous en aux
» jours de fêtes. Seulement je vous
» conſeille de prendre garde que notre
» ami Africanus ne ſoit tenté par leur
» beauté d'en faire trop ſouvent uſage.»

Adrien ne ſe contenta pas de connoître la baſſe Egypte. Il viſita la Thébaïde, où mourut Antinoüs, & il voulut voir auſſi la Libye Cyrénaïque. Il revint enſuite en Syrie, d'où reprenant ſa route vers l'Occident, il paſſa encore à Athénes, & ſe rendit à Rome ſous l'an 886. ayant employé près de ſept ans à ſon ſecond voyage, comme au premier. *Athen. l. XV. Tillem. Adr. art. 11. 12. & 13.*

Il me paroît ſingulier que le Monarque d'un ſi grand Etat ait pû s'éloigner ſans crainte, pour des eſpaces de tems auſſi conſidérables, du ſiége de ſon Empire, paſſant des années entiéres, tantôt ſur les bords de l'Océan, tantôt dans le voiſinage du Nil ou de l'Euphrate. C'eſt aſſurément une preuve de la ſageſſe & de l'habileté d'Adrien dans le Gouvernement, que de ſi longues abſences n'aient donné lieu à aucun trouble domeſtique, à aucune ſédition dans les armées.

Dans le cours de ſes voyages Adrien fit pluſieurs choſes mémorables, tant au dedans qu'au dehors de l'Empire. Voici le peu qui nous en a été conſervé.

Les Athéniens comblés de ſes faveurs. *Dio, & Spart. 13. & 20. Euſeb. Chron. & ibi Scal.*

Il combla les Athéniens de ſes faveurs, largeſſes en argent, proviſions annuelles de bled, embelliſſemens ajoutés à leur ville, qui en firent une ville nouvelle: en ſorte qu'une ancienne inſcription, rapportée par Scaliger, déclaroit qu'Athénes n'étoit plus la ville de Théſée, mais la ville d'Adrien: & en effet un quartier d'Athénes prit le nom de cet Empereur. Il donna auſſi aux Athéniens toute l'iſle de Céphalonie; & de ſes libéralités les Athéniens bâtirent dans l'iſle de Délos une petite colonie, qu'ils appellérent la nouvelle Athénes d'Adrien. Ils payoient ainſi ſes bienfaits en honorant ſon nom, & ils établirent une nouvelle Tribu Adrianide, à l'exemple de celle qu'ils avoient autrefois créée en l'honneur d'Attale Roi de Pergame. Ils lui demandérent la réforme de leurs loix, & il leur dreſſa un nouveau code, qui étoit un choix des meilleures loix de Dracon, de Solon, leurs anciens Légiſlateurs, & de quel-

Hiſt. Rom. T. VI. p. 539.

ques autres Sages de l'Antiquité. Par un des articles de cette Ordonnance il étoit défendu aux Sénateurs d'Athénes de prendre à ferme, ſoit par eux-mêmes, ſoit par perſonnes interpoſées, aucune partie des revenus publics.

J'ai dit que dans la viſite qu'il faiſoit des Provinces, il ſignala ſa munificence par des ſecours de toute eſpéce, & par la conſtruction d'ouvrages utiles pour le Public. Il n'y ſignala pas moins la ſévérité de la juſtice contre les Intendans qui abuſoient de leur pouvoir. Il ſe faiſoit rendre un compte exact de leur conduite, comme je l'ai déja obſervé, & s'il les trouvoit en faute, il les puniſſoit ſans miſéricorde. Quelquesuns ont ſoupçonné qu'il alloit juſqu'à ſuſciter lui-même contre eux des accuſateurs : pratique qui ſeroit indigne de l'équité d'un bon Prince, mais dont n'étoit peut-être pas incapable un caractére tel que celui d'Adrien.

Sa ſévérité contre les Intendans qui abuſoient de leur pouvoir. Spart. 18.

Ses attentions par rapport aux Rois & aux peuples étrangers eurent toujours pour objet d'entretenir la paix avec eux, d'éviter les guerres, ou, ſi on ne pouvoit les prévenir, de les terminer par la voie la plus prompte.

Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers. Spart. 12. & 13.

Chosroès Roi des Parthes, qui se souvenoit de ce qu'il avoit souffert de la part des Romains, voulut s'en venger, & fit des préparatifs de guerre. Mais Adrien, qui lui avoit déja abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer, en lui renvoyant sa fille, qui étoit restée prisonniére entre les mains des Romains. Il promit aussi de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux Parthes : & quoique cette promesse n'ait point eu d'exécution, la paix n'en subsista pas moins entre les deux Empires.

Capit. T. Antonin. 9.

Dio. Les Alains, peuple Scythe, après avoir ravagé la Médie & l'Arménie, s'étoient jettés sur la Cappadoce. Ils trouvérent Arrien, Gouverneur de cette Province, en état de les bien recevoir. Ils furent effrayés de la force, du bon ordre, & du courage de l'armée Romaine qu'ils se voyoient en tête ; & sans oser hazarder une bataille, ils se retirérent, & leurs menaces s'en allérent en fumée.

Les autres Nations & Rois Barbares qui bordoient la lisiére de l'Empire vers l'Euphrate, le Pont Euxin, & la mer Caspienne, vécurent toujours en bonne intelligence avec Adrien.

Il leur faiſoit des préſens, & en recevoit de leur part. Quelquesuns de ces Rois étoient dépendans de l'Empire Romain, & l'Hiſtoire en nomme pluſieurs établis par l'autorité d'Adrien ſur la côte du Pont-Euxin. D'autres plus puiſſans, tels que ceux d'Ibérie & d'Albanie, cultivoient l'amitié de l'Empereur. Pharaſmane l'Ibérien, qui avoit pris dabord des maniéres aſſez hautes, changea de conduite, & vint à Rome rendre des reſpects à Adrien. Vologéſe, qui paroît avoir été Roi d'Arménie, le prit pour arbitre de ſes différends avec Pharaſmane. Les Rois des Bactriens lui envoyérent des Ambaſſadeurs. Du côté du Danube, les Sarmates Jazyges demanderent à ſerrer les nœuds de leur alliance avec les Romains. Ainſi, quoique la politique d'Adrien fût foible vis-à-vis de l'Etranger, la grandeur Romaine ſe ſoutenoit par elle-même, & ne laiſſoit pas de ſe faire reſpecter ſous un Prince peu propre à en faire valoir les droits & la dignité.

Spart. 13. 17 & 21. & Dio.

Arrian. Peripl. Pont.

J'obſerverai en paſſant, par rapport aux ambaſſades de Vologéſe & des Jazyges, un veſtige bien marqué de la forme Républicaine ſubſiſtante encore

Dio.

alors dans le Gouvernement Romain. Ces ambaſſades furent introduites par Adrien dans le Sénat, & il fut chargé par délibération de la Compagnie de leur donner les réponſes convenables.

Il s'enſuit de tout ce qui vient d'être dit, que la paix de l'Empire ne fut véritablement troublée ſous Adrien, que par la révolte des Juifs, dont je dois maintenant rendre compte à mes Lecteurs.

Révolte des Juifs.

Dio. Euſeb. Hiſt. Eccl. IV. 6. & Chron.

Nous avons vû que ce peuple indocile & inquiet, avoit déja, ſur la fin du régne de Trajan, fait de grands mouvemens, qui ne furent bien étouffés que dans la premiére ou la ſeconde année d'Adrien. Réprimés, & non domptés, les Juifs conſervoient toujours un penchant violent à la révolte. L'eſpérance d'un Meſſie qui les délivrât de la ſervitude des Romains, vivoit encore dans leur cœur, après même que tous les tems marqués dans les Prophétes pour la venue du Chriſt étoient expirés : & la vûe des ſaints Lieux profanés par une colonie Romaine qu'Adrien commença d'y établir, porta leur impatience & leur indignation juſqu'à la fureur. On ne peut pas douter qu'un grand nombre de

Juifs n'euſſent repeuplé les ruines de Jéruſalem. Leur attachement pour cette ville, la gloire de leur nation, & le centre de leur culte, étoit extrême : & les démolitions des maiſons, des murailles & du Temple, leur fourniſſoient abondance de matériaux pour bâtir. Ces nouvelles habitations furent peut-être l'occaſion qui fit naître dans l'eſprit d'Adrien la penſée d'y envoyer une colonie, pour tenir les Juifs en reſpect, & aſsûrer la tranquillité du pays. Par cet établiſſement il aboliſſoit juſqu'au nom de Jéruſalem. Il appelloit la ville *Ælia Capitolina*, afin qu'elle portât le nom de ſa famille, & le ſurnom de Jupiter, auquel il élevoit un Temple dans le lieu même où avoit été celui du vrai Dieu. Il fit travailler à ces ouvrages durant le tems qu'il paſſa en Egypte, & enſuite en Syrie.

Une telle profanation remplit les Juifs d'horreur. Néantmoins ils diſſimulérent, tant qu'ils virent l'Empereur dans leur voiſinage. Seulement ils uſérent de ruſe pour ſe fournir d'armes. On leur ordonnoit d'en fabriquer pour le ſervice des Romains : & ils les faiſoient mauvaiſes de deſſein prémédité, afin que rebutées elles leur reſtaſſent.

Dès qu'Adrien ſe fut éloigné pour retourner à Rome, ils éclatérent, & ſe révoltérent ouvertement.

Ils n'eurent pas dabord d'aſſez grandes forces pour tenir la campagne, & former des camps & des armées : mais ils ſe cantonnérent dans les poſtes les plus avantageux du pays, bâtiſſant des forts, & creuſant des ſouterrains qui ſe communiquoient les uns aux autres, & qui étoient percés de diſtance en diſtance par des ouvertures, pour recevoir l'air & le jour. Ils ſortoient de ces taniéres comme des bêtes furieuſes, pour enlever leur proie, déſoler les campagnes, couper la gorge à ceux des Romains qu'ils pouvoient ſurprendre, & enſuite ils ſe retiroient dans leurs aſyles ténébreux. Ces premiéres entrepriſes furtives ayant réuſſi, le nombre des rebelles s'accrut, & bientôt toute la Judée ſe mit en armes.

Barcochébas. *Tillem.* A la tête de ces forcenés étoit un digne chef, Barcochébas voleur & brigand de profeſſion, qui ſe donnoit pour le Meſſie, ſans autre titre que l'interprétation de ſon nom. Ce nom ſignifie *fils de l'étoile*, & il prétendoit que la prophétie de Balaam avoit en lui ſon accompliſſement. Ce fourbe, pour

mieux abuſer de la crédulité de ſes compatriotes, renouvelloit l'artifice employé autrefois par Eunus chef des eſclaves révoltés en Sicile, & ſe mettant des étoupes enflammées dans la bouche, il paroiſſoit vomir le feu. Il raſſembla ſous ſes enſeignes de grandes troupes, & ravagea la Judée & même la Syrie, cruel envers tous, mais particuliérement contre les Chrétiens, qui refuſoient également ſoit de renoncer Jeſus-Chriſt, ſoit de ſe révolter contre le Prince auquel la Providence les avoit ſoumis.

Voyez Hiſt. de la Rép. Rom. T. VIII. p. 532.

Déja la contagion du mal ſe répandoit au loin. Tous les Juifs diſperſés dans l'univers s'ébranlérent: des étrangers même, amorcés par l'eſpoir du gain & du pillage, ſe joignirent à eux: & le feu de la révolte allumé dans la Judée, devenoit un embraſement univerſel qui menaçoit tout l'Empire.

Les Romains avoient négligé les premiers mouvemens des Juifs, comme un objet de peu de conſéquence. Le danger qu'ils avoient laiſſé croître, les réveilla. Adrien donna de ſi bons ordres dans toutes les Provinces, qu'il n'y eut point de rébellion ouverte ailleurs que dans la Judée: & pour

Les rebelles ſont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans.

étouffer le mal dans ſon centre, il ſe hâta d'envoyer à Tinnius Rufus, qui commandoit en Judée, un renfort de troupes : & il tira de la Grande-Bretagne Julius Sévérus, grand Capitaine, qu'il chargea du commandement général de la guerre.

Les forces des rebelles étoient ſi redoutables, & leur courage ſi furieux, que Sévérus ne jugea pas qu'il fût prudent de leur livrer bataille. Il aima mieux aller moins vîte, & marcher plus sûrement. Il répandit ſes troupes, qui étoient nombreuſes, dans tout le pays : & ayant ainſi obligé les ennemis de ſe partager eux-mêmes en pluſieurs corps, il les attaquoit par pelotons, leur enlevoit des partis, leur coupoit les vivres, les enfermoit dans leurs châteaux, qu'il aſſiégeoit enſuite, & emportoit de vive force, ne faiſant quartier à perſonne, & exterminant tout, hommes, femmes & enfans. Il prit ainſi ſur eux & détruiſit cinquante places fortifiées, & neuf cens quatrevingts-cinq villes ou bourgades conſidérables. C'eſt un problême entre les Savans *, ſi Jéruſalem fut du nombre des

* *Scaliger le nie ; M. de Tillemont eſt pour l'affirmative.*

villes priſes alors, & ſi elle a ſubi une nouvelle & derniére cataſtrophe ſous Adrien. Ce qui paroît certain, c'eſt que démantelée abſolument par Tite, & ne faiſant que commencer à ſe rétablir, lorſque la révolte des Juifs éclata, elle étoit encore une place toute ouverte, & n'a pas pû par conſéquent figurer beaucoup dans cette guerre. Auſſi n'en eſt-il fait aucune mention dans certains Auteurs; & une bien légére & bien peu circonſtanciée dans d'autres.

L'exploit le plus renommé de toute la guerre fut le ſiége de Bitther, qu'Euſébe datte de la dix-huitiéme année du régne d'Adrien. Bitther étoit une ville très forte, à peu de diſtance de Jéruſalem; & les rebelles, chaſſés de leurs autres retraites, s'étoient renfermés dans celle-ci. Ils s'y défendirent en déſeſpérés: ils ſouffrirent les derniéres extrémités de la faim & de la ſoif. Il n'eſt point dit que leurs miſéres les aient réduits à ſe rendre, & il eſt plus probable que la rage, qui les poſſédoit, les détermina à pouſſer la réſiſtance juſqu'à ſe faire prendre de force. Il paroît que Barcochébas y périt, ſoit en combattant, ſoit par le ſupplice,

ſuppoſé qu'il ſoit tombé vivant au pouvoir des vainqueurs.

La priſe de Bitther mit fin à la guerre, ou du moins priva les Juifs de leur derniére reſſource, & donna moyen aux Romains d'achever ſans peine & ſans effort leur victoire par la déſolation entiére du pays. Dans cette guerre, qui peut avoir duré près de trois ans, ſavoir, depuis l'an 885. de Rome juſqu'en 887. cinq cens quatre-vingts mille Juifs périrent par le fer : il n'eſt pas poſſible de nombrer ceux dont la faim, ou la maladie, ou le feu termina les malheureux jours : toute la multitude qui avoit échappé à un ſi affreux déſaſtre, fut vendue comme captive, & emmenée en terre étrangére : en ſorte que la Judée demeura preſque entiérement déſerte.

Les Romains perdirent auſſi beaucoup de monde dans les différentes opérations de cette guerre : & il faut que la victoire ait été achetée bien chérement, s'il eſt vrai, comme Dion le rapporte, qu'Adrien en écrivant au Sénat s'abſtint de la formule uſitée dans les lettres des Empereurs ; SI VOUS ET VOS ENFANS VOUS PORTEZ BIEN, JE VOUS EN FELICITE : MOI,

ET LES ARMÉES NOUS SOMMES EN BON ÉTAT.

La déſolation des Juifs ſous Adrien fut compléte. Non ſeulement ils ne s'en relevérent point, mais ils ne firent plus pour ſecouer le joug de la domination Romaine que de légers efforts, & qui n'eurent aucune ſuite. Adrien prit une ſage précaution pour prévenir leurs révoltes : ce fut de leur interdire juſqu'à la vûe de Jéruſalem, où il ne leur étoit point permis d'entrer, ſi ce n'eſt un ſeul jour de l'année, qui étoit l'anniverſaire de la deſtruction de la ville. S. Jérôme décrit admirablement leur concours en ce triſte jour, leurs pleurs lamentables, & les rigueurs qu'ils avoient à ſouffrir de la part des gardes poſtés à toutes les avenues. Il étoit témoin oculaire de ces faits, puiſqu'il habitoit ſur les lieux, & voici de quelle façon il s'en explique. » [a] Les perfides vignerons, » dit-il en faiſant alluſion à la parabole » de l'Evangile, après avoir tué les ſer- » viteurs & enfin le Fils même de » Dieu, ſont exclus de la vigne. L'en-

Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville.

a Perfidi coloni, poſt interfectionem ſervorum, & ad extremum Filii Dei, excepto planctu, prohibentur ingredi Jeruſalem; &, ut rui-

» trée de Jérusalem leur est interdite ;
» si ce n'est en un jour de tristesse &
» de gémissemens. Encore faut-il qu'ils
» achétent la liberté de pleurer sur les
» ruines de leur ville : & de même
» qu'ils ont acheté autrefois à prix
» d'argent le sang de Jesus-Christ, ils
» achétent maintenant leurs propres
» larmes, & leurs pleurs mêmes ne
» peuvent couler gratuitement. On
» voit tous les ans, au jour où leur
» ville a été prise & détruite par les
» Romains, accourir un peuple plon-
» gé dans le deuil le plus amer, des
» femmes courbées sous le poids de
» l'âge, des vieillards accablés d'an-
» nées, & couverts de haillons, qui
» portent dans leurs personnes, & dans
» tout ce qui les environne, les mar-
» ques de la colére de Dieu. Pendant
» que l'instrument du supplice de no-
» tre Sauveur brille sur le Calvaire ;

nam suæ eis flere liceat civitatis, pretio redimunt : ut, qui quondam emerant sanguinem Christi, emant lacrymas suas, & ne fletus quidem eis gratuitus sit. Videas in die quo capta est à Romanis & diruta Jerusalem, venire populum lugubrem, confluere decrepitas mulierculas, & senes pannis annisque obsitos, in corporibus & in habitu suo iram Domini demonstrantes. . . . & patibulo Domini coruscante, ac radiante ἀναφάσει ejus, de Oliveti quoque monte Crucis fulgente vexillo, plangere ruinas templi

» que l'Egliſe élevée ſur le tombeau » d'où il eſt ſorti vivant, éclate par l'or » & les pierreries, que l'étendart de la » Croix planté ſur le mont des Oliviers » attire tous les yeux, ce peuple auſſi » indigne de compaſſion qu'il eſt mi- » ſérable, déplore la ruine de ſon Tem- » ple. Ils n'ont pas encore achevé leurs » cris lamentables, les femmes ayant » les cheveux épars ſe frappent encore » le ſein à coups redoublés ; & déja » le ſoldat arrive qui leur demande de » l'argent, s'ils veulent qu'il leur ſoit » permis de pleurer plus longtems. »

Après la victoire Adrien reprit ſon deſſein de la réconſtruction de Jéruſalem, ou plutôt il bâtit une nouvelle ville, comme je l'ai dit, ſous le nom d'*Ælia Capitolina*, dont l'enceinte enferma le Calvaire & le Saint Sépulcre, non compris dans l'ancienne, & exclut la montagne de Sion. Dans l'exécution de ſon plan, il s'étudia à profaner par des édifices deſtinés au culte des idoles tous les lieux révérés par les Juifs & par les Chrétiens. Sur la montagne où avoit été le

Nouvelle ville bâtie ſur les ruines de Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia Capitolina*.

Tillem.

ſui populum miſerum, & tamen non eſſe miſerabilem. Adhuc fletus in genis, & livida brachia, & ſparſi crines ; & miles mercedem poſtulat, ut illis flere plus liceat. *Hieronym. in Sophon. c. 2.*

Temple de Dieu, il en bâtit un en l'honneur de Jupiter Capitolin. Il plaça sur la porte de la ville qui regardoit Béthléhem un pourceau de marbre. Il érigea dans l'endroit où Jesus-Christ est mort une statue de Vénus, & dans celui où il est ressuscité une statue de Jupiter. Il établit le culte d'Adonis dans la grotte où notre Sauveur est né à Béthléhem.

Les efforts de cet Empereur réussirent contre les Juifs, que Dieu avoit abandonnés. Bannis par lui de Jérusalem, ils n'y sont jamais rentrés, & leur Temple n'a pû se relever. La montagne de Sion, rejettée hors de l'enceinte de la ville, n'a plus été habitée, & n'a servi depuis ce tems qu'à produire des concombres & d'autres légumes, comme l'avoit prédit Isaïe. Mais le Christianisme, que Dieu protégeoit, se maintint florissant dans la nouvelle ville d'Adrien, avec cette seule différence, qu'au lieu que jusques-là l'Eglise Chrétienne de Jérusalem n'avoit été composée que de Juifs convertis, elle devint une Eglise de Gentils, dont Marc fut le premier Evêque. Et moins de deux siécles après, les idoles placées par Adrien dans les

Is. 1. 8.

endroits où ſe ſont accomplis les principaux myſtéres de Jeſus-Chriſt ont été renverſées : la piété des Empereurs Chrétiens y a ſubſtitué des édifices conſacrés à perpétuer la mémoire de ces myſtéres auguſtes : & les ſaints lieux jouiſſent juſqu'à nos jours de la vénération qui leur eſt dûe.

Mérite éminent de Julius Sévérus vainqueur des Juifs. *Dio.*

Il ne me reſte plus rien à dire qui ait rapport à la guerre des Juifs, ſinon que Julius Sévérus, qui les vainquit, n'étoit pas moins grand Magiſtrat que grand Capitaine. Après avoir pacifié la Judée, il fut envoyé gouverner la Bithynie, & il y adminiſtra les affaires publiques & particuliéres avec une équité & une ſageſſe, dont cette Province plus de quatrevingts ans après conſervoit encore précieuſement le ſouvenir. C'eſt le témoignage que lui rend Dion, qui étoit Bithynien de naiſſance.

****
***
**
*

§. III.

Maladie d'Adrien. Il adopte Vérus. Naiſſance & caractére de Vérus. Adrien fait mourir Servien, & Fuſcus petit-fils de Servien, & pluſieurs autres. Mort de l'Impératrice Sabine. Vérus eſt fait Préteur, & deux fois Conſul. Il languit quelque tems, & meurt. Adrien adopte en ſa place Tite Antonin. Hiſtoire d'Antonin juſqu'à ſon adoption. Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus & Marc-Auréle. Hiſtoire de Marc-Auréle juſqu'à ſon adoption. Adrien tourmenté par une longue maladie veut ſe donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. Il ſauve pluſieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir. Mort d'Adrien. Antonin obtient du Sénat avec beaucoup de peine, qu'Adrien ſoit mis au rang des Dieux. Jugement ſur Adrien. Etat de la Littérature ſous ſon régne.

Maladie d'Adrien. *Spart. Adr. 23. & Æl. Ver. Dio.*

ADRIEN étoit de retour en Italie, lorſque ſe termina la guerre des Juifs. Il n'en ſortit plus. Une maladie, qui dégénéra en langueur, &

qui le conduisit enfin au tombeau, fixa ses courses inquiétes, & le força au repos. Il avoit toute sa vie été sujet à de fréquens saignemens de nez. Une hémorragie violente, bientôt après suivie de l'hydropisie, le constitua malade, & lui parut avec fondement à lui-même un arrêt de mort. Le danger prochain où il se vit de perdre la vie, aigrit d'une part ses humeurs, le rendit cruel, ou décéla en lui le penchant à la cruauté; & de l'autre, ce fut pour lui un motif pressant de se chercher un successeur.

Il adopte Vérus. *Vict. Epit.*

Il n'avoit jamais eu d'enfans; & Sabine sa femme, qui le détestoit, ne faisoit point difficulté de déclarer qu'elle avoit évité de devenir mere, de peur que ce qui naîtroit d'Adrien ne fût un fléau pour l'univers. Obligé donc de se donner un successeur par son choix, il porta ses vûes sur différens sujets. Il pensa à Servien son beaufrere, qui étoit pourtant âgé de quatrevingts-dix ans, à Fuscus petit-fils de Servien, à quelques autres encore. Après avoir longtems délibéré, il se détermina à un choix singulier, désagréable à tout le monde, & le plus mauvais qu'il pût faire: il adopta L.

Ceionius Commodus, gendre de Nigrinus, qui avoit autrefois conſpiré contre lui. Commodus, en conſéquence de ſon adoption, ajouta à ſes noms ceux d'*Ælius Cæſar*. On l'appelle auſſi, & même plus communément, *Verus*, ſans que nous puiſſions dire d'où il tiroit ce nom, que nous employerons néantmoins comme le plus connu.

Naiſſance & caractére de Vérus.

Ce n'eſt point du côté de la naiſſance que l'on pouvoit faire aucun reproche à Vérus. Quoique la premiére mention que l'on trouve du nom de Ceionius dans l'Hiſtoire, ne remonte que vers les derniéres années du régne d'Auguſte, & au tems du déſaſtre de Varus en Germanie, la famille du nouveau Céſar, ancienne en Etrurie, s'étoit illuſtrée dans Rome. Son grand-pere, ſon biſayeul, & pluſieurs de ſes ancêtres du côté maternel avoient été Conſuls. Son pere fut Préteur, & ne manqua le Conſulat que par une mort prématurée. Ainſi la nobleſſe de Vérus étoit ſupérieure à celle d'Adrien lui-même, & de Trajan. Mais ſes mœurs étoient tout-à-fait indignes du rang ſuprême, & ſa ſanté l'en rendoit incapable.

Vell. II. 119.

Beau de viſage, bien fait de ſa perſonne, il étoit plus mou & plus effé-

miné que les femmes mêmes. Il avoit imaginé un lit avec quatre chevets, environné du rideaux du lin le plus fin, jonché de roſes, dont il faiſoit ôter la partie blanche, comme trop dure ; & il ſe couvroit lui-même d'un vêtement tiſſu de lis, & ſe parfumoit tout le corps des aromates les plus précieux. Sa table, ſes lits de table, étoient pareillement cachés ſous des amas de lis & de roſes. Sa conduite répondoit à cette molleſſe voluptueuſe. Il avoit grand nombre de concubines : & comme ſa femme s'en plaignoit, il oſa lui répondre que le titre d'épouſe étoit un ſimple titre d'honneur, mais qu'il cherchoit ailleurs ſes plaiſirs. Il faiſoit ſa lecture ordinaire des poëſies les plus licentieuſes d'Ovide, dont il avoit toujours un exemplaire dans ſon lit ; & Martial, Poëte ſans pudeur, étoit ſon Virgile. C'eſt ſans doute cette vie de volupté qui a donné lieu aux bruits qui coururent, vrais ou faux, que le mérite de ſa figure, & ſes criminelles complaiſances pour Adrien, avoient été les motifs de ſon adoption.

Il ſe piquoit d'un luxe délicat, & de ce qu'on appelle bon goût, & qui n'eſt le plus ſouvent que la preuve &

l'aliment de la corruption. Il équippoit ſes jeunes eſclaves en petits Amours. Il faiſoit porter des ailes à ſes coureurs, & leur donnoit les noms des vents, appellant l'un Borée, l'autre Zéphyre; & afin de joindre, comme il eſt ordinaire, l'inhumanité au faſte, il les fatiguoit ſans pitié par des courſes continuelles.

Les plaiſirs de la table touchoient auſſi beaucoup Vérus, & on lui attribue le mépriſable honneur d'avoir inventé ou perfectionné un ragoût fort vanté alors, & compoſé de ventre de truie, de chair de faiſan, de paon, de ſanglier, le tout enfermé dans une croute de pâtiſſerie.

Le ſeul endroit louable dans Vérus, c'eſt qu'il aimoit les Lettres, qu'il avoit l'eſprit orné, qu'il écrivoit bien, ſoit en proſe, ſoit en vers : foible compenſation pour tant de mauvaiſes qualités, que la ſouveraine puiſſance, ſi Vérus y fût parvenu, auroit encore portées à de plus grands excès.

Les vices de l'ame étoient accompagnés en lui d'une ſanté miſérable. Il vomiſſoit le ſang, ſymptôme des plus fâcheux, qui annonce foibleſſe pré-

ſente & mort prochaine; & il ne vivoit pas de maniére à écarter ou à ſuſpendre l'effet d'une diſpoſition ſi périlleuſe.

Adrien fait mourir Servien, Fuſcus petit-fils de Servien, & pluſieurs autres.

Le choix qu'avoit fait Adrien d'un tel ſucceſſeur ne pouvoit manquer d'exciter des murmures, & il préſentoit une ample matiére de plaintes & de cenſures à ceux ſurtout qui avoient aſpiré à l'honneur que Vérus emportoit à leur préjudice. Il échappa à Servien & à Fuſcus des marques d'indignation, & il leur en coûta la vie. On leur chercha des crimes. On attaqua Fuſcus ſur l'attention à de prétendus préſages, qui le flattoient de l'eſpérance d'arriver à l'Empire. On prétendit que Servien avoit prouvé des deſſeins ambitieux, en faiſant des préſens aux eſclaves du Palais, en s'aſſéyant ſur le ſiége de l'Empereur auprès de ſon lit, en ſe montrant avec affectation aux ſoldats comme capable encore d'agir malgré ſon grand âge : & ſur des imputations ſi frivoles, l'ayeul & le petit-fils, l'un beau-frere, l'autre petit-neveu de l'Empereur, l'un âgé de quatrevingts-dix ans, l'autre de dix-huit, furent condamnés à mourir. Servien, avant que de ſubir cette cruelle ſentence, ſe fit apporter du feu, ſur lequel

il brûla des parfums ; & levant les yeux au ciel : » O Dieux ! dit il, vous » ſavez que je ſuis innocent. La ven» geance que je vous demande, c'eſt » qu'Adrien ſe voie réduit à déſirer la » mort, ſans pouvoir l'obtenir ». Si cette imprécation n'a pas été inventée après coup, elle eſt une eſpéce de prédiction, qui eut, comme nous le verrons, ſon accompliſſement.

Servien & Fuſcus ne furent pas les ſeules victimes de la cruauté d'Adrien. Il en immola encore pluſieurs autres à ſes ſoupçons, ſoit ouvertement, ſoit par des voies cachées. Ses propres vûes lui donnoient de l'ombrage, & il ſuffiſoit, pour attirer ſa haine, d'avoir été regardé par lui comme un ſujet digne de le remplacer. Ce fut vers ce même tems que l'Impératrice Sabine termina une vie toujours malheureuſe par une mort tragique, ayant été ou empoiſonnée, comme je l'ai déja dit, ou forcée à ſe faire périr elle-même. Son mari, qui lui avoit cauſé la mort, ne laiſſa pas d'en faire une déeſſe.

Mort de l'Impératrice Sabine.

Tillem.

En adoptant Vérus, Adrien diſtribua au peuple & aux ſoldats * quatre cens millions de ſeſterces. Il ſe hâta de

Vérus eſt fait Préteur, & deux fois Conſul.

* *Cinquante millions de livres Tournois.*

décorer

décorer de la Préture ſon * fils adoptif, il le nomma Conſul une premiére & une ſeconde fois. Auſſitôt après ſa Préture, il l'envoya commander en Pannonie, où le nouveau Céſar acquit quelque honneur, & parut entendre, au moins médiocrement, la guerre. Avec l'éclat des dignités & du commandement Vérus réuniſſoit la faveur du cabinet, & rien ne lui étoit refuſé de ce qu'il demandoit, même par lettres.

Il languit quelque tems, & meurt.

Au milieu de toutes ces proſpérités, ſa ſanté dépériſſoit de jour en jour, & menaçoit ruine. Adrien reconnut qu'il avoit eu tort de fonder ſur lui des eſpérances, & il s'en expliqua. » Nous » avons [a] perdu, dit-il, les quatre cens » millions de ſeſterces dépenſés pour » Vérus. Nous nous ſommes appuyés » ſur un mur qui croule, & qui bien » loin de pouvoir ſoutenir la Républi- » que, n'eſt pas capable de nous étayer

* *Je parle d'après Spartien. Peut-être néanmoins Verus n'étoit-il point encore adopté lorſqu'il fut fait Préteur & Conſul pour la premiére fois. Voyez la Note ſur les Faſtes du régne d'Adrien.*

a Quater millies perdidimus, quod exercitui populoque dependimus: ſi quidem in caducum parietem incubuimus, & qui non Rempublicam, ſed nos ipſos ſuſtentare vix poſſit. *Spart. Adr.* 23. & *Æl. Ver.* 6.

» nous-mêmes ». Et dans une autre occaſion, faiſant alluſion à l'apothéoſe qui ſuivoit ordinairement la mort des Céſars : » Je [a] ne me ſuis pas donné un » fils, diſoit-il : c'eſt un nouveau Dieu » que j'ajoute à l'Olympe «.

On prétend qu'il eut même deſſein de caſſer l'adoption de Vérus, & de faire un autre choix : & la choſe ne me paroît point deſtituée de probabilité. Quoiqu'il aimât Vérus, & qu'il ait paru s'affliger de ſa mort, Adrien étoit un eſprit ſi léger, & qui paſſoit ſi aiſément d'une façon de penſer à une autre toute contraire, que je ne trouve point étonnant qu'il ait regretté ſincérement celui qu'il auroit peut-être deſtitué, ſi la mort ne l'en eût défait. Vérus en conçut de l'inquiétude. Le chagrin que lui cauſérent les diſcours d'Adrien ſur ſon compte, empira ſon état : & la diſgrace du Préfet du Prétoire, qui fut caſſé pour lui avoir rapporté ce qu'il avoit entendu, ne ſervit qu'à lui prouver la vérité d'un trop fidéle rapport.

Cette douleur jointe au fond de ſon mal, le mit au tombeau. Il avoit pré-

[a] Ego mihi Divum adoptavi, non filium. *Spart. Æl. Ver.* 4.

paré, ou appris une harangue, pour rendre graces à Adrien dans le Sénat, le premier Janvier. La nuit qui précéda, ayant pris un breuvage par lequel il croyoit ſe ſoulager, il mourut ſubitement d'un vomiſſement de ſang, que peut-être le reméde avoit provoqué. Adrien, quoique touché de ſa mort, défendit qu'on en portât le deuil, à cauſe de la circonſtance des vœux que l'on renouvelloit dans ces jours-là mêmes pour la proſpérité de l'Empereur & de l'Empire. C'étoit une cérémonie de joie, qui ne devoit point être troublée par des marques de triſteſſe publique. Du reſte Adrien fit rendre à la mémoire de Vérus tous les honneurs uſités pour les Empereurs. Il le mit au rang des Dieux, & voulut qu'on lui érigeât des ſtatues coloſſales dans toutes les parties de l'Empire, & des temples en pluſieurs villes. *Tillem.*

Vérus n'avoit pas joui trois ans entiers de ſa fortune. Car il ne peut pas avoir été adopté avant l'an de Rome 886. & il mourut le premier Janvier 889. Il laiſſa un fils, que nous verrons régner avec Marc Auréle.

La mort de Vérus fut un grand bien pour la République. Elle ne la délivra *Adrien adopte en ſa place*

Tite Antonin. Hiſtoire d'Antonin juſqu'a ſon adoption.

Spart. Adr. 24 & Capit. T. Ant. 1-4.

pas ſeulement d'un Prince qui l'auroit rendu malheureuſe, mais elle fut l'occaſion qui lui procura le plus ſage & le plus accompli de ſes Empereurs: & l'on peut dire qu'Adrien, louable à bien des égards, mais mêlé de taches énormes, racheta tous ſes torts envers l'Etat par l'adoption de Tite Antonin.

Antonin, ſuivant l'uſage qui s'introduiſoit alors, portoit une multitude de noms. Il s'appelloit *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus*. Il acquit le nom de *Cæſar* par ſon adoption, celui d'*Auguſtus* par ſon élévation au Trône, & il dut à la bonté de ſon caractére excellent le ſurnom de *Pius*, qui marque un bon cœur, une belle ame, ſenſible à l'amitié & à la reconnoiſſance, ſurtout envers ſa famille & ſa patrie.

C'eſt notre Gaule qui a eu la gloire de donner à Rome en la perſonne d'Antonin le meilleur de ſes Princes: car il tiroit de la ville de Nîmes ſon origine paternelle.

Ses deux grands-peres furent Conſuls: ſon pere parvint auſſi à cette dignité ſuprême: il tenoit par ſes alliances à tout ce qu'il y avoit alors de plus illuſtre dans Rome. Mais ce qui fait la

principale & la plus ſolide ſplendeur de ſa famille, c'eſt que la vertu y étoit héréditaire. Son pere eſt loué par Spartien pour la pureté & l'intégrité des mœurs : & ſon ayeul maternel Arrius Antoninus joignoit, ſuivant le jugement de Pline le jeune, la douceur la plus aimable à l'éclat des vertus & des dignités. » [a] Vous avez été deux fois » Conſul, dit Pline dans une de ſes » Lettres à Arrius : & Conſul ſemblable » à ceux de l'ancienne République. » Vous avez exercé le Proconſulat » d'Aſie avec une gloire, à laquelle je » ne dirai pas, de peur de bleſſer votre modeſtie, que perſonne n'ait pû » atteindre : mais ſi l'on en trouve deux » ou trois parmi vos prédéceſſeurs & » vos ſucceſſeurs, qui vous aient égalé, » c'eſt beaucoup. Vous tenez rang entre les premiers citoyens de la ville » par une vie irréprochable, & par la » conſidération dûe à votre mérite & » à votre âge. Voilà bien des titres

a Quòd ſemel atque iterum Conſul fuiſti, ſimilis antiquis ; quòd Proconſul Aſiæ, qualis ante te, qualis poſt te vix unus aut alter, (non ſinit enim tua verecundia dicere, qualis nemo) quòd ſanctitate, quòd auctoritate, ætate quoque princeps civitatis, eſt quidem venerabile & pulcrum : ego tamen te vel magis in remiſſionibus miror. Nam ſeveritatem iſtam pari jucunditate

» pour attirer nos reſpects : mais je » vous admire encore davantage dans » vos délaſſemens. Car aſſaiſonner la » ſévérité des mœurs, telle qu'elle » éclate en vous, par une douceur qui » n'eſt pas moindre, & aſſocier les gra- » ces à une ſolidité parfaite dans l'eſ- » prit & dans le caractére, c'eſt ce qui » eſt extrémement rare & difficile : » c'eſt ce qui n'eſt donné qu'aux hom- » mes ſupérieurs ». Cet éloge eſt fondé. On ſe ſouvient de la dignité & de la ſageſſe du compliment que fit Arrius à Nerva ſon ami, lorſqu'il le vit élevé à l'Empire : & ſes amuſemens annonçoient de l'agrément & du goût. Il occupoit ſon loiſir à compoſer de petites piéces de Poëſie en Grec, où brilloit une telle élégance & une telle délicateſſe, qu'Athéne [a] même, ſi nous en croyons Pline, n'étoit pas plus Attique : & le même Pline en ayant traduit pluſieurs en vers Latins, reconnoiſſoit que ſa verſion demeuroit beaucoup audeſſous des beautés originales.

Plin. Ep. IV. 18. & *V.* 10.

condire, ſummæque gravitati tantum comitatis adjungere, non minùs difficile, quàm magnum eſt. *Plin. IV. ep* 3.

[a] Non mediusfidius ipſas Athenas tam Atticas dixerim.

Tite Antonin, iſſu de ſi bonne race, en ſoutint tout l'honneur. Ayant perdu ſon pere, lorſqu'il étoit encore en bas âge, & ſa mere s'étant remariée, il fut dabord élevé par les ſoins & ſous les yeux de ſon ayeul paternel : & après la mort de celui-ci, Arrius pere de ſa mere le prit dans ſa maiſon, & acheva ſon éducation. Antonin montra dès ſon enfance un heureux naturel, doux, aimable, rendant à tous ſes proches ce qu'il leur devoit. Il s'attira ainſi leur amitié, & ils lui en donnérent des preuves effectives. Son beaupere, c'eſt-à-dire, le ſecond mari de ſa mere, pluſieurs de ſes couſins & de ſes alliés le firent leur héritier.

A meſure que ſon caractére ſe développa, il ſe fit eſtimer de plus en plus, & parvenu à l'âge d'homme, il réunit en lui tous les avantages du corps & de l'ame, qui pouvoient fixer en ſa faveur le jugement du Public : une phyſionomie en même tems douce & majeſtueuſe, un eſprit orné, le talent de parler avec dignité & avec grace, une grande douceur de mœurs, une modération parfaite. Déſintéreſſé, équitable, ennemi de l'injuſtice, libéral & bienfaiſant, renouvellant le goût

des anciens Romains pour l'exercice innocent de l'agriculture, il ne donna dans aucun excès, il ne connut nulle affectation : il étoit naturellement tout ce qu'il devoit être, & la vaine gloire n'entroit pour rien dans les motifs qui le faiſoient agir. Heureux, ſi la lumiére du Chriſtianiſme, qui brilloit alors avec un très grand éclat, lui eût appris à ſanctifier tant de vertus morales par des principes plus hauts & plus relevés, & qui remontaſſent juſqu'à Dieu même.

On le loue de s'être contenté pour les ſommes qu'il prêtoit du plus léger intérêt qui fût en uſage. Les Loix à Rome permettoient l'uſure, & ceux qui paſſoient pour les plus gens de bien l'exerçoient ſouvent avec rigueur. Ainſi on doit ſavoir gré à Antonin d'avoir au-moins mis des bornes, en ce qui le regardoit, à un abus dont il ne connoiſſoit pas l'injuſtice.

Sa naiſſance l'appelloit aux charges, & il s'en acquitta dignement. Après ſon Conſulat, ayant achevé la carriére des honneurs, il paſſoit volontiers dans ſes terres une grande partie de l'année. Mais quoiqu'il ne cherchât pas à ſe montrer, ſon mérite ne permettoit

pas qu'on l'oubliât. Adrien le choiſit pour être l'un des quatre Conſulaires à qui il donnoit l'Italie à gouverner, & il eut l'attention de lui aſſigner le département dans lequel ſes poſſeſſions étoient ſituées, afin qu'un homme de cette conſidération pût gérer ſon emploi ſans ſe déranger beaucoup, & qu'il trouvât la commodité réunie avec l'éclat. Il fut à ſon tour Proconſul d'Aſie, & il s'y comporta de maniére à ſurpaſſer même la réputation que ſon ayeul Arrius s'étoit acquiſe dans cette Province. Au retour du Gouvernement d'Aſie, il continua d'être extrémement conſidéré d'Adrien, qui l'appelloit fréquemment dans ſes conſeils: & l'Hiſtorien obſerve que dans toutes les délibérations Antonin inclinoit toujours au parti le plus doux.

Un homme ſi recommandable fut peu heureux dans ſon domeſtique. Il avoit épouſé Annia Fauſtina, Dame d'une illuſtre naiſſance, mais dont la conduite ne répondit ni à ce qu'elle ſe devoit à elle-même, ni à la vertu & à la ſageſſe de ſon mari. Il évita l'éclat, & crut devoir étouffer ſon chagrin dans le ſilence. Il n'en eut pas moins d'affection & de reſpect pour ſon beau-

pere Annius Vérus, dont il ſoulagea la vieilleſſe, lui prêtant l'appui de ſon bras pour l'aider à ſe rendre au Sénat. On a dit que cette action de piété lui valut le ſurnom de *Pius*, & l'adoption d'Adrien. Mais il mérita l'un & l'autre à plus d'un titre.

De ſon mariage il eut quatre enfans, deux fils & deux filles. Les fils moururent fort jeunes. Des deux filles l'aînée, qu'il avoit mariée à Lamia Syllanus, mourut pareillement lorſqu'il partoit pour le Proconſulat d'Aſie. La ſeconde eſt la trop fameuſe Fauſtine, qui mariée à Marc Auréle, imita & même ſurpaſſa le mauvais exemple de ſa mere.

Adrien, après la mort d'Elius Vérus, obligé de ſe chercher à lui-même & à la République un autre appui, jetta les yeux ſur Antonin. Peut-être y avoit-il penſé du vivant même de Vérus, ſur la vie duquel il ſentoit qu'il ne pouvoit pas compter. Les qualités perſonnelles d'Antonin furent ſans doute les motifs qui influérent principalement dans la détermination d'Adrien. Mais on peut croire que la conſidération de l'alliance y entra pour quelque choſe, s'il eſt vrai, comme

Spart. Æl. Ver. n. 6.

on prétend le prouver par quelques médailles, que Matidie petite-niéce de Trajan, & ſœur de l'Impératrice Sabine, fût tante d'Antonin. *Tillem. T. Ant. art. 1.*

Adrien s'étant décidé, demanda le conſentement d'Antonin, & il fallut à ce ſage Sénateur du tems pour délibérer s'il accepteroit le droit à la ſucceſſion de la premiére place de l'Univers. Lorſque tout fut d'accord, l'Empereur aſſembla dans ſon Palais, d'où ſes infirmités ne lui permettoient guéres de ſortir, un grand conſeil, auquel il appella les chefs du Sénat, & il leur parla en ces termes. » La nature m'a » refuſé la conſolation d'avoir des hé- » ritiers de mon ſang : vous y aviez » ſuppléé en m'en donnant un par la » Loi. Et peutêtre le choix libre de » l'adoption vaut-il bien le hazard de » la naiſſance. Elius Vérus étoit pour » moi un fils tel que je pouvois le ſou- » haiter. La mort me l'a ravi, & je lui » ai trouvé un ſucceſſeur digne de vous » gouverner après moi, recommanda- » ble par ſa naiſſance, plein de dou- » ceur, cœur tendre, eſprit éclairé, » actuellement dans la force de l'âge, » & de qui vous n'avez à craindre ni la » pétulance de la jeuneſſe, ni la lenteur *Dio, Adr.*

» ordinaire aux vieillards. Dès ſon en-
» fance il a appris à reſpecter les Loix,
» & dans les divers commandemens
» qu'il a exercés, il s'eſt conduit avec
» ſageſſe, & a acquis une grande ex-
» périence. Ainſi il n'ignore rien de ce
» qui concerne le gouvernement des
» affaires publiques, & il eſt en état de
» faire uſage de ſes connoiſſances. Ces
» caractéres déſignent aſſez Auréle An-
» tonin ici préſent. Je ſais qu'il eſt
» l'homme du monde le plus modeſte,
» & que rien n'étoit plus éloigné de
» ſa penſée que l'élévation à laquelle
» je le deſtine. Mais malgré ſon goût
» pour la tranquillité, j'eſpére qu'il
» ne ſe refuſera ni à mes beſoins, ni à
» ceux de l'Etat, & que ſurmontant ſa
» répugnance il ſe ſoumettra au far-
» deau que je lui impoſe ». C'eſt ainſi qu'Antonin fut adopté le vingt-cinq Février qui ſuivit la mort de Vérus: & Adrien le fit ſur le champ ſon collégue dans la puiſſance Proconſulaire, & dans celle du Tribunat.

Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus & Marc Auréle.

Comme Antonin n'avoit point d'enfans mâles, Adrien curieux de procurer, ſuivant l'exemple d'Auguſte, pluſieurs ſoutiens à la République, exigea qu'il adoptât le fils de Vérus Céſar,

âgé alors d'un peu plus de ſept ans, & M. Annius, qui en avoit près de dix-ſept, & qui fut dans la ſuite l'Empereur Marc Auréle.

On conçoit aſſez quelles raiſons faiſoient ſouhaiter à Adrien que le fils de celui qu'il avoit adopté en premier lieu, fût lui-même adopté par Antonin; & il s'en expliqua : » [a] Je ſuis » bien aiſe, dit-il, que la République » ait au moins un rejetton de Vérus ».

M. Annius étoit parent d'Adrien : il étoit neveu de la femme d'Antonin, & fiancé à la fille de Vérus Céſar. Mais il tiroit ſes plus puiſſantes recommandations de lui-même, caractére charmant, & qui faiſoit paroître les plus heureuſes diſpoſitions pour la ſageſſe & pour la vertu.

Hiſtoire de Marc Auréle juſqu'à ſon adoption. *Dio*, & *Capitol. M. Anton.* 1-5. & *M. Aurel.* l. I.

Nous ne pouvons pas marquer au juſte d'où venoit ſa parenté avec Adrien. Nous obſerverons ſeulement qu'il étoit d'origine Eſpagnole; que ſon biſayeul paternel, qui le premier de ſa famille vint s'établir à Rome, avoit pour patrie Ucubis ou Succubis, ville de la Bétique peu éloignée d'Italica patrie d'Adrien; & qu'il eſt aiſé

a Habeat Reſpublica quodcúnque de Vero. *Spart. Ael. Ver.* n. 2.

de concevoir que deux familles du même pays fuſſent alliées. Cette parenté, quelle qu'en ſoit l'origine, fut ſans doute le motif des attentions de bienveillance qu'eut Adrien pour Annius dès les premiéres années de ſon enfance. Il lui donna le rang & le titre de Chevalier Romain à l'âge de ſix ans : & à huit, il le décora d'un ſacerdoce important, en l'aſſociant au collége des Saliens : enſorte que l'adoption par laquelle il l'introduiſit dans la maiſon Impériale, ne fut qu'une ſuite de l'affection ſinguliére qu'il lui avoit toujours témoignée.

La nobleſſe de la famille d'Annius pouvoit être ancienne, & on lui attribue une origine bien illuſtre, mais chimérique ſans doute, en la faiſant deſcendre de Numa. Son illuſtration conſtante ne remonte pas audelà de la quatriéme génération. Annius Vérus, biſayeul de celui dont nous parlons, s'étant tranſporté, comme il vient d'être dit, d'Ucubis à Rome, y parvint à la Préture. Son grand-pere de même nom porta la ſplendeur de ſa maiſon au plus haut dégré, & devint Patricien, trois fois Conſul, & Préfet de la ville. Son pere mourut peu avancé

en âge, étant actuellement Préteur. Il avoit épouſé Domitia Calvilla Lucilla, fille de Calviſius Tullus, qui fut deux fois Conſul.

Leur fils, dont il s'agit ici, naquit le vingt-ſix Avril de l'an de Rome 872. ſous le ſecond conſulat de ſon grand-pere. Il fut ſucceſſivement adopté par ſon biſayeul du côté de ſa mere Catilius Severus, & par ſon ayeul paternel Annius Vérus: enſorte qu'il porta quelque tems le nom de Catilius, & reprit enſuite celui de ſes peres. On a remarqué que le nom de Vérus convenoit très bien à ſa candeur & à l'amour qu'il montra pour la vérité dès ſon enfance. Adrien jugea même que ce nom ne diſoit pas aſſez, & il voulut qu'on l'appellât *Veriſſimus*, ou *parfaitement Vrai*.

Le ſoin de ſon éducation roula ſur ſon ayeul paternel, à qui dans des Mémoires Philoſophiques qu'il nous a laiſſés ſur ce qui le concerne lui-même, il ſe reconnoît redevable de la généroſité & de la douceur des ſentimens. Mais d'un autre côté il compte parmi les bienfaits des Dieux, de n'être pas reſté longtems entre les mains de la concubine qu'entretenoit ce grave Sé-

nateur, & par laquelle l'innocence de ſes mœurs auroit pû être pervertie.

Il fut inſtruit dans tous les Arts qui peuvent former l'eſprit & le corps. On lui donna des Maîtres de Grammaire Grecque & Latine, d'Eloquence, de Philoſophie, de Juriſprudence, de Mathématique, de Deſſein, de Danſe, de Muſique : on le dreſſa même à la lutte, à la courſe, au pugilat. Il aima aſſez les exercices du corps, & il y réuſſiſſoit. L'Eloquence & la Poëſie eurent peu d'attraits pour lui, & il remercie * les Dieux de n'y avoir pas fait de grands progrès, parce que les ſuccès en ce genre auroient pû l'attacher à des études dont il faiſoit peu de cas en comparaiſon de la Philoſophie.

Ce fut donc la Philoſophie qui eut

* *Le zêle pour les Belles-Lettres a porté M. Bellet, Académicien de Montauban, à tâcher d'affoiblir l'impreſſion que pourroit faire à leur déſavantage le dédain de Marc Aurèle pour l'Eloquence & pour la Poëſie. (Voyez le Mélange de Poëſie, de Littérature & d'Hiſtoire, par l'Ac. de Mont. 1751.) Le deſſein de cet Académicien eſt louable; ſes interprétations ſont ingénieuſes. Mais les expreſſions de Marc Aurèle me paroiſſent trop nettes & trop préciſes pour être ſuſceptibles d'explication. Il eſt plus ſimple de convenir du fait, & de nier la conſéquence. Marc Aurèle fut un grand Prince : mais il nous eſt permis de penſer qu'il pouſſa trop loin le rigoriſme Philoſophique.*

toute ſon eſtime & toute ſa tendreſſe. Il la prit du côté ſolide, utile aux mœurs. Naturellement grave & ſérieux, il ne perdit point le tems à des queſtions abſtraites & ſouvent frivoles, qui ne peuvent ſervir que d'amuſement, ou de pâture à la curioſité. Il s'attacha à ce qui pouvoit le perfectionner, lui former le cœur, réprimer les paſſions, lui inſpirer l'amour de tous ſes devoirs, le rendre plus doux, plus reconnoiſſant, plus éloigné des plaiſirs illicites, plus diſpoſé à faire du bien à tous ceux qui ſe trouveroient avoir beſoin de ſon ſecours. Son ardeur pour cette belle Philoſophie alla juſqu'à lui faire prendre à l'âge de douze ans le manteau de Philoſophe. Il prétendit même en embraſſer la vie auſtére : il commença à coucher ſur la dure, & ce ne fut qu'avec bien de la peine que ſa mere obtint de lui qu'il ſouffrît un matelas *. L'application infatigable à l'étude, la continuité du travail, & la ſévérité du régime, altérérent ſa ſanté : & c'eſt le ſeul reproche qu'ait mérité ſon enfance. Il nous apprend lui-même que dans ſa

* *L'Original porte* des peaux.

jeuneſſe il cracha le ſang. Mais les maux qui ont pour principes ces ſortes d'excès, ne ſont pas les plus difficiles à guérir. Il reprit vigueur, & malgré une vie toujours laborieuſe, il pouſſa ſa carriére tout près de ſoixante ans.

On voit que les ſages maximes de la Philoſophie ne meublérent pas ſeulement ſa mémoire, & qu'elles influérent dans ſa conduite. Il y fut conſtamment fidéle : ſes mœurs furent ſans tache, ou s'il avoue que dans le feu de l'âge l'amour prit quelque pouvoir ſur lui, il déclare en même tems qu'il en ſecoua promptement le joug.

Il adopta le maintien ſérieux de Philoſophe, ſans en prendre la morgue. Son accueil étoit prévenant & gracieux, non ſeulement pour ſes amis, mais à l'égard de ceux même qu'il connoiſſoit peu. Il ſut être [a] vertueux ſans orgueil, modeſte ſans timidité, grave ſans ſéchereſſe.

Tous ſes maîtres trouvérent en lui le diſciple le plus reconnoiſſant qui fut jamais. Il eſt vrai qu'ils le méritoient. Par le détail qu'ils nous fait lui-même de ce qu'il a appris de chacun d'eux,

a Frugi ſine contumacia, verecundus ſine ignavia, ſine triſtitia gravis. *Capit.*

il paroît que leurs leçons ne ſe renfermoient pas dans l'art ou la ſcience qui faiſoit proprement leur objet; & qu'ils avoient encore plus à cœur de lui élever l'ame, & de le former à toutes les vertus morales & civiles. Auſſi les aima-t-il avec une tendreſſe dont il y a peu d'exemples. Une des faveurs dont il rend graces aux Dieux, c'eſt de ce qu'ils l'ont mis à portée de s'acquitter envers ceux qui ont élevé ſon enfance, & de les récompenſer, chacun ſelon ce qui convenoit à leur état, & ſans délai, ſans leur faire attendre longtems ce qu'ils avoient droit d'eſpérer. Il les honora vivans & morts. Il gardoit leurs images en or dans ſa chapelle domeſtique avec celles de ſes Dieux Lares, & il offrit à leurs tombeaux des couronnes de fleurs & des victimes.

Les plus célébres de ces maîtres furent Hérode Atticus Orateur Grec, Cornélius Fronto Orateur Latin, mais ſurtout Junius Ruſticus, qui à une illuſtre naiſſance joignoit un goût héréditaire pour la Philoſophie Stoïque. Car il paroît avoir été le petit-fils de celui que Domitien avoit fait mourir, Atticus & Fronto devinrent Conſuls ſous Antonin. Ruſticus fut l'ami & le

confident du Prince ſon éléve, qui le conſultoit ſur les affaires publiques & particuliéres, qui le ſaluoit par le baiſer avant même les premiers officiers de ſa Cour, qui le fit deux fois Conſul, & engagea le Sénat après ſa mort à lui ériger des ſtatues. J'ai peine à comprendre comment un Prince ſi ſage, qui étoit plein d'eſtime & d'amitié pour Ruſticus, déclare s'être mis pluſieurs fois en colére contre lui, & ſe félicite de ne s'être permis à ſon égard aucun excès, dont il ait eu lieu de ſe repentir. Peut-être Ruſticus mêloit-il à ſes bonnes qualités une rudeſſe, qui mettoit à l'épreuve la patience de l'Empereur.

Le jeune Annius fréquenta auſſi les écoles publiques des Rhéteurs, & il y fit avec pluſieurs de ſes condiſciples des liaiſons d'amitié, qu'il conſerva fidélement. Lorſqu'il fut Empereur, il les combla de ſes bienfaits, & ceux que leur condition ne lui permit pas d'élever aux honneurs, il les enrichit par ſes libéralités.

Dans ſa quinziéme année il prit la robe virile : & ſur le champ Adrien arrêta ſon mariage avec une fille de Vérus Céſar. Mais l'âge trop tendre des

parties contractantes retarda l'exécution de ce projet, qui fut enſuite rompu par d'autres circonſtances.

Peu de tems après Annius fut nommé à la Préfecture de la ville pendant les Féries Latines. C'étoit une ſimple décoration, une ombre de Magiſtrature ſans fonction, comme je l'ai remarqué ailleurs. Mais enfin il falloit repréſenter : & Annius fit ſon perſonnage avec toute la décence & toute la dignité poſſibles. T. II. p. 444.

Il prouva vers le même tems ſon déſintéreſſement & ſa généroſité à l'égard de ſa ſœur unique Annia Corniſicia, en lui cédant, apparemment à l'occaſion d'un mariage, tout le bien de ſon pere. Sa mere blâma cette libéralité, & voulut s'y oppoſer. Il répondit aux repréſentations qu'elle lui fit, que les biens de ſon ayeul paternel, dont il étoit fils adoptif & ſeul héritier, lui ſuffiſoient : » Et je vous » invite vous-même, ajouta t-il, à don» ner tout ce que vous poſſédez à ma » ſœur, afin que ſa fortune ne ſoit » point inférieure à celle de ſon mari ».

Par tant d'excellentes qualités, par une conduite ſi parfaitement ſoutenue dans toutes ſes parties, Annius s'étoit

fait tellement aimer & eſtimer d'Adrien, que s'il eût été d'un âge plus mûr à la mort de Vérus Céſar, il ſemble, à en juger par les expreſſions de Capitolin, que l'Empereur l'eût choiſi pour lui ſuccéder. Au moins, en adoptant Tite Antonin, il exigea de lui, comme je l'ai dit, qu'il adoptât lui-même M. Annius avec le fils d'Ælius Vérus : & quoique celui-ci appartînt déja à ſa famille, puiſqu'il étoit fils de ſon fils adoptif, il donna néantmoins ſur lui la préférence & le droit d'aîneſſe à M. Annius, que nous nommerons dorénavant Marc Auréle, parce qu'en vertu de ſon adoption il prit le nom de famille de Tite Antonin, qui étoit *Aurelius*.

Son élévation, loin de l'enfler d'orgueil, ou de lui cauſer même de la joie, l'affligea, l'inquiéta. Ayant reçû ordre d'aller occuper la maiſon qu'Adrien habitoit avant que d'être Empereur, il quitta à regret les jardins de ſa mere, où il logeoit alors. Et comme ſes domeſtiques, qui penſoient bien différemment, s'étonnoient de ſa triſteſſe dans une ſi belle occaſion de ſe réjouir, il leur expoſa les embarras, les inconvéniens, les dangers de la puiſſance Impériale.

Son nouvel état ne changea rien dans ſes procédés. Non ſeulement il fut ſoumis & reſpectueux envers ſes pere & grand-pere adoptifs, mais il témoigna à tous ſes proches les mêmes égards, les mêmes déférences qu'il avoit toujours eues pour eux. Il aimoit par goût la ſimplicité & la modeſtie, & il y demeura conſtamment attaché. Nul faſte ni dans ſa maiſon, ni dans ſes équipages, ni ſur ſa perſonne : il ne ſe diſtinguoit en rien des particuliers. Il continua les études qu'il avoit commencées ; & deſtiné à l'Empire, il alloit comme auparavant aux leçons publiques des Maîtres d'Eloquence * & de Philoſophie. Sagement œconome, il ne croyoit point que les folles dépenſes fuſſent une néceſſité de ſon rang : il conſervoit ſon patrimoine pour faire face aux vrais beſoins, & être en état d'en aider les gens de mérite par des libéralités placées.

Auſſitôt après qu'il eût été adopté,

* *On voit par là que Marc Aurèle n'avoit pas abſolument declaré la guerre à l'Eloquence, qui en effet lui étoit néceſſaire dans le rang ſuprême, ſuivant la maniére de penſer établie parmi les Romains. Mais il ne la cultiva jamais que ſubordonnément à la Philoſophie, & il ſe contenta en ce genre d'éviter le blâme, ſans aller juſqu'à mériter des éloges.*

quoiqu'il n'eût pas encore dix-ſept ans accomplis, il fut déſigné Queſteur, Adrien ayant obtenu pour lui du Sénat une diſpenſe d'âge.

Les arrangemens pris par Adrien pour ſa ſucceſſion étoient bien ſages, & ils furent ſans doute applaudis de tous les juges déſintéreſſés. Mais l'ambition eſt injuſte, & ceux qui avoient des prétentions & des eſpérances, ne purent ſe voir fruſtrés ſans douleur, & ils firent paroître leur mécontentement. L'Hiſtoire nomme en particulier Catilius Sévérus, dont le nom ſemble marquer un proche parent de Marc Aurèle. C'étoit un homme important, & actuellement Préfet de la ville. Sa baſſe envie lui valut la perte de ſa place.

Adrien, tourmenté par une longue maladie, veut ſe donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. *Dio, & Spart. Adr. 24. 25.*

La maladie d'Adrien augmentoit, & ne lui permettoit d'eſpérer que des délais qui ne pouvoient pas être fort longs. Certains remédes, dont il uſa, & que Dion, Ecrivain crédule & de peu de jugement, veut faire paſſer pour des ſecrets de Magie, lui procurérent des ſoulagemens momentanés, en lui faiſant vuider beaucoup d'eaux, qui revinrent bientôt après, & ramenérent l'enflure. Ennuié d'une vie ſi triſte,

triſte, & ne pouvant ſupporter une ſituation où il mouroit chaque jour ſans pouvoir jamais mourir, il voulut terminer ſes douleurs par le fer ou par le poiſon. Il demandoit une épée pour ſe percer, il demandoit quelque breuvage empoiſonné, & perſonne ne lui en donnoit. Antonin avoit défendu que l'on obéît à ſes ordres déſeſpérés, témoignant qu'il ſe croiroit coupable de parricide, s'il ſouffroit qu'on ôtât la vie à celui qu'il devoit aimer comme un pere. Il employa auprès d'Adrien lui-même les repréſentations & les priéres, & s'étant fait accompagner des principaux officiers de la Cour & du Palais, il l'exhorta, il le conjura d'adoucir ſes maux par la patience, au lieu de les porter à l'extrême par un déſeſpoir précipité. Il réuſſit ſi peu, qu'Adrien fit une nouvelle tentative pour ſe délivrer de la vie. Il s'adreſſa à un nommé Maſtor, Jazyge de nation, qui ayant été fait autrefois priſonnier de guerre dans quelque combat, lui avoit paru, à cauſe de ſa force de corps & de ſon courage, propre à le ſervir à la chaſſe. Il manda donc ce Maſtor, & moitié par careſſes, moitié par menaces, il l'engagea à lui

promettre de le tuer. Il marqua même ſur ſon corps avec le pinceau un endroit au deſſous de la mammelle, qu'il s'étoit fait indiquer par Hermogéne ſon médecin, comme le plus favorable pour parvenir, au moyen d'un coup d'épée, à une mort prompte & douce. Mais toute réflexion faite Maſtor ſe dédit, & il prit la fuite pour n'être pas obligé de prêter ſon miniſtére à une exécution ſi dangereuſe. Ainſi Adrien fut réduit à ſe lamenter inutilement de ce qu'étant le maître de la vie des autres, il ne l'étoit pas de la ſienne.

La tendreſſe ingénieuſe d'Antonin lui ſuggéra, pour tranquilliſer l'eſprit du malade, un expédient peu conforme à la ſincérité, mais très propre à produire l'effet qu'il ſouhaitoit. Une femme vint demander à parler à l'Empereur, & elle lui dit: » Qu'elle avoit » été avertie en ſonge de le détourner » de ſe tuer, parce qu'il recouvreroit » la ſanté. Qu'ayant négligé d'obéir » à cet ordre divin, elle étoit devenue » aveugle. Qu'elle avoit reçu un ſe- » cond avertiſſement ſemblable au pre- » mier, avec promeſſe que l'uſage de » ſes yeux lui ſeroit rendu ſi elle obéiſ-

» soit ». Après avoir exécuté sa commission prétendue, elle alla se laver les yeux dans l'eau d'une fontaine sacrée, & elle reparut devant Adrien avec une vûe saine & les organes en bon état. Pour fortifier l'impression, la même comédie se répéta de la part d'un homme venu exprès du fond de la Pannonie. Il n'est point dit si Adrien fut la dupe de ces petits artifices. Mais sa santé ne revint point. Il tomba même dans des accès de manie : & l'on prétend que c'est à cette occasion qu'il donna son nom à la ville d'Oresta dans la Thrace, & la fit appeller Adrianopolis, (aujourd'hui Andrinople) parce qu'on lui persuada que pour se guérir il falloit qu'il délogeât un furieux, & se mît en sa place : ce qu'il s'imagina exécuter en substituant son nom à celui d'Oreste.

Lampril. Heliog. c. 7.

Les fureurs d'Adrien se tournérent contre plusieurs membres du Sénat, qu'il condamna sans aucune cause légitime à mourir. Mais ils furent sauvés par la bonté d'Antonin, qui d'ailleurs parfaitement soumis aux volontés de son pere adoptif, ne crut pas devoir sacrifier à l'obéissance les droits de l'humanité & de la justice. Il fit dis-

Il sauve plusieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir. *Spart. Adr. & Cap. T. Ant. 2. & Aurel. Vict.*

paroître ceux dont la mort étoit ordonnée, & il les tint cachés jusqu'à son avénement à l'Empire.

Mort d'Adrien. *Dio & Spart.*

Adrien, malgré tout ce qu'il souffroit, continua pendant longtems son travail accoutumé, & il s'occupoit des soins du Gouvernement. Sentant néanmoins combien son état de langueur nuisoit aux affaires, il disoit souvent, » [a] Qu'un Prince devoit mourir sans » maladie ». Enfin il fallut succomber, & il se retira à Baies, laissant Antonin à Rome, chargé de l'administration de la République.

Dans sa retraite il s'affranchit de tout régime, mangea & but tout ce qui lui plaisoit, & par ce moyen il amena bientôt la mort qu'il désiroit depuis si longtems. Lorsqu'il la vit approcher, il manda Antonin, & expira entre ses bras le dix Juillet de l'an de Rome 889. répétant souvent à grands cris cette espéce de proverbe populaire : » La multitude des Méde» cins a fait mourir l'Empereur ». Peu de tems avant que la mort vînt terminer ses jours, il voulut se jouer d'elle en quelque façon, & il fit sur un si

[a] Sanum Principem mori debere, non debilem. *Spart. Æl. Ver.* 6.

triſte ſujet de petits vers badins, dont on pourroit louer l'élégance, s'il n'étoit plus juſte d'être uniquement frappé de l'aveuglement déplorable qu'ils expriment. Un illuſtre Ecrivain de nos jours les a traduits très heureuſement en la façon qui ſuit.

[a] » Ma petite ame, ma mignone,
» Tu t'en vas donc, ma fille! & Dieu
» ſache où tu vas.
» Tu pars ſeulette & tremblotante. Hé-
» las?
» Que deviendra ton humeur folichone?
» Que deviendront tant de jolis ébats?

Adrien étoit né le vingt-quatre Janvier de l'an de Rome 807. & ainſi il a vécu ſoixante-deux ans, cinq mois, & dix-ſept jours. Il régna vingt ans, & près d'onze mois. *Spart. Adr.* 1 & 26.

Antonin fit brûler ſon corps à Pouzzoles dans la maiſon de campagne qui avoit appartenu à Cicéron, & enſuite il en tranſporta les cendres à Rome, Antonin obtient du Sénat, avec beaucoup de peine, qu'Adrien ſoit mis

[a] Animula vagula, blandula,
Hoſpes comeſque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula?
Nec, ut ſoles, dabis jocos.
Spart. Adr. 25.

au rang des Dieux. *Dio, Adr. & Tit. Ant. Spart. Adr. 25-27. & Cap. T. Ant. 5.*

pour lui célébrer des obſéques Impériales, & ſolliciter ſon apothéoſe. Le Sénat n'étoit nullement diſpoſé à lui déférer cet honneur. Le ſang illuſtre qu'Adrien avoit verſé au commencement & à la fin de ſon régne, faiſoit déteſter ſa mémoire : & l'on ne parloit de rien moins, que d'abolir ſes actes, comme ceux d'un tyran. Ce parti pouvoit être auſſi dangereux qu'il eût été violent. Car les ſoldats aimoient Adrien. Antonin les larmes aux yeux conjura les Sénateurs de s'adoucir : & il arrêta tout court leur projet d'annuller tous les actes d'Adrien, en leur diſant : » L'un de ces actes eſt mon » adoption. Vous la caſſerez donc, & » je ne ſerai point votre Empereur ». Ils réſiſtoient encore à l'apothéoſe. Mais Antonin acheva de les fléchir, en leur produiſant vivans ceux de leurs confreres qu'ils avoient cru morts, ſuivant les ordres donnés par Adrien contre eux. Il n'eut même garde de ſe faire honneur de cet acte de bonté. Il déclara qu'il ne faiſoit que ſuivre les intentions de ſon pere, qui, s'il eût vécu, auroit révoqué des condamnations trop précipitamment prononcées. Le fait n'étoit pas aiſé à croire :

Cap. T. Ant. 6.

mais ſans trop l'approfondir le Sénat ſe rendit; & il accorda au pere, qu'il haïſſoit, les honneurs demandés pour ſa mémoire par un fils ſi digne d'être aimé.

Le reſpect filial qu'Antonin fit paroître en cette importante occaſion, eſt cité comme un des motifs qui lui méritérent le ſurnom de *Pius*, & c'en étoit une raiſon bien légitime.

Adrien fut donc mis au rang des Dieux. Ses funérailles furent célébrées dans Rome avec toute la pompe que j'ai décrite ailleurs en parlant de celles d'Auguſte, & ſes cendres furent portées dans le tombeau qu'il s'étoit conſtruit lui-même, parce que, dit-on, le monument d'Auguſte étoit rempli. Antonin lui bâtit un temple à Pouzzoles, où ſon corps avoit été brûlé : il y établit des Prêtres, une confrérie, des jeux qui devoient s'exécuter chaque cinquiéme année, en un mot, tous les honneurs que la ſuperſtition Payenne rendoit à ceux qu'elle regardoit comme Dieux : miſérable comédie, inutile pour le mort, injurieuſe au ſeul Dieu véritable.

Adrien ne méritoit ni les honneurs divins, ni peutêtre la haine que le Sé- Jugement ſur Adrien.

nat montra contre ſa mémoire. Il avoit un génie élevé, une grande intelligence dans le Gouvernement de la République, une application perſévérante aux affaires. Il ſut ſe faire reſpecter & aimer des troupes, parmi leſquelles il maintint la diſcipline avec fermeté, mais ſans rigueur. La mort de quatre Conſulaires au commencement de ſon régne, & les cruautés qu'il exerça ou ordonna ſur la fin de ſa vie, ont beaucoup nui à ſa gloire. Mais il eſt plus que probable, que les quatre Conſulaires dont il ſe défit dabord, avoient conſpiré contre lui ; & ſes derniéres rigueurs, quoiqu'inexcuſables ſans doute, doivent être imputées en partie à la maladie cruelle qui le tourmentoit. En général l'Etat fut heureux pendant ſon régne. Il n'y eut aucune ſédition, peu de guerres, & ſans conſéquence par rapport à la paix du dedans. On ſe ſeroit loué du Gouvernement d'Adrien, s'il eût ſuccédé à Domitien. C'eſt un malheur pour lui d'avoir eu pour prédéceſſeurs Nerva & Trajan, & pour ſucceſſeurs Antonin & Marc Auréle.

Etat de la Littérature ſous ſon régne.

Ce fut un Prince très lettré : il cultiva & il protégea tous les Arts. Mais

de ſon tems le bon goût étoit perdu. Non ſeulement on ne connoiſſoit plus cette belle nature, cette charmante ſimplicité qui fait le caractére des excellens Ecrivains du ſiécle d'Auguſte : mais on n'avoit pas même ſû ſe conſerver en poſſeſſion d'un ſecond ordre de beautés ſubſtitué au premier dans l'âge poſtérieur : je veux dire la richeſſe & la variété des penſées, & la mâle vigueur du ſtyle.

Nous ne pouvons citer ſous Adrien que deux Auteurs Latins, Suétone & Florus, dont l'un eſt ſec, ſouvent minutieux, ſans élévation, demeurant au deſſous de ſa matiére, & la traitant en petit : l'autre a de la nobleſſe, mais qui dégénére en enflure. Dans un abrégé, qui doit être extrémement ſimple, Florus prend le ton de Déclamateur, comme s'il vouloit compenſer par le faſte des maniéres & du dehors, l'appauvriſſement d'un ſujet réduit en ſquélette. C'eſt lui qui paroît avoir le premier donné cours aux abrégés, ſi commodes pour la pareſſe, & ſi propres à faire des demi-ſavans.

Les Grecs du tems d'Adrien ont plus enrichi la Littérature, que les Romains. Mais hors Plutarque, Ecrivain

d'un mérite ſupérieur, & peut-être Arrien, dont on a comparé le ſtyle à celui de Xénophon; les autres ne ſe ſont rendus dignes que d'une médiocre eſtime. Quelquesuns s'appliquoient à des diſcuſſions ſubtiles & épineuſes, ou donnoient des collections de remarques détachées. Ceux qui vouloient paſſer pour Orateurs, n'étoient la plûpart que des Sophiſtes; qui mêlant ſans jugement l'Eloquence & la Philoſophie, ne ſe montroient, à proprement parler, ni Orateurs ni Philoſophes. L'étude de la Philoſophie étoit alors la mode régnante, & elle produiſit des ouvrages utiles pour les mœurs. Mais je ne craindrai point de dire qu'elle fut une des cauſes qui gâtérent le goût de l'Eloquence. La Philoſophie priſe ſobrement peut contribuer beaucoup à perfectionner les autres Arts. Mais il ne faut pas qu'elle les domine, qu'elle les ſubjugue, qu'elle leur faſſe perdre la forme qui leur eſt propre, pour leur donner la ſienne.

Je ne dirai rien ici de Plutarque, qui eſt aſſez connu, & ſur lequel on peut conſulter M. Rollin.

Arrien fut Philoſophe & employé

dans les grandes affaires. Aſſidu & reſ- *Tillem.*
pectueux diſciple d'Epictéte, il a recueilli en huit livres, dont quatre nous reſtent, les principales maximes de ſon Maître, plus étendues qu'elles ne ſe trouvent dans le Manuel d'Epictéte lui-même. Quoique né à Nicomédie dans la Bithynie, & vraiſemblablement Grec d'origine, il ne laiſſa pas de parvenir au Conſulat dans Rome, qui devenoit de plus en plus la patrie commune de tous les peuples de l'Empire. On ne peut guéres douter qu'il ne ſoit le même que Flavius Arrianus Gouverneur de Cappadoce, qui, ainſi que je l'ai rapporté d'après Dion, repouſſa ou arrêta une incurſion des Alains. Nous avons parmi les œuvres d'Arrien une deſcription de l'ordre de bataille de l'armée Romaine vis-à-vis de ces peuples. Il avoit compoſé un grand nombre d'ouvrages, dont la plûpart ſont perdus. Le plus célébre de ceux qui nous reſtent eſt ſon Hiſtoire d'Alexandre, écrite d'après les mémoires de Ptolémée & d'Ariſtobule. J'ai eu occaſion de citer ſon * Périple du

* Périple *eſt un mot Grec, qui ſignifie* circuit fait par mer. *Ainſi le Périple du Pont Euxin eſt la deſcription d'une navigation autour du Pont Euxin en ſuivant les côtes.*

Pont-Euxin, qui eſt adreſſé en forme de lettre à l'Empereur Adrien. Nous avons pareillement ſous ſon nom un Périple de la mer Erythrée, que d'illuſtres Savans croyent être d'un Auteur plus ancien. Sans prétendre manquer au reſpect qui eſt dû à l'autorité de Saumaiſe, ſuivi de Voſſius & de M. de Tillemont, j'ai pourtant rapporté un endroit de ce Périple au régne de Trajan; & il me paroît fort naturel de penſer qu'Adrien, qui aimoit beaucoup les voyages, n'ayant pas pû faire lui-même le tour du Pont-Euxin & de la mer Erythrée, fut bien aiſe que les côtes de ces deux mers, peu connues de ſon tems, fuſſent viſitées par un bon & exact obſervateur.

L'Arrien dont je parle, doit être diſtingué de celui à qui Pline le jeune a écrit pluſieurs de ſes lettres, & qui étoit retiré à la campagne, & par conſéquent déja âgé, pendant que Pline couroit la carriére des honneurs.

J'ai fait mention de Phlégon affranchi d'Adrien, & qui lui préta ſon nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet Empereur avoit lui-même écrit ſa vie. Ce fut un Auteur fécond, & on cite grand nombre de livres

composés par lui, & remplis de recherches savantes. Il nous intéresse particuliérement par le témoignage qu'il a rendu à l'éclipse miraculeuse arrivée le jour de la passion de notre Sauveur. Voici ses termes rapportés par Eusébe : » Dans la quatriéme année de la » deux-cens-deuxiéme Olympiade ar- » riva l'éclipse de soleil la plus mémo- » rable qui ait jamais été. A midi le jour » fut changé en une nuit si ténébreuse, » que l'on vit les étoiles au ciel ». L'année exprimée par Phlégon dans ce passage est regardée par les Savans comme celle de la mort de J. C. *Euseb. Chron.*

Pour ne rien omettre de ce que l'on peut raisonnablement souhaiter de trouver ici touchant ceux qui du tems d'Adrien ont acquis de la réputation dans la Littérature, je dirai qu'Epictéte vivoit encore sous ce Prince, & parut à sa Cour ; que le Philosophe Euphrate, dont j'ai fait mention à l'occasion de ses démêlés avec Apollonius de Tyanes, obtint d'Adrien, dans les premiéres années de son régne, la permission de se donner la mort, parce qu'il ne pouvoit supporter la maladie jointe aux incommodités de la vieillesse. *Dio, Adr.*

Tillem. Nous ſavons peu de choſes de la vie de Suétone, qui étoit d'une naiſſance médiocre, & qui ruina par ſon imprudence, comme je l'ai rapporté, les eſpérances de ſa fortune. Il nous apprend lui-même que ſon pere, nommé Suétonius Lénis, ſervit comme Tribun des ſoldats dans l'armée d'Othon contre Vitellius. Il plaida dans ſa jeuneſſe, comme il paroît par une lettre de Pline, qui lui témoigne & dans cette lettre, & dans quelques autres, une ſinguliére affection. Outre ſes vies des douze Céſars, il avoit écrit divers autres ouvrages, tous dans un goût de recherches curieuſes, & dont il nous reſte un livre ſur les illuſtres Grammairiens, un autre ſur les fameux Rhéteurs. Nous avons auſſi quelques vies de Poëtes Latins, qui lui ſont attribuées.

FASTES DU REGNE DE TITE ANTONIN.

.....CAMERINUS. AN. R. 889.
....NIGER. De J. C. 138.

Tite Antonin ſuccéde à Adrien le dix Juillet, & reçoit du Sénat le ſurnom de *Pius*. Fauſtine ſa femme eſt appellée *Auguſta*.

Conſpirations contre le nouvel Empereur. Il uſe de clémence envers les coupables.

T. ANTONINUS AUGUSTUS II. AN. R. 890.
C. BRUTTIUS PRÆSENS II. De J. C. 139.

Marc Auréle Queſteur.

Son mariage avec Fauſtine fille d'Antonin eſt conclu. En conſéquence il reçoit le titre de Céſar, & eſt déſigné Conſul pour l'année ſuivante.

AN. R. 891. DE J. C. 140. T. ANTONINUS AUGUSTUS III.
M. AURELIUS CÆSAR.

AN. R. 892. DE J. C. 141. M. PEDUCÆUS SYLOGA PRISCINUS.
T. HOENIUS SEVERUS.

Mort de l'Impératrice Fauſtine.
Derniére obſervation aſtronomique de Ptolémée, le mercredi deux Février.

AN. R. 893. DE J. C. 142. L. CUSPIUS RUFINUS.
L. STATIUS QUADRATUS.

Cette année étoient établis les Jeux qu'Antonin conſacra à la mémoire d'Adrien, & qui devoient ſe célébrer chaque cinquiéme année à Pouzzoles.

AN. R. 894. DE J. C. 143. C. BELLICIUS TORQUATUS.
TI. CLAUDIUS HERODES ATTICUS.

Hérode Atticus, Conſul cette année, étoit ce fameux Sophiſte, qui donna des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle.

AN. R. 895. DE J. C. 144. .....AVITUS.
.....MAXIMUS.

Ces deux Conſusl ſont apparemment Lollianus Avitus & Claudius Maxi-

mus, qu'on trouve avoir été Proconſuls d'Afrique l'un après l'autre.

T. ANTONINUS AUGUSTUS IV. M. AURELIUS CÆSAR II. AN. R. 896. De J. C. 145.

L. Commodus, ſecond fils adoptif d'Antonin, prend la robe virile.

Dédicace du temple bâti en l'honneur d'Adrien.

SEX. ERUCIUS CLARUS II. CN. CLAUDIUS SEVERUS. AN. R. 897. De J. C. 146.

Erucius Clarus fut Préfet de la ville. Il eſt loué dans Aulugelle, comme curieux de s'inſtruire de l'Antiquité, & amateur des mœurs antiques.

.... LARGUS. ....MESSALINUS. AN. R. 898. De J. C. 147.

Jeux ſéculaires.

Marc Auréle, pere d'une fille, qui paroît être Lucille mariée dans la ſuite à L. Vérus, reçoit la puiſſance Tribunicienne & la puiſſance Proconſulaire.

Appien Alexandrin écrivoit vers ce tems-ci.

.....TORQUATUS. ....JULIANUS. AN. R. 899. De J. C. 148.

AN. R. 900. SER. SCIPIO ORFITUS.
De J. C. 149. Q. NONIUS PRISCUS.

AN. R. 901. . . . GLABRIO GALLICANUS.
De J. C. 150. . . . . VETUS.

AN. R. 902. . . . QUINTILIUS CONDIANUS.
De J. C. 151. . . . . QUINTILIUS MAXIMUS.

Ces deux Conſuls étoient freres, & ils ſont célébres dans l'Hiſtoire par leur mérite & par leur union.

AN. R. 903. SEX. JUNIUS GLABRIO.
De J. C. 152. C. OMOLLUS VERIANUS.

Cette même année fut Conſul, mais ſubrogé & non ordinaire, M. Valerius Homullus ou Omulus, dont Antonin eut à ſouffrir plus d'une fois la ruſticité & les railleries piquantes.

Reſcrit adreſſé par Antonin à la Province d'Aſie en faveur des Chrétiens.

AN. R. 904. C. BRUTTIUS PRÆSENS.
De J. C. 153. A. JUNIUS RUFINUS.

L. Commodus Queſteur donne des Jeux, & y préſide aſſis entre Antonin & Marc Auréle. Il fut Conſul l'année ſuivante.

L. AURELIUS COMMODUS. AN. R. 905.
T. SEXTIUS LATERANUS. De J. C. 154.

C. JULIUS SEVERUS. AN. R. 906.
M. RUFINUS SABINIANUS. De J. C. 155.

M. CEIONIUS SILVANUS. AN. R. 907.
C. SERIUS AUGURINUS. De J. C. 156.

.....BARBARUS. AN. R. 908.
.....REGULUS. De J. C. 157.

.....TERTULLUS. AN. R. 909.
.....SACERDOS. De J. C. 158.

....PLAUTIUS QUINTILLUS. AN. R. 910.
M. STATIUS PRISCUS. De J. C. 159.

APPIUS ANNIUS BRADUA. AN. R. 911.
T. VIBIUS BARUS. De J. C. 160.

M. AURELIUS CÆSAR III. AN. R. 912.
L. AURELIUS COMMODUS II. De J. C. 161.

Mort d'Antonin, le sept Mars. On lui décerne tous les honneurs divins.

TITE ANTONIN.

§. IV.

Le régne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Hiſtoriens. Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient. Il commence par des actes de clémence envers des conſpirateurs. Mouvemens de rébellion & de guerre appaiſés ſans peine. Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes. Le régne d'Antonin fut pacifique. Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Il conſulte, mais ne ſe laiſſe point gouverner. Il aimoit à rendre raiſon de ſa conduite. Ses procédés affables & populaires. Traits de ſa douceur, que n'altéroient point même les injures. S'il lui falloit uſer de ſévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adouciſſement. Sa pitié ſecourable dans les calamités publiques. Il craint de fouler les peuples. La bonté d'Antonin ne dégénére point en foibleſſe. Il eſt ménager des finances de l'Etat, & libéral de ſon patri-

moine. Oeconome ſans avarice, il ſut placer ſes libéralités. Jeux & Spectacles. Edifices dont il embellit Rome, & pluſieurs autres villes. Egalité & ſtabilité de ſa conduite. Ordonnances d'Antonin ſur divers points de Juriſprudence. Reſcrits en faveur des Chrétiens. Il eſt reſpecté de tous les Rois & Peuples voiſins de l'Empire. Sa conduite privée fut auſſi louable que ſes maximes de gouvernement. On peut y remarquer pourtant quelques taches. Antonin fait Marc Auréle ſon gendre, & le nomme Céſar. Marc Auréle continue ſes exercices & ſes études de Philoſophie. Morgue pédanteſque du Stoïcien Apollonius. Bon cœur de Marc Auréle. Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat. Jeux Séculaires. Il gouverne avec Antonin. Commodus, ſon frere adoptif, eſt laiſſé par Antonin dans la condition privée. Maladie & mort d'Antonin. Honneurs rendus à ſa mémoire. Vénération pour le nom d'Antonin. Tableau d'Antonin tracé par Marc Auréle. Antonin aima & cultiva les Lettres. Hommes illuſtres par leur eſprit & par leurs ouvrages, ſous ſon régne. Fronto, Orateur.

Appien. Ptolémée. Maxime de Tyr. Hérode Atticus.

Le régne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Hiſtoriens.

L'AVENEMENT de Tite Antonin à la ſouveraine puiſſance fut un ſujet de joie univerſelle pour le Sénat, pour le Peuple, & pour tout l'Empire : & ce Prince pendant un régne de plus de vingt-deux ans ſoutint & augmenta l'eſtime publique dont il jouiſſoit en commençant de régner. C'eſt grand dommage aſſurément qu'un Empereur ſi digne d'éloges manque d'Hiſtoriens, pendant que des Tibéres & des Nérons ont un Tacite. Nous répétons ſouvent de pareilles plaintes : mais elles ne peuvent être mieux placées qu'ici.

La diſette de mémoires ne nous permettant point de faire une Hiſtoire ſuivie & circonſtanciée du régne d'Antonin, nous nous contenterons de tracer un tableau de ſon caractére & de ſon gouvernement. Les faits qui reſteront, ſeront enſuite traités dans leur ordre autant qu'il ſera poſſible.

Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient.

Antonin, dès le jour de ſon adoption, avoit été revêtu de la puiſſance Tribunitienne & de la puiſſance Proconſulaire. A la mort d'Adrien, on lui

ajouta les titres d'Auguſte, de grand Pontife, & on lui offrit celui de Pere de la Patrie. Il refuſa pour lors ce dernier, imitant la modeſtie de la plûpart de ſes prédéceſſeurs, qui vouloient mériter ce nom d'honneur avant que de le recevoir. Les délais d'Antonin ne furent pas longs. On le trouve qualifié Pere de la Patrie dès la ſeconde année de ſon régne. Il le méritoit bien ſans doute : & Pauſanias, qui écrivoit peu après ſa mort, témoigne qu'il eût voulu qu'on l'appellât, comme Cyrus, le Pere des hommes.

Capit. Ant. 5. 6.

Tillem. art. 41

Pauſan. Arc.

Le Sénat lui déféra auſſi le ſurnom de *Pius*, dont j'ai expliqué ailleurs la ſignification, & qu'il eſt difficile de rendre en notre langue par un ſeul mot. Antonin l'accepta, & le vérifia ſur le champ par la joie avec laquelle il approuva & autoriſa le zêle que montroient les Sénateurs pour honorer la mémoire de ſon pere, de ſa mere, de ſes ayeux, de ſes freres, morts avant lui, à qui tous il fut ordonné qu'on érigeroit des ſtatues. J'ai déja dit qu'Antonin prouva ſa piété filiale envers Adrien par toutes ſortes d'honneurs qu'il lui fit rendre, licites & illicites ; & j'ajoute ici qu'il lui conſacra

Capit.

un buſte magnifique, qui fut placé apparemment dans le lieu des aſſemblées du Sénat. Sa femme Fauſtine fut dans le même tems appellée *Auguſta*, & il auroit eu peut-être mauvaiſe grace à l'empêcher.

Quant à ce qui le regarde lui-même, il ſouffrit que l'on établît des Jeux du Cirque pour célébrer le jour de ſa naiſſance. Du reſte, il refuſa les vains honneurs que l'on vouloit lui accumuler, & en particulier le changement des noms des mois de Septembre & d'Octobre, que l'on propoſoit de nommer dorénavant *Antonin* & *Fauſtirien*. Il dédaignoit avec raiſon des témoignages de vénération rendus équivoques par la flatterie des tems précédens, & ſouvent prodigués aux plus mauvais Princes.

Capit. 10.

Il commence par des actes de clémence envers des conſpirateurs.

Dès le commencement de ſon régne il eut occaſion de manifeſter ſa clémence à l'égard d'un genre de criminels auxquels les Princes ne pardonnent guéres. D'ambitieux Sénateurs formérent contre lui une ou pluſieurs conjurations, ſur leſquelles nous avons peu de lumiéres. Mais l'Hiſtoire nomme un Celſus, un Attilius, un Priſcianus, qui ſéparément, ou enſemble, conſpirérent

Appian. Præf. *Dio.* *Capit.* 7. *Vulcat. Avid. Caſſ. n.* 10.

conſpirérent contre Antonin. Il ne put dérober Attilius à la vengeance du Sénat, qui le proſcrivit : Priſcianus ſe tua lui-même : nous ne ſavons point ce que devint Celſus, à moins qu'il ne ſoit le même que l'un des deux précédens. Mais Antonin arrêta toute recherche contre les complices des conſpirateurs : » Je ne veux point, dit-» il, commencer mon Gouvernement » par des actes de rigueur » : & il ajouta agréablement : » Ce ne ſeroit *Vict. Epit.* » point une choſe qui pût me faire ni » honneur ni plaiſir, qu'il ſe trouvât » par les informations que je fuſſe haï » d'un grand nombre de mes conci-» toyens ». Le fils d'Attilius, non ſeulement ne partagea point la peine du crime de ſon pere, mais il eut toujours en Antonin un protecteur. Et cette douceur réuſſit. Il n'eſt plus parlé d'aucune intrigue tramée contre un Prince qui ſe vengeoit ſi noblement.

Antonin éprouva auſſi quelques rébellions, ſoit de la part des Juifs, ſoit en Achaïe & en Egypte. Il eut à réduire au devoir les Maures, les Daces, quelques peuples Germains ; & à contenir les Alains, qui à diverſes repriſes tentérent de troubler la paix

Mouvemens de rébellion & de guerre appaiſés ſans peine. *Capit.* 5. 7. & 13. *Pauſan. Arc.*

de l'Empire du côté de la haute Asie. Il lui fallut dans la Grande-Bretagne arrêter les courses des Brigantes, qui s'étoient révoltés, & qui infestoient les pays demeurés fidéles. Mais aucun de ces mouvemens de guerre n'eut de suites considérables. Quelquesuns ne furent que des séditions, qu'il appaisa sans effusion de sang, uniquement par la fermeté d'une conduite toujours égale. Il termina les guerres sans sortir de Rome, ou au moins de l'Italie, employant le ministére de ses Lieutenans, qui par tout remportoient sans peine, & sans aucun risque, les succès que désiroit un Empereur nullement avide de conquérir. Ce fut Lollius Urbicus qui sous ses auspices vainquit les Brigantes. Ce Général recula un peu les frontiéres de l'Empire Romain dans l'isle; & au delà du mur d'Adrien il en bâtit un nouveau, que l'on croit s'être étendu obliquement depuis la riviére d'Esk jusqu'à l'embouchure de la Twéde. Les Romains s'embarrassoient peu d'ajouter à leur domination le reste de l'isle, tirant peu de fruit de la partie même qu'ils possédoient.

Cellar. Géograph. Ant. l. II. c. 4.

Appian. Præf.

Indifférence des Empereurs Romains pour l'agrandissement de leur Empire.

En général la passion d'aggrandir

dans les tems dont je fais l'Hiſtoire : & tous les Empereurs dont j'ai parlé, ſi l'on en excepte Trajan, avoient ſuivi ſur ce point la maxime d'Auguſte. Ils étoient maîtres de la plus belle portion de l'univers, & ils ne pouvoient s'étendre ſans rencontrer des nations Barbares & pauvres, dont la conquête leur auroit été plutôt à charge qu'avantageuſe. Appien, qui écrivoit ſous Antonin, dit avoir vû à Rome des Ambaſſadeurs de quelquesuns de ces peuples, qui demandoient à être reçûs au nombre des ſujets de l'Empire, & dont les offres furent refuſées. Les Empereurs penſoient avec raiſon que le vrai & ſolide moyen d'augmenter leur grandeur, étoit de faire fleurir par la culture des terres & par le commerce la riche & vaſte étendue de pays qui leur obéiſſoit.

mains pour les conquêtes.

Les légéres expéditions qu'Antonin eut à diriger par ſes ordres altérérent ſi peu la tranquillité de l'Empire, qu'elles n'ont point empêché que ſon régne n'ait paſſé pour un régne tout pacifique. Ce Prince aimoit la paix par goût & par réflexion, & il répétoit ſouvent avec complaiſance un mot de Scipion qu'il a ſauvé de l'oubli.

Le régne d'Antonin fut pacifique. *Aurel. Vict.*

Capit. 9. » J'aime mieux, disoit-il, conserver » un citoyen, que tuer mille ennemis ». Il eut la satisfaction de jouir de cette paix désirée, & n'étant point partagé par les soins qu'entraîne la guerre, rien ne l'empêcha de s'occuper uniquement de la pensée de faire le bonheur des peuples qui lui étoient soumis.

Il s'applique à faire le bonheur des peuples.

Il s'y livra tout entier, gouvernant l'Etat [a] avec la même attention, & la même vigilance, qu'apporte un bon pere de famille à gouverner sa maison. *Capit. 6. & 7.* Ennemi de la vexation, il obligea les Intendans à se comporter avec modestie dans la levée des tributs : il écoutoit les plaintes qu'on lui portoit contre eux : il punissoit sévérement ceux qui se trouvoient coupables d'injustice : & [b] jamais il ne se réjouit d'un gain, qui tendît à l'oppression du peuple. Il étoit d'ailleurs bien difficile de lui en imposer, parce qu'il prenoit connoissance de toutes choses par lui-même. On alloit directement à lui, sans être obligé de passer par le canal de

a Tantâ diligentiâ subjectos sibi populos rexit, ut omnia & omnes, quasi sua essent, curaret.

b Nec unquam lætatus est lucro quo provincialis oppressus est.

perſonnes interpoſées ; il s'étoit mis au fait de toutes les affaires, ſoit de l'Etat en général, ſoit de chacune des Provinces ; & les courtiſans ne pouvoient pas vendre un crédit qu'ils n'avoient point auprès d'un Prince ſi clairvoyant & ſi appliqué.

Il conſulte, mais ne ſe laiſſe point gouverner.

Ce n'eſt pas qu'il ne conſultât. Jamais il ne ſe décida ſur aucun point d'importance ſans avoir pris conſeil de ſes amis. Mais il ne ſe laiſſoit pas conduire en aveugle, & il empruntoit ſeulement les lumiéres d'autrui pour mieux voir.

Il aimoit à rendre raiſon de ſa conduite. *Capit.* 12.

Tenant une conduite ſi haute & ſi nette, il n'avoit nul intérêt de cacher les motifs qui le déterminoient : & en toute rencontre il en rendoit raiſon exactement, ſoit par des diſcours prononcés en plein Sénat, ſoit par des Déclarations affichées dans la place publique.

Ses procédés affables & populaires. *Capit.* 6. 7. 11.

Sûr de ſa grandeur, il ne craignoit point de l'avilir par des procédés populaires : & l'Hiſtoire a obſervé qu'en effet [a] il ſe rehauſſa en paroiſſant s'abaiſſer ; & qu'en préſentant aux Romains un Empereur qui ſe comportoit

a Imperatorium faſtigium ad ſummam civilitatem deduxit : unde plus crevit.

en citoyen, il ne perdit rien des ſentimens de vénération & de reſpect qui étoient dûs à ſon rang, & il y gagna l'amour & la tendreſſe. La ſouveraine puiſſance ne fit en lui aucun changement. Tels qu'il avoit ſouhaité ſimple particulier que les Princes fuſſent à ſon égard, tel, depuis ſon élévation à l'Empire il ſe montra aux Sénateurs. S'il demandoit quelque charge pour lui ou pour les ſiens, il ne ſe diſpenſoit d'aucune des démarches preſcrites par la loi ou par l'uſage aux candidats & à leurs proches. Il alloit, comme Adrien, aux bains publics, qu'il faiſoit préparer & chauffer à ſes dépens; & après qu'il en étoit ſorti, il en laiſſoit l'uſage libre & gratuit à tout le peuple. Il vivoit avec ſes amis dans la même familiarité, qu'avant ſa haute fortune. Il les invitoit à ſes repas, il alloit manger chez eux, il les appelloit à ſes vendanges. Cette modeſte bonté étoit une vertu du tems. Trajan avoit monté les choſes ſur ce ton: Adrien ne s'en étoit point écarté: & Antonin ſuivoit avec joie un plan conforme à l'inclination de ſon cœur.

Traits de ſa douceur, que n'altéroient

Sa douceur étoit inaltérable, & ſupérieure même aux injures. Dans une

famine la populace, qui lorſque le pain lui manque ne ſe connoît plus, lui jetta des pierres. Antonin, au lieu de venger l'autorité outragée, aima mieux appaiſer les ſéditieux en leur rendant compte des meſures qu'il prenoit pour ſoulager la miſére publique. Et il ajouta un ſecours effectif, en faiſant acheter à ſes dépens des bleds, des vins, des huiles, qu'il diſtribua gratuitement aux pauvres citoyens. point même les injures. *Vict. Epit.* *Capit.* 8.

Il viſitoit un jour la maiſon d'un opulent Sénateur nommé Omulus, qui fut Conſul ſous ſon régne; & y ayant remarqué avec admiration des colonnes de porphyre, il lui demanda d'où lui venoit un ornement ſi magnifique. Omulus répondit avec bruſquerie, « Souvenez-vous, lorſque vous » êtes dans la maiſon d'autrui, que » vous devez être ſourd & muet ». Antonin ſupporta patiemment cette incartade d'un Sénateur ſi peu reſpectueux, & dans pluſieurs autres occaſions il lui paſſa avec la même douceur des railleries piquantes. *Capit.* 11.

Je rapporterai encore ſur la foi de Philoſtrate un trait de la patience magnanime d'Antonin à l'égard d'un Sophiſte. Lorſqu'il étoit Proconſul d'A- *Philoſt. Soph. I.* 25.

ſie, il prit pour ſon logement dans Smyrne la maiſon du Sophiſte Polémon, qui étoit actuellement en voyage. C'étoit la meilleure maiſon de la ville. Polémon poſſédoit de grandes richeſſes, & il en uſoit faſtueuſement. Son arrogance y répondoit : & à ſon retour il fut très indigné de trouver ſa maiſon occupée par le Proconſul. Il cria, il s'emporta, & par ſes plaintes améres il obligea Antonin d'aller en plein minuit chercher un autre logement. Adrien, ſi nous en croyons Philoſtrate, s'intéreſſoit aſſez à Polémon, non ſeulement pour le protéger durant ſa vie, mais pour craindre après ſa mort le reſſentiment d'Antonin contre ce Sophiſte. Daus la vûe de prévenir ce danger, il inſéra exprès dans ſon teſtament un article, où parlant du choix qu'il avoit fait d'Antonin pour ſon fils & ſucceſſeur, il aſſûroit que Polémon le lui avoit conſeillé. Cette précaution étoit peu néceſſaire vis-à-vis d'Antonin, qui réellement combla Polémon de bienfaits, & ne témoigna ſe ſouvenir de l'injure qu'il en avoit reçûe, que par des plaiſanteries auſſi douces qu'ingénieuſes. Polémon étant venu à Rome, l'Empereur l'embraſſa, & dit,

» Qu'on lui donne un logement, & » que perſonne ne le déplace ». Un Acteur de Tragédie ayant porté ſes plaintes à Antonin contre Polémon, qui l'avoit chaſſé du Théâtre. » Quelle heure étoit-il, dit l'Empereur, » lorſqu'il vous a chaſſé » ? Il étoit midi, répondit l'Acteur. » Eh bien, » reprit Antonin, il m'a chaſſé de ſa » maiſon à minuit; & j'ai pris patience. »

Ce Prince plein de clémence n'employoit la rigueur que dans le cas d'une néceſſité extrême : encore la tempéroit-il par tous les adouciſſemens qui ne nuiſoient point à l'exemple. Les délateurs, race eſſentiellement malfaiſante, furent abſolument détruits ſous ſon régne. Ainſi la licence des accuſations injuſtes étant bannie, jamais les condamnations & confiſcations de biens ne furent plus rares. Il s'abſtint ſi ſcrupuleuſement de verſer le ſang des Sénateurs, qu'un membre du Sénat ayant été convaincu de parricide, & obligé d'avouer lui même ſon crime, comme il n'étoit pas poſſible de ſauver la vie à un tel monſtre, l'Empereur, pour épargner au moins à ſes yeux l'horreur du ſupplice, fit tranſporter le criminel dans une iſle dé-

S'il lui falloit uſer de ſévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adouciſſement. *Capit.* 7, 8, 10.

ſerte, afin qu'il y périt de faim & de miſére.

Ce mélange de ſévérité & de douceur paroît auſſi dans la conduite qu'Antonin tenoit à l'égard des concuſſionaires, dont il accordoit la confiſcation à leurs enfans, mais à condition qu'ils répareroient les torts qu'avoient ſoufferts les ſujets de l'Empire.

Sa pitié ſecourable dans les calamités publiques. *Capit. 9. & Pauſan. Arc.*

Il arriva ſous ſon régne diverſes calamités publiques, qui ſervirent d'exercice & de matiére à ſa pitié ſecourable. J'ai parlé d'une famine, & il faut y ajouter débordement du Tibre, incendie conſidérable, qui conſuma dans Rome juſqu'à trois cens quarante maiſons, autres incendies à Narbonne, à Antioche, à Carthagene, tremblement de terre en Aſie, qui cauſa de grands dommages à pluſieurs villes, & qui détruiſit en particulier dans *Dio.* Cyzique l'un des plus beaux temples de l'Univers. Antonin apporta à ces différentes eſpéces de maux tous les remédes qui pouvoient dépendre de lui; & il prouva que rien ne lui étoit plus cher que le ſoulagement de ſes peuples.

Il craint de fouler les peuples.

Il craignoit tellement de les fouler, que ce fut en partie pour éviter cet

inconvénient, qu'il ne s'écarta jamais de Rome ou du voiſinage. Une premiére raiſon étoit qu'occupant le centre de l'Empire où retentiſſoient toutes les Provinces, il ſe trouvoit plus à portée de recevoir les nouvelles, & de pourvoir promptement à tous les beſoins. Mais il alléguoit lui-même, comme un ſecond motif, que [a] les voyages d'un Empereur, quelque œconome qu'il fût, ne pouvoient manquer d'être onéreux aux peuples chez leſquels il paſſoit. *Capit.* 7.

La bonté d'Antonin ne dégénere point en foibleſſe. *Capit. T. Ant.* 14. & *M. Ant.* 6, & *Ver.* 2, & 3.

Au reſte la bonté d'Antonin ne dégénéra point en foibleſſe. Ce Prince qui ne reſpiroit que la douceur à l'égard des citoyens, traita ſes affranchis avec une grande ſévérité, & ne leur laiſſa prendre aucun crédit. Il y avoit une étrange différence de mérite entre ſes deux fils adoptifs Marc Auréle & Lucius Commodus. Il ſentit cette différence, & il régla ſur elle ſa conduite à leur égard. Il éleva le premier en honneur, il lui donna ſa confiance, il le déſigna ſon ſucceſſeur. Au contraire il n'accorda à Commodus que ce qu'il ne pouvoit abſolument lui refu-

[a] Gravem eſſe provincialibus comitatum Principis, etiam nimis parci,

ſer. Il le fit Queſteur & deux fois Conſul. Mais il ne lui ouvrit point l'éntrée au Sénat avant ſa Queſture ; lorſqu'il alloit à ſes maiſons de campagne, il ne l'admettoit point dans la même voiture avec lui, & il le faiſoit marcher avec le Préfet du Prétoire : il ne le nomma point Céſar : il ne l'appella point à ſa ſucceſſion. En un mot, pendant près de vingt-trois ans que dura le régne d'Antonin, Commodus vécut dans le Palais comme ſimple particulier, ſans autre diſtinction que le titre de fils de l'Empereur.

Il eſt ménager des finances de l'Etat, & libéral de ſon patrimoine.

Un des caractéres des bons Princes eſt de ménager les finances de l'Etat. Veſpaſien & Trajan chez les Romains, Henri IV. parmi nous, fourniſſent la preuve de cette maxime. Antonin porta cette ſalutaire œconomie à un rare dégré de perfection. Il étoit venu au Trône avec un riche patrimoine, & il le prodiguoit pour épargner le Tréſor public. A l'occaſion de ſon adoption, Adrien avoit promis, ſelon l'uſage, des largeſſes au peuple. Antonin les acquitta du ſien : & comme Fauſtine ſa femme lui en faiſoit des reproches, [a] ». Vous

Capit T. Ant. 4. & 7.

a Stulta, poſteaquam ad imperium tranſivimus, etiam quod habuimus autè perdidimus.

» ne penſez guéres noblement, lui dit-» il. Ne devez-vous pas ſavoir, que de-» puis que nous ſommes parvenus à » l'Empire, nous avons perdu le droit » de propriété même ſur ce que nous » poſſédions auparavant » ? En effet il donna * ſon patrimoine à la République, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit à lui & à ſa fille Fauſtine, qu'il maria à Marc Auréle.

Quand il faiſoit quelque ſéjour à la campagne, c'étoit ſur ſes terres, comme au tems de ſa condition privée : & penſant que les ameublemens précieux & les joyaux de la couronne étoient un argent mort, que les maiſons de plaiſance qui appartenoient au domaine Impérial n'étoient que des occaſions de dépenſes, il en vendit une grande partie pour groſſir ſon épargne. Auſſi la laiſſa-t-il très riche en *Dio.* mourant, au lieu qu'il avoit diminué ſes biens patrimoniaux par ſes largeſſes.

Il ne pouvoit ſouffrir les penſions accordées ſur le Tréſor public ſans raiſon légitime, & il en retrancha plu-

* *Le texte porte qu'Antonin donna l'uſufruit de ſon patrimoine à la République, & la propriété à ſa fille. Mais Caſaubon a remarqué que le contraire eſt infiniment plus probable; & M. de Tillemont l'a ſuivi.*

Capit. sieurs, disant, » Que [a] c'étoit la cho-
» se du monde la plus indigne & mê-
» me la plus cruelle, que la Républi-
» que fût rongée, (c'est son terme),
» par ceux qui ne lui rendoient aucun
» service ». Un Poëte Lyrique nom-
mé Mésoméde fut du nombre de ceux
qu'Antonin trouva trop chérement
payés, & sa pension fut diminuée.

Oeconome sans avarice, il sut placer ses libéralités.

Mais ce sage Prince n'outroit rien:
& le désir d'enrichir l'épargne ni ne le
porta à l'injustice, ni ne tarit la source
Capit. 4. 8. 11. des libéralités convenables & bien en-
tendues. Il ne reçut point les succes-
sions testamentaires de ceux qui lais-
soient des enfans. Il attribua des ga-
ges & des distinctions honorifiques
aux Maîtres d'Eloquence & de Philo-
sophie dans toutes les Provinces de
l'Empire. Il exemta entiérement l'I-
talie, & les Provinces pour la moi-
tié, d'une redevance que les peuples
payoient aux Empereurs à l'occasion
de leur avénement à la souveraine puis-
sance. Il fit aux troupes les distribu-
tions d'argent qui avoient passé en ré-
gle. Il établit des fonds pour l'éduca-

[a] Nihil esse sordidius, imò crudelius, quàm si Rempublicam ii arrodérent, qui nihil in eam suo labore conferrent.

tion gratuite d'un certain nombre de jeunes filles, qu'il nomma Fauſtiniennes en l'honneur de l'Impératrice ſa femme. Il fit don de ſommes conſidérables à pluſieurs villes, ſoit pour conſtruire de nouveaux ouvrages, ſoit pour en réparer d'anciens, qui tomboient en ruine, ou qui avoient entiérement péri par quelque accident. Il accorda des penſions aux Sénateurs pauvres, il aida les Magiſtrats à ſoutenir les dépenſes attachées à leurs charges. C'eſt ainſi qu'il ſe montra œconome ſans avarice, & libéral ſans prodigalité.

Les Jeux, qui amuſoient le peuple, ne lui parurent point une dépenſe ſuperflue. Il donna des combats de bêtes, dans l'un deſquels furent tués cent lions à la fois. Il eut ſoin de raſſembler de toutes les parties de l'univers les animaux les plus ſinguliers, & de les amener à Rome pour en repaître les yeux de la multitude : tels que des crocodiles, des hippopotames, des rhinocéros, des éléphans, des tigres. Je ne parle point des ſpectacles des Pantomimes, qu'il aimoit & qui le délaſſoient lui-même. Il n'approuvoit pas néantmoins la profuſion dont on uſoit ſouvent pour les Jeux, & il modéra à

Jeux & Spectacles. *Capit.* 10. 11. 12.

une certaine ſomme la dépenſe qu'il ſeroit permis de faire pour les combats de gladiateurs.

Edifices dont il embellit Rome & pluſieurs autres villes.

Quoiqu'il n'eût point la paſſion de bâtir, il ne laiſſa pas d'embellir Rome de pluſieurs édifices, dont celui qui mérite peut-être le plus d'être remarqué, eſt un temple en l'honneur d'Adrien. Il acheva auſſi ce qui reſtoit à faire au tombeau de ſon prédéceſſeur. Il conſtruiſit en différentes villes d'Italie des ouvrages utiles. Nîmes, la patrie de ſes ancêtres, lui attribue avec beaucoup de probabilité les deux plus ſuperbes monumens qui reſtent parmi nous de la magnificence Romaine, les Arênes & le Pont du Gard. Antonin aggrandit encore & orna de priviléges le bourg de Pallanteum en Arcadie, qui à cauſe d'Evandre étoit regardé comme le berceau de Rome. Il en fit une ville, à laquelle il donna le droit de ſe gouverner par ſes loix, & l'exemption de tributs.

M. Aurel. l. I. Capit. 8.

Pauſan. Arc.

Egalité & ſtabilité de ſa conduite.

La maturité & la ſageſſe qui dirigeoient toutes les démarches d'Antonin, produiſirent en lui une égalité parfaite, qui eſt le trait le plus caractériſé d'une vertu ſupérieure. Il fut toujours le même : point d'humeur,

M. Aurel. l. I. Dio. Capit. 8.

point de caprice. Ses amis n'avoient point à craindre ces bouraſques ſubites, qui rendirent la Cour d'Adrien ſi orageuſe. Il choiſiſſoit avec grande attention ceux qu'il devoit mettre en place. Placés une fois, ils pouvoient s'aſſûrer de demeurer dans leur emploi autant qu'il leur conviendroit, avec toutes ſortes d'agrémens de la part du Prince. Le vice ſeul attiroit ſa diſgrace, qui même à l'égard des méchans n'étoit point accompagnée de dureté. Hors ce cas il conſervoit chacun dans ſon poſte. A ſon avénement à l'Empire il ne déplaça aucun de ceux qu'Adrien avoit conſtitués en autorité : & Gavius Maximus fut pendant vingt ans ſon Préfet du Prétoire.

Ordonnances d'Antonin ſur divers points de Juriſprudence. *Capit.* 12. *& ibi Caſaub.*

Nous ſavons en général qu'il fit pluſieurs Ordonnances pour régler & perfectionner la Juriſprudence en divers points, aidé des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems. Mais le détail nous en eſt peu connu, & je ne citerai ici que trois de ces réglemens. Encore eſt-il incertain ſi celui que je rapporterai le dernier, eſt de Tite Antonin, ou de Marc Auréle ſon ſucceſſeur, qui porte auſſi dans les anciens Auteurs le nom d'Antonin.

Je dirai donc dabord que l'Empereur dont je fais ici l'hiſtoire, défendit de pourſuivre une ſeconde fois le même homme pour un crime dont il auroit été abſous : loi ſage, qui empêche les dangers de s'éterniſer, & qui aſſûre une tranquillité bien achetée par les riſques d'un jugement en matiére criminelle.

Pauſan. Arc. Le ſecond réglement que j'ai à citer, eſt une modération appoſée à la rigueur du Droit Romain dans un cas utile au Fiſc. Si un pere devenoit citoyen Romain, & que ſes enfans, par quelque raiſon que ce pût être, ne changeaſſent point d'état, & demeuraſſent citoyens de leur ancienne patrie, il ne pouvoit les avoir pour héritiers : il falloit que ſa ſucceſſion paſsât à d'autres familles, ou tournât au profit de l'Empereur. Ainſi une inſtitution humaine aboliſſoit en quelque façon le droit de la nature. Antonin, ſans conſidérer l'avantage qui en revenoit à ſon épargne, rétablit les choſes dans leur ordre, & voulut que l'honneur recherché & obtenu par le pere ne fût pas nuiſible aux enfans.

Aug. de adult. conjug. II. 8. Une troiſiéme Ordonnance, qui nous a été conſervée par S. Auguſtin,

regarde les cauſes d'adultére. Elle établiſſoit pour régle, que ſi un mari pourſuivoit ſa femme en juſtice comme lui ayant manqué de fidélité, il falloit que le juge examinât ſi le mari avoit lui-même gardé fidélité à ſa femme; & que ſuppoſé qu'ils fuſſent trouvés tous deux coupables, ils fuſſent tous deux punis. » [a] Car, dit l'Empe» reur, il me paroît tout-à-fait injuſte » que le mari exige de ſa femme l'ob» ſervation d'un engagement qu'il » n'obſerve pas lui-même ». Cette loi, qui a mérité les éloges de S. Auguſtin, effrayeroit peut-être des mœurs corrompues. Mais quoiqu'il faille avouer que l'inconvénient eſt plus fâcheux pour la ſociété civile dans l'adultére de la femme, il eſt pourtant vrai que le crime conſidéré en ſoi eſt égal de part & d'autre, & également condamné par la ſaine morale.

Antonin fut équitable même envers les Chrétiens, qu'un préjugé général dévouoit alors à la haine publique. Eloigné de ce faux zêle qu'inſpire la ſuperſtition, non ſeulement il ne porta

Reſcrits en faveur des Chrétiens. *Tillem. Hiſt. Eccl. S. Juſtin.*

a Periniquum enim mihi videtur eſſe, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipſe non exhibet.

point d'Edit de perſécution contre eux, mais il les mit à l'abri de l'aveugle fureur des peuples & de l'injuſtice des Magiſtrats Romains. Car l'envie contre leur vertu, & les calomnies dont on s'efforçoit de les noircir, ſuſcitoient ſans ceſſe des tempêtes qui les mettoient dans un continuel danger de périr, & qui réellement en conduiſirent pluſieurs au martyre. C'eſt ce qui engagea S. Juſtin à préſenter à l'Empereur une généreuſe & excellente apologie pour les Chrétiens : & il paroît qu'Antonin en fut touché. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il envoya des Reſcrits à pluſieurs villes de la Gréce, pour y faire ceſſer ces ſoulévemens ſéditieux contre des innocens ; & nous avons dans Euſébe celui qu'il adreſſa pour la même cauſe aux peuples de l'Aſie mineure en commun. Il y prend hautement la défenſe des Chrétiens, il loue la fidélité qu'ils gardent à leur Dieu, le courage qui leur fait mépriſer la mort, & il tourne même les éloges qu'il donne à leur vertu en reproches contre les vices de leurs perſécuteurs. Il termine ſon Décret en déclarant que le nom de Chrétien n'eſt point un crime, & que ſi quelquun eſt

Euſeb. Hiſt. Eccl. L. IV. 26. & 13.

traduit devant les Tribunaux pour cet unique ſujet, il doit être renvoyé abſous, & ſon accuſateur puni. Il ſemble qu'il ne reſtât plus à ce Prince qu'un pas à faire pour connoître pleinement & embraſſer la vérité. Mais les jugemens de Dieu ſont impénétrables, & il nous convient de les adorer.

Il eſt aiſé de concevoir qu'un Prince qui rempliſſoit le plan de Gouvernement que je viens d'expoſer, fut aimé tendrement de ſes ſujets. Antonin ſe vit de plus reſpecté des étrangers, ſans qu'il ait jamais fait la guerre, au moins offenſive. La réputation de ſa juſtice lui donna ſur les Rois & les peuples voiſins de l'Empire une autorité, qu'il n'auroit pû acquérir par les armes. Pharaſmane Roi d'Ibérie vint le ſaluer à Rome, & il lui témoigna plus de déférence qu'il n'en avoit montré pour Adrien. Pacorus fut établi par lui Roi des Lazes, peuple de la Colchide. Le Roi des Parthes ſe préparoit à faire la guerre aux Arméniens, Antonin l'en empêcha par une ſimple lettre : & cela, quoiqu'il n'eût point pour lui une complaiſance molle, & qu'il eût refuſé de lui rendre le trône d'or conquis par Trajan ſur Choſ-

Il eſt reſpecté de tous les Rois & peuples voiſins de l'Empire. *Dio*, & *Cap.* 9. & *Vict. Epit.*

roès. Les Indiens, les Bactriens, les Hyrcaniens, lui envoyérent des Ambaſſades. Les Nations Barbares des frontiéres, au lieu de ſe faire juſtice par les armes, le prenoient pour arbitre de leurs prétentions & de leurs différends. On a comparé avec raiſon Antonin à Numa : & ce n'eſt pas un des moindres traits de reſſemblance entre ces deux Princes, que la [a] ſageſſe de l'un & de l'autre ait été comme une ſource féconde d'où l'amour de la paix & les ſentimens vertueux ſe ſoient répandus ſur tout ce qui les environnoit, & aient fait régner autour d'eux le calme & la tranquillité.

Sa conduite privée fut auſſi louable, que ſes maximes de Gouvernement. *Capit.* 7. 11. *Marc Aurel. l. I. Vict. Epit.*

La conduite privée d'Antonin, dont j'ai déja rapporté quelques particularités, répondoit à la ſageſſe avec laquelle il gouvernoit les affaires publiques. Sa table étoit honnête, mais ſans luxe. Il n'employoit point d'autres officiers pour la ſervir, d'autres pourvoyeurs, que ceux qu'il avoit étant ſimple particulier. Il y admettoit ſes amis, mais ſans gêner leur liberté : &

a Οἷον ἐκ πηγῆς τῆς Νυμᾶ σοφίας, τῶν καλῶν καὶ δικαίων ἐπειρεόντων εἰς ἅπαντας, καὶ διαχεομένης τῆς περὶ ἐκεῖνον γαλήνης. Plut. Num.

il ne trouvoit point mauvais qu'invités par lui, ils s'excuſaſſent de s'y trouver. Il avoit beſoin de prendre quelque choſe le matin pour ſe ſoutenir dans le travail avant le repas : & c'étoit du pain ſec. Ses amuſemens, ſi l'on excepte les jeux des pantomimes, que la ſévérité de la morale Chrétienne, & même Philoſophique, condamne, étoient innocens : la pêche, la chaſſe, la promenade, la converſation avec ſes amis.

Ses mœurs ne furent pas entiérement exemtes de tache. Il eſt fait mention dans Capitolin d'une * concubine de ce Prince ; &, ſuivant le témoignage de Marc Auréle, il ſe retira promptement d'un genre de déſordre plus criminel encore, & alors très commun dans Rome : ce qui ſuppoſe qu'il y avoit donné dabord. Voilà, à proprement parler, les ſeuls reproches que lui faſſe l'Hiſtoire : à moins que l'on ne veuille compter pour un ſujet légi-

On peut y remarquer pourtant quelques taches. *Capit.* 8. *Marc Aurel.*

* *Je ſais que le Droit Romain autoriſoit l'uſage des concubines, qui ſans être mariées vivoient ſeules avec un homme libre & ſeul : & les enfans nés de ces conjonctions, quoiqu'ils ne fuſſent pas légitimes, ni habiles à ſuccéder à leur pere, n'étoient pas néantmoins réputés bâtards. Si Antonin s'eſt renfermé dans ces bornes, la loi du pays ne le condamnoit pas.*

time de cenſure, l'exceſſive indulgen-
Capit. 3. 5.6. ce pour ſa femme, dont la conduite n'honoroit pas le trône. Il ſouffrit patiemment, tant qu'elle vécut, les trop grandes libertés qu'elle ſe donnoit : il conſentit qu'elle fût décorée du titre d'*Auguſta*, lorſqu'il parvint lui-même à l'Empire : & cette Princeſſe étant morte au bout de trois ans, il lui fit rendre les honneurs divins, avec tout l'appareil de temple, de prêtreſſes, de ſtatues d'or & d'argent. C'étoit pouſſer bien loin ou un attachement de foibleſſe, ou l'affectation d'ignorer ce que tout le monde ſavoit.

Dio. On a voulu auſſi lui tourner à blâme ſon exactitude, pouſſée, à ce que prétendoient quelquesuns, juſqu'au ſcrupule : & des plaiſans, qu'elle incommodoit peut-être, diſoient de lui qu'il [a] coupoit un pois en quatre. Mais il eſt bien aiſé à ceux à qui tout eſt indifférent, hors leur intérêt propre & leur plaiſir, de jetter un ridicule ſur les ſoins attentifs & vigilans qu'inſpire la vertu. Antonin avoit l'ame grande, l'eſprit élevé : & un tel caractére ne compatit point avec les minuties.

[a] Κομινοπρίσαι ἐκέλευε.

Il me reſte peu de choſes à raconter de ce Prince juſqu'à ſa mort : & ce ſont des faits qui regardent pour la plûpart Marc Auréle & L. Commodus ſes fils adoptifs.

Antonin fait Marc Aurêle ſon gendre, & le nomme Ceſar. *Capit. M. Ant. 6. & Ver. 2.*

Auſſitôt après la mort d'Adrien, Antonin fit connoître par des effets à Marc Auréle l'eſtime ſinguliére qu'il avoit pour lui, & la préférence qu'il lùi donnoit ſur ſon frere. Adrien avoit arrangé les mariages de ces deux jeunes Princes. Marc Auréle devoit épouſer la fille de Vérus Céſar, & Commodus la fille d'Antonin. Le nouvel Empereur réſolut de rompre ces projets, & profitant du prétexte que lui fourniſſoit la trop grande jeuneſſe de Commodus, âgé alors ſeulement de ſept à huit ans, il fit ſonder Marc Auréle ſur le deſſein qu'il avoit de le choiſir pour ſon gendre. Celui-ci, retenu peut-être par le reſpect pour les arrangemens d'Adrien, demanda du tems pour délibérer ſur une offre ſi avantageuſe. Après y avoir penſé, il y conſentit, & s'aſſûra ainſi de plus en plus le droit de ſucceſſion à l'Empire : mais il acquit une épouſe, qui fit grand tort à ſa réputation. Nous ne pouvons pas dire ſi le mariage fut célébré ſur le

champ, ou s'il fallut attendre quelques années. Nous ne ſavons pas au juſte l'âge de Fauſtine fille d'Antonin. Nous voyons que huit ans après Marc Auréle en avoit eu une fille, qui eſt apparemment Lucille, mariée dans la ſuite à Commodus, & devenue ainſi l'épouſe de celui qui dans le premier plan devoit épouſer ſa mere.

Mais en quelque tems que le mariage de Marc Auréle avec Fauſtine ait été célébré, dès qu'il fut arrêté, c'eſt-à-dire, dès l'année qui ſuivit la mort d'Adrien, Antonin accumula ſur la tête de ſon gendre toutes ſortes d'honneurs. Il le nomma Céſar : il le déſigna Conſul pour l'année ſuivante avec lui : il le fit chef de l'une des Centuries des Chevaliers Romains, & lorſque le jeune Prince donna en cette qualité des jeux au peuple avec ſes collégues, l'Empereur prit place à côté de lui. Antonin fit auſſi à Marc Auréle une maiſon, quelque répugnance qu'il lui vît pour la pompe & la magnificence : il lui donna pour logement le Palais de Tibére, & il le décora quatre ans après d'un ſecond Conſulat, dans lequel il voulut encore être ſon collégue.

En même tems qu'il faiſoit une ſorte de violence à la modeſtie de Marc Auréle par l'éclat dont il l'environnoit, il ne négligea point de ſeconder ſon inclination favorite pour l'étude de la Philoſophie. Car la fortune & les dignités n'avoient rien changé dans le goût du nouveau Céſar pour les belles connoiſſances, qui tendent à perfectionner le cœur de l'homme en lui faiſant ſentir toute la beauté de la vertu. Comblé d'honneurs, & deſtiné à la ſouveraineté, il continuoit de s'exercer à cette vraiment haute ſcience, & il prenoit avidement les leçons des plus habiles Maîtres en ce genre. Antonin pour le ſatisfaire, lui fit venir de Chalcis en Syrie un célébre Stoïcien, nommé Apollonius.

Marc Auréle continue ſes exercices & ſes études de Philoſophie.

Capit. T. Ant. 10.

Marc Auréle témoigne avoir à ce Philoſophe de grandes obligations. Il dit qu'il a appris de lui tout ce que le Stoïciſme promet, la fermeté dans les maux de la vie, l'élévation des ſentimens, & même le mélange de la douceur avec la nobleſſe du courage. L'Hiſtoire ne parle pas ſi avantageuſement d'Apollonius. Elle l'accuſe d'avidité pour faire payer chérement ſes leçons, & d'une morgue pédanteſque qui fit

M. Aurel. l. I.

Capit.

Morgue pédanteſque du

Stoïcien Apollonius.

pitié à Antonin, & attira ſes railleries. Car lorſque ce Stoïcien fut venu à Rome, l'Empereur l'ayant mandé pour lui remettre ſon auguſte éléve, Apollonius, avec une arrogance qui doit paroître bien étonnante dans nos mœurs, répondit : » Ce n'eſt point au maître à » aller chercher ſon diſciple, mais au » diſciple à venir trouver ſon maître ». Antonin, à qui l'on rendit cette réponſe, ſe mit à rire, & dit : » Apol- » lonius a bien pû venir de Syrie à Ro- » me, & il ne peut faire le voyage de » ſa maiſon au Palais ».

Bon cœur de Marc Auréle.

Ce Prince ſavoit apprécier chaque choſe ſuivant ſa juſte valeur : & ſi l'arrogance lui paroiſſoit digne de mépris, la bonté étoit sûre de ſon eſtime. Marc Auréle pleuroit un jour la mort de celui qui avoit élevé ſon enfance ; & les courtiſans lui reprochoient cette ſenſibilité comme une foibleſſe. « Per- » mettez-lui d'être homme, dit Anto- » nin. Car ni le rang ſuprême, ni la » Philoſophie n'étouffe le ſentiment ».

Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat. *Tillem. T. Ant. art.* 19.

Il ſe donna le tems de bien connoître Marc Auréle, avant que de lui communiquer les titres qui conſtituoient chez les Romains la ſouveraineté. Ce ne fut qu'après neuf ans écoulés de-

puis ſon adoption que ce jeune Prince, deux fois Conſul, âgé de vingt-ſix ans, marié, & déja pere d'une fille, reçut la puiſſance du Tribunat & l'autorité Proconſulaire. Et afin que les peuples priſſent une part ſincére à la joie de cet événement, l'Empereur accorda une remiſe de tout ce qui reſtoit dû au Fiſc, & il brula, comme avoit fait Adrien dans une ſemblable occaſion, les regîtres qui conſtatoient ces dettes.

Cette même année, que les Romains comptoient la * neuf-centiéme de la fondation de la ville, Antonin célébra les Jeux ſéculaires avec beaucoup de magnificence. *Jeux ſéculaires.* *Aurel. Vict.*

Marc Auréle étoit bien digne des honneurs par leſquels Antonin l'égaloit preſque à lui-même. Jamais fils ne fut plus ſoumis à ſon pere. Pendant près de vingt-trois ans qu'il habita avec lui, ſoit dans la ville, ſoit à la campagne, il ne découcha que deux nuits: & il ſe conduiſit toujours avec tant de probité, de modeſtie, de ſageſſe, que chaque jour ajoutoit un nouveau degré à l'eſtime & à l'affection qu'Antonin lui portoit. *Capit. M. Ant. 6.*

* *Voyez la note ſur la page 316. du T. III.*

Il gouverne avec Antonin.

Auſſi eut-il toute ſa confiance. L'Empereur l'appelloit à tous les conſeils, l'aſſocioit au gouvernement de toutes les affaires, ne donnoit aucun emploi, ne plaçoit perſonne, que de concert avec lui. Antonin & Marc Auréle renouvelloient le bel exemple que Veſpaſien & Tite avoient donné à l'univers. On voyoit un pere & un fils poſſéder & exercer en commun le ſouverain pouvoir, ſans défiance, ſans cupidité, ſans ombrage, avec une tranquillité & une paix, qui prouvoient la vertu ſupérieure de l'un & de l'autre. On voulut inſpirer des ſoupçons à Antonin. Car jamais les cours même des meilleurs Princes ne manquérent d'artiſans de diſcorde, qui cherchent à s'avancer à la faveur du trouble qu'ils excitent. Omulus en particulier, qui eſt ſans doute le même dont j'ai déja rapporté un trait de liberté brutale, voyant la mere de Marc Auréle qui adoroit une ſtatue d'Apollon dans un verger, oſa dire à l'Empereur: » Voilà une femme qui demande aux » Dieux que vous mouriez bientôt, » afin que ſon fils régne ». Mais les diſcours des mal intentionnés ne firent aucune impreſſion ſur Antonin, & ne

diminuérent en rien la confiance qu'il avoit ſi juſtement placée en Marc Auréle.

Commodus ſon frere adoptif eſt laiſſé par Antonin dans la condition privée. *Capit. Ver.* 2. 3.

Pour ce qui eſt de Commodus, c'étoit, comme je l'ai déja dit, un caractére bien différent de ſon frere. Elevé avec tous les ſoins qui pouvoient répondre à ſa haute fortune, inſtruit par les meilleurs Maîtres dans la Grammaire, dans les exercices de l'Eloquence, dans la Philoſophie, il fit peu de progrès dans toutes ces différentes eſpéces d'études, moins par incapacité, que par défaut d'application. Il avoit un goût décidé pour le plaiſir : il aimoit paſſionnément les jeux du Cirque, les combats de gladiateurs, tous les ſpectacles : les délices, les amuſemens l'occupoient tout entier, & il brilloit dans le frivole.

Antonin étoit très bleſſé de ces vices de Commodus : & quoiqu'il reconnût en lui quelque choſe de bon, un eſprit ingénu, une facilité de mœurs qui ſe laiſſoit aſſez aiſément gouverner, il paroît qu'il ne le garda dans ſon Palais que par reſpect pour la mémoire d'Adrien qui le lui avoit fait adopter. La fidélité à ſes engagemens le guidoit, & non l'affection.

Dès qu'il le laiſſoit jouir de la qualité & du rang de ſon fils, il ne pouvoit ſe diſpenſer de lui accorder des diſtinctions honorifiques. Le jour qu'il lui donna la robe virile, il fit une largeſſe au peuple : mais comme s'il eût appréhendé que Commodus n'en eût l'honneur, il ménagea un autre motif à ſa libéralité, en prenant ce même jour pour dédier le Temple qu'il avoit bâti à Adrien. Aux jeux que Commodus donna durant ſa Queſture, Antonin le fit aſſeoir entre lui & Marc Auréle. J'ai dit qu'il le décora de deux Conſulats. Mais tout cela ne le tiroit point de la condition privée : & Antonin ne le revêtit d'aucun titre qui annonçât le droit à la puiſſance Impériale.

Maladie, & mort d'Antonin.

Commodus étoit Conſul pour la ſeconde fois avec Marc Auréle ſon frere, qui l'étoit pour la troiſiéme, lorſqu'arriva la mort d'Antonin. Ce Prince avoit vécu juſqu'à l'âge de plus de ſoixante-&-treize ans ſans reſſentir aucune infirmité, ſi ce n'eſt des migraines aſſez fréquentes, qui l'obligeoient d'interrompre ſon application aux affaires : mais dès que le mal étoit paſſé, il reprenoit le travail avec une nou-

M. Aurel. l. I.

velle vigueur. Au mois de Mars de l'an de Rome 912. vingt-troiſiéme de ſon régne, étant à Lori, maiſon de plaiſance qu'il chériſſoit ſinguliérement, parce qu'il y avoit été élevé, il ſe trouva pendant la nuit incommodé d'une indigeſtion, qui le lendemain lui donna la fiévre. Dès le troiſiéme jour de ſa maladie, il en ſentit le danger, & ayant appellé les Préfets du Prétoire, & les principaux de ſes amis, il confirma en leur préſence le choix qu'il avoit fait de Marc Auréle pour ſon ſucceſſeur, & il lui recommanda la République & ſa fille. Il ſe dépouilla même en quelque façon dès ce moment en ſa faveur des honneurs du rang ſuprême ; & pour l'en mettre en poſſeſſion, il fit tranſporter chez lui la ſtatue d'or de la Fortune, que les Empereurs avoient toujours dans leur chambre. Bientôt la fiévre porta à la tête, & dans ſon délire Antonin parloit uniquement de la République, & des Rois qui lui avoient donné ſujet de s'irriter contre eux. C'étoit ſans doute, ſuivant la conjecture de M. de Tillemont, Vologéſe Roi des Parthes, qui occupoit principalement ſa penſée. Car Vologéſe faiſoit dès lors les

Capit. T. Ant. 12. & M. Ant. 7.

préparatifs de la guerre qu'il déclara peu après aux Romains. Il paroît qu'avant ſa mort Antonin eut un intervalle lucide, pendant lequel ayant donné pour mot au Tribun des Prétoriens *la tranquillité*, il ſe retourna, & mourut auſſi paiſiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

Tillem. Il étoit âgé de ſoixante-&-treize ans, cinq mois & dix-ſept jours, étant né le dix-neuf Septembre de l'an de Rome 837. & mort le ſept Mars 912. Il avoit commencé de régner le dix Juillet de l'an 889. & par conſéquent ſon régne a duré vingt-deux ans, ſept mois, & vingt-ſix jours. Ses cendres furent portées au tombeau d'Adrien: & ſes deux fils & ſucceſſeurs, Marc Auréle & L. Verus, montant à la tribune aux harangues, firent l'un après l'autre ſon oraiſon funébre.

Capit. M. Ant. 7.

Honneurs rendus à ſa mémoire. *Capit. T. Ant.*

Quoique vieux lorſqu'il mourut, il fut regretté comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Il eſt inutile de remarquer qu'on lui déféra tous les honneurs imaginables. Son ſucceſſeur n'eut pas beſoin de preſſer les Sénateurs ſur cet article. Chacun à l'envi louoit ſa bonté, ſa clémence, la droiture de ſon eſprit, l'égalité de ſes mœurs: &

tous d'une commune voix opinérent pour le mettre au rang des Dieux, en lui décernant Temple, Prêtres, Collége d'Antoniniens dévoués à ſon culte, fêtes anniverſaires pour célébrer ſa mémoire. Marc Auréle & le Sénat Romain voulurent tranſmettre aux âges futurs les ſentimens dont ils étoient remplis pour lui, en lui conſacrant un monument durable, qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de colonne Antonine, & qui rétabli par Sixte-Quint fait un des ornemens de Rome. *Nardini Roma Vetus, VI. 9.*

Mais ce qui eſt le plus glorieux à ce bon Prince, c'eſt que la vénération pour ſon nom fut ſi grande, que pendant près d'un ſiécle tous les Empereurs voulurent le porter, même ceux qui ne lui appartenoient ni par le ſang ni par l'adoption. Ce nom étoit ſi cher aux citoyens & aux ſoldats, qu'ils ne pouvoient regarder comme Empereur celui qui ne s'appelleroit pas Antonin. Auſſi Sévere ſouhaitoit-il qu'il en fût du nom d'Antonin comme de celui d'Auguſte, & qu'il paſſât à tous ceux qui ſeroient revêtus de la puiſſance Impériale : & en effet il le fit prendre à ſes deux fils, Caracalla & Vénération pour le nom d'Antonin. *Tillem. T. Ant. art. 8.*

Geta. En un mot, le nom d'*Antonin* étoit dans l'eſprit des peuples quelque choſe de plus ſaint & de plus ſacré que celui de *Dieu* : & réellement la plupart de leurs Dieux n'étoient pas comparables au Prince qui avoit rendu le nom d'Antonin ſi vénérable.

Je me ſens moi-même après tant de ſiécles pénétré de reſpect & d'affection pour un Empereur, que l'on peut citer comme le modéle des Souverains, & dont l'exemple, s'il étoit ſuivi, perpétueroit le bonheur du genre humain. Je le quitte à regret : & j'eſpére que le Lecteur me permettra de lui donner encore ici le tableau d'Antonin, tel que l'a tracé Marc Auréle ſon digne ſucceſſeur. On y trouvera quelques traits nouveaux : & je crois que l'on reverra avec plaiſir ceux que j'ai déja indiqués.

Tableau d'Antonin tracé par Marc Auréle.

M. Aurel. l. I. Voici, dit Marc Auréle, les qualités que j'ai admirées dans mon pere adoptif, & que je me propoſe d'imiter. La douceur ; la conſtance inébranlable dans les réſolutions priſes une fois avec maturité ; l'éloignement de la vaine gloire, & l'indifférence pour ce que l'on regarde communément comme honneurs & diſtinctions ; l'a-

mour du travail, & l'aſſiduité à le ſuivre perſévéramment ; la diſpoſition à écouter quiconque pouvoit lui donner un avis utile ; une juſtice inflexible, & toujours attentive à rendre à chacun ce qui lui eſt dû ; l'habileté à diſcerner les cas qui admettent l'indulgence de ceux qui exigent la ſévérité. Plein de l'eſprit de ſociété, ſoigneux de ne point gêner ſes amis, il ne leur impoſoit la néceſſité ni de venir à ſes repas, ni de le ſuivre à la campagne ; & lorſque quelque raiſon que ce pût être les avoit obligés de s'en diſpenſer, ils ne le trouvoient en reparoiſſant devant lui nullement changé à leur égard. Fidéle & conſtant dans l'amitié, de même qu'il ne connoiſſoit point ces ſaillies impétueuſes qui vont juſqu'à la paſſion, auſſi n'avoit-on à craindre de ſa part ni dégoût ni caprice. Dans les conſeils il examinoit ſcrupuleuſement les affaires, & au lieu de ſe contenter des premiéres vûes, il approfondiſſoit ſon ſujet, & le conſidéroit ſous toutes les faces. Aiſé à ſe ſatisfaire de ce qu'il trouvoit ſous ſa main, toujours content, rien n'altéroit la ſérénité de ſon ame, ni ne l'empêchoit de faire uſage de la ſagacité qu'il avoit

pour prévoir au loin l'avenir. Il mettoit ordre à tout, entrant dans les plus petits détails, ſans bruit, ſans fracas, ſans donner aux choſes plus de poids qu'elles ne méritoient. Jamais les finances de l'Empire ne furent mieux ménagées que ſous ſon Gouvernement : & il ſupportoit ſans s'émouvoir les mauvaiſes plaiſanteries de ceux qui vouloient ſur ce point tourner ſa conduite en ridicule. La flatterie n'eut aucun pouvoir ſur ſon eſprit, & il ſupprima les acclamations qui dégénéroient en indécences. Point de ſuperſtition dans le culte de la Divinité, point de baſſeſſe aviliſſante dans ſes procédés à l'égard des hommes, ni d'affectation pour ſe rendre populaire aux dépens de la dignité. Toutes ſes actions étoient dirigées par une ſageſſe conſtamment uniforme, qui ne donnoit dans aucun excès, qui marchoit toujours ſur la même ligne ſans ſe laiſſer jamais prendre à l'appas de la nouveauté. Ses maniéres affables couloient de ſource, & il ne les chargeoit point, parce qu'elles n'étoient que l'expreſſion naturelle de ſes ſentimens. Nul faſte dans tout ce qui l'environnoit : & ſon exemple eſt une preuve qu'un

Prince n'a beſoin, pour ſe faire reſpecter, ni de gardes, ni d'habillemens magnifiques, ni de ſtatues, ni de tout l'éclat extérieur; & qu'en ſe rapprochant, autant qu'il lui eſt poſſible, de la façon de vivre d'un particulier, il n'en conſerve que plus d'élévation & de grandeur dans le gouvernement des affaires publiques.

Antonin avoit l'eſprit fort orné, ſuivant la meſure néantmoins qui convient à un Prince. On ne pouvoit pas dire de lui qu'il fût un Savant, un Rhéteur, un Sophiſte, mais bien un Sage, perfectionné par les belles connoiſſances, & devenu par d'utiles réfléxions capable de ſe gouverner & de gouverner les autres. Il ne ſe piquoit point d'exceller dans les ſciences qui n'étoient point de ſon reſſort, & regardant comme indigne de lui la jalouſie contre ceux dont elles faiſoient la profeſſion & l'étude, il leur cédoit ſans peine la ſupériorité dans leur genre, & favoriſoit leurs ſuccès. Il honoroit ſincérement les vrais Philoſophes, & n'inſultoit point à ceux qui abuſoient de ce nom pour maſquer leurs vices. Il avoit un ſoin raiſonnable de ſa ſanté, gardant un milieu entre des

attentions de délicateſſe & une négligence nuiſible : & il réuſſit à ſe conſerver, en ſubſtituant ſa propre vigilance au ſecours des médecins, qu'il n'employoit que très rarement. La ſolidité de ſon eſprit le rendoit ſtable & permanent, non ſeulement dans ſes façons de penſer, mais dans ſa conduite extérieure. Mêmes occupations, mêmes arrangemens, goût perſévérant pour les mêmes lieux. Un jour de ſa vie étoit ſemblable à tous les autres. Plein d'ouverture & de franchiſe, il ne faiſoit point myſtére de ce qui ne demandoit point à être caché. Il n'obſervoit le ſecret que pour de bonnes raiſons, & particuliérement dans ce qui ſe rapportoit aux affaires d'Etat. Au comble de la grandeur, il ne connut jamais les délices : & pour ce qui eſt des commodités de la vie, il en uſoit ſimplement & uniment lorſqu'il les avoit ; ſi par quelque accident elles lui manquoient, il ſavoit s'en paſſer. Il donna des jeux & des ſpectacles, il fit des largeſſes, mais avec poids & meſure, comme s'acquittant d'une dette que l'uſage exigeoit de lui, & non par goût pour le faſte, ni dans le deſſein de s'attirer la faveur de la multitude.

Il conſtruiſit divers ouvrages publics, ſans aimer à bâtir, mais par raiſon de convenance ou même de néceſſité. Nullement recherché dans tout ce qui appartient aux ſoins du corps, il ne prenoit point le bain à des heures inſolites, il ne ſe piquoit point d'inventer de nouveaux ragoûts pour ſa table, il n'étoit curieux ni de belles & précieuſes étoffes pour ſe vêtir, ni du coup d'œil d'une nombreuſe troupe d'eſclaves, tous jeunes & bien faits. Ce qu'il y avoit de plus ſimple étoit ce qui lui convenoit davantage. Sans dureté, ſans audace, ſans cupidité, meſuré en tout, agiſſant en tout avec maturité, tranquillité, circonſpection, il méritoit [a] qu'on lui appliquât ce qui a été dit de Socrate, qu'il étoit ſeul capable de s'abſtenir & de jouir des choſes dont le commun des hommes n'a ni la force de ſe priver, ni la ſageſſe de bien uſer.

C'eſt ainſi que Marc Auréle a peint Tite Antonin, & ce ſeroit en moi une

a Ἐφαρμόσειε δ' ἄν τις καὶ ἐπὶ τούτων, ἃ πολλοὶ περί τε τὰς ἀποχὰς ἀθεινῶς, καὶ περὶ τὰς ἀπολαύσεις εὐδοτικῶς ἔχουσι. | αὐτῷ τὸ περὶ τοῦ Σωκράτους μνημονευόμενον, ὅτι καὶ ἀπέχεσθαι, καὶ ἀπολαύειν ἐδύνατο

témérité que de prétendre ajouter à ce tableau de nouveaux traits. Je vais seulement rendre compte en peu de mots de l'état de la Littérature sous un si beau régne.

Antonin aima & cultiva les Lettres. *Capit. T. Ant.* 11.

Antonin aimoit les Lettres, & il les avoit cultivées, comme on vient de le lire, non en Savant de profession, mais en homme d'Etat & en Prince. On avoit de lui au tems où Capitolin écrivoit, c'est-à-dire, sous Dioclétien, plusieurs harangues, où régnoit un goût d'Eloquence digne de son caractére & de son rang.

La faveur du Prince & la douceur de la paix firent fleurir les études, plus néantmoins en ce qui regarde la Philosophie, que dans les aménités de la Littérature; plus chez les Grecs que chez les Romains.

Hommes célébres par leur esprit & par leurs ouvrages sous son régne.

Nous ne pouvons citer aucun Poëte du tems d'Antonin, si ce n'est un certain Julius Paulus, dont Aulugelle fait mention en divers endroits, & qu'il loue beaucoup pour son savoir: genre de mérite qui n'est pas le premier dans un Poëte. Cornélius Fronto, maître de Marc Auréle en Eloquence Latine, fut un célébre Orateur, qui même fit secte, & rappella

Fronto Orateur. *Tillem.*

le goût de gravité mâle dans le ſtyle, dont ſes devanciers s'étoient écartés. Il eſt fâcheux qu'il ne nous reſte aucun ouvrage de ſa compoſition. On Juſtin.
rapporte au même tems, peut-être ſans beaucoup de fondement, l'Abbréviateur de Trogue Pompée, Juſtin, dont le mérite eſt de nous avoir tranſmis un extrait d'un Auteur eſtimable que nous avons perdu.

La Gréce nous a fourni ſous ce ré- Appien.
gne un Hiſtorien, qui n'eſt pas aſſûrément comparable à ceux des bons tems, mais dont le travail nous eſt néantmoins utile aujourd'hui. C'eſt Appien Alexandrin, qui avoit écrit toute l'Hiſtoire Romaine juſqu'à Auguſte, non pas en un corps bien ſuivi, bien lié, & aſſujetti à l'ordre des tems, mais par parties, & en diſtribuant ſon ſujet ſuivant la différence des pays & des peuples, contre leſquels les Romains ont fait la guerre : mauvais plan, qui jette de la confuſion dans les idées, qui produit de l'embarras dans l'eſprit du Lecteur, comme il eſt aiſé de le ſentir par rapport à la ſeconde guerre Punique, qui eſt tellement morcelée dans cet Auteur, que pour l'avoir entiére, il faut en chercher une partie

dans le livre des guerres d'Eſpagne; une autre dans celui des guerres d'Afrique; & ce qui s'eſt paſſé en Italie compoſe un livre intitulé, Guerre d'Annibal.

Ptolémée. Le plus illuſtre de tous ceux qui ont écrit ſous le régne d'Antonin, eſt ſans contredit Ptolémée, Aſtronome & Géographe, qui faiſoit ſes obſervations & compoſoit ſes ouvrages à Alexandrie.

Maxime de Tyr. Maxime de Tyr, Philoſophe Platonicien, fut au nombre des Maîtres de Marc Auréle, qui en fait de grands éloges. Suivant l'opinion commune des Savans, il eſt le même dont nous avons encore pluſieurs diſcours Philoſophiques, dans les principes de Platon.

Hérode Atticus. *Philoſt. Soph. II. 1.* Hérode Atticus, Athénien de naiſſance, ne brilla pas ſeulement par les talens de l'eſprit, mais par les richeſſes & par l'éclat des dignités. Sa nobleſſe remontoit juſqu'à Cimon & à Miltiade. Son pere Atticus n'avoit dabord qu'une fortune médiocre : mais il fut remis, par une aventure inopinée, en état de ſoutenir la ſplendeur de ſa naiſſance. Il trouva dans une maiſon qui lui appartenoit un tréſor immenſe. Cette découverte lui cauſa plus de

crainte que de joie. On ſortoit alors de la tyrannie de Domitien, ſous lequel une bonne fortune de cette eſpéce ſeroit devenue funeſte à celui qui en auroit été favoriſé. Mais Nerva penſoit bien différemment ; & il accorda à Atticus, qui l'inſtruiſit du fait & lui demanda ſes ordres, la jouiſſance du tréſor. Atticus, qui avoit l'ame grande, ne ſaiſit point avec avidité cette agréable réponſe, & par une ſeconde lettre il repréſenta à l'Empereur, que le tréſor qu'il avoit trouvé étoit au-deſſus de la condition d'un particulier. » Uſez-» en, répliqua l'Empereur, ſans ſcru-» pule & ſans crainte : il eſt à vous ». Atticus devenu ainſi tout d'un coup opulent, & ayant en conſéquence fait un riche mariage, uſa de ſa fortune avec une magnificence de Prince. On peut en juger par le trait ſuivant.

Il étoit, ſous l'Empire d'Adrien, Commandant des villes libres de l'Aſie : & voyant que celle de Troade manquoit d'eau, pour procurer aux habitans une commodité ſi néceſſaire, il demanda à l'Empereur & obtint une gratification de trois millions * de dragmes. Il préſida lui-même à l'ouvrage, & il le fit en grand : en ſorte

* *Quinze cens mille livres.*

que la dépense se monta à sept * millions de dragmes au lieu de trois. Il en fut porté des plaintes à l'Empereur, qui sembloit les écouter. Atticus lui écrivit qu'un Empereur Romain ne devoit point être importuné pour de si petits objets. » Je donne, ajouta-t-il, » à mon fils les quatre * millions de » dragmes qui excédent la somme que » vous avez accordée, & mon fils en » fait don à la ville de Troade ». Tel étoit le pere d'Hérode Atticus.

** Trois millions sept cens mille livres.*

** Deux millions de livres.*

Celui-ci né dans l'opulence ne s'en fit pas un titre d'ignorance & d'oisiveté : il cultiva l'Eloquence dans sa langue maternelle avec ardeur & avec succès. Sa passion pour réussir étoit si vive, qu'ayant eu le malheur de rester court dans une harangue qu'il faisoit encore fort jeune à l'Empereur Adrien sur les bords du Danube, la honte & le désespoir le portérent presque à aller se jetter dans ce fleuve la tête la premiére. Il se remit néantmoins, &, par une façon de penser plus raisonnable, tournant sa disgrace en aiguillon, il redoubla d'activité : il se fortifia & s'enhardit par l'exercice : il seconda par un travail opiniâtre l'heureuse facilité qu'il avoit reçue de la

nature, entremêlant l'étude juſques dans ſes repas, y conſacrant une partie de la nuit qu'il déroboit au ſommeil. Il parvint ainſi à la gloire qu'il déſiroit : il s'acquit la réputation du plus illuſtre Orateur de la Gréce, & il fut choiſi pour donner des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle. Ses ſoins, quoiqu'ils euſſent peu fructifié dans un éléve qu'entraînoit ailleurs un goût décidé pour la Philoſophie, furent cependant récompenſés, & Antonin l'honora d'un Conſulat ordinaire. On avoit de lui, au tems de Philoſtrate & même de Suidas, des Diſcours, des Lettres, & d'autres ouvrages, où brilloit le caractére d'un beau naturel & d'un génie élevé. Mais tout eſt perdu aujourd'hui.

En héritant des grandes richeſſes de ſon pere, Hérode Atticus hérita auſſi de lui le goût pour en faire un noble uſage. Il conſtruiſit des monumens magnifiques, il conſacra dans les temples de riches offrandes, à Athénes, à Delphes, à Olympia Piſa, & dans d'autres lieux de la Gréce. Il ſe montroit libéral envers ſes amis ; & au lieu d'amaſſer des tréſors, il les plaçoit dans le cœur & dans la reconnoiſſance

de ceux à qui il en faiſoit part. Il donnoit même quelquefois à des ſujets peu dignes de ſes libéralités, & Aulu-Gelle nous rapporte un trait de cette eſpéce, dont il a été témoin, & que je ne crois pas devoir omettre.

A.Gell.IX.2.

Un homme vêtu d'un manteau, portant de longs cheveux, & une barbe qui lui deſcendoit preſque juſqu'à la ceinture, vint trouver Hérode, qui avoit compagnie, & lui demanda de l'argent pour s'acheter du pain. » Qui » êtes-vous ? lui dit Hérode ». Cet homme, d'un air d'indignation & d'un ton de reproche, répondit qu'il étoit Philoſophe, & qu'il lui paroiſſoit ſurprenant qu'on l'interrogeât ſur ce qui ſautoit aux yeux. » [a] Je vois, reprit » Hérode, le manteau & la barbe : » mais je ne vois pas encore le Philo- » ſophe : prouvez-nous que vous en » avez les caractéres ». Alors quelquesuns de ceux qui étoient préſens prirent la parole, & dirent qu'ils connoiſſoient ce prétendu Philoſophe pour un vagabond, un mendiant ſans pudeur, dont la demeure la plus ordinaire étoit la taverne, & qui lorſqu'on

[a] Video, inquit Herodes, barbam & pallium; philoſophum nondum video.

lui

lui refuſoit ce qu'il demandoit, ne manquoit pas de s'en venger par des injures groſſiéres. » [a] Donnons-lui » néantmoins quelque argent, dit Hé- » rode. Faiſons honneur à l'humanité, » quoique celui-ci la déshonore ». Et il lui fit compter une ſomme, qui pouvoit lui ſuffire pour ſe nourrir pendant un mois.

Voilà le beau côté du portrait d'Hérode Atticus. Ce qu'il avoit de louable étoit mêlé de bien des taches. Il aimoit le faſte, il étoit voluptueux, emporté, foible & moû dans les diſgraces qui lui arrivérent, quelquefois injuſte : & par ces différens vices il s'attira pluſieurs affaires déſagréables, qui ternirent ſa réputation.

Je paſſe au régne de Marc Auréle, dont le Gouvernement, auſſi ſage & auſſi doux que celui d'Antonin, nous offrira une plus grande variété d'événemens.

a Demus huic aliquid aris, cujuſcujuſmodi eſt, tanquam homines, non tanquam homini.

LIVRE VINGTIEME.

FASTES DU REGNE DE MARC AURELE.

An. R. 912. De J. C. 161. M. AURELIUS CÆSAR III.
L. AURELIUS COMMODUS II.

Marc Auréle eſt reconnu & déclaré Empereur.

Il aſſocie à l'Empire ſon frere adoptif L. Commodus, lui fait prendre le nom de Vérus, & lui promet ſa fille Lucille en mariage.

Conſulat des deux Auguſtes.

Naiſſance de Commode, fils de Marc Auréle, le 31. Août.

Divers mouvemens de guerre. Vologéſe Roi des Parthes attaque l'Arménie & la Syrie en même tems.

L'Oracle du faux Devin Alexandre étoit déja célébre.

An. R. 913. De J. C. 162. Q. JUNIUS RUSTICUS.
C. VETTIUS AQUILINUS.

Débordement du Tibre.

L. Verus part pour la guerre contre les Parthes.

Trois Généraux Romains ſe ſignalent ſurtout dans cette guerre, Avidius Caſſius, Martius Verus, & Statius Priſcus.

La guerre dura quatre ans. Les Romains y remportérent pluſieurs grands avantages, dont il eſt impoſſible de marquer la date préciſe.

Durant le cours de cette guerre s'accomplit le mariage de L. Verus avec Lucille.

.....LÆLIANUS.	AN. R. 914. De J. C. 163.
.....PASTOR.	
M. NONIUS MACRINUS.	AN. R. 915. De J. C. 164.
..... CELSUS.	
M. GAVIUS ORFITUS.	AN. R. 916. De J. C. 165.
L. ARRIUS PUDENS.	

Paix conclue avec les Parthes.

Grande peſte, qui ſe répand de l'Orient dans toute l'étendue de l'Empire, & dure pluſieurs années.

Mort de Péregrin.

....SERVILIUS PUDENS.	AN. R. 917. De J. C. 166.
L. FUFIDIUS POLLIO.	

Triomphe de Marc Auréle & de L. Verus.

Ils reçoivent tous deux le nom de Pere de la Patrie. Les fils de Marc Auréle, (il en avoit deux alors) ſont appellés Céſars.

Commencement de la guerre contre les Marcomans & autres Nations Germaniques. Les deux Empereurs viennent paſſer l'hiver à Aquilée, pour être à portée d'entrer de bonne heure en campagne l'année ſuivante.

Martyre de S. Polycarpe.

AN. R. 918. De J. C. 167. L. AURELIUS VERUS AUGUSTUS III. .....QUADRATUS.

Faits d'armes, & négociations avec les Barbares pendant cette année & la ſuivante.

Martyre de S. Juſtin.

AN. R. 919. De J. C. 168. .....APRONIANUS II. .....PAULUS II.

AN. R. 920. De J. C. 169. Q. SOSIUS PRISCUS. P. CŒLIUS APOLLINARIS.

L. Verus meurt d'apoplexie, en revenant d'Aquilée à Rome. Il eſt mis au rang des Dieux.

M. CORNELIUS CETHEGUS. AN. R. 921.
C. ERUCIUS CLARUS. De J. C. 170.

Marc Auréle part de Rome pour retourner en Pannonie, & pouſſe avec beaucoup de vivacité la guerre contre les Marcomans.

Avant que de partir il avoit remarié ſa fille Lucille à Pompeien, fils d'un ſimple Chevalier Romain, mais homme de mérite.

Rufus Baſéus, Pompeien, & Pertinax, ſe diſtinguent dans la guerre contre les Marcomans.

L. SEPTIMIUS SEVERUS II. AN. R. 922.
L. ALFIDIUS HERENNIANUS. De J. C. 171.

Solennité célébrée pour la dixiéme année du régne de Marc Auréle.

.....MAXIMUS. AN. R. 923.
.....ORFITUS. De J. C. 172.

M. AURELIUS SEVERUS II. AN. R. 924.
T. CLAUDIUS POMPEIANUS. De J. C. 173.

.....GALLUS. AN. R. 925.
.....FLACCUS. De J. C. 174.

Marc Auréle, qui depuis ſon départ, marqué ſous l'an 921. n'étoit point revenu à Rome, toujours occupé

de commander en perſonne la guerre contre les Marcomans, ſe trouve enfermé avec ſon armée dans le pays des Quades, & court un extrême danger, dont il eſt tiré par une pluie miraculeuſe, qu'obtiennent les priéres des Chrétiens.

Il défend ſous peine de la vie d'accuſer les Chrétiens, ſans les exemter de la mort, lorſqu'ils ſeroient pourſuivis devant les juges.

AN. R. 926. De J. C. 175.

.....PISO.
.....JULIANUS.

Il fait la paix, ou du moins ſuſpend la guerre avec les Nations Germaniques, à cauſe de la révolte d'Avidius Caſſius en Orient.

Avidius, grand homme de guerre, célébre par pluſieurs exploits, qui avoit réprimé les Bucoles ſoulevés en Egypte, pendant que Marc Auréle faiſoit la guerre aux Marcomans, ſe révolte, & ſe fait proclamer Empereur.

Marc Auréle fait venir à l'armée ſon fils Commode, & lui donne la robe virile le ſept Juillet.

Il ſe prépare à marcher contre Caſſius, qui eſt tué trois mois après avoir pris la pourpre Impériale.

Aucun Chrétien ne prit part à cette rébellion.

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices d'Avidius.

Puiſſance du Tribunat donnée à Commode.

Voyage de Marc Auréle en Orient.

Mort de Fauſtine, qui eſt miſe au rang des Divinités.

Marc Auréle prend une concubine.

T. VITRASIUS POLLIO II. AN. R. 927. De J. C. 176.
M. FLAVIUS APER II.

Marc Auréle viſite la Syrie & l'Egypte, vient à Athénes, où il ſe fait initier aux myſtéres de Cérès. Priviléges accordés par lui aux Athéniens. Profeſſeurs établis dans leur ville.

De retour à Rome, il triomphe des Marcomans, des Quades, & autres peuples Germains, avec ſon fils Commode, le 23. Décembre.

L. AURELIUS COMMODUS CÆSAR. AN. R. 928. De J.C. 177.
... QUINTILLUS.

Remiſe accordée par Marc Auréle de tout ce qui reſtoit dû au Fiſc & au Tréſor public dans un eſpace de quarante-ſix ans.

Il égale ſon fils à lui, en le faiſant Auguſte & Pere de la Patrie.

Martyrs de Lyon.

La ville de Smyrne, ravagée par un tremblement de terre, eſt rétablie par les libéralités de Marc Auréle.

AN. R. 929. .....GAVIUS ORFITUS.
De J. C. 178. ....JULIANUS RUFUS.

Marc Auréle, après avoir marié Commode à Criſpine fille de Bruttius Præſens, l'emmene avec lui à la guerre contre les Marcomans, qui n'avoit été que ſuſpendue, ou qui du moins avoit recommencé peu de tems après que l'Empereur s'étoit éloigné de la Germanie.

Sénatuſconſulte Orfitien.

AN. R. 930. COMMODUS AUGUSTUS II.
De J. C. 179. T. ANNIUS AURELIUS VERUS II.

Marc Auréle prend le titre d'*Imperator* pour la dixiéme & derniére fois.

AN. R. 931. L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.
De J. C. 180. SEX. QUINTILIUS CONDIANUS.

Mort de Marc Auréle, à Vienne ſur le Danube, le dix-ſept Mars.

On lui décerne toutes ſortes d'honneurs, divins & humains.

HISTOIRE DU REGNE DE MARC AURELE.

§. I.

Marc Auréle reconnu Empereur, aſſocie ſon frere adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Vérus. Jugement ſur cette action de Marc Auréle. Largeſſe aux ſoldats & au peuple. Funérailles d'Antonin. Commencemens heureux & tranquilles. Naiſſance de Commode. Débordement du Tibre. Divers mouvemens de guerre. Guerre des Parthes. Vérus ſe tranſporte en Orient. Evénemens de cette guerre. Fin de cette guerre. Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ſes plaiſirs. Il eſt décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Auréle. Accompliſſement du mariage projetté entre Vérus & Lucille fille de Marc Auréle. Après la guerre finie, Vérus retourne à Rome. Il triomphe avec Marc Auréle. Peſte horrible, qui ravage tout l'Empire. Les vices de Vérus, accrus pendant ſon ſéjour en Syrie, ſe portent à l'excès. Ta-

bleau de la conduite de Marc Auréle. Son égalité d'ame. Sa déférence pour le Sénat. Son attention à faire le bonheur des Peuples. Sa condeſcendance pour le goût du peuple par rapport aux Spectacles & aux Jeux. La bonté étoit le fond du caractére de Marc Auréle. Il pécha en ce genre par excès. En conſéquence on a ſoupçonné de l'affectation dans ſa vertu. Il punit les délateurs. Il fait rendre la juſtice, & la rend lui-même avec une ſcrupuleuſe exactitude. Diverſes Ordonnances de Marc Auréle. Hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin.

AN. R. 912. Marc Auréle reconnu Empereur, aſſocie ſon frere adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Vérus.

MARC AURELE étoit appellé ſeul à l'Empire par le choix d'Antonin, comme je l'ai déja obſervé plus d'une fois. Le Sénat entra dans les mêmes vûes, & déféra à Marc Auréle ſeul tous les titres de la ſouveraine puiſſance, dont une partie lui étoit déja communiquée. Il ne paroît point que Commodus, ni perſonne pour lui, réclamât les droits que pouvoit lui donner au Trône la qualité de fils adoptif de l'Empereur qui venoit de mourir. Marc Auréle, par une généroſité dont l'exemple eſt unique dans

Dio. Capitol. M. Anton. 7. & Ver. 3, & 4.

l'Hiſtoire, voulut prouver que le rang ſuprême n'eſt point, comme on ſe l'imagine communément, incapable de ſouffrir le partage, & il demanda que ſon frere fût aſſocié à l'Empire.

Nos Auteurs ne nous apprennent point quelle impreſſion fit ſur les eſprits des Sénateurs une propoſition ſi nouvelle, & ſi contraire aux intérêts de celui qui la faiſoit. Nous ſavons ſeulement qu'elle paſſa. Commodus reçut dans le moment même les titres de Céſar & d'Auguſte, la puiſſance Tribunitienne, la puiſſance Proconſulaire : il fut reconnu & déclaré Empereur, & égalé en tout à Marc Auréle, à la ſeule différence près de la dignité de grand Pontife, que celui-ci ſe réſerva. Marc Auréle, pour s'unir plus étroitement ſon collégue, le fit ſon gendre, & lui promit ſolennellement ſa fille Lucille en mariage : & en même tems, comme s'il l'eût adopté, il lui fit prendre le nom de Vérus, qui étoit le ſien ; & c'eſt ainſi que nous nommerons dorénavant le Prince que nous avons juſqu'ici appellé Commodus. Le nom d'Antonin leur appartenoit à l'un & à l'autre, comme étant celui de leur pere adoptif. Ils ſe trou-

Tillem. M. Aurel. art. 5.

voient tous deux Conſuls : & le Conſulat des deux Auguſtes fait une époque dans les Faſtes. Ce qui étoit nouveau alors & ſingulier, devint aſſez commun dans la ſuite, & ne fut plus remarqué.

Il eſt néceſſaire d'obſerver que les deux Auguſtes ne partagérent point entre eux les Provinces de l'Empire, comme avoient fait autrefois Octavien & Antoine. Ils les gouvernérent en commun, de la même maniére que deux freres dans une condition privée régiroient une ſucceſſion qu'ils poſſéderoient par indivis. Mais comme dans une ſociété de puiſſance la balance néantmoins ne peut ni ne doit pas être abſolument égale, Marc Auréle avoit ſur ſon frere la prééminence que donne la ſupériorité de l'âge & du mérite malgré l'égalité du pouvoir.

Jugement ſur cette action de Marc Auréle.

Cette premiére action de Marc Auréle parvenu au rang ſuprême, eſt comme l'échantillon de tout ſon régne, & elle nous donne d'avance l'idée de toute ſa conduite. Nous y verrons briller toujours la bonté, l'équité, la généroſité, mais non pas peut-être renfermées dans la juſte meſure qui doit régler l'exercice même des vertus. On ne

peut ſans doute refuſer des louanges à la magnanimité qu'il témoigna en partageant avec ſon frere un titre, que ceux qui le poſſédent ſont ſi jaloux de réſerver pour eux ſeuls. Mais cette magnanimité étoit-elle dirigée par la prudence ? Vérus n'avoit aucune des qualités qui concourent à former un bon & grand Prince. Il n'eſt connu dans l'Hiſtoire que par ſon goût pour l'indolence & les voluptés. Il devint, & Marc Auréle devoit le prévoir, un empêchement au bien que ſon frere pouvoit & vouloit faire dans le Gouvernement de l'Empire. Et s'il eût vêcu plus longtems, qui ſait s'il ne ſe ſeroit pas laſſé d'une déférence & d'un reſpect qui commençoient à le gêner ? D'ailleurs Marc Auréle, en le laiſſant dans la condition privée, ne lui eût fait aucune injuſtice. Il ſe ſeroit ſimplement conformé à l'exemple & aux diſpoſitions de leur pere commun. Sa bonté nuiſit à ſon jugement : & il faut convenir qu'ici, & en pluſieurs autres occaſions, elle devint vraie foibleſſe. A l'amour du bien il mêloit l'amour de la gloire & de l'eſtime publique, qui l'amolliſſoit, & partageoit ſes idées & ſon cœur. C'eſt par cette raiſon que,

Capit. M. Ant. 7. & 20.

malgré les éloges dont il a été comblé, il ſemble que l'on doive lui préférer le caractére d'Antonin, plus net, plus ferme, plus décidé.

Largeſſes aux ſoldats & au peuple.

Du Sénat, où avoient été pris, & autoriſés par les ſuffrages de la Compagnie, les arrangemens importans dont je viens de parler, les deux Empereurs ſe tranſportérent au camp des Prétoriens. Ainſi les gens de guerre n'eurent que le ſecond rang, le Sénat ayant recouvré, ſous cette ſuite de bons Princes que nous avons vûs depuis Nerva, la prééminence qui lui appartenoit. Marc Auréle porta la parole, comme le plus âgé, & parce qu'il avoit plus de talent & de facilité pour s'énoncer. Car Vérus, par le défaut d'un génie peu heureux, & qu'il avoit laiſſé encore s'engourdir dans la pareſſe, ne ſavoit pas ſe tirer avec honneur d'un diſcours public; & même l'organe étoit embarraſſé chés lui, & la prononciation mal articulée. Vingt mille * ſeſterces par tête furent promis aux ſoldats; largeſſe énorme, mais tellement établie par l'uſage, qu'aucun Empereur n'oſa jamais s'en diſpenſer.

Capit. Ver. 2. & 10.

* *Deux mille cinq cens livres.*

Afin que le peuple prît part auſſi à

la joie de leur avénement, les nouveaux Empereurs augmentérent les diſtributions gratuites de bled, & ils y appellérent un plus grand nombre d'enfans de l'un & de l'autre ſexe.

Funérailles d'Antonin.

Après ces premiers ſoins, qui ne pouvoient ſe différer, ils célébrerent avec pompe les funérailles de leur pere & prédéceſſeur. J'ai déja dit qu'ils prononcérent l'un & l'autre ſon oraiſon funébre. Vérus, quoique mauvais Orateur, ne put ſe diſpenſer de ce devoir : *Capit. Ver.* 2. & il lui étoit aiſé de ſe faire aider.

Commencemens heureux & tranquilles.

Dans les commencemens de leur Empire, leur union fut parfaite. Vérus agiſſoit moins en collégue qu'en lieutenant de Marc Auréle ; & il témoignoit même vouloir imiter la ſageſſe & la retenue de ſa conduite. *Capit. M. Ant.* 8. & *Ver.* 4.

En ce qui regarde le Gouvernement, ils prirent l'un & l'autre pour modéle Antonin, dont on n'eut pas lieu de regretter la douceur & la bonté.

Ils joüirent dabord de quelque calme, dont Marc Auréle profita pour continuer de ſatisfaire l'attrait qui le portoit à orner ſon eſprit par la Philoſophie & par les belles connoiſſances. Tout Empereur qu'il étoit, il ne rougiſſoit pas d'aller prendre les leçons *Dio.*

de Sextus de Chéronée, Philoſophe Stoïcien, neveu de Plutarque : & il fréquentoit l'école d'Hermogéne, ce Rhéteur fameux par la brillante réputation de ſa jeuneſſe & la décadence de ſon eſprit dans l'âge mûr.

Naiſſance de Commode. *Lamprid. Commod.* 1. & 10.

La joie publique fut augmentée par la naiſſance de deux fils jumeaux de Marc Auréle, qui vinrent au monde le trente & un d'Août de la premiére année du régne de leur pere. Cet événement fut regardé comme ſinguliérement heureux, non ſeulement en lui-même, & par la circonſtance de deux fils jumeaux, ce qui eſt rare ; mais encore plus parce que l'Hiſtoire ne fourniſſoit juſques-là qu'un ſeul exemple d'un héritier né à un Empereur régnant. Britannicus eſt ce premier exemple, Commode & Antoninus Geminus ſont le ſecond. Et il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver à ce ſujet combien les joies humaines, qui paroiſſent même les mieux fondées, ſont incertaines, & ſujettes à être démenties par le ſuccès. Britannicus ne régna point, & devint la victime des jalouſies d'un frere cruel. Antoninus Geminus mourut en bas âge. Commode parvint à la ſouveraine puiſſance, mais pour être

le fléau du genre humain, & s'attirer à lui-même au bout de peu d'années une mort funeſte & juſtement méritée.

Un furieux débordement du Tibre changea bientôt la face de la ville, & fit ſuccéder à l'allégreſſe les plaintes & les gémiſſemens. Le ravage fut affreux, grand nombre d'édifices détruits, de beſtiaux noyés, de proviſions gâtées & ſubmergées, & en conſéquence la diſette & la famine. Les Empereurs apportérent à ces maux tous les remédes qui étoient en leur pouvoir; & aux ſecours effectifs leur bonté compatiſſante ajoutoit un ſentiment, qui fut une douce conſolation pour les malheureux. Débordement du Tibre. *Capit. M. Ant.* 8.

On apprit vers le même tems divers mouvemens de guerre, en Germanie, dans la grande Bretagne, du côté des Parthes. La guerre des Cattes en Germanie & celle des Bretons furent des objets de peu d'importance. Mais les Parthes, qui n'avoient point remué depuis Trajan, attaquérent les Romains avec des forces fraîches & des courages irrités; & ils leur cauſérent dabord des pertes conſidérables. Divers mouvemens de guerre.

Vologéſe Roi des Parthes ſe préparoit à la guerre, comme je l'ai dit, Guerre des Parthes.

Dio. Capit. M. Ant. 8. 9. & Ver. 4-7. Luc. Hiſtor. & Pſeudom.

dès le tems d'Antonin. Nous ne ſavons point, & il eſt inutile de chercher quel motif le détermina à prendre les armes. Il eſt aiſé de croire qu'il ſouhaitoit de venger l'honneur de ſa nation, ſi fort maltraitée & humiliée par Trajan ; & que l'âge avancé & le caractére pacifique d'Antonin, & enſuite la circonſtance d'un nouveau régne, lui parurent des occaſions favorables qu'il ne devoit pas laiſſer échapper.

L'Arménie, qui de tout tems avoit été une ſemence de diſcorde entre les deux Empires, lui fournit le prétexte qu'il cherchoit. Les Romains s'étoient mis en poſſeſſion de donner des Rois à ce grand pays, & Soéme y régnoit alors ſous leur autorité. Vologéſe, profitant des troubles qui s'y étoient élevés, entreprit de faire revivre les prétentions de ſes prédéceſſeurs ſur cette couronne ; & on conjecture qu'il voulut la faire paſſer ſur la tête d'Oſroès, qui pouvoit être ſon frere, ou l'un des Princes de ſon ſang.

Au bruit de l'invaſion des Parthes, Sévérien, peut-être Gouverneur de Cappadoce, ſe diſpoſa à entrer en Arménie pour s'oppoſer à leurs progrès. Avant que de partir, il eut la ſimpli-

cité d'aller consulter sur le succès de son entreprise le fameux imposteur Alexandre, dont nous pourrons parler dans la suite plus en détail; & il en reçut un oracle qui lui promettoit une éclatante victoire & un retour triomphant. L'événement fut bien contraire. Sévérien étant venu camper près d'Elégie, ville d'Arménie, y fut investi par l'armée des Parthes que commandoit Osroès. Il y souffrit, lui & ses gens, pendant trois jours les horreurs d'une faim cruelle; & ne voulant point se rendre, il fut taillé en piéces avec toutes les troupes qu'il avoit amenées. Il est à croire que c'est en conséquence de cette victoire des Parthes, que Soéme détrôné vint se refugier à Rome, où il devint Sénateur, & même Consul. *Dio ap. Val. p. 775. & ibi Val.*

Cependant Vologése d'une autre part faisoit irruption à main armée dans la Syrie, & il mit en fuite Atidius Cornélianus Gouverneur de cette Province; en sorte que les Syriens allarmés se préparoient déja à changer de maître, & à subir la loi du plus fort.

Ces événemens doivent se rapporter à la premiére année du régne de Marc Auréle & de L. Vérus.

Vérus se transporte en Orient.

Une guerre si importante, & dont

les commencemens déſavantageux faiſoient craindre des ſuites encore plus fâcheuſes, leur parut mériter que l'un d'eux ſe tranſportât ſur les lieux pour la conduire en perſonne. Les occupations paiſibles convenoient mieux au génie de Marc Auréle, quoiqu'il ait ſû, lorſque le beſoin l'exigeoit, ſe prêter aux circonſtances, & paroître dignement à la tête des armées. Vérus avoit une ſanté plus robuſte, & plus capable de réſiſter aux fatigues. D'ailleurs, comme il étoit noyé dans la molleſſe & dans la débauche, Marc Auréle eſpéroit que les ſoins de la guerre pourroient le retirer du vice; ou du moins c'étoit une conſolation pour lui de ne point voir ſon frere & ſon collégue ſe déshonorer à ſes yeux, & donner ſes déſordres en ſpectacle à la Capitale de l'Empire. Il fut donc réſolu que Vérus partiroit pour la guerre contre les Parthes.

Les eſpérances de Marc Auréle furent bien trompées. Vérus, avant que de ſortir de l'Italie, montra quelle étrange eſpéce de Général il ſeroit, & combien les plaiſirs l'occuperoient plus que les affaires. A peine ſe vit-il débarraſſé de la préſence importune

d'un frere trop ſage, que ſe livrant aux excès de la table dans toutes les maiſons de campagne qu'il trouvoit ſur ſa route, il s'attira une maladie qui le retint à Canouſe. Marc Auréle, attentif à remplir tous les devoirs, ſe rendit auprés de ſon frere malade, fit des vœux ſolennels pour obtenir des Dieux qu'ils le rétabliſſent en ſanté. Vérus guérit, mais il ne ſe corrigea pas.

Les nouvelles les plus fâcheuſes, qui venoient coup ſur coup d'Orient, ne pûrent hâter ſa marche voluptueuſe. Après avoir paſſé un tems conſidérable à s'amuſer à la chaſſe dans l'Apulie, il s'embarqua : mais il ſéjourna à Corinthe & à Athénes, faiſant des parties de muſique & de ſymphonie ſur la mer. Il s'arrêta dans toutes les villes maritimes de l'Aſie mineure, de la Lycie, & de la Pamphylie, pour jouir des fêtes & des divertiſſemens par leſquelles on y célébroit ſon arrivée. Enfin il vint à Antioche, ville de délices, & il s'y fixa pendant les quatre ans que dura la guerre, menant une vie conforme aux mœurs des habitans & à la molleſſe du climat : le jeu, le vin, la bonne chére, les débordemens de toutes les eſpéces, ſans en excepter la plus

criminelle, rempliſſoient tout ſon tems, & il laiſſoit à ſes Lieutenans le ſoin de faire la guerre.

Il en avoit de fort habiles, qui réuniſſoient la bravoure à la ſcience militaire & au zêle pour l'exacte obſervation de la diſcipline. L'Hiſtoire en nomme trois principaux, Statius Priſcus ; Avidius Caſſius, qui ſe révolta dans la ſuite, & dont par cette raiſon nous aurons lieu de parler plus amplement ; & Martius Vérus, de qui Dion trace ainſi le caractére. Ce ne fut pas ſeulement un homme capable de vaincre les ennemis par la force des armes, de les prévenir par ſa diligence, de les tromper par la ruſe. A ces talens, qui conſtituent le mérite d'un Général, il joignoit ceux d'un habile négociateur, Eloquent & perſuaſif, libéral & magnifique, adroit à amorcer les eſprits par les plus flateuſes eſpérances, il faiſoit aimer ſa ſociété, les graces régnoient dans toutes ſes actions & dans toutes ſes paroles. Nul reſſentiment ne pouvoit réſiſter à ſes douces inſinuations : il ſavoit préſenter ſous le plus beau jour tout ce qui tendoit à augmenter la confiance : en ſorte que les Barbares trouvant en lui un redoutable

Dio ap. Suidam in Μάρτιος.

guerrier & un homme aimable, craignoient de l'avoir pour ennemi, & recherchoient ſon amitié.

Les trois Commandans que je viens de nommer, firent de grandes choſes; mais les monumens qui nous reſtent ne nous en apprennent point le détail. Nous ne devons pas regretter les Hiſtoires compoſées dans le tems même par des Ecrivains mal habiles & ſans goût, dont Lucien nous a laiſſé une ſage & ingénieuſe critique. Il ſeroit à ſouhaiter que ce Cenſeur délicat & éclairé ne ſe fût pas contenté de relever les défauts des autres, & qu'il eût voulu, en traitant une ſi belle matiére, nous donner un modéle d'une Hiſtoire judicieuſement & agréablement écrite. Mais il ne l'a pas fait, & nous ſommes réduits à raſſembler quelques parcelles répandues çà & là, & préſentées d'une façon louche par de maladroits Abbréviateurs. Evénemens de cette guerre.

Les Romains dans cette guerre avoient à défendre la Syrie, & à revendiquer leurs droits ſur l'Arménie, en chaſſant le Roi que Vologéſe y avoit mis. Pour remplir ces deux objets, il paroît qu'ils aſſemblérent deux armées; qu'Avidius Caſſius eut le com-

mandement de celle de Syrie, & que Statius Priſcus & Martius Vérus agirent du côté de l'Arménie.

De part & d'autre le ſuccès fut favorable aux Romains. Ils remportérent de grandes & de continuelles victoires, dont la plus célébre & la plus ſignalée eſt celle, dans laquelle Caſſius défit entiérement les Parthes près d'Europus ville de Syrie.

Comme il étoit guerrier actif & ardent, il ne ſe borna pas à chaſſer les Parthes de la Province Romaine. Il profita de ſa victoire, il jetta un pont ſur l'Euphrate, malgré la réſiſtance des ennemis, qui occupoient l'autre rive, & étant entré dans la Méſopotamie, il la traverſa toute entiére, & vint à Séleucie ſur le Tigre, qu'il ravagea & brûla, quoiqu'il y eût dabord été reçû comme ami : ſur quoi quelquesuns l'ont accuſé de perfidie, d'autres ont prétendu que les Séleuciens avoient les premiers rompu l'accord. Il força auſſi Ctéſiphon, & il y ruina le palais Royal de Vologéſe. On ajoute qu'il s'avança juſqu'à Babylone, qui n'eſt pas loin des deux villes que je viens de nommer.

Son retour ne fut pas auſſi heureux.

Invincible

Invincible vis-à-vis des Parthes, il eut beaucoup à ſouffrir de la faim & de la maladie. Il lui périt un grand nombre de ſoldats par ces deux fléaux, & il ramena en Syrie ſes légions victorieuſes, mais conſidérablement affoiblies.

En Arménie Statius Priſcus prit Artaxates, & mit garniſon dans Cænépolis. Martius Vérus retint dans le devoir cette derniére ville, où les eſprits fermentoient & ſe diſpoſoient à la révolte. Il ſe rendit maître de la perſonne du Satrape Tiridate, qui après avoir eu grande part aux troubles de l'Arménie, après avoir tué le Roi des Hénioques, allié des Romains, à ce qu'il paroît, repris de ces excès par Martius, avoit oſé tirer l'épée contre lui. Les armes des vainqueurs pénétrérent juſques dans la Médie, c'eſt-à-dire apparemment dans l'Atropaténe, voiſine de l'Arménie.

Voilà tout ce que nous ſavons de détail ſur les exploits des Romains dans cette guerre, qui dura quatre ans. Le ſuccès général fut tel qu'ils pouvoient le ſouhaiter : & il faut bien que les Parthes aient été entiérement chaſſés de l'Arménie, puiſque Soéme fut

Fin de la guerre.

remis par Martius Vérus en poſſeſſion de cette couronne.

Nos Auteurs ne nous apprennent point comment la guerre fut terminée. Il eſt plus que vraiſemblable qu'il y eut un traité conclu entre les deux Nations, & M. de Tillemont conjecture même que les Parthes cédérent aux Romains la Méſopotamie. La paix dura trente ans.

Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ſes plaiſirs.

L'Empereur Vérus n'avoit pas vû la guerre. Seulement il s'approcha deux fois des bords de l'Euphrate, à la ſollicitation de ceux que Marc Auréle lui avoit donnés pour Miniſtres & pour conſeil. Du reſte, il paſſa l'hiver à Laodicée de Syrie, l'été à Daphné fauxbourg d'Antioche, lieu le plus décrié de l'univers, le printems & l'automne dans la ville même d'Antioche: & dans ces différens ſéjours il s'occupa uniquement de ſpectacles, de parties de chaſſe, de toutes ſortes de divertiſſemens & de débauches, où il ſe plongeoit ſans aucune réſerve, pendant que Marc Auréle, qui étoit à Rome, avoit de ſi loin l'œil toujours attentif ſur les opérations de la guerre, donnoit des ordres, & envoyoit les proviſions. Vérus, par une conduite ſi

baſſe, ſe fit mépriſer des Syriens, qui nés moqueurs ne lui épargnérent pas les railleries, & l'en ſaluérent ſouvent en plein théatre.

Il eſt décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Auréle. *Tillem.*

Quoiqu'il eût eu ſi peu de part à la victoire, les ſoldats ne laiſſérent pas de le proclamer *Imperator* juſqu'à trois fois, & ils lui déférérent les noms d'Arméniaque, de Parthique, de Médique. Ces mêmes noms furent communiqués à ſon Collégue, & confirmés à l'un & à l'autre par l'autorité du Sénat. Mais Marc Auréle, peu curieux d'une gloire à laquelle il ne croyoit pas avoir beaucoup de droit, ne les accepta que par complaiſance pour ſon frere, & comme un ſigne d'union avec lui : il en uſa ſobrement, & ceſſa abſolument de les employer après la mort de Vérus.

Accompliſſement du mariage projetté entre Vérus & Lucille fille de Marc Auréle. *Capit. M. Ant. 9. & Ver. 7.*

Ce fut pendant le cours de la guerre des Parthes, que s'accomplit le mariage de Vérus avec Lucille fille de Marc Auréle. Nous ne ſavons pas en quelle année préciſément s'en fit la célébration. La Princeſſe devoit avoir quinze ans au commencement de cette guerre.

Il paroît que ſon pere eut deſſein de la mener lui-même à ſon époux. La vûe de Marc Auréle étoit probable-

ment d'eſſayer ſi ſa préſence impoſeroit à Vérus, & ne lui feroit pas quelque honte de ſes déréglemens. Il conduiſit en effet ſa fille juſqu'à Brindes. Mais ayant appris qu'on le ſoupçonnoit de vouloir s'approprier l'honneur de la victoire ſur les Parthes, comme il étoit jaloux de ſa réputation à l'excès, & même plus timide ſur cet article qu'il ne convenoit à une ame auſſi sûre de ſa vertu, il changea de réſolution, & revint à Rome, laiſſant ſa fille entre les mains d'Annia Cornificia ſa ſœur, & accompagnée de Civica oncle de Vérus. Lucille avoit d'ailleurs un très grand cortége, & elle voyageoit avec la magnificence qu'exigeoit ſon rang. Mais Marc Auréle, qui ſavoit combien ces paſſages ſont onéreux aux Provinces, & aux Magiſtrats qui les gouvernent, écrivit aux Proconſuls pour leur défendre de faire aucune réception à ſa fille.

Vérus vint audevant d'elle juſqu'à Ephéſe, bien charmé du ſcrupule qui avoit retenu Marc Auréle en Italie, & ſe ſachant bon gré de n'avoir pas un tel témoin de ſa conduite honteuſe.

Après la guerre finie

Quand la guerre fut finie, il donna des Etats à pluſieurs Princes alliés de

l'Empire, & des gouvernemens de Provinces aux Sénateurs qui l'avoient accompagné : & ayant réglé toutes les affaires de l'Orient, il quitta à regret le séjour délicieux de la Syrie pour aller retrouver Rome & Marc Auréle. En partant il emmena avec lui pour trophées de sa victoire, non, comme les anciens Généraux Romains, des Rois captifs, mais des comédiens, des farceurs, & toute la troupe des arts enfans de la mollesse, & nés pour l'entretenir & pour l'accroître.

Vérus retourne à Rome.

Capit. Ver. 8.

Le Sénat décerna le triomphe aux deux Empereurs. Ils reçurent aussi alors le nom de Pere de la Patrie, déja plusieurs fois inutilement offert à Marc Auréle, qui n'avoit jamais voulu consentir à le prendre en l'absence de son frere. Vérus demanda pour les fils de Marc Auréle le nom de César. L'union étoit parfaite, au moins pour les dehors, & elle fit le principal ornement du triomphe qu'ils célébrérent ensemble, portés sur le même char, & ayant avec eux tous les enfans de Marc Auréle, de l'un & de l'autre sexe, dont la plûpart étoient en bas âge. M. de Tillemont rapporte la date de ce triomphe à l'année de J. C. 166. que

Il triomphe avec Marc Auréle.

Capit. M. Ant. 12. & *Ver.* 8.

An. R. 919.

nous comptons pour la neuf cens dix-ſeptiéme de Rome.

Peſte horrible qui ravage tout l'Empire. *Capit. M. Ant.* 13. & *Ver.* 8. *Amm. Marc. L. XXIII. Oroſ. VII.* 15.

La victoire ſur les Parthes ne fut pas auſſi avantageuſe aux Romains, que les ſuites leur en devinrent funeſtes par la peſte qu'elle amena. On raconte diverſement l'origine de cette peſte, & avec des circonſtances mêlées de fabuleux. Mais il eſt conſtant que les Romains la prirent dans le pays ennemi : & lorſque Vérus revint à Rome, elle le ſuivit par tout, & ſe communiqua à toutes les Provinces par leſquelles il paſſa. Elle entra avec lui dans la Capitale, & delà elle s'étendit juſques dans les Gaules, & juſques au Rhin. Elle attaqua les peuples & les armées, les villes & les campagnes. En Italie les terres demeurérent ſans culture faute d'hommes qui pûſſent y travailler. Dans Rome il falloit emporter les corps morts dans des charrettes & des tombereaux : & le Gouvernement fut obligé de faire les frais des ſépultures, à cauſe de la multitude de ceux qui mouroient, & de la négligence de leurs proches, ſouvent infectés du même mal. Ce n'étoient pas ſeulement les gens du commun que la maladie emportoit par milliers : elle

fit périr un grand nombre d'illuſtres perſonnages, aux principaux deſquels Marc Auréle dreſſa des ſtatues.

Il n'eſt pas beſoin de dire que le cœur paternel de ce Prince fut ſenſiblement touché du mal affreux qui déſoloit ſon Empire, & qu'il n'épargna ni ſoins ni dépenſes pour y apporter du ſoulagement. La molleſſe de Vérus, qui ſe corrompoit de plus en plus par l'habitude de la volupté & par un goût décidé pour le frivole, ne donne pas lieu de croire qu'il ait pris aſſez d'intérêt aux miſéres des peuples, pour s'en affliger & y chercher des remédes.

Ses vices s'étoient beaucoup accrus pendant ſon ſéjour en Orient. Il y avoit trouvé tout ce qui pouvoit augmenter ſa pente au plaiſir : & le reſpect pour ſon frere, ſeul frein capable de le modérer, s'étoit conſidérablement affoibli. Accoutumé durant près de cinq ans à jouir de l'indépendance, Vérus, de retour à Rome, ne voulut plus reprendre le joug : il entreprit de diſpoſer de pluſieurs choſes ſans l'avis de Marc Auréle, & au lieu de l'écouter & de le conſulter, il donna ſa confiance à de miſérables affranchis, qui étudioient ſes penchans pour les flatter.

Les vices de Vérus, accrus pendant ſon ſéjour en Syrie, ſe portent à l'excès. *Capit. Ver.* 4-8.

Les comédiens, les bâteleurs, les joueurs d'inſtrumens, qu'il avoit, comme je l'ai dit, amenés de Syrie, devinrent ſa compagnie ordinaire : & tous les jours après avoir ſoupé avec ſon frere, il revenoit chez lui ſe dédommager d'un repas modeſte & ſérieux par un feſtin de débauche, où il n'avoit pour convives que des gens de plaiſir, & où ceux qui ſervoient à table étoient la lie & l'opprobre de la ville, & la peſte des mœurs. Avec ces indignes ſociétés il perçoit ſouvent les nuits, juſqu'à ſuccomber au ſommeil : en ſorte qu'il falloit l'emporter entre les bras dans ſa chambre & dans ſon lit.

Capitolin nous a conſervé le détail d'un de ces feſtins, dont la profuſion fut immenſe. Ce ne fut pas aſſez pour Vérus de faire ſervir tout ce qu'il y avoit de plus délicieux & de plus rare en vins & en viandes. Il étoit lui douziéme à table, & il donna à chacun de ſes convives le jeune échanſon qui leur avoit ſervi à boire, un maître d'hôtel avec un ſervice de vaiſſelle complet, les mêmes animaux vivans, ſoit quadrupédes, ſoit oiſeaux, dont les chairs avoient paru ſur la table. Tous les

vaſes dont on uſa pour boire étoient précieux par la matiére & par les ornemens, or, argent, cryſtaux, pierreries. On en changea chaque fois que l'on but, & toujours le vaſe fut donné à celui qui s'en étoit ſervi. Il leur donna des couronnes de fleurs qui n'étoient point de la ſaiſon, avec des pendans tiſſus d'or; des vaſes d'or remplis des parfums les plus exquis : & pour les remener chez eux, il leur donna encore des voitures toutes brillantes d'argent, avec l'attelage de mulets, & le muletier pour les conduire. La dépenſe de ce repas fut eſtimée ſix millions de ſeſterces, ou ſept cens cinquante mille livres. Lorſque Marc Auréle en fut inſtruit, il gémit d'une ſi folle diſſipation. C'eſt tout ce qu'il pouvoit faire, après l'imprudence qu'il avoit eue d'élever Vérus à un pouvoir égal au ſien.

S'étant privé du droit de le reprendre & de le cenſurer avec autorité, il eſſayoit de l'inſtruire & de lui donner des leçons par ſon exemple. Vérus s'étoit bâti une maiſon de plaiſance ſur la voie Clodienne en Etrurie, & il s'y livroit à ſes excès accoutumés avec ſes affranchis & des amis dignes de lui. Il

invita ſon frere à l'y venir voir. Marc Auréle ne le refuſa pas, & il y paſſa cinq jours s'occupant des fonctions Impériales, tenant conſeil, rendant la juſtice. Mais Vérus n'avoit point d'yeux pour voir la beauté d'une conduite vertueuſe, & la honte de la ſienne. Ses divertiſſemens & ſes repas de débauche ne ſouffrirent pas la moindre interruption ; & Marc Auréle s'en retourna à Rome, eſpérant moins que jamais de le corriger.

Vérus avoit appris auſſi en Syrie à paſſer les nuits à jouer. D'autres fois il imitoit les indignes paſſetems de Néron : & déguiſé, la tête enfoncée dans un capuchon qui lui couvroit une partie du viſage, il couroit les rues de Rome pendant la nuit, entroit dans les tavernes & dans les lieux de débauche, y prenoit querelle avec les gens de néant qu'il y trouvoit : & ſouvent il remportoit au Palais les marques des coups qu'il avoit reçûs dans ces combats indécens.

Il aimoit à la fureur les ſpectacles de la courſe des chariots, & il étoit fauteur paſſionné de la Faction Verte. Il s'intéreſſoit d'une façon ſi déclarée & ſi partiale pour les coureurs de cette

livrée, que ſouvent aſſis aux jeux du Cirque à côté de Marc Auréle, il s'attira des reproches & des injures de la part des Bleux leurs adverſaires. Emule des extravagances de Caligula, il affectionna follement un cheval qu'il nommoit l'Oiſeau. Il lui donnoit à manger des raiſins ſecs & des piſtaches : il ſe le faiſoit amener dans ſon Palais, couvert d'une houſſe de pourpre : il vouloit que l'on récompensât ſon agilité à la courſe par des boiſſeaux de piéces d'or, & par des marques d'honneur : & il appella du nom de ce cheval un énorme vaſe à boire, dont il ſe ſervoit pour les rondes dans ſes grandes débauches.

Il ne manquoit à Vérus aucun vice que la cruauté. Encore eſt-il incertain s'il n'y avoit pas une pente naturelle, qui ne put ſe développer & s'exercer à cauſe de l'obſtacle qu'y mettoit la bonté de Marc Auréle. Ce qui peut inſpirer ce ſoupçon, c'eſt que Vérus aimoit les combats de gladiateurs ; il s'oublioit juſqu'à y prendre part lui-même comme acteur, au moins pendant le ſéjour qu'il fit en Syrie ; & il ſe donnoit fréquemment ce divertiſſement inhumain à la ſuite de ſes re-

pas. Qui ſe plaiſoit à répandre un ſang vil, pouvoit bien, s'il eût été pleinement le maître, s'accoutumer à verſer le ſang le plus illuſtre.

Tableau de la conduite de Marc Aurélę. Son égalité d'ame.

Détournons les yeux de ce tableau hideux, & occupons-nous d'idées plus ſatisfaiſantes pour les belles ames, en peignant les vertus de Marc Auréle. C'étoit un de ces caractéres nés vertueux, qui ne connut jamais le trouble des paſſions. On remarque que dès ſon enfance ni la triſteſſe ni la joie n'altérérent la ſérénité toujours égale de ſon viſage.

Capit. M. Ant. 16. & Vict. Epit.

La grandeur ne fit en lui aucun changement. Adopté par Antonin, devenu Céſar, aſſocié à la puiſſance Tribunicienne, il fut conſtamment le même. Soumis à ſon pere, affable envers tous, ſimple & modeſte dans ſes procédés, il ne prenoit même les marques de ſa dignité que dans les occaſions d'éclat, & lorſqu'il paroiſſoit en public avec l'Empereur. Du reſte vivant & vétu comme un particulier, il alloit écouter les Philoſophes dans leurs écoles, il viſitoit ſes amis malades, & il recevoit le matin leurs reſpects ſans appareil, ſans faſte, & dans la chambre où il avoit couché.

Dio ap. Val.

Parvenu à la ſouveraine puiſſance il gouverna de maniére qu'il n'eſt perſonne qui ne lui ait appliqué le mot célébre de Platon, par lequel eſt annoncé aux peuples & aux Etats un bonheur parfait, lorſqu'ils auront des Philoſophes pour Rois, ou que leurs Rois ſeront Philoſophes. *Plat. de Rep. V.*

Il porta la déférence pour le Sénat plus loin que n'avoit jamais fait aucun de ſes prédéceſſeurs. Il rempliſſoit fidélement les devoirs de Sénateur, ne manquant aucune aſſemblée lorſqu'il étoit à Rome, & revenant ſouvent de campagne exprès pour y aſſiſter. Il y demeuroit exactement juſqu'à la fin : & jamais il ne ſortit, que le Conſul n'eût congédié la Compagnie par la formule accoutumée. Loin de prendre ombrage de l'autorité du Sénat, il l'exaltoit en tout, & il s'y ſoumettoit lui-même. En partant pour la guerre contre les Marcomans, dont je parlerai bientôt, il demanda au Sénat la permiſſion de prendre dans le Tréſor public les ſommes dont il avoit beſoin. » Car, diſoit-il, [a] tout appartient » au Sénat & au peuple. Nous n'avons

Sa déférence pour le Sénat. *Capit. M. Ant. 10. & 11.*

Dio, p. 814.

a Ὁ Μάρκος πάντα τῆς βέλης καὶ τοῦ δήμου ἔλεγεν εἶναι. Ἡμεῖς γάρ, ἔφη, (πρὸς τὴν

» rien que nous ne tenions de vous.
» Le palais même où nous habitons
» eſt votre bien ». Il ſe deſſaiſiſſoit ſou-
Capit vent des affaires dont il devoit connoître lui-même, & en renvoyoit le jugement au Sénat. Il ſe plaiſoit à donner part dans l'exercice du Gouvernement, non ſeulement aux Magiſtrats actuellement en charge, mais aux anciens Préteurs & aux Conſulaires, à qui il diſtribuoit des départemens & des emplois d'importance, les multipliant à deſſein, rétabliſſant ceux qui étoient abolis, en créant de nouveaux, non ſeulement pour le bien du ſervice, mais afin de pouvoir mettre en place un plus grand nombre de Sénateurs.
Capit. 22. Dans toutes les affaires, ſoit en guerre, ſoit en paix, il prenoit toujours l'avis des meilleures têtes de cet Ordre auguſte, & il diſoit ſouvent : » [a] Il
» eſt plus juſte que je ſuive le ſenti-
» ment de tant d'illuſtres amis, que
» de prétendre moi ſeul faire plier tant
» d'illuſtres amis ſous mes volontés ».

Εἷλην λέγων) ὅτως ἐδὲν ἴδιον ἔχομεν, ὥςε κὴ ἐν τῇ ὑμετέρᾳ οἰκίᾳ οἰκοῦμεν.

a Æquius eſt ut ego tot & talium amicorum conſilium ſequar, quàm ut tot & tales amici meam unius voluntatem ſequantur.

Incapable d'aucun ſoupçon jaloux, il permit même aux premiers citoyens de monter leur maiſon ſur le modéle de la maiſon Impériale, & d'avoir les mêmes officiers que lui.

Il ſe montroit ſoigneux de maintenir la ſplendeur du Sénat, en n'y faiſant entrer que des ſujets bien éprouvés, & qu'il connoiſſoit parfaitement. L'honneur des particuliers même qui compoſoient la Compagnie lui étoit cher. S'il arrivoit qu'un Sénateur eût une affaire criminelle, il faiſoit un examen ſecret du procès avant que de le laiſſer éclater dans le public; & lorſqu'il s'agiſſoit d'en venir au jugement, il vouloit que l'accuſé ne fût jugé que par ſes pairs, & que jamais un Sénateur n'eût pour juge aucun Chevalier Romain. Les plus ſages de ſes prédéceſſeurs lui avoient en ce point donné l'exemple: & il les imitoit encore en ſoulageant par ſes libéralités les Sénateurs qui, ſans qu'il y eût de leur faute, ne ſe trouvoient pas avoir un bien capable de ſoutenir leur dignité. *Capit.* 10.

Son attention à faire le bonheur des peuples. *Capit.* 12.

Le peuple jouit des droits de la liberté ſous l'Empire de Marc Auréle. Ce Prince ne gênoit les citoyens que

pour les empêcher de mal faire. Encore s'y prenoit-il avec douceur. Il employoit plus volontiers les invitations que les menaces, les récompen-
Dio, p. 815. ſes que les châtimens. Quoique ſans vice, il étoit très convaincu de la néceſſité de la tolérance à l'égard des vices des autres, pourvû qu'ils ne fuſſent pas portés aux derniers excès : & il avoit ſouvent à la bouche ce mot judicieux : » [a] Nous ne pouvons pas faire les hommes tels que nous les voudrions : il faut les ſupporter tels qu'ils » ſont, & tirer d'eux le meilleur parti » qu'il eſt poſſible ». Cette modération lui réuſſit, & il eut la ſatisfaction, ſi nous en croyons Capitolin, de voir les méchans devenir bons par ſes ſoins, & les bons croître en vertu : expreſſion dont la généralité a ſans doute beſoin d'être limitée, mais qui nous fait comprendre que l'exemple & la ſage adminiſtration d'un Prince vertueux mirent ſous ſon régne la vertu en honneur. Il
Capit. 23. interdit l'uſage des bains communs aux deux ſexes ; il réprima par de ſalutaires

a Ποιῆσαι μέν τινι ἀνθρώπους οἵους θέλεται ἔχειν ἀδύνατον ἐστι· τοῖς δὲ δὴ ἔστι προσήκει ἐς ὅ, τι ἄν τις αὐτῶν τῷ κοινῷ χρήσιμος ἢ χρῆσθαι.

réglemens la licence des mœurs, la corruption de la jeuneſſe, les déſordres des femmes : plus heureux à réformer la ville & l'Etat que ſa propre maiſon, couverte d'opprobre par les débordemens de Fauſtine.

Il fut très attentif à ne point fouler les peuples : & le premier moyen dont il uſa pour s'en diſpenſer, fut une prudente œconomie par rapport aux Finances de l'Etat, qu'il évita d'épuiſer par des largeſſes inconſidérées. Il porta la fermeté ſur ce point juſqu'à refuſer, après une grande victoire remportée ſur les Marcomans, la gratification que demandoient les ſoldats vainqueurs. » [a] Tout ce qu'on vous donnera, leur » dit-il, audelà de ce qui vous eſt dû, » il faudra le tirer du ſang de vos peres » & de vos proches ». Dans une extrême détreſſe, plûtôt que de charger les Provinces de nouveaux impôts, il aima mieux vendre les meubles & les joyaux de ſon Palais. Il mit en vente les ſtatues & les tableaux précieux qui ornoient ſes appartemens, ſa vaiſſelle

Dio, p. 803. *Capit.* 17. & 21.

a Ὅτῳ ἂν πλεῖόν τι παρὰ τὸ καθεστηκὸς λάβωσι, τοῦτ' ἐκ τῶν αἱματος τῶν τε γονέων σφῶν καὶ τῶν συγγενῶν ἐισπράξεται.

d'or & d'argent, les pierreries qu'Adrien avoit amaſſées à grands frais, & juſqu'à la garderobe de l'Impératrice, & aux étoffes d'or & de ſoie qu'elle portoit ſur elle. Cette vente dura deux mois, & elle fournit à Marc Auréle de quoi ſuffire aux dépenſes de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il racheteroit tout ce qu'il avoit été obligé de vendre, & qu'il rendroit l'argent à ceux qui voudroient le recevoir. Mais il laiſſa ſur ce point pleine & entiére liberté, ſans véxer en aucune façon ni ceux qui rapportérent ce qu'ils avoient acheté, ni ceux qui le gardérent. Il eſt peu néceſſaire d'obſerver qu'un Prince ſi plein de bonté ne ſouffroit point que l'on exigeât rien des peuples au delà de ce qui étoit impoſé; & qu'il puniſſoit ſévérement les concuſſionaires. Il remit même, dans des circonſtances où le beſoin d'argent le preſſoit, ce qui étoit dû au Fiſc & au Tréſor public, lorſqu'il lui parut que la levée en ſeroit trop onéreuſe. Dion cite une remiſe de cette nature accordée par Marc Auréle, & étendue à un eſpace de quarante-ſix ans, préciſément lorſque le renouvellement de la guerre des Marcomans exigeoit de lui de plus grandes dépenſes.

Cap. 11. & 23. & Dio, p. 814.

Les calamités des peuples & des villes le trouvérent toujours prêt à les ſoulager. Dans un tems de famine il diſtribua en pur don par toute l'Italie des bleds étrangers, dont il avoit amaſſé dans Rome d'abondantes proviſions. Il rétablit Smyrne, Ephéſe, Nicomédie, ruinées par des tremblemens de terre, & Carthage, qu'un incendie avoit dévaſtée. *Aurel. Vict.*

Les plaiſirs mêmes & les divertiſſemens des ſpectacles qu'il croyoit néceſſaires à la multitude, ne lui parurent pas un objet indigne de ſes ſoins. Il en ſentoit tout le frivole, & lorſqu'il y aſſiſtoit, au lieu de repaître ſes yeux d'un vain amuſement, il s'occupoit de choſes utiles, il liſoit, il apoſtilloit ſes lettres, il donnoit audience à ceux qui avoient quelques requêtes à lui préſenter. Mais ſon indifférence & ſon mépris pour les jeux ne l'empêchoient pas de s'accommoder au goût du peuple, qui en étoit avide. Il les donnoit avec magnificence, & en une ſeule fête il fit paroître cent lions qui furent tués à coups de fléches. Lors même qu'il étoit éloigné de Rome, il ne vouloit point que les plaiſirs de la multitude ſouffriſſent de ſon abſence, & il char-

Sa condeſcendance pour le goût du peuple par rapport aux ſpectacles & aux jeux. *Capit.* 11. 15. 17. 23.

geoit les plus riches Sénateurs d'en faire les frais, ſuivant l'uſage de tout tems obſervé dans la République. Il ſe fit une affaire de réfuter par des effets les bruits qui s'étoient répandus à l'occaſion du départ des gladiateurs qu'il avoit emmenés à la guerre contre les Marcomans. On diſoit que ſon intention étoit de retrancher les divertiſſemens publics, & d'aſtreindre tout le monde à l'auſtérité de la vie Philoſophique. Ce fut pour lui un motif de témoigner d'autant plus d'indulgence ſur ce point, & il la pouſſa même à l'excès, puiſqu'il permit le ſpectacle des Pantomimes, ſi ennemi des bonnes mœurs, & banni par quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, qui pourtant ne reſpectoient pas autant que lui la vertu. Seulement il apporta quelque modération aux dépenſes des jeux, réduiſant le ſalaire que les comédiens pouvoient demander à cinq * piéces d'or, & défendant qu'on leur en donnât jamais plus de dix.

La bonté étoit le fond du caractére de Marc Auréle.

On voit par tout ce qui vient d'être rapporté, que la bonté étoit le fond

* *Cinq piéces d'or équivalent à cent vingt-cinq deniers, ou ſoixante-deux livres dix ſols. Les dix font cent vingt-cinq livres.*

du caractére de Marc Auréle. Il chériſſoit tellement cette vertu, qu'il en fit une Divinité, à laquelle il conſtruiſit un temple dans le Capitole. Il l'exerçoit même à l'égard des coupables, & pour la punition des crimes il ſe contentoit communément de peines plus légeres que celles qui étoient preſcrites par les Loix. Un Préteur avoit mérité par ſa mauvaiſe conduite d'être deſtitué de ſa charge. Marc Auréle lui en laiſſa le titre, & ne le priva que de l'exercice de ſes fonctions, qu'il tranſporta à un de ſes collégues. Il ſouffroit patiemment la liberté audacieuſe de ceux qui ne craignoient point de lui manquer de reſpect. Un homme de fort mauvaiſe réputation, & qui s'étoit déshonoré par l'infâme métier de gladiateur, ſe préſentant pour demander une charge, Marc Auréle l'avertit de commencer par détruire les idées fâcheuſes qu'il avoit données de lui dans le Public. » Je ſuis dans le » cas de bien d'autres, répondit in» ſolemment le candidat; je vois de» venus Préteurs pluſieurs de mes » compagnons d'eſcrime ». Cette réponſe étoit un reproche fait au Prince même, qui n'y oppoſa que la douceur.

Capit. 12. & *Dio*, *p.* 815. 24.

Dio ap. Val. Toujours enclin à pardonner les offenſes qui l'attaquoient perſonnellement, rien ne pouvoit faire violence à ſa généreuſe bonté, ni l'énormité des attentats, ni la crainte que l'impunité n'en provoquât de ſemblables. Il laiſſa jouir non ſeulement de la vie, mais de leur fortune & de leur état, ceux mêmes qui ſe rendirent coupables d'une rébellion manifeſte, & qui prirent les armes contre lui & contre ſon fils : & s'il s'en trouve qui aient été mis à mort, ce ne fut point par ſon ordre.

La politique Romaine avoit toujours traité les Princes étrangers à la rigueur. Marc Auréle ne voulut point que ſa clémence ſe démentît à leur égard. Il ſe contenta de reléguer dans la Grande-Bretagne le Satrape Tiridate, qui avoit excité, comme je l'ai dit, les troubles de l'Arménie : & nous le verrons uſer de la même douceur par rapport à Ariogéſe roi des Quades.

L'effuſion du ſang, même des perſonnes les plus viles, lui faiſoit hor-
Dio p. 813. reur. Il corrigea l'inhumanité des combats de gladiateurs, en leur donnant des fleurets au lieu d'épées & d'armes tranchantes, afin qu'ils ſe battiſſent

comme les athlétes ſans danger pour leur vie. Un enfant qui danſoit ſur la corde s'étant tué en tombant, Marc Auréle ordonna que dans la ſuite on mît des matelats ſous les cordes ſur leſquelles les voltigeurs exerçoient leur jeu : & cette réforme ſe ſoutint. Du tems de Dioclétien l'uſage ſubſiſtoit encore de tendre des filets audeſſous des danſeurs de corde. Un lion accoutumé à dévorer les hommes fut donné en ſpectacle au peuple, chez qui une folle curioſité étouffe tout ſentiment. Marc Auréle ne voulut point le voir, & il refuſa de donner la liberté au maître de ce lion, quoiqu'il en fût vivement ſollicité par les cris de la multitude. Il leur impoſa ſilence, en commandant à un héraut de crier à haute voix de ſa part, » Que cet homme n'a» voit rien fait qui méritât récom» penſe ».

Capit. 12.

Dio ep. Val.

La bonté de Marc Auréle ne ſe tint pas toujours, comme je l'ai déja obſervé, dans les juſtes bornes, & il ne ſut pas garder ce ſage milieu, qui en s'éloignant de la dureté évite la foibleſſe. Il excéda en indulgence à l'égard de tout ce qui l'approchoit. J'ai remarqué l'énorme faute qu'il fit par

Il pécha en ce genre par excès.

ce principe, en associant son frere à l'Empire. Sa conduite molle par rapport à sa femme & à son fils, nous donnera lieu de répéter la même observation. Il n'aima rien tant que la Philosophie : & cet amour si louable devint par sa facilité une occasion de commettre bien des injustices. Comme on savoit que la Philosophie étoit la voie pour obtenir la faveur du Prince, bien des gens se livroient à cette étude, non pour se perfectionner l'esprit & le cœur, mais dans la vûe de faire fortune. Ils prenoient le masque de Philosophe sans en avoir les sentimens : & la bonté de Marc Auréle étoit la dupe de leur hypocrisie. Ils acquéroient des richesses, ils parvenoient à des emplois, du pouvoir desquels ils abusoient pour faire souvent bien du mal & aux particuliers & à la République. L'indulgence par rapport aux criminels étoit aussi portée trop loin par Marc Auréle. En voici un trait.

Capit. 23. & Dio, p. 815.

Capit. 13. Un charlatan dans le champ de Mars haranguant du haut d'un arbre la multitude attroupée, prédit que le feu tomberoit du ciel, & que la fin du monde arriveroit, lorsqu'il seroit lui-même changé en cicogne. Au jour marqué

marqué il ſe laiſſa gliſſer le long de l'arbre, & fit partir une cigogne qu'il avoit cachée dans ſon ſein. Son projet ne ſe terminoit pas à cette illuſion groſſiére : il tendoit à une fin également dangereuſe & criminelle. Quelques ſcélérats de concert avec lui, devoient mettre le feu en différentes parties de la ville, & profiter du déſordre pour piller. L'impoſteur ne put pas exécuter ſon plan : il fut arrêté & amené à l'Empereur, à qui il avoua tout. Un tel crime ne méritoit aſſurément aucune grace : & néantmoins Marc Auréle le pardonna.

En outrant ainſi la vertu, ce Prince a donné lieu de ſuſpecter ſa ſincérité & ſa franchiſe. On a crû qu'il entroit de l'affectation dans une douceur pouſſée au delà de toute meſure ; & que la vanité y avoit plus de part que les ſentimens du cœur, qui lorſqu'ils ſont vrais ſe produiſent avec ſimplicité & ſans faſte. Dion réfute ce reproche en y oppoſant la conſtante égalité de la conduite de Marc Auréle, qui pendant un ſi grand nombre d'années, ſous Antonin dabord, & enſuite dans un régne de vingt ans, ne s'eſt jamais démentie. Il faut avouer que cette

En conſéquence, on a ſoupçonné de l'affectation dans ſa vertu. *Capit.* 29. & *Dio*, *p.* 815.

preuve eſt d'une grande force, & il y auroit une manifeſte injuſtice à douter que le cœur de Marc Auréle fût porté à la bonté. Mais la crainte du blâme & la paſſion pour les louanges n'ont-elles rien ajouté aux ſentimens d'une belle ame & aux lumiéres d'une raiſon épurée ? C'eſt ce qu'il eſt difficile de ſe perſuader : & nous rencontrerons dans la ſuite de ſon hiſtoire des traits trop chargés pour être aiſément crus ſincéres.

Il punit les délateurs. *Capit.* 11. & 12.

Un Prince qui recherchoit ſi fort la gloire de la bonté, n'avoit garde de manquer à la juſtice, qui eſt d'une obligation rigoureuſe. Les droits du Fiſc préſentoient toujours occaſion aux eſprits malfaiſans de ſuſciter à des citoyens paiſibles de fâcheuſes affaires & des chicanes odieuſes. Marc Auréle alla audevant de cet abus. Il ne mépriſa pas ſeulement les délations qui tendoient à groſſir ſes revenus, & qui pouvoient opérer des confiſcations avantageuſes à ſes intérêts, mais il renouvella & fit obſerver les anciennes ordonnances contre les délateurs qui ſeroient convaincus de faux.

Il fait rendre la juſtice, & la rend lui-

En général il faiſoit rendre la juſtice, & la rendoit lui-même avec une

exactitude ſcrupuleuſe. Il blâmoit beaucoup la précipitation dans les jugemens, & il obligea un Préteur de recommencer l'inſtruction d'une affaire criminelle qui avoit été bruſquée, & d'écouter de nouveau les accuſés. Lui-même il employoit quelquefois juſqu'à onze & douze jours à étudier & à diſcuter un procès d'importance, ne plaignant ni ſon tems ni ſa peine, lorſqu'il s'agiſſoit d'éclaircir la vérité. [a] Car il étoit très laborieux, ajoute l'Hiſtorien, & il traitoit toutes les affaires avec poids & meſure. Il ne diſoit, il n'écrivoit, il ne faiſoit rien qui ne fût peſé mûrement: & quelquefois ce qui auroit paru de peu d'importance à d'autres l'occupoit des jours entiers. Il penſoit qu'un Prince ne doit jamais ſe déterminer à la légere, parce que la négligence dans les petites choſes

même avec une ſcrupuleuſe exactitude. *Capit.* 24. & *Dio*, *p.* 804.

a Φιλόπονος γὰρ ἦν, καὶ ἀκριβῶς πᾶσι τοῖς τῇ ἀρχῇ προσήκουσι προσεφέρετο· καὶ οὐδὲν ἐν παρέργῳ ὅτε ἔλεγεν ὅτε ἔγραφεν ὅτε ἐποίει, ἀλλ' ἔστιν ὅτε καὶ περὶ τὰ βραχυτάτα ἡμέρας ὅλας ἀνηλίσκεν, ὡς ἀξιῶν α τοιαῦτα ἐξ ἐπιδημίας τι πράττειν· καὶ γὰρ ἐνόμιζεν ὅτι κἂν ἐλαχίστου τι παρίδῃ, διαβολὴν αὐτῷ τοῦτο καὶ ἐπὶ τὰ ἄλλα πάντα ὄσει. Dio.

ſes décrie ſa conduite même dans les grandes.

Capit. 10. Son amour pour le travail & ſon zêle pour l'expédition des procès, dont la longueur eſt ſi fatiguante & ſi ruineuſe pour les citoyens, l'engagérent à réformer la trop grande multitude de jours de vacation, que prenoient les tribunaux de juſtice. Il porta juſqu'à deux cens trente le nombre des jours d'audience dans l'année. Il s'en faut bien que notre année ſoit auſſi remplie.

Diverſes Ordonnances de Marc Aurele. *Capit.* 9. 10. & 11. Marc Auréle fit pluſieurs Ordonnances, où brillent l'équité & l'attention vigilante au bien public.

Inſtit. Juſtin. III. 3. & 4. La rigueur de l'ancien Droit Romain étoit telle, que les ſeuls parens du côté paternel ſe ſuccédoient mutuellement : en ſorte que les meres n'héritoient point de leurs enfans, ni les enfans de leurs meres. Tite Antonin commença à corriger cette dureté, & par un ſénatuſconſulte * rendu ſous ſon autorité, il donna aux meres in-

* *Ce ſénatuſconſulte eſt appellé dans le Droit* Tertullien *du nom de* Tertullus, *qui étoit Conſul lorſqu'il fut porté. Le texte des Inſtitutes en fait auteur Adrien, ſoit par erreur, ſoit en attribuant à Tite Antonin le nom de ſon pere adoptif. Je ne m'étens point ſur les diſpoſitions de cette Ordon-*

fortunées, qui contre l'ordre de la nature verroient mourir leurs enfans avant elles, la foible & triſte conſolation d'être au moins leurs héritiéres. Marc Auréle ajouta à cette diſpoſition un ſupplément néceſſaire, en appellant les enfans à la ſucceſſion de leur mere. Cette mitigation fut dans la ſuite étendue plus loin par les Empereurs Chrétiens.

Comme un des objets les plus im- *Capit.*
portans de la police générale de la ſociété eſt la tutéle des mineurs, Marc Auréle fit de ce genre d'affaires le département propre & particulier de l'un des Préteurs, au lieu qu'auparavant l'uſage & la loi en chargeoient les Conſuls, qui étant partagés par un grand nombre d'autres ſoins, ne pouvoient pas donner à celui-ci toute l'attention néceſſaire.

Il porta ſes vues ſur les cauſes d'état toujours infiniment intéreſſantes, mais ſurtout parmi les nations qui admettent la plus grande diſtinction poſſible entre les hommes, celle de la liberté & de l'eſclavage. Afin que cha-

nance, non plus que ſur celles du ſénatuſconſulte Orphitien rendu ſous Marc Anréle. Ces diſcuſſions appartiennent aux Juriſconſultes.

que citoyen pût aiſément fournir la preuve de ſon état, ſi on venoit à le lui conteſter, Marc Auréle renouvella un ancien réglement de Servius Tullius, mais aboli par le non uſage. Il ordonna que le nom de chaque enfant de condition libre qui naîtroit dans Rome ſeroit porté, dans les trente jours après ſa naiſſance, aux Archives du Tréſor dans le temple de Saturne: & il établit pour la même fin dans les Provinces des regîtres & des dépôts publics. Cette inſtitution eſt, comme l'on voit, le modéle de l'ordre qui s'obſerve parmi nous au ſujet des regîtres Baptiſtéres, & qui a été encore perfectionné dans ces derniéres années par une Ordonnance pleine de ſageſſe.

Voyez Hiſt. Rom. de M. Rollin, T. I.

Marc Auréle étendit à tous les Sénateurs l'obligation que Trajan avoit impoſée à ceux qui aſpiroient aux charges, d'avoir une partie conſidérable de leurs biens placée en fonds dans l'Italie. Cette précaution devenoit de plus en plus néceſſaire par la facilité qu'il avoit de communiquer le droit de bourgeoiſie aux villes & aux peuples, & par conſéquent d'ouvrir l'entrée du Sénat à un très grand nombre de ſujets d'origine étrangére: en-

Voyez T. VII. p. 414.

Aurel. Vict.

ſorte qu'il étoit à craindre que l'Italie, qui étoit le centre & la tête de l'Empire, ne devînt comme indifférente à la plûpart de ceux qui compoſoient le premier Ordre de l'Etat.

Tels ſont les principaux réglemens émanés de l'autorité de Marc Auréle : & l'on doit y remarquer non ſeulement la ſageſſe des Loix en elles-mêmes, mais une attention prudente à ne point innover ſans néceſſité, à travailler ſur les fondemens déja établis, & à aimer mieux rappeller un droit ancien, que de ſe procurer le vain honneur d'en introduire un nouveau.

Ce Prince s'aidoit dans cette opération des lumiéres des plus ſavans Juriſconſultes : parmi leſquels l'Hiſtoire nomme Cerbidius Scévola, maître célébre d'un diſciple encore plus fameux, du grand Papinien.

Après ce tableau du Gouvernement de Marc Auréle, il me reſte à ajouter un mot ſur ſa conduite privée. Il eſt inutile d'en citer la ſobriété, la tempérance, l'éloignement de tout excès. Je me contenterai d'obſerver que ſa vie fut toujours ſérieuſe, toujours occupée des devoirs du rang ſuprême. Il *Capit.* 29. mangeoit ſeul communément: & on lui

en a fait un reproche. Mais deux raisons l'y déterminoient. Il vouloit d'une part ménager le tems, & ne pas perdre dans de longs repas des heures qu'il trouvoit bien mieux employées au travail ; de l'autre il étoit bien aise de laisser une pleine liberté à ses amis ; & de ne les pas gêner par la nécessité de se trouver à sa table.

Marc Aurel. l. I.

Je reprens l'ordre des faits par la guerre des Marcomans, après néantmoins que j'aurai rendu compte de la mort du Philosophe Pérégrin, événement singulier, isolé, & dont la date convient ici.

Histoire de la vie & de la mort de Pérégrin. *Luc. de morte Pereg.*

Nous connoissons Pérégrin surtout par un écrit que Lucien a composé à l'occasion de sa mort, dont il fut témoin ; & nous en avions besoin pour nous former une juste idée de ce faux Philosophe, qui par une hypocrisie audacieuse en imposoit même à des hommes élevés audessus du vulgaire, enforte qu'Aulu-Gelle, qui vivoit de son tems, a fait de lui une mention très honorable. Ce fut néantmoins un fourbe, habile à couvrir du manteau de Philosophe, alors respecté, les désordres & les crimes les plus affreux ; & le moindre de ses vices étoit une va-

Gell. VIII. 3. & XII. 11.

nité folle, & un amour extravagant de la gloire, auquel il ſacrifia enfin juſqu'à ſa vie.

Pérégrin né à Parium, ville voiſine de Lampſaque ſur la côte de l'Helleſpont, mena une jeuneſſe très déréglée, & il s'attira même par ſa mauvaiſe conduite de fâcheuſes affaires, dont il ſe tira très mal, avec beaucoup d'ignominie, & à force d'argent. Ces premiers crimes le conduiſirent au parricide. Il trouvoit que ſon pere vivoit trop longtems, & impatient de jouir de ſa ſucceſſion il l'étouffa. L'éclat que fit parmi ſes concitoyens une action ſi abominable, obligea Pérégrin de prendre la fuite. Il erra en divers pays, & étant venu dans la Paleſtine, il y embraſſa le Chriſtianiſme, comme une reſſource dans la détreſſe où il ſe voyoit. Car je ne puis me perſuader qu'il y allât de bonne foi, ni que ſa converſion ait été ſincére. Il me paroît bien plus vraiſemblable, qu'un homme couvert de crimes avant & depuis la profeſſion du Chriſtianiſme, ne fit que ſe maſquer dans l'intervalle; & que les Chrétiens, gens ſimples, incapables d'artifice, pleins d'ingénuité & de candeur, furent trompés par un hypocrite conſommé.

Il les fascina si bien, qu'ils l'élevérent au saint Ministére : & devenu Prêtre, ou même Evêque, il fut arrêté pour ce sujet & mis en prison au tems de la persécution de Trajan, ou, plus probablement peut-être, sous Adrien. Lucien, ennemi déclaré des Chrétiens, rend ici, contre son intention, un glorieux témoignage à leur charité & à leur zêle envers ceux qui souffroient pour la cause de leur divin Maître. Ils vénéroient Pérégrin comme un confesseur de J. C. & ils n'omirent rien pour parvenir à le tirer des chaînes. N'ayant pû y réussir, ils lui procurérent tous les soulagemens imaginables. Tous les matins on voyoit à la porte de la prison, dit Lucien, de vieilles femmes, des veuves, des enfans orphelins. Leurs Magistrats (c'est-à-dire apparemment les Prêtres & les Diacres) gagnoient par argent les géoliers, & entrant dans la prison, ils y passoient les nuits avec leur confrere, & y faisoient apporter de quoi manger, assaisonnant leurs repas de conversations & de lectures pieuses. C'étoit en Syrie que Pérégrin étoit retenu prisonnier, & il venoit de plusieurs villes de l'Asie Mineure des députa-

tions de Chrétiens chargés d'aumônes. Car il eſt incroyable, continue le même Ecrivain, quel empreſſement & quelle ardeur les Chrétiens témoignent dans ces occaſions. Ils ont appris de leur Maître à ſe regarder tous comme freres ; & détachés de la vie, flattés de l'idée d'une heureuſe immortalité, ils prodiguent leurs biens, dont ils penſent que l'uſage appartient à tous en commun.

Pérégrin étoit diſpoſé à ſouffrir la mort par vaine gloire, ſi nous en croyons Lucien : & il n'y a pas d'impoſſibilité, puiſque ce même motif le précipita dans la ſuite, comme nous le verrons, dans les flammes. Mais Dieu ne permit pas qu'un hypocrite méritât aux yeux des hommes la couronne ſacrée du Martyre. Le Gouverneur de Syrie, qui aimoit la Philoſophie & les Lettres, crut devoir uſer de clémence envers un homme qui ſe donnoit pour Philoſophe : ou bien il le mépriſa trop pour le juger digne d'être donné en ſpectacle, même par le ſupplice. Il le renvoya donc & le mit en liberté.

Pérégrin joua encore quelque tems le rôle de Chrétien, qu'il allioit, ſelon

le rapport de Lucien qui paroît peu croyable en cette partie, avec l'équipage de Cynique, le manteau, la beface, & le bâton. Mais enfin convaincu d'avoir manqué à quelquune des obſervances Chretiennes, c'eſt-à-dire, reconnu par les Chrétiens pour un fourbe qui les avoit trop longtems dupés, il fut retranché de leur ſociété, & par conſéquent privé des ſecours qui lui avoient fourni juſques-là une ample ſubſiſtance.

Il ſe trouva alors dans un extrême beſoin, parce qu'il avoit abandonné à ſes compatriotes la ſucceſſion de ſon pere, eſtimée trente * talens, pour étouffer les clameurs qui s'élevoient contre lui au ſujet du parricide dont il s'étoit rendu coupable. Quand il eut perdu les aumônes des Chrétiens, il voulut revenir contre cette donation. Mais il ne put obtenir la reſciſion d'un acte qu'il avoit fait de ſa pleine volonté. Il prit encore une fois le parti de s'éloigner de ſa patrie, où il étoit trop connu, & s'étant retiré en Egypte, il ſe livra tout-à-fait à l'impudence Cynique, & ſe fit un fond de l'admiration des ſots, qui prenoient ſon audace pour liberté, & ſon effron-

* *Quatre-ingts-dix mille livres.*

terie pour vertu. Il eſt à croire que ce fut alors qu'il ſe donna le ſurnom de Protée, dans lequel il ſe complaiſoit beaucoup, & qui lui convenoit parfaitement, après toutes les viciſſitudes d'une vie qui avoit pris tant de formes.

Confirmé dans l'exercice de la licence Cynique, il voulut faire briller ſes talens ſur le plus grand théatre du monde, & vint à Rome. Là il aboyoit contre tout le monde, & ſinguliérement contre l'Empereur, dont la bonté & la douceur (il s'agit apparemment de Tite Antonin) lui promettoient l'impunité. Il ne ſe trompa pas. L'Empereur mépriſa l'inſolence de Pérégrin, & il eut même quelque conſidération pour le nom de Philoſophe dont ce miſérable ſe paroit. Néantmoins le Préfet de la ville, homme ſage, crut devoir prévenir les ſuites que pouvoient avoir des excès qui trouvoient même des admirateurs; & il chaſſa de Rome le dangereux Cynique. La gloire de Pérégrin s'accrut de cette diſgrace, & ſes partiſans en prirent occaſion de le vanter comme un généreux Philoſophe, à qui ſa liberté avoit attiré le banniſſement.

Il paſſa en Gréce, où il continua de

ſe ſignaler par ſon audace à tout blâmer. Un homme illuſtre dans la Littérature, & qui tenoit un haut rang parmi les Grecs, (ces caractéres ſemblent déſigner Hérode Atticus) avoit à ſes frais amené de l'eau à la ville d'Olympia, qui en manquoit. Cette magnifique & utile dépenſe, dont il n'y avoit perſonne qui ne fît l'éloge, devint la matiére des invectives de Pérégrin. Il prétendit que fournir à une ville, où s'aſſembloit toute la Gréce, un ſecours auſſi néceſſaire que celui de l'eau, c'étoit amollir les Grecs : au lieu qu'il falloit les endurcir, en les accoutumant à ſouffrir la ſoif. Et lui-même cependant il ne la ſouffroit pas, & il buvoit de cette eau dont l'uſage lui paroiſſoit ſi pernicieux pour les autres. Ses déclamations ne lui réuſſirent pas pour cette fois. Peu s'en fallut que la multitude indignée ne le lapidât, & il n'évita la mort qu'en ſe ſauvant dans le temple de Jupiter Olympien. Il chanta la palinodie aux Jeux Olympiques qui ſuivirent, & il prononça devant la Gréce aſſemblée le Panégyrique de celui à qui elle étoit redevable de l'eau amenée à Olympia.

Cette aventure fut une tache pour ſa

gloire, qui d'ailleurs n'étant fondée que ſur des fanfaronades inſenſées ne pouvoit ſe ſoutenir longtems. Il voyoit avec douleur l'admiration ſe refroidir, & il ne ſavoit par quel moyen la ranimer & lui rendre la vigueur, ayant épuiſé tous les ſtratagêmes que ſa vanité démeſurée avoit pû lui ſuggérer. Enfin il s'aviſa d'un expédient qui ne ſeroit jamais venu dans l'eſprit de perſonne. Il déclara ſolennellement dans la célébrité des Jeux Olympiques qui s'exécutérent l'an de J. C. cent-ſoixante-&-un, qu'à la prochaine Olympiade, en préſence de toute la Gréce, il ſe jetteroit au milieu des flammes d'un bucher allumé Il prenoit terme, comme l'on voit. D'une Olympiade à l'autre il devoit s'écouler quatre années, & durant cet eſpace, un vieillard, tel qu'il étoit alors, pouvoit eſpérer qu'une mort plus douce viendroit le diſpenſer d'exécuter ſa parole. S'il ſe flattoit de cette idée, il ſe trompa. Sa carriére le mena juſqu'aux Jeux Olympiques de l'an cent-ſoixante-&-cinq, & il fallut remplir ſon engagement. Car la vanité folle qui le lui avoit fait contracter, ne lui permit pas de reculer. Il vint donc aux Jeux, &

il y fit les apprêts de la ſcêne avec tout le faſte capable d'éblouir les yeux du vulgaire.

Nous apprenons de Lucien, témoin oculaire de ce qu'il raconte, qu'un diſciple de Pérégrin, nommé Théagéne, harangua la multitude, & fit un éloge pompeux de ſon Protée, & de la réſolution où il étoit de mourir comme Hercule dans les flammes. Il l'éleva audeſſus de Diogéne, d'Antiſthéne qui avoit fondé la ſecte Cynique, de Socrate : il le mit en paralléle avec Jupiter. » Les deux chefd'œuvres les plus » merveilleux, diſoit-il, que renfer- » me l'univers, ſont Jupiter Olympien » & Protée. Mais l'un eſt l'ouvrage de » Phidias, & l'autre celui de la natu- » re. Hélas ! ce digne objet de notre » vénération va paſſer du ſéjour des » hommes à celui des Dieux, porté par » les flammes qui lui ſerviront de char; » & il nous laiſſe orphelins ». En prononçant ces paroles il s'agitoit juſqu'à ſe mettre en ſueur, il verſoit des larmes, il portoit la main à ſes cheveux comme pour les arracher, prenant garde néantmoins à ne pas tirer trop fort. Les Cyniques qui l'avoient accompagné, mirent fin à cette comédie en em-

menant leur Orateur, qu'ils environnoient & qu'ils s'efforçoient de consoler.

Ce n'étoit pas sans nécessité que Pérégrin faisoit jouer tous ces ressorts. Bien des gens soupçonnoient le vrai motif de sa résolution désespérée, & le taxoient de vaine gloire. On savoit qu'il n'étoit rien moins que brave, & que la mort destituée d'appareil & d'éclat lui avoit fait peur plus d'une fois. Lucien rapporte qu'en traversant avec lui dans un même vaisseau la mer Egée, il le vit, dans un mouvement de tempête qui commençoit à soulever les flots, oublier toute sa Philosophie, & se lamenter avec les femmes. Peu de jours avant sa mort il eut un accès de fiévre, causé vraisemblablement par son intempérance. Le médecin qu'il manda, le trouva se roulant par terre, criant qu'il ne pouvoit supporter l'ardeur qui le dévoroit, & demandant de l'eau froide pour se rafraîchir. Après lui avoir ordonné ce qu'il jugeoit à propos, le médecin lui représenta que, puisqu'il souhaitoit si fort de mourir, c'étoit pour lui une bonne fortune que d'être conduit au tombeau par la fiévre, sans recourir à un bucher ni au

feu. » La différence eſt grande, répon-» dit Pérégrin. La mort dans mon lit » ne ſeroit pas également glorieuſe ».

De pareils traits le décéloient : & d'ailleurs toute ſa vie fut décrite & peinte des plus vives couleurs par un homme qui le connoiſſoit bien,& qui, dès que Theagéne eut fini ſon diſcours, ſe hâta de le relever, & ſans donner à l'auditoire le tems de ſe ſéparer, traça un tableau de Pérégrin, qui n'étoit pas propre à lui attirer l'admiration. En effet pluſieurs de ceux qui étoient préſens, demeurérent perſuadés que ce faux Philoſophe avoit bien raiſon de vouloir périr par le feu, qui eſt le ſupplice dû aux impies & aux parricides.

Cependant Pérégrin ne ſe déconcerta point : & comptant ſur l'imbécillité du grand nombre,il ſe flatta que l'extraordinaire de ſa mort emporteroit les applaudiſſemens qu'il ſe propoſoit pour récompenſe. D'ailleurs il n'étoit plus tout à-fait le maître de s'en dédire : & les Cyniques, qui ſans faire le même ſacrifice que leur Chef prétendoient partager ſa gloire, le pouſſoient en avant, & ne lui auroient pas permis de revenir ſur ſes pas.

Il fit donc bonne contenance, & il ne s'occupa que de la penſée de donner du relief & de la pompe à l'exécution de ſes engagemens. Il employa les derniers jours de vie qui lui reſtoient, à dreſſer pour toutes les principales villes de l'univers des avis, des leçons, & des eſpéces de teſtamens politiques & moraux, qu'il leur envoya par quelquesuns de ſes diſciples, à qui il faiſoit prendre la qualité de couriers du royaume des morts.

Aux approches du jour fatal, il ſe préſenta au milieu de l'aſſemblée à Olympia, & expoſa dans une harangue les motifs de la réſolution qu'il avoit priſe. Après s'être peint lui-même en beau, après avoir vanté les dangers qu'il avoit courus, les peines qu'il avoit ſouffertes pour l'avancement de la Philoſophie, il conclut en diſant, qu'il vouloit couronner une vie toute d'or par une fin qui en fût digne; qu'après avoir vécu comme Hercule, il prétendoit mourir comme Hercule, & comme lui ſe perdre dans les airs. » Je » me propoſe, ajouta-t-il, d'appren» dre aux hommes par mon exemple » de quelle façon ils doivent mépriſer » la mort. Ainſi au lieu qu'Hercule

» n'a eu pour témoin de ſa mort que » le ſeul Philoctéte, il faut que tous » les hommes ſoient témoins de la » mienne ».

Lucien conjecture avec beaucoup de probabilité, que le plan de Pérégrin étoit d'obtenir la gloire d'une mort volontaire ſans paſſer juſqu'à l'effet. Il eſpéroit que ſa conſtance admirée inſpireroit à tous ſes auditeurs le déſir de le retenir de force & de mettre obſtacle à ſon deſſein. Il y eut véritablement quelques dupes qui verſant des larmes lui criérent : » Conſervez-vous pour le bonheur de la Gréce ». Mais d'autres plus réſolus & moins aiſés à éblouir, pouſſérent des cris tout contraires. » Qu'il exécute, » diſoient-ils, ce qu'il a promis ». Pérégrin fut conſterné : la paleur, qui paroiſſoit dès auparavant ſur ſon viſage, augmenta conſidérablement : il trembla de tout le corps : & ne pouvant achever ſon diſcours, il prit le parti de ſe retirer. Une multitude immenſe le reconduiſit, ſpectacle doux pour ſa vanité. Il reprit ſes eſprits & ſon aſſûrance : & il regardoit avec complaiſance cette foule dont il étoit ſuivi ; ne faiſant pas réfléxion que les crimi-

nels que l'on méne au ſupplice ſont encore mieux accompagnés.

Enfin la célébrité des Jeux étant achevée, Pérégrin annonça pour la nuit ſuivante la conſommation de ſon œuvre. On avoit préparé d'avance le bucher, & arrangé dans un foſſé creux de ſix pieds une pile de bois le plus ſec & le plus aiſément inflammable, bordée de broſſailles & de ſarmens. Pérégrin attendit pour paroître que la lune fût levée. Car il vouloit que cet aſtre éclairât un ſi beau ſpectacle, & en fût témoin. Il s'avança alors eſcorté de ſes fidéles Cyniques, portant un flambeau à la main, lui & toute ſa ſuite. Arrivés près du bucher, Pérégrin s'arrêta vis-à-vis, & ſes compagnons y mirent le feu de tous les côtés. La flamme s'étant tout d'un coup élevée, Pérégrin quitta ſon manteau, ſa beſace, & ce bâton rival de la maſſue d'Hercule, & il parut en chemiſe fort ſale. Il prit de l'encens de la main de l'un de ſes miniſtres, & tourné vers le midi, (car cette circonſtance étoit du cérémonial), il jetta l'encens ſur le feu. Enſuite il dit ce peu de mots : » Génies de mon pere & de ma mere, » recevez-moi favorablement ». On

s'étonna qu'il invoquât le Génie de ſon pere, à qui il avoit ôté la vie. Peut-être ſon intention étoit-elle de proteſter contre les bruits qui couroient ſur ce ſujet à ſa honte. Quoi qu'il en ſoit, après cette courte invocaton, il ſauta au milieu des flammes : & on le perdit de vûe dans le moment.

Lucien, qui étoit préſent, trouva dans cette ſcéne tragicomique belle matiére à exercer ſon talent pour la plaiſanterie : & par ſes propos malins il irrita tellement les Cyniques, qu'il les vit prêts à lever le bâton ſur lui. Il ſe retira, & chemin faiſant il rencontra grand nombre de curieux, qui venoient trop tard après la choſe faite. Fatigué de leurs interrogations, il s'en vengea en embelliſſant ſon récit de merveilles de ſon invention, & en faiſant partir un vautour du milieu des flammes. On l'écouta avidement, & il eut le plaiſir de voir ſon menſonge faire fortune. A quelque diſtance, il trouva un vieillard à barbe vénérable, qui d'un ton d'enthouſiaſte racontoit à une multitude attroupée, qu'il avoit vû un vautour partir du bucher & s'élever dans les airs.

Telle fut la fin de l'inſenſé Péré-

grin, homme [a], qui jamais, dit Lucien, ne s'étoit propoſé le vrai pour but; qui avoit toujours rapporté ſes actions & ſes paroles à la vaine gloire & aux applaudiſſemens du vulgaire; poſſédé de cette aveugle manie juſqu'à ſe jetter dans les flammes pour ſe procurer des louanges, de la jouiſſance deſquelles il ſe privoit par l'action même dont elles devoient être la récompenſe.

a Ἀνδρὸς ... πρὸς ἀλήθειαν μὲν οὐδεπώποτε ἀποβλέψαντος, ἐπὶ δόξῃ δὲ, καὶ τῷ παρὰ τῶν πολλῶν ἐπαίνῳ, ἅπαντα εἰπόντος καὶ πραξάντος, ὡς καὶ εἰς πῦρ ἁλέσθαι, ὅτε μηδ' ἀπολαύειν τῶν ἐπαίνων ἔμελλεν, ἀναλισθητος αὐτῶν γενόμενος.

§. II.

Idée générale de la guerre des Marcomans. Trois époques dans cette guerre. Elle fut précédée par celle des Cattes. Commencemens de la guerre des Marcomans. Préparatifs de Marc Auréle. Les deux Empereurs partent enſemble pour la guerre. Expoſé de ce qu'ils y firent. Mort de Lucius Vérus. Soupçons à ce ſujet contre Marc Auréle, réfutés. Apothéoſe de L. Vérus. Défaut de franchiſe dans la conduite de Marc Auréle. Il en uſe très-bien à l'égard des ſœurs & des tantes de Vérus. Il remarie ſa fille à Pompéien. Grande victoire des Marcomans. Marc Auréle retourne en Pannonie, & pouſſe la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé. Victoire ſur les Quades, dûe au ſecours du Ciel, obtenu par les priéres des Chrétiens. Clémence de Marc Auréle envers Ariogéſe Roi des Quades. Il accorde la paix aux Nations qu'il avoit vaincues. Plus de cent mille priſonniers rendus aux Romains. Colonies de Barbares reçues

ſur

ſur les terres de l'Empire. Officiers qui ſe ſignalérent dans cette guerre. Rufus Baſéus. Pompéien. Pertinax. Les illuſtres Morts honorés par des ſtatues. Marc Auréle eſt empêché de pouſſer la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Caſſius. Caractére de ce rebelle. Il ſe fait proclamer Empereur. Marc Auréle apprend en Pannonie la révolte de Caſſius. Caſſius eſt tué au bout de trois mois par deux Officiers de ſon armée. Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Caſſius. Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Caſſius.

LA guerre des Marcomans, dans le récit de laquelle je dois maintenant entrer, eſt ainſi appellée, non que les Marcomans l'aient ſeuls entrepriſe & ſoutenue contre les Romains, mais parce qu'ils ſont les plus célébres des peuples qui y prirent part. Dans les récits tronqués & morcelés que nous en avons, il eſt fait mention des Jazyges *, des Quades, & de pluſieurs autres Nations Germa-

Idée générale de la guerre des Marcomans. *Dio*, & *Capit. M. Ant.* 13. 14. &c.

* *Les Marcomans habitoient la Bohéme. Les Jazyges, dont il s'agit ici, occupoient les bords de la Teiſſe. Le pays des Quades eſt la Moravie.*

niques, dont on peut trouver les noms
Capit. 22. dans Capitolin & dans Dion, & qui tantôt alliées entre elles, tantôt ennemies, réuniſſoient ſouvent leurs forces contre les Romains, & dans d'autres occaſions ſe faiſoient mutuellement la guerre avec haine & acharnement. Une telle complication de faits & d'intérêts devient un cahos par l'obſcurité & la briéveté des monumens qui nous en reſtent. Je n'entreprendrai donc point d'en donner une hiſtoire ſuivie & liée, mais ſimplement une idée générale avec quelquesunes des circonſtances les plus importantes.

La guerre dont il s'agit, occupa Marc-Auréle pendant preſque tout ſon régne, ne lui laiſſant que d'aſſez courts intervalles de repos, parce que les Barbares qu'il avoit à combattre, inquiets par caractére, & incapables, ſoit de conſtance dans les diſgraces, ſoit de tranquillité, ſi la néceſſité ne les y forçoit, étoient toujours prêts à demander la paix lorſqu'ils ſe ſentoient preſſés, & toujours prêts à reprendre les armes dès que le danger n'étoit plus.

Trois époques dans cette guerre.

Je diſtingue dans la guerre des Marcomans trois époques, dont l'une nous

conduit juſqu'à la mort de L. Vérus ; l'autre, juſqu'à la rébellion de Caſſius en Syrie ; & la troiſiéme ſe termine avec la vie & le régne de Marc Auréle.

La guerre des Cattes, dont j'ai déja dit un mot, avoit comme préludé à celle des Marcomans. Les Cattes pénétrérent dans la Rhétie, & ils menaçoient l'Italie d'une irruption. Ils furent repouſſés & vaincus. Didius Julianus, qui fut dans la ſuite Empereur, acheva de les ſubjuguer : & depuis ce tems il n'eſt plus guéres parlé des Cattes dans l'Hiſtoire. Leur nom s'eſt perdu dans celui des Francs, de la ligue deſquels ils firent partie.

Elle fut précédée de celle des Cattes. *Capit.* 8. *Spart. Did. Jul.* 1.

Les mouvemens des Marcomans ſuivirent de près la guerre des Cattes, & commencérent dès le tems que les principales forces des Romains étoient occupées contre les Parthes en Orient. Les Marcomans, puiſſans par eux-mêmes, étoient ſoutenus des Victovales, &, comme je l'ai dit, de pluſieurs autres nations, qui chaſſées de leur pays par des peuples plus ſeptentrionaux, étoient devenues fugitives & errantes, & ſe cherchoient un établiſſement ſur les terres de l'Empire.

Commencement de la guerre des Marcomans. *Capit. M. Ant.* 13. & 14.

C'étoit du côté du Danube & de la Pannonie que tournoient leurs efforts. Marc Auréle crut avec raiſon devoir éviter d'avoir à la fois deux grandes guerres ſur les bras. Il amuſa les Marcomans, & en temporiſant ſagement il arrêta leur activité juſqu'à la paix conclue avec les Parthes. Mais d'un autre côté ces délais donnérent le tems aux Barbares d'augmenter leurs forces : & lorſqu'après le triomphe ſur les Parthes Marc Auréle ſe trouva en liberté d'agir contre les Germains, la guerre étoit devenue très conſidérable, & capable d'allarmer ſur le ſort de l'Empire, d'autant plus qu'elle concouroit avec les ravages de la peſte, qui emporta une multitude infinie de citoyens & de ſoldats.

Préparatifs de Marc Auréle. *Capit.* 21.

Il fallut donc recourir à des remédes extraordinaires. Dans une guerre qui paroiſſoit auſſi importante que l'avoit été celle d'Annibal, on imita ce qui s'étoit pratiqué après la bataille de Cannes. On arma des eſclaves de bonne volonté, qui ne s'enrôlant que de leur plein gré furent appellés *Volontaires*, à la différence des ſoldats de condition libre, qui par la loi de l'Etat étoient obligés de ſervir. On

réſolut d'employer les gladiateurs, dont la ville de Rome & l'Italie étoient pleines, au ſervice de la guerre. On forma des corps de troupes légéres. On ramaſſa dans la Dalmatie & dans la Dardanie des brigands accoutumés aux courſes & aux coups de main, & on les enrégimenta. Enfin on acheta des troupes auxiliaires de Germains pour combattre contre des nations Germaniques.

A ces précautions de prudence humaine Marc Auréle joignit le ſoin de ſe rendre les Dieux favorables par toutes les cérémonies que ſa Religion autoriſoit. Il manda de toutes parts des Prêtres & des Sacrificateurs, il immola un nombre prodigieux de victimes, il expia Rome par toute ſorte de purifications & de luſtrations. Il remplit même la ville de rits étrangers, contre les anciennes maximes de la politique Romaine. Sa philoſophie, plus diſcréte que celle d'Adrien, l'avoit prémuni contre la Magie & contre les opérations où l'on invoquoit les Démons : mais à cela près elle l'avoit laiſſé engagé dans toutes les ſuperſtitions du culte idolatrique. *Capit.* 13.

Tous les préparatifs étant faits, il dé-

Les deux Empereurs partent ensemble pour la guerre.

clara dans le Sénat qu'il étoit néceſſaire que les deux Empereurs allaſſent en perſonne commander leurs armées. Il n'avoit pas été aſſez content de la conduite de Vérus dans la guerre contre les Parthes, pour l'envoyer ſeul à celle des Marcomans : & il étoit encore moins diſpoſé à le laiſſer dans Rome pendant qu'il s'en éloigneroit lui-même. Il craignoit non ſeulement que Vérus ne ſe livrât ſans aucune retenue en ſon abſence aux délices & à la débauche, mais qu'il ne cabalât contre lui. Car il s'en défioit, & peut-être non ſans quelque fondement, quoiqu'il affectât de cacher ſes ſoupçons, & de conſerver tous les dehors d'une parfaite union avec ſon frere.

Capit. Ver. 9.

Les deux Empereurs partirent de Rome la même année qu'ils avoient triomphé des Parthes, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. cent ſoixante-&-ſix, & ils vinrent paſſer l'hiver à Aquilée, pour entrer de bonne heure en campagne l'année ſuivante. Il paroît qu'effectivement ils ſe tranſportérent en Pannonie l'an de J. C. cent ſoixante-&-ſept : mais nous ne pouvons donner aucun détail ſur ce qu'ils y firent, tant nos Mémoires ſont mutilés, imparfaits, ſans or-

AN. R. 917.

Capit. M. Ant. 14.

AN. R. 918.

dre, ſans date, remplis d'obſcurités, & de tranſpoſitions de faits. Tout ce que nous croyons pouvoir aſſurer, c'eſt que dans l'eſpace qui s'écoula depuis 166. juſqu'en 169. il ſe donna un grand nombre de combats, dans l'un deſquels Furius Victorinus Préfet du Prétoire fut vaincu & tué, mais dont la plûpart eurent un ſuccès avantageux pour les Romains; qu'il y eut encore plus de négociations, parce que les Barbares effrayés de leurs diſgraces ne cherchoient qu'à entrer en traité, mais de mauvaiſe foi, & avec une intention frauduleuſe; que Marc Auréle ne laiſſa pas de prêter l'oreille à leurs propoſitions, fatigué peut-être des dégoûts que lui donnoit L. Vérus, qui ne l'accompagnoit que de mauvaiſe grace & avec une répugnance marquée, qui s'ennuyoit beaucoup de la guerre, qui regrettoit ſans ceſſe les plaiſirs de Rome, & à qui toute raiſon ſembloit bonne pour y revenir. Le principal bien qui réſulta de ces expéditions de Marc Auréle, c'eſt que les frontiéres de l'Italie & de l'Illyrie furent mieux fortifiées qu'auparavant, & miſes à l'abri des inſultes des Barbares.

Expoſé de ce qu'ils y firent.

Les choſes étant en cet etat, L. Vé-

Mort de L. Vérus.

rus voulut déterminément retourner d'Aquilée à Rome, & il fallut bien que ſon frere y conſentît. Mais enfin
AN. R. 920. une mort prompte & imprévue délivra Marc Auréle d'un collégue qui lui étoit ſi fort à charge. Pendant qu'ils étoient enſemble en marche, & dans la même voiture, Vérus fut attaqué d'une apoplexie violente. On le ſaigna ſur le champ, on le tranſporta à Altinum, qui n'étoit pas loin. Il y vécut ſeulement trois jours, au bout deſquels il mourut ſans avoir recouvré l'uſage de la parole, âgé de trente-neuf ans, dont il avoit régné près de neuf avec Marc Auréle.

Soupçons à ce ſujet contre Marc Auréle, réfutés. *Capit. M. Ant.* 14. & 15. & *Ver.* 9. & 10.

La calomnie épargne ſi peu les Princes même les plus vertueux, qu'il ſe trouva des gens qui oſérent accuſer Marc Auréle d'avoir cauſé la mort de ſon frere, ſoit en l'empoiſonnant, ſoit en le faiſant ſaigner mal-à-propos après l'accident qui lui étoit ſurvenu. D'autres ont attribué cette mort à Fauſtine, qui ayant eu pour ſon gendre les complaiſances les plus criminelles, & ſachant qu'il en avoit révélé l'horrible myſtére, ſe vengea par le poiſon. Selon une troiſiéme leçon, Fauſtine avoit eu un autre motif. Vérus, di-

ſoit-on, étoit mieux avec Fabia ſa ſœur, qu'il ne convient à un frere, & ils formérent enſemble le deſſein de faire périr Marc Auréle. Ce noir complot vint à la connoiſſance de Fauſtine, qui en empêcha l'effet en prévenant Vérus.

La ſeule diverſité de ces bruits contradictoires ſuffiroit pour leur ôter toute créance. D'ailleurs on connoît ſur ce point la manie des hommes, qui ne veulent point que les Princes meurent comme d'autres de mort naturelle. Mais ſurtout il faudroit être ſouverainement injuſte, & même inſenſé, pour mettre un pareil crime ſur le compte de Marc Auréle : & ce ſeroit un ſacrilége [a], ſelon l'expreſſion de ſon Hiſtorien, que d'outrager ſa vertu par un tel ſoupçon.

Il n'aimoit pas Vérus, ſans doute, & il ne pouvoit pas l'aimer. Outre la contrariété univerſelle de leurs caractéres & de leurs mœurs, Capitolin nous adminiſtre un fait particulier, qui dut indiſpoſer beaucoup l'eſprit de Marc Auréle. Annius Libo ſon parent ſervant en Syrie comme Lieutenant

[a] Hoc nefas eſt de Marco putari. *Capit. Ver.* 11.

général ſous Vérus, manqua de déférence pour ce Prince, & au lieu de prendre ſes ordres, il déclaroit que dans les doutes qu'il pourroit avoir il écriroit à Rome. Il mourut ſubitement, & il parut ſur ſon corps des marques de poiſon : en ſorte que tout le monde demeura perſuadé que Vérus étoit l'auteur de cette mort. Marc Auréle, ſi nous nous en rapportons à Capitolin, ne crut point ſon frere coupable : & il eſt vrai qu'il ne lui donna aucune marque de mécontentement. Il ſouffrit même que Vérus mariât la veuve de Libon à Agaclytus, l'un de ſes affranchis ; & il pouſſa la complaiſance juſqu'à aſſiſter à ces nôces. Mais tout ce qu'on peut conclure de là, c'eſt l'extrême patience de Marc Auréle ; & il n'en réſulte en aucune façon qu'il fût perſuadé de l'innocence de Vérus. Si l'on ajoute les ſoupçons & les inquiétudes ſur les mauvais deſſeins tramés contre lui-même, il ſera aiſé de croire que Marc Auréle ne fut pas fort affligé de la mort de ſon frere : mais la malignité la plus outrée ne pourra jamais ſe perſuader qu'il y ait eu part.

Dio p. 802.

Apothéoſe de L. Vérus.

Ce qu'on peut blâmer en lui, c'eſt l'excès des honneurs qu'il rendit à la

mémoire d'un Prince ſi peu digne d'être honoré par Marc Auréle. Je ne parle point des obſéques magnifiques qu'il lui célébra, & de la pompe avec laquelle il fit porter ſon corps au mauſolée d'Adrien. Mais il mit au rang des Dieux celui qui à la cruauté près étoit, comme je l'ai déja dit, un ſecond Néron. Il lui établit un culte, des ſacrifices, un Prêtre, un collége d'adorateurs conſacrés à ſon nom : impiété auſſi comique & auſſi ridicule devant les hommes, qu'injurieuſe à la majeſté du ſeul Dieu véritable.

Défaut de franchiſe dans la conduite de Marc Auréle.

Marc Auréle a uſé de la même affectation dans l'ouvrage que nous avons de lui. Ecrivant pour la poſtérité, il n'a point eu honte de remercier les Dieux de lui avoir donné un frere, qui véritablement par ſes mœurs devenoit pour lui un aiguillon de vigilance & d'attention ſur lui-même, mais par lequel il avoit eu la douce conſolation de ſe voir honoré & chéri. *M. Aurel. l. I.*

Il parla plus franchement dans le Sénat. En remerciant cette Compagnie d'avoir décerné les honneurs divins à Vérus, il déclara qu'il dattoit en quelque façon de ce jour le commencement de ſon Empire, n'ayant plus un *Capitol. M. Anton. 20.*

collégue dont la négligence nuiſoit aux affaires. Il fit même entendre que c'étoit à ſes conſeils, & non aux ſoins de Vérus, que la République étoit redevable de l'heureux ſuccès de la guerre contre les Parthes. En un mot, le ſens de tout ſon diſcours, & l'impreſſion qui en réſulta dans l'eſprit des Sénateurs, fut que la mort de Vérus le délivroit d'un poids qu'il lui avoit été très difficile & très pénible de porter.

Toute cette conduite n'eſt point droite : & Vérus, ſi peu capable de ſoutenir dans tout le reſte la comparaiſon avec Marc Auréle, lui étoit préférable pour la franchiſe. Car ce Prince, tout vicieux qu'il étoit, avoit au moins des mœurs ſimples, & ennemies de la feinte & de la diſſimulation. *Capit. Ver.* 3.

Il en uſe très bien à l'égard des ſœurs & des tantes de Vérus. *Capit. M. Ant.* 20. & *Ver.* 9.

C'eſt à regret, & par l'obligation de ſuivre la loi de l'Hiſtoire, que je fais remarquer ces taches dans la vie de Marc Auréle, & j'aime bien mieux avoir à rapporter les attentions de bienveillance qu'il eut pour les ſœurs & les tantes de ſon frere. Il les fit jouir des honneurs dûs à leur rang, & il leur aſſigna des penſions pour les aider à en ſoutenir la ſplendeur. Il eſt encore di-

gne d'éloges pour la conduite qu'il tint à l'égard des affranchis de Vérus, qui avoient pris trop d'aſcendant ſur l'eſprit de ce Prince, & en avoient abuſé. Marc Auréle les congédia tous, & ne garda dans le Palais que le ſeul Eclectus, qui ne valoit pas mieux que les autres, mais que la Providence deſtinoit à délivrer l'univers des fureurs de Commode.

Il remarie ſa fille à Pompeien.

Il ne paroît point que Vérus ait eu d'enfans de ſa femme Lucille, fille de Marc Auréle. Elle fut remariée par ſon pere à Pompeien, homme de mérite, mais d'un âge peu proportionné à celui de l'épouſe qu'on lui donnoit; & qui d'ailleurs étant fils d'un ſimple Chevalier Romain d'Antioche, ne paroiſſoit pas être né pour devenir le mari de la fille de l'Empereur. Auſſi ce mariage ne fut-il du goût ni de la Princeſſe, ni de ſa mere: mais Marc Auréle donnoit tout à la vertu.

Grande victoire des Marcomans. Marc Auréle retourne en Pannonie, & pouſſe la guerre avec vivacité pendant cinq ans.

Durant qu'il étoit occupé de ces différens ſoins dans Rome, il ne perdoit point de vûe la guerre contre les Marcomans, qui de leur côté ne ſe laiſſérent point oublier. Car c'eſt probablement à ce tems-ci que l'on doit rapporter la grande victoire qu'ils rem-

Dio, & Capit. M. Ant. 17. 21. 22. *Lucian, Pseudom.*

portérent ſur Vindex Préfet du Prétoire, & qui paroît être la même dans laquelle Lucien dit qu'ils tuérent vingt mille hommes aux Romains. Les vainqueurs profitant de leur avantage s'avancérent vers l'Italie, pénétrérent juſqu'à Aquilée, & peu s'en fallut qu'ils ne priſſent cette ville. Le danger fut capable d'allarmer: & c'eſt peut-être à cette même occaſion que Marc Auréle fit les grands & extraordinaires préparatifs, que j'ai placés dès le commencement de la guerre. Tous ces faits ne ſont point dattés dans les originaux. Ce qui eſt certain, c'eſt que Marc Auréle pouſſa alors la guerre avec une vivacité & une perſévérance tout autres qu'il n'avoit pû faire du vivant de Vérus.

AN. R. 921. Il partit de Rome pour la Pannonie, l'année même qui ſuivit la mort de ſon collégue, & pendant cinq années conſécutives il demeura ſur les lieux, ſupportant des fatigues incroyables avec un courage qui ſuppléoit à la foibleſſe de ſon corps & de ſa ſanté; & impoſant aux autres par ſon exemple la néceſſité d'une vie dure & pénible, qui fit ſouvent murmurer contre la ſévérité des maximes de la Philoſophie. Il eut de grands ſuccès, il ſouf-

frit auſſi quelques pertes. Mais les ſuccès l'encouragérent, & les pertes furent pour lui une raiſon de s'opiniâtrer à les réparer. Il n'écouta point les repréſentations de ſes amis, qui vouloient l'engager à laiſſer une guerre ſi remplie de travaux & de dangers. Son plan étoit de ne point revenir à Rome, qu'il n'eût réduit les Barbares à ſe ſoumettre pleinement.

Nous devrions avoir ici à raconter beaucoup de faits d'armes. Mais je n'en trouve que deux un peu circonſtanciés.

Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé. *Dio.*

Le premier eſt un combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé. Ces peuples ayant été vaincus non loin du fleuve, prirent la fuite, & ſe crurent en ſûreté lorſqu'ils ſe virent ſur la glace. Pourſuivis néantmoins par les Romains, ils s'arrêtérent & firent ferme, comptant avoir un grand avantage contre eux en un pareil champ de bataille. Car leurs chevaux étoient accoutumés à courir ſur la glace comme ſur la terre, au lieu que le pied gliſſoit aux Romains, & ils avoient peine à ſe ſoutenir. L'événement montra aux Jazyges qu'ils ſe trompoient, & que la valeur & la préſence d'eſprit dans des

troupes bien disciplinées triomphent de tous les obstacles. Les Romains attaqués en front & par les flancs, se rangérent de maniére à faire face de tous les côtés. Pour affermir leurs pas, ils jettérent bas leurs boucliers, & mirent le pied dessus. En cet état ils reçurent les ennemis, & se battirent contre eux corps à corps, comme dans une espéce de lutte. Ils les renversoient hommes & chevaux, & si le Barbare avoit le tems de se relever, le Romain le saisissoit, & les deux combattans, glissant l'un & l'autre, ne pouvoient guéres éviter de tomber. Mais de quelque façon qu'ils tombassent, le Romain ne manquoit pas de prendre la supériorité. Même lorsqu'il se trouvoit couché sur le dos, & ayant son ennemi sur lui, d'un coup de pied lancé avec roideur il le jettoit de l'autre côté; & se remettant en pied par un mouvement également agile & vigoureux, il se portoit ensuite sur le Barbare, & s'en rendoit le maître. Les Jazyges, qui ne connoissoient pas cette façon de combattre, & dont toute la force, comme il a été observé ailleurs, T. V. p. 118. consistoit dans l'usage qu'ils savoient faire de leurs chevaux, furent entiére-

ment déconcertés, perdirent courage, & ſe laiſſérent tuer preſque ſans réſiſtance : en ſorte que d'un très grand nombre qu'ils étoient il ne s'en ſauva que très peu.

La ſuite de cette victoire des Romains, & de pluſieurs autres remportées ſur les Marcomans & les Jazyges, fut que ces peuples ſe ſoumirent ; & Marc Aurele vainqueur prit le nom de Germanique.

Victoire ſur les Quades dûe au ſecours du Ciel obtenu par les priéres des Chrétiens.

Le ſecond fait que j'ai annoncé ſe paſſa dans le pays des Quades, & il eſt tout autrement important, ſoit en lui-même, ſoit par le rapport qu'il a avec la gloire de notre Religion. C'eſt la pluie miraculeuſe, qui, obtenue par les priéres des Chrétiens, ſauva l'Empereur & ſon armée d'un très grand péril. Voici de quelle maniére Dion raconte cet événement.

» Marc Auréle [a] remporta ſur les » Quades une victoire merveilleuſe » dans ſes circonſtances, ou plutôt elle » lui fut donnée de Dieu. Car les Ro- » mains couroient un extrême danger, *Dio*, p. 805.

a Νίκη παραδόξος ἐυτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ Θεοῦ ἐδωρήθη· κινδυνεύσαντας γὰρ ἐν τῇ μάχῃ τοὺς Ρωμαίους παραδοξότατα τὸ Θεῖον ἐξέσωσε.

» & la Divinité les en tira par une
» merveille étonnante. Les Quades les
» avoient enveloppés dans un lieu où
» ils avoient tout l'avantage. Cepen-
» dant les Romains ayant formé de
» leurs boucliers une tortue, ſe pré-
» paroient à les bien recevoir. Mais
» les Barbares voulurent vaincre ſans
» tirer l'épée, eſpérant faire périr tou-
» te l'armée ennemie par l'excès du
» chaud & par la ſoif : & comme ils
» l'emportoient beaucoup pour le
» nombre, ils enfermérent tellement
» les Romains, qu'ils leur ôtoient tout
» moyen d'avoir de l'eau. C'étoit après
» un combat que les Romains ſe trou-
» voient dans une poſition ſi fâcheuſe :
» en ſorte que la fatigue, les bleſſures
» que pluſieurs avoient reçues, l'ar-
» deur du ſoleil, la ſoif ſe réuniſſoient
» pour les accabler ; & il ne leur reſ-
» toit pas même la reſſource de mou-
» rir en braves gens l'épée à la main,
» parce que les Barbares occupant des
» poſtes inacceſſibles, s'y tenoient
» tranquilles & refuſoient de combat-
» tre. Tout d'un coup les nuées ſe raſ-
» ſemblent, elles s'épaiſſiſſent, & il en
» tombe, [a] non ſans une protection

[a] Οὐκ ἄνευ.

» particuliére de Dieu, une pluie abon-
» dante. Ce bienfait du Ciel rendit la
» vie aux Romains. Dabord ils lévent
» en haut la tête & le viſage, & veu-
» lent recevoir l'eau dans leurs bou-
» ches : enſuite ils prennent leurs caſ-
» ques, les préſentent à la pluie, &
» lorſqu'ils les en ont remplis, ils boi-
» vent avidement, & donnent à boire
» à leurs chevaux. Les Barbares cru-
» rent ce moment favorable pour les
» attaquer, & pendant qu'ils les voyent
» occupés du ſoin de déſaltérer une
» ſoif longtems ſoufferte, ils ſe prépa-
» rent à fondre ſur eux. Mais le Ciel
» armé contre les ennemis des Ro-
» mains, lance ſur les Quades une
» groſſe grêle & des tonnerres, qui
» les diſſipent, qui les brûlent, pen-
» dant que les troupes de Marc Au-
» réle étoient arroſées d'une pluie dou-
» ce & ſalutaire. Ce double prodige
» rendit les Romains vainqueurs. Les
» Barbares jettérent leurs armes, &
» vinrent chercher un aſyle au milieu
» de leurs ennemis, pour ſe mettre à
» l'abri des foudres dont ils étoient
» écraſés. Marc Auréle y conſentit,
» accorda la vie ſauve aux Quades,
» & fut proclamé par ſes ſoldats *Im-*

» *perator*, ou Général victorieux pour » la ſeptiéme fois ».

Claud. de VI. Conſ. Honorii, v. 340. Un Poëte Payen a rendu témoignage à cette même merveille. Claudien parlant de la victoire de Marc Auréle ſur les Quades, dit, » Que [a] l'hon- » neur ne doit point en être attribué » aux Généraux. Car, ajoute-t-il, une » pluie de feu tomba ſur l'ennemi. Le » courſier environné de flâmes agite & » ſecoue ſon cavalier tremblant. Le ſol- » dat ſentoit ſon caſque ſe fondre : il » voyoit le fer de ſa pique & ſon épée » ſe convertir en des ruiſſeaux de mé- » tal devenu fluide & coulant. Dans ce » combat le Ciel agit ſeul, & les armes » des mortels n'eurent rien à faire ».

Nardini Roma Vetus, VI. 9. La colonne Antonine, monument contemporain, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans Rome, atteſte auſſi le prodige dont nous parlons. Il y eſt repréſenté en bas-relief avec les autres exploits de Marc Auréle contre les Germains.

a Laus ibi nulla ducum. Nam flammeus imber in hoſtem
Decidit : hunc dorſo trepidum flammante ferebat
Ambuſtus ſonipes : hic tabeſcente ſolutus
Subſidit galeâ, liquefactaque fulgure cuſpis
Canduit, & ſubitis fluxere vaporibus enſes.
Tum contenta polo mortalis neſcia teli
Pugna fuit.

Le fait doit donc paſſer pour conſtant : il ne s'agit que d'en aſſigner la cauſe. Dion a recours à une opération magique. Il nous débite qu'un certain Arnuphis Egyptien, ſavant dans la Magie, invoqua Mercure aërien, & en obtint la pluie ſouhaitée. Cette idée frivole & abſurde n'a pas beſoin d'être réfutée : & Marc Auréle nous apprend lui-même qu'il ne croyoit pas à la Magie. Capitolin [a] & Claudien font honneur du prodige à la vertu de l'Empereur, qui lui mérita cette inſigne faveur du Ciel. On ſent aſſez que la Religion & la vérité ne nous permettent point d'adopter ce dénoûment. Les Chrétiens ſeuls nous ont donné la cauſe que nous cherchons.

M. Aurel. l. I.

Capit. M. Ant. c. 24.

Nous apprenons d'Euſebe que dans l'armée Romaine étoit la Légion Méliténe, dont les ſoldats étoient Chrétiens : que ces pieux ſoldats, dans une ſi grande détreſſe, mettant les genoux en terre, adreſſérent leurs priéres & leurs vœux au Dieu vivant & véritable, qui envoya cet orage miraculeux,

Euſeb. Hiſt. Eccl. L. V. c. 5.

[a] Fulmen de cœlo precibus ſuis contra hoſtium machinamentum extorſit, ſuis pluviâ impetratâ quum ſiti laborarent. *Capit.*

. . . . . omne Tonantis
Obſequium Marci mores potuere mereri. *Claudian.*

ſalutaire aux Romains, funeſte à leurs ennemis. S. Apollinaire d'Hiéraple, qui vivoit dans le tems même, avoit rendu témoignage à ce fait. Tertullien cite une lettre de l'Empereur, qui en rendant compte au Sénat de la merveille dont il s'agit, reconnoiſſoit en être redevable aux priéres des ſoldats Chrétiens. Il ſeroit à ſouhaiter que cette lettre ſe fût conſervée juſqu'à nous. Mais quoiqu'elle ſoit perdue, il ne doit pas moins demeurer pour conſtant, qu'un événement regardé unanimement comme miraculeux, ne peut avoir pour auteur & pour cauſe que Dieu ſeul, fléchi par la piété de ſes fidéles adorateurs. * La date de ce prodige ſi glorieux pour les Chrétiens, eſt fixée par M. de Tillemont à l'an de J. C. 174.

Tertull. Apologet. c. 7.

AN. R. 925.

Clémence de Marc Auréle envers Ariogéſe roi des Quades. *Dio p. 808. & ap. Val.*

Je ne ſai ſi c'eſt en cette occaſion qu'Ariogéſe roi des Quades fut pris par les Romains: mais je ne dois pas omettre que ce Prince Barbare eſt un grand exemple de la clémence de Marc Auréle. Les Quades l'avoient établi

* *Il reſte quelques légéres difficultés ſur certaines circonſtances moins importantes. On peut conſulter M. de Tillemont, les Notes de Scaliger ſur la Chronique d'Euſébe, & celles de M. de Valois ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du même Auteur.*

leur Roi, ſans le conſentement, & même contre le gré de l'Empereur, qui en fut tellement irrité, qu'il mit ſa tête à prix, promettant cinq cens piéces d'or à quiconque le tueroit, & mille à celui qui le lui améneroit vivant. Ariogéſe fut fait priſonnier: & Marc Auréle ſe contenta de le reléguer à Alexandrie.

Il accorde la paix aux nations qu'il avoit vaincues. *Dio*, *p.* 807, *& ſeqq.*

Les victoires de Marc Auréle contraignirent les différens peuples Germains à qui il faiſoit la guerre, de lui demander la paix, non pas tous enſemble, mais tantôt les uns, tantôt les autres, ſelon la diverſité des intérêts & des circonſtances. Il ſeroit inutile & peut-être faſtidieux de donner ici les détails imparfaits que nous offrent ſur ce ſujet les extraits tronqués & confus de Dion. Voici ce que j'y trouve de plus digne de mémoire.

Plus de cent mille priſonniers rendus aux Romains.

J'obſerve dabord qu'il faut que les Romains dans ces guerres de Germanie aient ſouffert de grandes pertes, puiſqu'il eſt fait mention de plus de cent mille priſonniers qui leur furent rendus en vertu des traités de paix.

Colonies de Barbares reçues ſur les terres de l'Empire.

En ſecond lieu, il eſt important de remarquer pour la ſuite, que Marc Auréle ſe rendit aſſez facile à accorder des

établiſſemens ſur les terres de l'Empire aux Barbares vaincus, qui obtinrent ainſi de lui, au moins en partie, ce qui avoit fait le ſujet de la guerre. Il en reçut des colonies dans la Dace, dans la Pannonie, dans les deux Germanies, ſur le Rhin, & même en Italie & à Ravenne. Mais ceux qu'il avoit établis dans cette derniére ville, ayant tramé un complot pour s'en emparer, il ſentit le danger de prendre trop de confiance en ces hôtes violens & toujours avides de manier les armes. Il les chaſſa d'Italie, & ne voulut plus y admettre aucune peuplade Barbare.

Officiers Romains qui ſe ſignalérent dans cette guerre.

Rufus Baſéus. *Dio, p. 803. & ap. Val.*

Parmi les Généraux qui ſe ſignalérent ſous les ordres de Marc Auréle dans la guerre des Marcomans, l'Hiſtoire nomme Rufus Baſéus, parvenu du plus bas dégré de la milice au rang de Préfet du Prétoire. Il étoit né pauvre payſan, & il retint toute ſa vie la groſſiéreté de ſon premier état, parlant ſi mal, qu'à peine pouvoit-on l'entendre. Il ne laiſſa pas de devenir un excellent Officier, & il eſt une preuve que la nature toute ſeule, lorſqu'elle eſt forte & vigoureuſe, ſe ſuffit à elle-même pour former, ſans le ſecours de l'éducation

l'éducation, des hommes de mérite.

Pompeien, gendre de l'Empereur, acquit auſſi beaucoup de gloire en divers commandemens importans qu'il exerça dans cette guerre. Mais ce qui lui fait plus d'honneur encore que ſes exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'eſt la juſtice qu'il ſçut rendre au mérite opprimé en la perſonne de Pertinax, & le ſoin qu'il eut de le produire, & de lui procurer de l'emploi. *Pompeien: Dio, p. 802 & 833.*

Pertinax, qui fut Empereur après Commode, n'étoit point né pour une ſi haute fortune. Fils d'un affranchi, qui exerçoit une profeſſion méchanique dans la petite ville d'Alba * Pompeia en Ligurie, & qui lui laiſſa pour principal patrimoine une éducation honnête, il tint dabord école & donna des leçons de Grammaire. Un emploi ſi borné ne ſatisfaiſant pas ſon ambition, il prit le parti des armes, & il obtint une Compagnie par le crédit de Lollianus Avitus, perſonnage Conſulaire, patron de ſon pere. Il ſervit en Syrie ſous le régne de Tite Antonin, & dans la guerre contre les Parthes ſous les ordres de L. Vérus, & il s'acquit la réputation de brave & ha- *Pertinax: Dio, p. 831. & Capit. Pertin. 1. & 2.*

* *Albe dans le Montferrat.*

bile officier. Il s'éleva ainſi par dégrés, ſe montrant toujours ſupérieur aux poſtes qu'il occupoit actuellement, & il étoit devenu Intendant de la Dace, lorſqu'une intrigue de Cour ſe forma contre lui. Marc Auréle, tout ſage qu'il étoit, ſe laiſſa prévenir par des rapports que dictoient l'envie & la malignité, & il révoqua Pertinax. Pompeien oſa ſe déclarer pour un homme diſgracié par l'Empereur ſon beaupere, & il donna de l'emploi à Pertinax dans le corps de troupes qu'il commandoit. Celui ci s'en acquitta avec ſa vigueur & ſon activité ordinaires : il réuſſit, il ſe ſignala. Alors la fraude tramée contre lui fut approfondie & pleinement découverte. Marc Auréle ne rougit point d'avouer qu'il avoit fait injuſtice à un homme de bien : & pour réparer ſon tort, il combla Pertinax de ſes faveurs. Il lui donna entrée au Sénat : il le mit au rang des anciens Préteurs : il lui confia le commandement d'une Légion. Il n'eut pas lieu de s'en repentir : il tira de lui de grands ſervices dans la guerre de Germanie, & il l'en récompenſa par le Conſulat. Cette élévation ſuprême irrita de nouveau l'envie. Bien des

Dio, p. 830.

gens regardérent la gloire du Conſulat comme avilie & ſouillée par la naiſſance obſcure de celui qui venoit d'y parvenir. Marc Auréle prit hautement la défenſe de ſon choix. Dans un diſcours, que cite & qu'avoit vû Capitolin, l'Empereur loua beaucoup Pertinax, & raconta tout ce que cet illuſtre guerrier avoit fait & ſouffert : & en pluſieurs autres occaſions il le combla d'éloges, ſoit devant les ſoldats, ſoit dans le Sénat, témoignant ſon regret de ne pouvoir, à cauſe de ſa dignité de Sénateur, le faire Préfet du Prétoire. Car cette charge, dont le pouvoir étoit alors très grand, & qui étoit devenue la plus importante de l'Etat, ne pouvoit réguliérement être poſſédée que par un Chevalier Romain. *Capit.*

Marc Auréle, qui ſe plaiſoit à honorer la vertu, parce qu'il en avoit beaucoup lui-même, dreſſa des ſtatues dans la place de Trajan à tous les perſonnages illuſtres qui avoient perdu la vie dans la guerre des Marcomans. *Les illuſtres Morts honorés par des ſtatues.* *Capit. M. Ant. 22.*

Le fruit qu'il retira de cette guerre & des victoires qu'il y remporta, fut la délivrance de la Pannonie, qui avoit été envahie par les Barbares, & la sû- *Marc Auréle eſt empêché de pouſſer la guerre contre les Barbares*

par la révolte d'Avidius Caſſius. *Id. ibid.* 17. & 24.

reté des Provinces frontiéres. Il eût ſouhaité conquérir la Marcomanie, & la Sarmatie, c'eſt-à-dire, le pays habité par les Sarmates Jazyges. La révolte d'Avidius Caſſius l'empêcha d'exécuter ſon projet, & l'obligea de laiſſer, au moins pour un tems, les Barbares en paix.

Caractére de ce rébelle. *Dio, l. LXXI. Capit. M. Ant. 24. 25. & Vulcat. Gall. Avid. Caſſ.*

J'ai déja eu occaſion de parler d'Avidius Caſſius, qui eut plus de part qu'aucun autre Général Romain au ſuccès de la guerre contre les Parthes. C'eſt ici le lieu de le faire connoître plus particuliérement.

Nous ne pouvons rien apporter de certain ſur ſon origine. Dion le fait Syrien de naiſſance, natif de la ville de Cyr, & fils du Rhéteur Héliodore, qui eſt ſans doute le même dont j'ai fait mention ſous l'Empire d'Adrien, & qui ayant acquis un grand crédit auprès de cet Empereur devint Préfet d'Egypte. Vulcatius Gallicanus, dont le texte eſt fort confus, & peut-être altéré, ſemble lui donner pour pere Avidius Sévérus, qui du grade de Centurion s'éleva aux plus éminentes dignités, homme de mérite, dit-on, & qui fut extrémement conſidéré de Marc Auréle. Ce qui eſt conſtant, c'eſt

que le nom de Caſſius, que portoit celui dont nous parlons, ne doit point en impoſer, ni le faire regarder comme deſcendant de ces anciens Caſſius, célébres au tems de la République, & en particulier du fameux meurtrier de Céſar. Mais il en avoit toute la fierté, toute l'audace, toute l'antipathie contre le Gouvernement Monarchique. Ce qui rendoit en lui ces qualités plus dangereuſes, c'eſt qu'elles étoient ſoutenues de l'habileté dans le métier des armes, & du talent de ſe faire craindre & obéir du ſoldat.

Rigide éxacteur de la diſcipline, il rappelloit dans les armées dont il avoit le commandement, la ſévérité antique. Il en banniſſoit abſolument tout ce qui ſentoit le luxe & les délices, & il ne ſouffroit point que le ſoldat portât d'autres proviſions en tems de guerre, que du lard, du biſcuit, & du vinaigre, qui mêlé avec l'eau ſervoit de boiſſon. Marc Aurèle, qui le connoiſſoit de ce caractére, lui donna à réformer les Légions de Syrie : & voici comment il s'en expliquoit dans une lettre à l'Intendant de cette armée : » J'ai confié à Avidius Caſſius les Lé» gions de Syrie, qui ſont noyées dans

» les délices, qui prennent journelle-
» ment les bains chauds, en un mot,
» qui vivent à la mode d'Antioche, &
» non ſelon les régles de la diſcipline
» Romaine. Vous louerez mon choix,
» ſi vous connoiſſez bien Caſſius, qui
» renouvelle de nos jours la ſévérité de
» ceux dont il porte le nom. Car on ne
» peut gouverner les troupes que par
» l'ancienne diſcipline. Vous ſavez ce
» Vers d'Ennius, qui eſt dans la bou-
» che de tout le monde : [a] *C'eſt par les*
» *mœurs antiques, & par les hommes*
» *qui en conſervent l'eſprit, que ſe main-*
» *tient la République Romaine.* Pour
» vous, ayez ſoin ſeulement de four-
» nir abondamment aux Légions les
» proviſions & les vivres. Avidius, ſi
» je me ſuis fait de lui une juſte idée,
» nous en rendra bon compte ». Vul-
catius nous a tranſmis la réponſe de
l'Intendant, qui ne contient rien de
remarquable ſur l'article de Caſſius,
mais qui eſt terminée par une judi-
cieuſe réfléxion : [b] Tout ce qui eſt né-
» ceſſaire pour l'approviſionnement de
» l'armée, dit cet Intendant, eſt prêt
» de ma part. Et la choſe n'eſt pas dif-

a Moribus antiquis ſtat res Romana viriſque.

b Annona omnis parata eſt; neque quidquam deeſt ſub bono duce: non enim multum aut quæ-

» ficile ſous un bon Général. Car alors » & les beſoins & les dépenſes ſont » beaucoup moindres ».

Avidius ne trompa pas l'eſpérance que Marc Auréle avoit conçue de lui. Sur le champ il rappella au drapeau tous ceux qui s'en étoient écartés, & il fit afficher une Ordonnance qui portoit que tout officier ou ſoldat trouvé à * Daphné, ſeroit caſſé ignominieuſement. Il purgea le camp de tout ce qui eſt capable d'amollir les courages : & il déclara aux Légions aſſemblées qu'il leur feroit paſſer l'hiver ſous les toiles, ſi elles ne corrigeoient leur conduite. Ce n'étoit pas une menace vaine : les troupes le ſavoient bien, & elles en prévinrent l'effet en ſe réformant. Il eut ſoin de les tenir en haleine. Chaque ſeptiéme jour il leur faiſoit faire l'exercice, & il viſitoit lui-même leurs armes, leurs habits, leurs chauſſures. Cette armée ainſi préparée devint victorieuſe des Parthes, & fit en Arménie & en Arabie les grands exploits qui procurérent une paix glorieuſe aux Romains.

La ſévérité d'Avidius ſeroit plei-

ritur aut impenditur. *Vulcat. Avid.* 5.

* *Lieu de délices & de débauches près d'Antioche.*

nement louable, s'il ne l'eût pas outrée jusqu'à la cruauté. Mais on ne peut s'empêcher de frémir au récit des rigueurs qu'il exerçoit sur les malheureux soldats. Quiconque voloit le payſan, étoit mis en croix sur le lieu où il avoit commis le délit. Le nombre des coupables n'arrêtoit pas la dureté inéxorable d'Avidius, & souvent il en faisoit jetter dix à la fois dans la riviére ou dans la mer, après les avoir liés par une chaîne commune. Il imagina même un genre de supplice nouveau & inouï. On plantoit un mât d'une hauteur démesurée, & il y faisoit attacher dans toute sa longueur ceux qu'il avoit condamnés à mourir. On allumoit au pied de ce mât un grand feu, qui brûloit les plus voisins, étouffoit les autres par la fumée, ou leur causoit la mort par la peur. Ce même Général puniſſoit les déserteurs en leur faisant couper ou les mains ou les jarrets. Et ce n'étoit pas par un sentiment de pitié qu'il leur laiſſoit la vie, mais parce qu'il penſoit que la mort anéantiſſoit l'exemple, qui subsiſtoit au contraire dans un criminel vivant miſérablement.

Il ne connoiſſoit, comme l'on voit,

aucune meſure, aucun de ces tempéramens qui ſont néceſſaires pour empêcher que ce qui eſt bon en ſoi ne devienne vicieux par l'excès. Il fut employé par Marc Auréle dans la guerre contre les Sarmates Jazyges : & pendant qu'il y commandoit l'armée Romaine, un corps de troupes auxiliaires, conduit par ſes Centurions, ſans attendre les ordres du Général, attaqua près du Danube trois mille des ennemis qui ne ſe tenoient point ſur leurs gardes, & les ayant taillés en piéces, revint au camp avec un grand butin. Les Centurions eſpéroient être bien récompenſés pour une action de vigueur couronnée par le ſuccès, & dans laquelle ils avoient ſuppléé à la négligence de leurs officiers ſupérieurs, qui laiſſoient échapper une belle occaſion. Caſſius en jugea tout autrement. Il les regarda comme des téméraires, qui s'étoient expoſés à tomber dans une embuſcade, dont les exemples étoient fréquens ; comme des infracteurs de la diſcipline, qui avoient agi de leur chef contre toutes les loix militaires : & en conſéquence ce fut trop peu pour lui de les condamner à la mort, s'il n'y joignoit la derniére igno-

minie & le ſupplice ſervile de la croix. Une telle rigueur, à laquelle on n'avoit jamais rien vû ni entendu de pareil, excita l'indignation de toute l'armée. Il s'éleve des clameurs, la ſédition commence à s'allumer. Avidius, qui actuellement faiſoit quelquun des exercices uſités parmi les Romains, arrive preſque nud, & ſe montrant aux ſéditieux d'un air intrépide, [a] » Frappez, tuez-moi, dit-il, ſi vous l'oſez: » au violement de la diſcipline ajoutez » le meurtre de votre Général ». Les ſoldats le craignirent, parce qu'il avoit ſçû ne les pas craindre : & tout rentra dans le calme. L'Hiſtorien ajoute que cet acte de ſévérité inouie porta au plus haut dégré l'exactitude de la diſcipline dans le camp Romain, & de plus intimida les Barbares, qui demandérent la paix à l'Empereur. L'effet eſt bon : la cauſe qui le produiſit ne méritera, je penſe, l'approbation d'aucun juge équitable & modéré. Avidius prétendoit imiter Marius, dont un des endroits louables avoit été la ſévérité

a *Percutite me, ſi audetis ; & corruptæ diſciplinæ facinus addite.* Tunc conquieſcentibus cunctis, meruit timeri quia non timuit. *Id. ibid.* 4.

dans le maintien de la diſcipline : mais il outroit ſon modéle.

Ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que ce même homme, rigide juſqu'à la cruauté dans certains cas, ſe montroit en d'autres indulgent à l'excès. C'étoit en général un caractére variable, mal décidé, ſans principes. On le voyoit tantôt reſpectueux envers la Religion, tantôt profane, & contempteur des choſes ſaintes : ſouvent il ſe montroit avide de vin & de viandes, & dans d'autres occaſions il ſe piquoit de ſupporter la faim & la ſoif : aujourd'hui amateur de la chaſteté, demain plongé dans les plus horribles débauches. Par ces traits ſi diſparates réunis en lui, il paroiſſoit faire revivre Catilina, qui avoit raſſemblé toutes les apparences de vertus & tous les vices. On en donnoit le nom à Avidius, & il étoit aſſez peu ſenſé pour le recevoir & l'adopter comme un titre d'honneur. Il s'en rendit bien digne par le criminel projet qu'il forma d'arracher l'Empire & la vie à Marc Auréle. Il ne craignit point de dire qu'il ne ſeroit un vrai Catilina, que lorſqu'il auroit tué *le faiſeur de Dialogues Philoſophiques*. Il comparoit, ſi je ne me

trompe, Marc Auréle à Cicéron ; & ſes deſſeins contre un Empereur Philoſophe, avec ceux qu'avoit tramés Catilina contre celui qui étoit le pere de la Philoſophie comme de l'Éloquence chez les Romains.

Il nourrit toujours dans ſon cœur l'ambition de régner.

L'attentat contre Marc Auréle n'étoit point dans Avidius une réſolution ſubite, mais la ſuite d'une façon de penſer qu'il avoit de tout tems nourrie dans ſon cœur. L'antipathie dont il ſe paroit, comme je l'ai dit, contre la Monarchie, n'étoit en lui que l'ambition de ſe faire Monarque. Il n'avoit qu'un zêle faux pour la liberté Républicaine, & ſes vrais ſentimens tendoient à la domination. On rapporte que dès ſa premiére jeuneſſe il eut l'audacieuſe & folle penſée de détrôner Tite Antonin ; & que ſon pere, homme ſage, arrêta ce projet, & en étouffa les indices. Mais l'ambition effrénée d'Avidius n'étoit point guérie : il continua toujours de ſe conduire d'une maniére au moins ſuſpecte, & voici en quels termes L. Vérus, lorſqu'il commandoit en Orient, s'exprimoit au ſujet de ce Général dans une Lettre à Marc Auréle.

» Avidius Caſſius eſt avide de l'Em-

» pire. Je crois en avoir des preuves,
» & il a déja donné de juſtes ſoupçons
» contre lui ſous Antonin mon pere
» & le vôtre. Je vous conſeille de veil-
» ler ſur ſes démarches. Tout ce que
» nous faiſons lui déplaît. Il s'accré-
» dite & ſe rend puiſſant : il tourne en
» dériſion notre goût pour les belles
» connoiſſances : il vous traite de bon-
» ne [a] femme livrée aux chimeres de
» la Philoſophie, & moi [b] de jeune
» étourdi qui fais un bizarre mêlange
» de l'étude & de la débauche. Voyez
» quelles meſures vous devez prendre.
» Je ne hais point Avidius : mais je
» doute qu'il convienne à votre ſûreté
» & à celle de vos enfans, de mettre
» à la tête des armées un homme tel
» que lui, capable de ſe faire écouter
» des ſoldats, capable de s'en faire ai-
» mer ».

La réponſe de Marc Auréle eſt très ſinguliére. Parmi des ſentimens & des penſées dignes d'un grand Prince, elle mêle les raiſonnemens d'une fauſſe Philoſophie, & l'expreſſion d'une douceur & d'une magnanimité qui paſſent le but, & dont par cette raiſon la ſin-

a Philoſopham aniculam.

b Luxurioſum moriolnem.

cérité devient ſuſpecte. » J'ai reçû, dit-
» il, votre lettre, pleine de défiances
» au delà de ce qui convient au rang
» que nous occupons, & à un Gou-
» vernement tel que le nôtre. Si les
» Dieux deſtinent à l'Empire celui
» contre lequel vous m'exhortez à me
» tenir en garde, nous ne pourrons
» pas nous en défaire, quand nous le
» voudrions. Car vous ſavez le mot
» de notre ayeul Adrien : Perſonne n'a
» jamais tué ſon ſucceſſeur. Si au con-
» traire Avidius combat l'ordre des
» Deſtins, lui-même trouvera ſa per-
» te, ſans que notre cruauté s'en attire
» le reproche. Ajoutez que nous ne
» pouvons point mettre en juſtice un
» homme que perſonne n'accuſe, &
» qui, ſelon que vous l'obſervez vous-
» même, eſt aimé des ſoldats. De plus
» telle eſt la nature des crimes d'Etat,
» que ceux-mêmes que l'on vient à
» bout d'en convaincre paſſent tou-
» jours pour opprimés. Je vous citerai
» encore ici l'Empereur notre ayeul,
» qui diſoit que la condition des Prin-
» ces étoit bien à plaindre, en ce que
» les conſpirations tramées contre eux
» n'étoient jamais crues dans le public,
» s'ils n'y périſſoient. Domitien avoit

» dit la même choſe avant lui : mais
» j'ai mieux aimé vous citer Adrien,
» parce que les maximes même vraies
» perdent leur autorité dans la bouche
» des tyrans. Laiſſons donc la conduite
» d'Avidius & ſes projets pour ce qu'ils
» ſont, puiſque d'ailleurs il eſt bon &
» vaillant Général, & néceſſaire à la
» République. Car quant à ce que vous
» dites qu'il faut par ſa mort mettre
» en ſûreté la vie de mes enfans, pé-
» riſſent mes enfans, ſi Avidius mérite
» mieux qu'eux d'être aimé ; & ſi le
» bien de la République demande qu'il
» vive plutôt que les enfans de Marc
» Auréle ».

Voilà ce que j'ai appellé un héroïſme outré & qui paſſe le but. Au reſte Marc Auréle agit à l'égard d'Avidius comme n'ayant de lui nulle défiance. Il continua de l'employer dans la guerre d'Orient, dans la Sarmatie, & contre des rebelles d'Egypte, qui ſont appellés dans l'Hiſtoire *Bucoles*, ou Pâtres, & que l'activité de cet habile Général réduiſit au devoir. Avidius ne *Dio*, *p.* 803. les vainquit par la force, qu'après avoir ſemé entre eux la diviſion par la ruſe : & il diſſipa ainſi une faction, qui avoit été aſſez puiſſante pour mettre en péril la ville même d'Alexandrie.

Ce ne fut qu'après tous ces exploits, & dans la quinziéme année du régne de Marc Auréle, qu'Avidius exécuta enfin le projet qu'il avoit roulé dans ſon eſprit toute ſa vie, & ſe fit proclamer Empereur.

Il ſe fait proclamer Empereur.

On a dit qu'il fut encouragé à ſe révolter par Fauſtine, qui voyant la ſanté de Marc Auréle toujours chancelante, ſon fils Commode encore très jeune, & d'un caractére qui promettoit peu, craignit, ſi elle perdoit ſon époux, de périr elle-même avec toute ſa famille; & par cette raiſon ſollicita l'ambition d'Avidius, qui s'engagea à l'épouſer. Ce ſoupçon odieux n'a rien qui répugne aux mœurs & à la méchanceté connue de Fauſtine: mais il eſt peut-être difficile de le concilier avec des lettres que nous avons d'elle, & dans leſquelles elle preſſe vivement l'Empereur ſon époux de tirer une vengeance ſans miſéricorde des enfans d'Avidius, & de tous les complices de ſa rébellion: à moins que l'on ne diſe qu'elle en uſoit ainſi pour cacher la part qu'elle y avoit.

Quoiqu'il en puiſſe être, il paroît qu'Avidius profita de l'occaſion d'une maladie de Marc Auréle pour faire ré-

pandre le bruit de ſa mort, n'eſpérant pas ſans cette fraude détacher ni les ſoldats ni les peuples de l'amour d'un ſi bon Prince. On ſema même la nouvelle, ſans doute de concert avec lui, que l'armée de Pannonie, au milieu de laquelle on ſuppoſoit que Marc Auréle étoit mort, lui avoit ſubſtitué Avidius. Les Légions de Syrie, qu'il commandoit, préoccupées de ces fauſſes opinions, le proclamérent Empereur, & un des principaux officiers le revêtit des ornemens de la dignité ſuprême, & en récompenſe reçut de lui la charge de Préfet du Prétoire. Avidius attentif à jouer ſon perſonnage, affecta un grand reſpect pour Marc Auréle, & le ſuppoſant mort, il le mit au rang des Dieux. Tout l'Orient reconnut le nouvel Empereur : Antioche ſe déclara pour lui avec emportement : l'Egypte & Alexandrie, gouvernées alors par Flavius Calviſius, ſe ſoumirent à ſes loix, & il y envoya Mécianus ſon fils, pour s'aſſûrer l'obéiſſance de cette grande Province. *Dio ap. Val.*

Quoiqu'Avidius témoignât beaucoup de vénération pour la vertu perſonnelle de Marc Auréle, il ne laiſſoit pas, ſelon le ſtyle de tous les rebelles,

de décrier le Gouvernement du Prince contre lequel il prenoit les armes, & de promettre la réforme des abus. On peut juger des discours qu'il tenoit par une lettre à son gendre, dans laquelle levant le masque, & ne supposant plus le faux bruit de la mort de Marc Auréle, il s'explique ainsi : » Que la République est malheureuse, » d'avoir à souffrir des vautours qui la » dévorent, & que nulle proie ne peut » assouvir ! Marc Auréle est sans dou- » te homme de bien. Mais pour faire » louer sa clémence, il laisse vivre des » hommes qu'il connoît dignes de » mort. Où est l'ancien Cassius, dont » jusqu'ici je porte inutilement le nom? » Où est la sévérité de Caton le Cen- » seur ? Qu'est devenue toute la dis- » cipline de nos ancêtres ? Il y a long- » tems qu'elle est perdue. Aujourd'hui » on ne songe pas même à la regretter. » L'Empereur fait le métier de Philo- » sophe : il s'occupe à disserter sur le » juste & l'injuste, sur la nature de l'a- » me, sur la clémence ; & il ne sait » point prendre à cœur les intérêts de » la République. Vous voyez qu'il faut » donner bien des exemples de sévé- » rité, abattre bien des têtes, pour

» rétablir le Gouvernement dans ſon
» ancienne ſplendeur. Que ne méri-
» tent point ces indignes Gouver-
» neurs de Provinces ? Puis-je regar-
» der comme Proconſuls ou Propré-
» teurs ceux qui ne ſe croient mis à la
» tête des Provinces, ſoit par le Sénat,
» ſoit par l'Empereur, que pour vivre
» dans les délices & pour s'enrichir ?
» Vous connoiſſez le Préfet du Pré-
» toire de notre Philoſophe. Trois
» jours avant que d'être mis en place,
» il n'avoit pas de pain : & le voici
» tout d'un coup devenu riche à mil-
» lions. Par quelle voie, je vous prie ?
» ſi ce n'eſt aux dépens du ſang de la
» République, & des dépouilles des
» Provinces. Qu'ils ſoient riches, j'y
» conſens ; qu'ils nagent dans l'opu-
» lence : leurs confiſcations rempliront
» le Tréſor public épuiſé. Puiſſent-
» ſeulement les Dieux être favorables
» au bon parti ! J'agirai en vrai Caſ-
» ſius, & je rendrai à la République
» ſon ancienne autorité ».

Ces derniéres paroles de la lettre de Caſſius n'étoient ſans doute qu'un langage bien éloigné de ſes vrais ſentimens. Mais les menaces de verſer bien du ſang ſont conformes à ſon carac-

tére : & il les eût probablement réalisées, si ses projets accomplis lui en eussent donné le moyen.

Marc Aurèle apprend en Pannonie la révolte de Cassius.

Marc Auréle reçut la nouvelle de la révolte d'Avidius, étant en Pannonie. Il en fut instruit par Martius Vérus, alors Gouverneur de la Cappadoce, homme d'un rare mérite, & qui s'étoit signalé dans la guerre contre les Parthes. La réputation d'Avidius étoit grande, & l'idée d'avoir à soutenir une guerre contre lui effraya dabord les troupes de Marc Auréle. Dans Rome la terreur fut si vive, que l'on s'imaginoit le voir incessamment arriver aux portes de la ville.

Sa harangue aux soldats.

Marc Auréle voyant le trouble se répandre parmi ses soldats, les convoqua, & leur tint un discours, que je rapporterai ici d'après Dion, comme tout-à-fait propre à faire connoître de plus en plus le caractére de ce Prince Philosophe ; & comme un exemple singulier, & peut-être unique, de modération en pareille circonstance. » Braves Camarades, leur dit-il, je ne » viens point me livrer ici à des sen» timens d'indignation. Est-il permis » à un mortel de s'irriter contre l'or» dre des Destins, qui disposent de

» tout avec un pouvoir ſuprême ? Mais
» le cas où je me trouve, autoriſe la
» plainte. N'eſt-ce pas en effet une du-
» re néceſſité, que de n'avoir pas un
» moment pour reſpirer en paix, & de
» paſſer continuellement d'une guerre
» à une autre ? Une guerre civile n'eſt-
» elle pas un malheur auquel je ne de-
» vois point m'attendre ? Il eſt quel-
» que choſe encore de plus cruel pour
» moi : c'eſt de voir qu'il n'y ait au-
» cune fidélité parmi les hommes,
» c'eſt d'être attaqué par un ami com-
» blé de mes bienfaits, & d'avoir, ſans
» m'être rendu coupable d'aucune in-
» juſtice, à combattre pour ma place
» & pour ma tête. Après l'exemple de
» ce que je ſouffre, quelle vertu ſera
» en sûreté ? Sur quelle amitié pour-
» ra-t-on fonder ſes eſpérances ? En-
» core ſi j'étois ſeul en danger, je pren-
» drois aiſément mon parti, ſachant
» que je ne ſuis pas né immortel. Mais
» c'eſt ici un péril commun, qui inté-
» reſſe tout l'Empire & tous les ci-
» toyens : la guerre n'épargne perſon-
» ne. Il y auroit un moyen bien ſim-
» ple pour finir la querelle, & je l'em-
» braſſerois volontiers, s'il étoit poſ-
» ſible. Je ſuis très diſpoſé de ma part

» à propoſer à Caſſius un éclairciſſe-
» ment, & à me juſtifier vis-à-vis de
» lui, ſoit devant vous, ſoit devant le
» Sénat : & je lui céderois l'Empire
» ſans tirer l'épée, ſi l'on jugeoit que
» le bien public l'exigeât ainſi. Car
» c'eſt pour le ſervice de l'Etat que
» je ſupporte tant de travaux, que je
» m'expoſe à tant de dangers, que dans
» un âge déja affoibli, & avec une
» ſanté délicate, je me tiens ici conſ-
» tamment loin de l'Italie depuis tant
» d'années, ſans goûter jamais un ſom-
» meil tranquille, ſans prendre un re-
» pas qui ne ſoit ſujet à être troublé.
» Mais je ne dois pas eſpérer que Caſ-
» ſius ſe prête à un accord. Comment
» ſe fieroit-il à moi, après s'être mon-
» tré ſi infidéle à mon égard ? Il fau-
» dra en venir aux armes ; & le ſuccès
» n'eſt pas ce qui m'inquiéte. Pouvez-
» vous, chers Camarades, douter de
» la victoire ? Des Ciliciens, des Sy-
» riens, des Juifs, des Egyptiens, ne
» vous ont jamais réſiſté, & ne vous
» réſiſteront jamais, quand même ils
» vous ſurpaſſeroient autant en nom-
» bre, qu'ils vous ſont inférieurs mê-
» me par cet endroit. Avec de pareils
» ſoldats le plus grand Général n'eſt

» pas plus capable de vaincre, qu'un
» aigle qui conduiroit une bande de
» geais, ou un lion à la tête d'une trou-
» pe de dains timides. Je ſais que Caſ-
» ſius eſt un guerrier, & qu'il s'eſt ac-
» quis beaucoup de gloire dans la
» guerre contre les Parthes. Mais c'eſt
» avec vous qu'il a remporté les vic-
» toires qui illuſtrent ſon nom. Ici il
» ne ſera pas ſecondé : & d'ailleurs
» Martius Vérus, qui nous demeure
» fidéle, eſt un Général bien capable
» de le contrebalancer. Peut-être Caſ-
» ſius ſe repent-il déja de ſa démarche
» téméraire, depuis qu'il me ſait vivant.
» Car ce n'eſt que ſur les bruits de ma
» mort qu'il a oſé ſe révolter. Mais
» quand même il perſiſteroit, au moins
» eſt-il certain qu'à notre approche, la
» crainte de votre valeur, la honte de
» m'avoir offenſé, ne peuvent manquer
» de jetter le trouble dans ſon ame, &
» de lui faire abandonner ſes projets
» inſenſés. Tout ce que je crains, je
» vous le dirai avec une entiére fran-
» chiſe, c'eſt que le déſeſpoir ne le por-
» te à ſe tuer lui-même ; ou que quel-
» quun, penſant me rendre ſervice,
» ne ſe hâte de m'en défaire, & ne me
» prive du plus grand & du plus doux

» fruit de la victoire. Oui, le comble
» de mes vœux seroit de pouvoir par-
» donner à un homme qui m'a offensé,
» de garder la fidélité à un perfide, de
» me montrer ami de celui qui a violé
» à mon égard les droits de l'amitié.
» Peut-être [a] cette façon de penser
» vous paroît-elle peu croyable : mais
» vous ne devez point en suspecter la
» sincérité. Le genre humain n'est pas
» entiérement perverti, & il nous reste
» encore quelques vestiges de la vertu
» des anciens tems. Que si quelquun
» s'opiniâtroit à me refuser créance, ce
» seroit pour moi un nouvel aiguillon,
» afin que ce qu'il auroit jugé impossi-
» ble, il le vît accompli. Car l'uni-
» que avantage que je me propose de
» tirer des maux présens, c'est de les

[a] Παράδοξα μὲν ἴσως ταῦτ' ὑμῖν φαίνεται· ἀλλ' οὐκ ἀπιστεῖν ὑμᾶς αὐτοῖς δεῖ· ἔγωγέ που καὶ ἁπλῶς πάντα τὰ ἀγαθὰ ἐκ τῶν ἀνθρώπων ἀπόλωλεν, ἀλλ' ἔστι καὶ παρ' ἡμῖν ἔτι τῆς ἀρχαίας ἀρετῆς λείψανον· ἂν δέ που ἀπιστῇ τις, καὶ διὰ τοῦτο μεῖζον ἐστί μοι τὸ ἐπιθύμημα ἵνα ὃ μηδεὶς ἂν πιστεύσειε γενέσθαι δύνασθαι, τοῦτο ἴδῃ γενόμενον· ὡς ἔγωγε τοῦτ' ἂν μόνον ἐκ τῶν παρόντων κακῶν κερδάναιμι, εἰ δυνηθείην καλῶς θέσθαι τὸ παρῆγμα, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὅτι καὶ ἐμφυλίοις πολέμοις ἔστιν ὀρθῶς χρήσασθαι. Dio.

» terminer

» terminer d'une maniére qui faſſe » honneur à la vertu ; & de donner un » exemple qui prouve à l'univers, que » même les guerres civiles peuvent » avoir une fin heureuſe ».

Telle étoit la douceur magnanime de Marc Auréle. C'eſt ainſi qu'il s'exprima en parlant à ſes ſoldats : c'eſt ſur ce même ton qu'il écrivit au Sénat. Nulle invective, nul reproche contre Avidius, ſi ce n'eſt qu'il le traitoit ſouvent d'ingrat. Avidius de ſon côté reſpecta toujours Marc Auréle, & il ne ſe permit aucune parole outrageuſe contre lui, au moins en public : car nous avons vû que dans le particulier il ne le ménageoit pas.

Avidius Caſſius eſt tué au bout de trois mois par deux officiers de ſon armée.

Marc Auréle obligé d'interrompre le cours de ſes victoires en Germanie, ſe mit en devoir de marcher contre Avidius. Mais ce qu'il avoit prévû arriva. L'affaire fut terminée ſans lui par le zêle de quelques officiers qui conſpirérent la mort de l'uſurpateur. Dans une marche Antoine Centurion ſe jetta ſur lui l'épée à la main, & le bleſſa au cou. Il ne put redoubler, étant emporté par le mouvement de ſon cheval, & peu s'en fallut qu'Avidius n'é-

chappât. Mais un Décurion *, qui étoit du complot, acheva ce que l'autre avoit commencé. Le rebelle fut tué ſur la place, & les deux officiers lui ayant coupé la tête, la portérent à l'Empereur. Ainſi périt Avidius après un régne de trois mois & ſix jours, comparé avec raiſon par Dion à un ſonge. Il n'eſt point dit que perſonne ait pris ſa défenſe contre ceux qui le tuérent. Son Préfet du Prétoire fut maſſacré avec lui : ſon fils Mæcianus eut le même ſort à Alexandrie. L'abandon où ſe trouva le rebelle fut univerſel. Il paroît que les ſoldats & les peuples qui l'avoient reconnu, après un moment d'ivreſſe & d'enſorcélement, revinrent unanimement à l'affection qu'ils devoient à Marc Auréle. La fauſſe idée qu'ils avoient eûe de la mort de ce Prince les avoit ſeule ſéduits. Dès qu'ils le ſurent vivant, l'enchantement ceſſa : & tous ſe réjouirent de la mort de ſon rival, excepté ceux d'Antioche, que des raiſons particuliéres, qui ne ſont pas expliquées, attachoient à Avidius.

Marc Auréle après le péril paſſé ſou-

* *Ce mot ſignifie un Officier ſubalterne de cavalerie.*

tint l'honneur des engagemens de clémence qu'il avoit pris dans la naiſſance des troubles. Lorſqu'on lui apporta la tête de ſon ennemi, il ne témoigna aucune joie, & il la fit inhumer honorablement. Ce fut ſans ſon ordre, mais uniquement par l'ardeur impétueuſe du ſoldat, que furent tués le fils & le Préfet du Prétoire d'Avidius, avec un petit nombre de centurions des plus coupables. Il n'y eut point d'autre ſang répandu, & toute l'attention du Prince ſe porta à modérer les peines juſtement méritées. Le Sénat avoit déclaré Avidius ennemi public, & confiſqué tous ſes biens. Marc Auréle accorda à ſes enfans la moitié de la confiſcation, & il ne voulut pas même que l'autre moitié entrât dans le Fiſc Impérial : elle fut portée au Tréſor public. Il excepta encore de la confiſcation les bijoux en or, en argent, en pierreries, & il en fit don aux filles du rebelle. Alexandra l'une d'elles, & Druentianus ſon mari, eurent la liberté d'aller par tout où ils voudroient. Tous les enfans d'Avidius, à l'exception d'Héliodore, qui étoit apparemment plus coupable que les autres, & qui par cette raiſon fut enfermé dans

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Caſſius.

une isle, vécurent en pleine sûreté; non comme la postérité d'un ennemi public, mais avec toute la splendeur de leur ancienne fortune. Marc Auréle poussa la bonté jusqu'à les mettre sous la protection du mari de sa tante, jusqu'à défendre qu'on leur reprochât jamais le désastre de leur famille: & il y eut des personnes condamnées en justice, pour leur avoir fait insulte. Les complices de la rébellion éprouvérent la même clémence du Prince qu'ils avoient offensé. Il pria le Sénat de ne point les traiter à la rigueur. La plus grande peine à laquelle on les soumit, fut l'exil: encore en furent-ils bientôt après rappellés. L'Histoire fait mention en particulier de Flavius Calvisius, Préfet d'Egypte, qui avoit fait révolter sa Province, & qui néantmoins ne perdit ni les biens ni la vie, & fut simplement enfermé dans une isle: & même l'Empereur fit brûler les mémoires qu'il avoit reçûs contre lui, afin qu'il n'existât aucun vestige d'un crime pardonné.

Dio ap. Val.

Ce ne fut pas sans éprouver quelque contradiction que Marc Auréle tint cette conduite. Plusieurs trouvoient son indulgence excessive; & il

lui en fut même fait des reproches. » Si Avidius eût vaincu, lui dit-on, » en auroit-il ainſi uſé à votre égard ? » La réponſe de Marc Auréle eſt remarquable. » Avec [a] la vie que nous me- » nons, dit-il, & la profeſſion que » nous faiſons d'honorer les Dieux, » nous n'avions pas à craindre d'être » vaincus ». Il croyoit donc que la vertu étoit une ſauvegarde contre les diſgraces : opinion ſouvent convaincue de faux par mille expériences contraires. C'étoit chez lui néantmoins un ſyſtême réfléchi, & il l'appuyoit ſur des exemples. Il prétendoit qu'aucun Empereur Romain n'avoit eu une fin funeſte, qu'il ne l'eût méritée par ſes vices, & il citoit en preuve Caligula, Néron, Othon, Vitellius, & Domitien. Galba l'embarraſſoit : mais Marc Auréle ramenoit ce Prince au rang des autres, ſur ce principe, dont la vérité pourroit être aiſément conteſtée, que l'avarice eſt la plus grande tache qui puiſſe flétrir la vie d'un Souverain. Au contraire il remarquoit que ni aucun de ſes quatre derniers prédéceſſeurs, ni Auguſte, le fondateur du

a Non ſic Deos colui- | le nos vinceret. *Vulcat.*
mus, & ſic vivimus, ut il- | *Avid.* 8.

Gouvernement Monarchique, n'avoient ſuccombé, ſoit à embuches, ſoit à révoltes; & que les entrepriſes formées contre les bons Princes avoient toujours échoué, & tourné à la perte de leurs auteurs. Mais ſi ces inductions peuvent opérer une probabilité morale, elles ſont bien éloignées de la certitude : &, à la honte du genre humain, les exceptions n'en ſont pas rares.

Marc Auréle, dans le plan de clémence qu'il ſuivit à l'égard des rebelles, eut ſur tout à réſiſter, comme je l'ai déja obſervé, aux ſollicitations de Fauſtine. Elle lui avoit écrit * à ce ſujet, lui alléguant pour motif la néceſſité de pourvoir à la sûreté de ſa famille par des exemples de ſévérité. Voici la réponſe de Marc Auréle. »Ma » chere Fauſtine, en me preſſant de » punir les complices d'Avidius, vous

* *M. de Tillemont ſoupçonne de faux les lettres de Fauſtine & la réponſe de Marc Auréle, parce qu'il s'y trouve certaines circonſtances difficiles à concilier avec l'Hiſtoire. Ces lettres cependant ont un air fort naturel, & qui ne reſſent nullement la fiction. D'ailleurs nous ſommes ſi peu inſtruits des détails hiſtoriques, & des dattes préciſes des faits dont il s'agit, qu'il me paroît bien dur de rejetter des piéces anciennes, ſans autre raiſon que des embarras qui peuvent venir uniquement de ce que nous manquons de lumiéres ſuffiſantes.*

» témoignez votre tendreſſe pour vo-
» tre mari & pour vos enfans. Mais des
» principes ſupérieurs me gouvernent,
» & je ſuis réſolu de pardonner à la fa-
» mille & aux complices du rebelle.
» J'écrirai même au Sénat, pour le
» prier de modérer l'ardeur de ſon zêle
» dans la punition des coupables. Je
» ſais que rien n'eſt plus utile que la
» clémence pour attirer à un Empe-
» reur Romain l'amour des peuples.
» C'eſt cette vertu qui a élevé au rang
» des Dieux Céſar & Auguſte : c'eſt
» elle qui a mérité particuliérement à
» votre pere le ſurnom de Pieux. En
» un mot, ſi la guerre eût été termi-
» née au gré de mes vœux, Avidius
» lui-même n'auroit point ſouffert la
» mort. Soyez tranquille. Je crois
» pouvoir dire à auſſi bon titre que le
» Poëte Horace : [a] Les Dieux me pro-
» tégent, ma piété eſt agréable aux
» Dieux ».

Marc Auréle, ſuivant qu'il l'avoit marqué à Fauſtine, écrivit au Sénat en faveur de ceux qui s'étoient montré ſes ennemis. » Je vous prie & vous
» conjure, Meſſieurs, diſoit-il dans ſa

a Di me tuentur. Dîs pietas mea
. . . . . , cordi eſt. *Horat. Od. I.* 17.

» lettre, de ne point chercher à ſigna-
» ler votre juſtice, mais à conſerver
» l'honneur de ma clémence, ou plû-
» tôt de la vôtre. Qu'il ne ſoit point
» dit que le Sénat dans l'affaire pré-
» ſente ait condamné perſonne à mort.
» Je vous demande qu'aucun Sénateur
» ne ſoit puni, que l'on ne verſe le
» ſang d'aucun homme de diſtinction:
» que les éxilés reviennent, que ceux
» dont on a confiſqué les biens les re-
» couvrent. Plût aux Dieux que je
» pûſſe pareillement rendre la vie aux
» morts! Car [a] on n'approuve jamais
» dans un Empereur la vengeance qu'il
» tire des injures qu'il a ſouffertes. Si
» on eſt obligé de convenir qu'elle
» n'eſt pas injuſte, on la taxe de ri-
» gueur. Vous accorderez donc le par-
» don aux enfans d'Avidius, à ſon gen-
» dre, & à ſa femme. Que dis-je, le par-
» don? Ils ne ſont point criminels.
» Qu'ils paſſent leur vie tranquille-
» ment, ſachant qu'ils vivent ſous l'em-
» pire de Marc Auréle. Qu'ils jouiſſent
» d'une partie au moins de leur patri-
» moine, & de leurs bijoux les plus

a Non enim unquam placet in Imperatore vindicta ſui doloris: quæ etſi juſtior fuerit, acrior videtur. *Vulcat. Avid.* 12.

» précieux. Qu'ils ſoient riches, &
» exemts de toute crainte : qu'ils ail-
» lent par tout où il leur plaira de di-
» riger leurs pas ; & qu'ils portent
» chez toutes les nations les preuves
» de ma douceur & de la vôtre. Après
» tout ce n'eſt pas un grand effort de
» clémence, que d'exemter du ſup-
» plice la femme & les enfans du chef
» de la conſpiration. Je vous prie d'u-
» ſer de la même indulgence à l'égard
» de ſes complices, qui ſont de l'ordre
» du Sénat ou de celui des Chevaliers,
» & de leur épargner la mort, la con-
» fiſcation, la crainte, la flétriſſure,
» l'infamie, & toute eſpéce de peine.
» Je [a] mérite que vous procuriez à mon
» Gouvernement cette gloire unique,
» que dans une cauſe de rébellion per-
» ſonne n'ait ſouffert la mort, ſi ce
» n'eſt dans le tumulte & les armes à
» la main ».

Lorſque cette lettre de Marc Aurèle fut lûe dans le Sénat, elle excita de très grands applaudiſſemens. Vulcatius nous a conſervé les acclamations qui furent prononcées en cette occa-

[a] Detiſque hoc meis temporibus, ut, in cauſa tyrannidis, qui in tumultu cecidit, probetur occiſus.

ſion. Ce que j'y trouve de plus remarquable par rapport à la ſuite de l'Hiſtoire, c'eſt que le Sénat y demande pour Commode la puiſſance Tribunicienne. J'obſerverai encore que parmi les titres que le zêle & l'affection prodiguent à un Empereur ſi digne d'être aimé, ſe trouve celui de Philoſophe, dont Marc Auréle, au faîte de la grandeur, ſe ſentoit flatté.

Sa clémence à l'égard de la famille de ſon ennemi ne fut ſujette à aucun retour. Il pardonna de ſi bonne foi à ceux qui appartenoient à Caſſius, qu'il les admit même aux honneurs & aux charges. Une proteſtation de ſa part, rapportée par Dion, dépare un peu la gloire d'une conduite ſi haute. Marc Auréle, chez cet Hiſtorien, en preſſant le Sénat de faire grace aux coupables, déclare que s'il n'obtient pas ce qu'il demande, il cherchera les moyens de ſe procurer une prompte mort: langage outré, & qui ſeroit capable de faire douter de la ſincérité des ſentimens de celui qui l'emploie, ſi les effets n'en corrigeoient l'impreſſion.

La révolte de Caſſius, Syrien d'origine & Gouverneur de Syrie, donna lieu d'obſerver qu'il étoit contre la ſai-

ne politique de confier l'autorité dans un pays à un homme qui pouvoit y être déja puiſſant par ſa parenté & par ſes liaiſons. Pour prévenir un pareil danger, on fit un réglement qui portoit défenſe de mettre à la tête d'une Province quiconque y auroit pris naiſſance.

Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Caſſius. *Tertull. Apolog.*

Je ne dois pas omettre ici une circonſtance des troubles d'Orient, qui eſt tout-à-fait glorieuſe pour notre Religion : c'eſt qu'aucun Chrétien ne favoriſa les deſſeins criminels de Caſſius. Perſonne n'étoit plus fidéle aux Empereurs, que ceux qu'aucun ſupplice ne pouvoit contraindre à leur rendre les honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu.

§. III.

Marc Aurèle visite les Provinces d'Orient. Papiers de Cassius brulés sans avoir été lûs. Marc Aurèle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient suivi le parti de Cassius. Il maintient la paix avec les Rois d'Orient. Mort de Faustine. Déréglemens de sa conduite. Patience excessive de Marc Auréle à cet égard. Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort. Il prend une concubine. Il visite Alexandrie & Athénes. Il revient en Italie. Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractére de ce jeune Prince. Triomphe de Marc Auréle. Largesses. Il passe près de deux ans à Rome. Renouvellement de la guerre des Marcomans. Mariage de Commode. Requête singuliére des Philosophes à Marc Auréle. Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages. Il meurt en Pannonie. Famille de Marc Auréle. Tout l'Empire pleure sa mort. On lui rend toutes sortes d'honneurs divins & humains. Fléaux publics contre lesquels sa

douceur ſervit de reméde. Il perſécuta les Chrétiens. Philoſophes célébres ſous ſon régne. Marc Auréle lui-même. Creſcent & Celſe. Sextus Empiricus. Demonax. Apulée. Lucien, ennemi des Philoſophes. Autres Ecrivains en différens genres. Galien. Pauſanias. Aulugelle. Polyénus. Hermogéne. Hiſtoire du faux devin Alexandre.

QUOIQUE la rébellion de Caſſius eût été étouffée preſque dans ſa naiſſance, Marc Auréle jugea avec raiſon qu'une auſſi grande agitation devoit avoir laiſſé dans les Provinces d'Orient quelque reſte d'ébranlement, qui avoit beſoin d'être calmé par ſa préſence. Il partit donc pour les aller viſiter, & en même tems qu'il eut ſoin d'y faire revivre le reſpect pour ſon autorité, il y laiſſa par tout des témoignages de ſa clémence.

Marc Auréle viſite les Provinces d'Orient. *Dio, & Capit. M. Ant. 25. 26.*

On lui préſenta tous les papiers trouvés chez Caſſius après ſa mort, lettres, mémoires contenant la preuve des intelligences qu'il avoit entretenues en différentes parties de l'Empire. Marc Auréle les brûla tous ſans les lire, diſant, Qu'il ne vouloit point ſe met-

Papiers de Caſſius brulés ſans avoir été lûs.

tre [a] dans le cas d'être forcé de haïr. Quelquesuns ont fait honneur de cette action à Martius Vérus, que l'Empereur avoit chargé de faire la guerre au rebelle. Ils disent que ce Général devenu maître des papiers de Cassius les brûla, ne doutant point que Marc Auréle ne lui en sût gré, ou en tout cas prêt à courir les risques de son indignation, parce qu'il aimoit mieux périr seul, que de causer la perte de beaucoup d'autres. Soit que Marc Auréle ait détruit lui-même ces mémoires odieux, soit qu'il ait trouvé bon que son Général lui en ôtât la connoissance, sa douceur mérite les mêmes éloges.

Marc Auréle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient suivi le parti de Cassius.

Il pardonna aux villes & aux peuples qui avoient embrassé le parti de Cassius. La seule ville d'Antioche, qui avoit été plus ardente & plus opiniâtre que les autres dans la rébellion, ressentit dabord quelques effets de sa juste colére. Il ne voulut point l'honorer de sa présence, lorsqu'il vint en Syrie, & il y envoya une Ordonnance sévére, qui interdisoit aux habitans d'Antioche ce qu'ils aimoient le plus, les spectacles & les divertissemens pu-

[a] Ne, insidiatoribus cognitis, invitus quosdam habere posset offensos. *Amm. Marc. l. XXI.*

blics, & même toute assemblée, toute délibération en commun, tout exercice de ce que nous appellerions offices municipaux. Mais le ressentiment de ce bon Prince n'étoit pas de longue durée. Il ne put tenir contre les marques que ceux d'Antioche lui donnérent de leur repentir. Il leur rendit leurs priviléges, & visita leur ville avant que de sortir de la Province.

Il maintient la paix avec les Rois d'Orient.

Pendant qu'il étoit en Syrie, les Rois d'Orient s'empressérent de venir lui faire leur cour, & il y reçut une Ambassade du Roi des Parthes. Sa venue en ces contrées inquiétoit sans doute des Princes qui connoissoient mieux la puissance de l'Empereur Romain, que sa modération. Toujours sage & libre d'ambition, Marc Auréle maintint la paix, renouvella les traités, se fit aimer des Princes & des peuples, & laissa par tout des monumens d'une Philosophie qui ne consistoit pas dans de beaux discours, mais dans des effets réellement utiles à la société humaine.

Mort de Faustine. *Dio.* & *Capit. M. Ant.* 26. 19.

Il avoit mené avec lui Faustine sa femme, & il la perdit dans ce voyage. Elle mourut dans un village de la Cappadoce, situé près du mont Tau-

rus, & appellé Halala, où elle fut attaquée d'un mal ſubit & imprévû, qui l'emporta ſur le champ. Ceux qui l'ont accuſée de s'être rendu complice ou plutôt inſtigatrice de la rébellion de Caſſius, n'ont point regardé ſa mort comme naturelle, & ils ont ſuppoſé qu'elle ſe l'étoit procurée à deſſein, dans la crainte que ſes ſecrétes menées ne fuſſent découvertes. Mais nous avons déja remarqué que ſes intelligences avec le rebelle ne ſont point prouvées: & conſéquemment nous ne cherchons point de myſtére dans ſa mort, dont la cauſe fut une goutte remontée.

Déréglemens de ſa conduite.

Sur le genre de vie qu'elle avoit mené, il n'y a qu'une voix. Tous les Auteurs conviennent qu'elle fut une ſeconde Meſſaline. Ils ſont même entrés ſur cet article dans des détails que la pudeur nous oblige de ſupprimer. Qu'il nous ſuffiſe d'obſerver qu'elle donna ample matiére de ſoupçonner la légitimité de la naiſſance de ſon fils Commode, qui n'ayant que des inclinations baſſes & ſanguinaires, parut plus digne fils de quelque gladiateur que de Marc Auréle.

Les déſordres de Fauſtine ne furent

point ignorés de ſon époux, qui, par une patience pouſſée ſans doute trop loin, ne s'en émut en aucune façon, & ſouffrit avec un flegme inexcuſable ce qu'il lui étoit honteux de ne pas empêcher. Comme on l'exhortoit à répudier une femme qui le déshonoroit, » Il faudra donc, répondit-il, lui rendre ſa dot ». Burrhus autrefois en avoit dit autant à Néron ſur le ſujet d'Octavie : mais le cas étoit bien différent. Marc Auréle fit plus : il inventa pour Fauſtine un titre d'honneur juſqu'alors inuſité, & il l'appella Mere des armées & des camps : & comme s'il eût voulu pouſſer juſqu'au dernier excès un ſi indécent Stoïciſme, il accorda même des dignités & des emplois à ceux qui entretenoient des intrigues criminelles avec ſa femme. L'Hiſtoire en nomme pluſieurs : on les connoiſſoit dans le public : & la tranquille indolence de l'Empereur fut jouée au théatre lui préſent.

Patience exceſſive de Marc Auréle à cet égard.

Il ſuivit le même plan de diſſimulation, même après que la mort l'eût délivré de cette indigne épouſe. Il pria le Sénat de lui décerner les honneurs divins & de lui conſtruire un temple. Le Sénat y conſentit, & ordonna de

Il lui fait rendre les honneurs divins après ſa mort.

plus que dans le temple de Vénus à Rome on plaçât des ſtatues de Marc Auréle & de Fauſtine en argent, & que devant ces ſtatues toutes les jeunes filles qui ſe marieroient, vinſſent avec leurs futurs époux offrir un ſacrifice ; que l'on portât au théatre l'image de Fauſtine en or, toutes les fois que Marc Auréle aſſiſteroit au ſpectacle, qu'on la mît dans la même place qu'elle occupoit vivante, & que les premiéres Dames de la ville priſſent ſéance tout autour, comme pour lui faire cortége. Aux filles Fauſtiniennes établies par Tite Antonin, Marc Auréle en ajouta de nouvelles en l'honneur de ſa femme. Avoit-il donc deſſein d'inviter toutes les femmes & toutes les filles de Rome à devenir des Fauſtines?

Il s'étudia à immortaliſer par des monumens de toute eſpéce, le nom d'une femme à qui rien ne convenoit mieux que d'être oubliée. On voit encore aujourd'hui dans le Cabinet du Capitole un fragment de l'arc de triomphe de Marc Auréle, où eſt repréſentée l'apothéoſe de Fauſtine. Il établit une colonie dans le village où elle étoit morte, & il en fit une ville qui fut appellée Fauſtinopolis. Enfin

Mém. de Trevoux, Juin 1751. art. 74.

ce qui paſſe toute meſure, c'eſt que dans un ouvrage où rien ne lui impoſoit la néceſſité de parler de Fauſtine, il en fait l'éloge, & il ſe félicite & remercie les Dieux de ce qu'ils lui ont donné une épouſe pleine de douceur, tendrement attachée à ſon mari, ſimple & unie dans ſes maniéres. C'eſt là outrer la bonté : c'eſt ne ſe pas ſouvenir que toutes les vertus conſiſtent dans un ſage milieu, au delà duquel elles deviennent de vrais vices. *M. Aurel. l. I.*

C'eſt encore un trait qui me paroît ſingulier dans un autre genre, que ce Prince âgé alors de plus de cinquante-quatre ans, & toujours infirme, ait pris une concubine après la mort de ſa femme. Fabia, ou Fadia, ſœur de L. Vérus, ſouhaita paſſionnément de l'épouſer pour devenir Impératrice. Marc Auréle crut avec raiſon ne pas devoir donner une belle-mere à ſes enfans. Mais il n'eut pas la force de ſe paſſer d'une concubine, & il choiſit la fille de l'Intendant de la maiſon de ſa femme. Il prend une concubine. *Capit. M. Ant.* 29.

Je reprens la ſuite des voyages entrepris par Marc Auréle après la révolte & la mort de Caſſius. De la Syrie il paſſa en Egypte, & vint à Ale- Il viſite Alexandrie & Athénes. *Id. ibid.* 26. 27. & *Dio.*

xandrie, qui avoit témoigné assez de chaleur pour le parti du rebelle. Comme néantmoins les Alexandrins n'avoient pas été aussi loin que ceux d'Antioche, il leur pardonna sans difficulté. Il se familiarisa même avec eux, & il vécut dans leur ville comme citoyen, comme Philosophe, plutôt que comme Empereur.

Après qu'il eût rétabli l'ordre & le calme dans toute la contrée orientale de l'Empire, se disposant à revenir en Italie, il passa par Athénes. Il s'y fit initier aux mystéres de Cérès Eleusine. Il gratifia les Athéniens de divers priviléges honorifiques & utiles : & comme cette ville avoit été de tout tems la mere des Arts & des Sciences, & qu'elle attiroit un concours infini d'étrangers, qui venoient y puiser la doctrine, il compta que fonder des Professeurs à Athénes, c'étoit se rendre le bienfaiteur du genre humain, & il en établit avec de bons gages pour toutes les parties des belles connoissances.

Il revient en Italie. En revenant en Italie, il fut battu de la tempête. Il arriva néantmoins heureusement à Brindes, & sur le champ il prit la toge ou l'habit de paix,

lui & toute ſa ſuite. Jamais il n'avoit ſouffert que les ſoldats paruſſent en habit de guerre à Rome ni dans l'Italie.

Ce fut un grand ſujet de joie pour la Capitale que le retour triomphant de Marc Auréle. Il revenoit vainqueur des Marcomans & des Quades, & pacificateur de tout l'Orient. A l'occaſion de tant d'heureux ſuccès la maiſon Impériale avoit reçû des accroiſſemens d'honneurs & de dignités. L'Empereur pendant ſon voyage avoit nommé Pompéien ſon gendre au Conſulat, & accumulé ſur la tête de Commode ſon fils pluſieurs titres qui l'approchoient du rang ſuprême, auquel il l'éleva peu après. Le peuple ſe réjouiſſoit de voir croître ce jeune Prince en ſplendeur & en éclat comme en âge : mais bien à tort, & il faut avouer que dans la conduite de Marc Auréle à l'égard de ſon fils on reconnoît plutôt un pere indulgent, qu'une ame forte & douée d'un diſcernement judicieux. *Vulcat. Avid.* 11. 12.

Commode s'étoit montré dès ſes premiéres années tel qu'il fut dans la ſuite, ſans élévation, ſans ſentiment, ſans courage, docile à toutes les mauvaiſes impreſſions, rebelle à toute eſ- Expoſé de ſa conduite trop indulgente à l'égard de ſon fils Commode. Mauvais

caractére de ce jeune Prince.

Lamprid. Commod. l. 2.

pêce de bien qu'on voulût lui inſpirer ; un goût décidé pour le plaiſir, une averſion violente pour le travail. S'il avoit quelque talent, c'étoit pour ce qui ne convenoit point à ſon rang. Il ſavoit tourner, danſer, chanter : il étoit comédien, gladiateur. Mais les maîtres dont ſon pere l'environna pour lui former l'eſprit & le cœur, & les leçons de ſageſſe & de vertu qu'il lui donna lui-même, ne trouvérent dans ce jeune Prince ni ouverture ni bonne volonté. Telle eſt [a] la force du caractére, dit l'Hiſtorien, ou des mauvais conſeils des gens de Cour. Les paſſions parurent en lui de bonne heure, & ſon enfance commença déja à ſe ſouiller par la débauche. Dès l'âge de douze ans il manifeſta ſa cruauté, en ordonnant que l'on jettât dans une fournaiſe ardente celui qui ne lui avoit pas chauffé ſuffiſamment ſon bain : & il fallut que ſon précepteur fît brûler dans la fournaiſe une peau de mouton, dont l'odeur frappât le jeune Prince, & pût lui faire croire que ſes ordres avoient été exécutés.

Il n'eſt pas aiſé de décider quelle conduite Marc Auréle devoit tenir à

[a] Tantum valet ingenii vis, aut eorum qui in Aula inſtitutores habentur. *Lamprid.*

l'égard d'un tel fils. Julien tranche la difficulté, & il ne craint point d'aſsûrer qu'ayant un gendre d'un âge mûr, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'Empire, & entre les mains duquel Commode auroit été mille fois mieux qu'entre les ſiennes propres, Marc Auréle auroit dû faire Pompéien ſon ſucceſſeur. Je n'oſe adopter entiérement un jugement ſi hardi. Je me contente d'obſerver qu'il s'en falloit beaucoup que la ſucceſſion ne fût fixée chez les Romains, comme parmi nous, par une loi invariable ; que dans l'établiſſement d'un Empereur il y avoit toujours au moins une image d'élection; & que Marc Auréle n'auroit rien fait de contraire à la conſtitution du Gouvernement, s'il ſe fût donné par adoption un ſucceſſeur au préjudice de ſon indigne fils. Il étoit bien éloigné de penſer de cette façon. Il n'eſt point de précautions qu'il ne prît pour aſſûrer le trône à Commode, & il fit même pour lui ce qui étoit juſques-là ſans exemple. *Jul. Cæſ.*

Après l'avoir nommé Céſar, lorſqu'il étoit encore enfant, l'avoir introduit, dès qu'il commença ſa quatorziéme année, dans tous les colléges de Prêtres publics, en lui donnant la même

année la robe virile, il le déclara Prince de la jeuneſſe. Cette cérémonie ſe fit le ſept Juillet de l'an de Rome 926. au milieu de l'armée de Pannonie, où Marc Auréle avoit mandé ſon fils, ſur la premiére nouvelle de la révolte de Caſſius, voulant ſans doute montrer aux malintentionnés un ſucceſſeur ſorti de l'enfance, & déja en âge de lui ſervir de ſoutien. Juſques-là Marc Auréle ne faiſoit qu'imiter ce qui avoit été pratiqué par Auguſte & par pluſieurs autres Empereurs, & Commode étoit encore ſi jeune, que l'on pouvoit n'en pas déſeſpérer.

Dio, & Capit. M. Ant. 22.

Capit. M. Ant. 27. En partant pour la Syrie & l'Orient Marc Auréle emmena ſon fils avec lui, & il lui communiqua alors, ou durant le voyage, la puiſſance Tribunicienne, conformément au déſir que le Sénat en avoit témoigné dans ſes acclamations. Commode fut donc revêtu de ce titre, qui caractériſoit le pouvoir ſuprême, n'ayant pas quinze ans accomplis. C'étoit là une nouveauté. Jamais aucun Prince n'avoit été porté ſi jeune à une telle élévation. Marc Auréle alla encore plus loin. Il fit proclamer ſon fils *Imperator* avec lui, à l'occaſion de quelque victoire dont

Lamprid.

dont nous n'avons pas de connoiſſance certaine : il l'aſſocia au triomphe qu'il célébra, comme nous le dirons bientôt, le vingt-trois Décembre de l'an de Rome 927. & l'ayant nommé Conſul pour l'année ſuivante, après une diſpenſé d'âge obtenue du Sénat, enfin, pour ne laiſſer aucune diſtinction de titres entre lui & ſon fils, il le fit déclarer Auguſte. C'eſt ce qui étoit abſolument ſans exemple, & ce qu'il eſt impoſſible d'excuſer. *Tillem. M. Aurel. art. 24.*

Il eut bientôt lieu de s'en repentir. *Lamprid.* Car ce jeune Prince ſe voyant élevé ſi haut, prétendit être devenu le maître de ſa conduite. Il ne voulut plus ſouffrir les moniteurs exacts & vertueux, que ſon pere avoit mis auprès de lui : il s'attacha des hommes ſans mœurs, & qui flattoient ſes mauvais penchans. Marc Auréle entreprit de les lui ôter : il les fit ſortir du Palais. Mais la douleur qu'en eut Commode l'ayant rendu malade, ce pere foible eut la molleſſe de remettre auprès de ſon fils des conſeillers de corruption & de débauche. Le jeune Prince ſe livra alors à toutes ſortes d'excès. Le vin, les femmes, le jeu, furent ſes ſeules occupations. Non content de remplir la ville

de ſes déſordres, il changea le Palais même en un lieu d'infamie. Il fit, au moins dans le ſecret, les indignes perſonnages de cocher & de gladiateur : il s'avilit par les plus ſerviles & les plus honteux miniſtéres : en ſorte qu'il paroiſſoit plutôt né pour l'opprobre, que pour la haute fortune à laquelle le ſort l'avoit deſtiné. Et Marc Auréle ſe crut obligé de ſouffrir ce qu'il s'étoit mis hors d'état d'empêcher.

Lamprid. Commod. 12.

Pour ne point interrompre l'expoſé de la conduite de ce Prince à l'égard de ſon fils, j'ai un peu anticipé l'ordre des tems. Je dois parler maintenant de ce que fit Marc Auréle à ſon retour à Rome.

Triomphe de Marc Auréle. Largeſſes.

Il triompha avec Commode, ainſi que je l'ai dit, des Marcomans & autres nations Germaniques qu'il avoit vaincues. C'étoit ſon ſecond triomphe: & il l'accompagna de jeux, de ſpectacles, de libéralités qui paſſérent tout ce qu'avoient fait ſes prédéceſſeurs en pareille rencontre. Dion témoigne que l'Empereur rendant compte, ſuivant l'ancien uſage, au peuple aſſemblé, des exploits de ſon commandement militaire, obſerva que ſon abſence avoit été de pluſieurs années. » De huit, »

Capit. M. Ant. 27. *Aurel. Vict.*

Dio.

s'écria la multitude : & au même moment tous les assistans figurant ce nombre avec leurs doigts, firent entendre qu'ils demandoient autant de piéces d'or par tête, que l'absence de l'Empereur avoit duré d'années. » Eh » bien, huit », répondit Marc Auréle: & en effet on distribua par son ordre à chaque citoyen deux cens deniers, dont la valeur égaloit huit piéces d'or. Jamais aucun Empereur n'avoit porté si loin la libéralité à l'égard du peuple. C'est à ce même tems que Dion rapporte la remise accordée à tous les sujets de l'Empire, ainsi que je l'ai dit par avance, de ce qu'ils pouvoient devoir au Fisc & au Tréſor public pour un espace de quarante-six ans; & les largesses faites à la ville de Smyrne furieusement maltraitée par un tremblement de terre.

Il paroît que Marc Auréle revenu d'Orient passa près de deux ans à Rome : & il employa ce tems de tranquillité à réformer divers abus dans l'administration des affaires, & à établir de plus en plus le bon ordre dans le Gouvernement. Mais ces soins furent interrompus par la nécessité de retourner sur le Danube, & de reprendre la guerre contre les Marcomans.

Il passe près de deux ans à Rome. *Capit.*

Renouvellement de la guerre des Marcomans.

Je ne ſçais ſi, lorſque Marc Auréle avoit quitté la Germanie pour paſſer en Orient, cette guerre étoit véritablement terminée. Il paroît plus probable qu'il en ſubſiſta toujours quelques reſtes, mais aſſez languiſſans. Elle avoit tant de branches, un ſi grand nombre de peuples y entroient, que c'étoit une hydre, qui abattue d'un côté ſe ranimoit de l'autre. Peut-être auſſi le renouvellement de la guerre doit-il être attribué à l'ambition des Romains, qui ne laiſſoient en paix les nations Germaniques, que lorſqu'ils étoient occupés ailleurs; & qui revenoient à la charge, dès qu'ils n'avoient plus d'autres affaires ſur les bras. On ne peut pas douter que Marc Auréle n'eût deſſein de réduire la Marcomanie en Province Romaine.

Capit. Pertin 2.

Quoi qu'il en ſoit de la cauſe, l'effet eſt certain. Pertinax, qui avoit accompagné Marc Auréle en Syrie, fut delà envoyé ſur le Danube pour arrêter les courſes des Germains: & les deux

Dio.

Quintiles, freres célébres par l'union inaltérable qui régna toujours entre eux, & recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience, par leur courage, ayant

été chargés, en la place de Pertinax, ou conjointement avec lui, de réduire ces fiers ennemis, ne purent y réuſſir, ni forcer les Barbares à ſe ſoumettre. Marc Auréle jugea donc ſa préſence néceſſaire ſur les lieux, & il réſolut de ſe tranſporter de nouveau aux environs du Danube, & d'y mener avec lui ſon fils Commode, qu'il maria dans ce même tems à Criſpine, fille de Bruttius Præſens perſonnage Conſulaire. Dion remarque qu'il pratiqua une cérémonie uſitée dès les plus anciens tems pour les déclarations de guerre, & qu'il lança du côté du pays ennemi une pique que l'on gardoit pour cet uſage dans le temple de Bellone.

Mariage de Commode. *Capit. M. Ant.* 27. & *Dio.*

Liv. I. 32.

On raconte une circonſtance bien ſinguliére de ſon départ. C'eſt que les Philoſophes de ſa Cour le voyant s'engager dans une guerre dont il pourroit bien ne pas revenir, craignirent qu'avec lui ne périſſent les plus ſublimes ſecrets de la Philoſophie, dont il étoit inſtruit mieux que perſonne, & conſéquemment le priérent de les leur expliquer ſans nulle réſerve : & il eut, dit-on, la complaiſance de leur faire de ſavantes leçons pendant trois jours. Je ne ſais quel cas on doit faire de ce

Requête ſinguliére des Philoſophes à Marc Auréle. *Vulcat. Avid.* 3. & *Aurel. Vict.*

récit de deux Ecrivains, dont le mérite n'eſt pas grand. Mais je trouve dans l'ouvrage de Marc Auréle lui-même une façon de penſer plus convenable à un Prince. Il ſe loue de Junius Ruſticus, qui lui a appris à ne point donner dans le goût des Sophiſtes, à ne point compoſer des diſſertations Philoſophiques, à ne point débiter des diſcours moraux. Un Prince doit ſans doute être au fait des régles des mœurs, & en montrer l'exemple vivant dans ſa conduite. Mais il laiſſe à d'autres le ſoin d'en faire des leçons.

M. Aurel. l. I.

Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages.

Marc Auréle partit le cinq d'Août de l'an de Rome 929. Nous ſommes peu inſtruits du détail de ſes exploits. Nous ſavons ſeulement que les choſes réuſſiſſoient au gré de ſes vœux. Paternus remporta ſur les Barbares une grande victoire, en vertu de laquelle Marc Auréle fut proclamé *Imperator* pour la dixiéme fois. Pertinax ſe ſignala auſſi dans la Mœſie & dans la Dace. Déja Marc Auréle ſe flattoit d'achever bientôt de ſubjuguer des ennemis juſques-là indomptables : lorſque la mort le prévint, deux ans après ſon départ de Rome.

Tillem. M. Ant. art. 25.

Il tomba malade à Vindobona * en Pannonie. Mais la maladie, ſi nous en croyons Dion, ne fut pas la cauſe de ſa mort, qui doit être attribuée au crime de ſes médecins gagnés par Commode. D'autres ont écrit qu'il mourut volontairement & par ſon choix, ne pouvant réſiſter à la douleur & à la honte que lui cauſoient les déréglemens & les vices horribles de ſon fils, qui ſe diſpoſoit à devenir un autre Néron. Je laiſſe ces bruits, qui peuvent bien n'avoir d'autre fondement, que les regrets que laiſſa Marc Auréle après lui, & la haine que mérita la tyrannie de Commode. Il paroît que la peſte s'étoit miſe dans l'armée, & que c'eſt de ce mal que l'Empereur fut attaqué.

Il meurt en Pannonie. *Capit. M. Ant.* 27. 28. *Dio. Hérodian. l. I. Aurel. Vict.*

Le ſixiéme jour de ſa maladie, ſe ſentant défaillir, & moins affligé de ſa mort prochaine, que des maux qu'il prévoyoit devoir la ſuivre, il voulut faire un dernier effort pour tâcher de mettre ſon fils ſur les voies d'une conduite ſage & d'un gouvernement vertueux. Il le manda auprès de ſon lit avec ſes amis & ſes plus fidéles conſeillers, & ſe levant un peu ſur le coude, il parla en ces termes :

* *Vienne en Autriche.*

» Mes amis, je ne ſuis point étonné
» que vous vous attendriſſiez ſur l'état
» où vous me voyez. Naturellement
» les hommes compatiſſent à ce que
» ſouffrent leurs ſemblables, ſur tout
» lorſque le ſpectacle en eſt ſous leurs
» yeux. Je puis même me promettre
» de vos ſentimens quelque choſe de
» plus : & ceux que j'ai pour vous,
» me garantiſſent un retour d'amitié
» de votre part. Voici le tems venu,
» pour moi, de recueillir le fruit des
» bienfaits dont je vous ai comblés de-
» puis tant d'années ; & pour vous, de
» m'en témoigner votre reconnoiſ-
» ſance. Mon fils a beſoin de vous.
» C'eſt vous qui me l'avez élevé juſ-
» qu'ici. Mais vous voyez à quels dan-
» gers ſa jeuneſſe eſt expoſée, & com-
» bien, dans un âge que l'on peut ju-
» ſtement comparer à l'agitation des
» flots & de la tempête, lui eſt néceſ-
» ſaire le ſecours d'habiles pilotes, qui
» le gouvernent ſagement, & qui em-
» pêchent que l'inexpérience ne l'en-
» traîne dans mille écueils, & ne le li-
» vre à la ſéduction du vice. Servez-
» lui de modérateurs : dirigez-le par
» vos conſeils : & faites qu'il retrouve
» en vous pluſieurs peres au lieu d'un

» que la mort lui enléve. [a] Car, mon
» fils, vous devez ſavoir qu'il n'eſt
» point de richeſſes qui ſuffiſent à rem-
» plir le gouffre inſatiable de la tyran-
» nie ; point de garde, ſi nombreuſe
» qu'elle ſoit, qui puiſſe aſſûrer la vie
» du Prince, s'il n'a pas ſoin d'acquérir
» l'affection de ſes ſujets. Ceux-là ſeuls
» ont droit à une longue & heureuſe
» jouïſſance du ſouverain pouvoir, qui
» travaillent non à effrayer par la
» cruauté, mais à régner ſur les cœurs
» par l'amour qu'inſpire leur bonté à
» tous ceux qui leur obéïſſent. Ce n'eſt
» point à des eſclaves ſoumis par la
» néceſſité que l'on peut ſe fier : c'eſt
» à des citoyens affectionnés, que la
» bienveillance attache, que le devoir
» & non la flatterie conduit, & dont
» la fidélité eſt auſſi inébranlable que
» les principes ſur leſquels elle eſt ap-
» puyée. Des eſprits ainſi diſpoſés ne

a Οὔτε γὰρ χρημάτων πλήθος ἐδέν αὔταρκες πρὸς τυραννίδος ἀκρασίαν, ὅτε δορυφόρων φρουρὰ ἱκανὴ ῥύεσθαι τὸν ἄρχοντα, εἰ μὴ προυπάρχοι ἡ τῶν ὑπηκόων εὔνοια· μάλιστα δὲ ἐκεῖνοι εἰς ἀρχῆς μῆκος ἀκινδύνως ἤλασαν, ὅσοι μὴ φόβον ἐξ ὠμότητος, πόθον δὲ τῆς αὐτῶν χρηστότητος ταῖς τῶν ἀρχομένων ψυχαῖς ἐνέσαξαν· οἱ γὰρ οἱ ἐξ ἀνάγκης δουλεύοντες, ἀλλ' οἱ μετὰ πειθοῦς

» ſe portent jamais à ſecouer le joug ;
» ſi la violence & l'orgueil du Prince
» ne leur en font naître la penſée. Pre-
» nez-y garde, mon fils : car il eſt dif-
» ficile de mettre des bornes à ſes cupi-
» dités, lorſque l'on a un pouvoir ſans
» bornes pour les ſatisfaire. Voilà, mes
» amis, les conſeils que vous devez
» donner à ce jeune Prince. Rappellez-
» lui ſouvent tout ce que je viens de
» lui repréſenter. Par-là vous le ferez
» devenir la ſource de votre bonheur,
» & du bonheur du genre humain ; &
» vous vous acquitterez envers Marc
» Auréle, de façon qu'il vous devra
» plus que vous ne lui devez ».

Tels furent les avis, auſſi inutiles que ſages, donnés par Marc-Auréle mourant à ſon fils. Il ne ſurvécut qu'un jour & une nuit, & il expira le dix-ſept Mars de l'an de Rome 931. étant âgé de près de cinquante-neuf ans, & ayant régné depuis la mort de Tite Antonin dix-neuf ans & quelques jours.

ὑπακούοντες, ἀνύποπτοι, καὶ ἔξω κολακείας προσποιήτου ὁρῶντές τε καὶ πάσχοντες διατελοῦσιν· οὐδέ ποτε ἀφηνιάζουσιν, ἢν μὴ βίᾳ καὶ ὕβρει ἐπὶ τοῦτο ἀγάγωσι· χαλεπὸν δὲ μετρῆσαί τε καὶ ὅρον ἐπιθεῖναι ἐπιθυμίαις ὑπηρετούσης ἐξουσίας. Herodian.

Dion raconte que le dernier jour de ſa vie, le Tribun étant venu ſuivant l'uſage lui demander le mot, il lui répondit : » Adreſſez-vous au ſoleil levant : » pour moi, je me couche ». Cette réponſe, qui ſemble taxer Commode d'un déſir impatient de régner, eſt aſſortie au prétendu empoiſonnement, que n'ignoroit pas même le Prince mourant, ſelon cet Hiſtorien. Je trouve chez Capitolin quelques autres paroles qui lui ſont attribuées dans ces derniers momens, & je ne leur donne point de place ici, parce que je n'y vois rien qui ſoit digne de Marc Auréle.

Famille de Marc Auréle. *Lamprid. Comm.* 1. & *Capit. M. Ant.* 21.

Il eut de Fauſtine ſa femme * trois fils & pluſieurs filles. Antoninus Géminus frere jumeau de Commode mourut âgé de quatre ans, & ſervit ainſi de preuve à la futilité de l'art des Aſtrologues, qui avoient promis une égale durée de vie aux deux Princes naiſſans. Un troiſiéme fils de Marc Auréle vécut juſqu'à l'âge de ſept ans, & reçut le titre de Céſar avec Commode. Une groſſeur qui lui vint près de

* *Je ne compte point deux jeunes Princes qui paroiſſent lui être nés avant qu'il fût Empereur, & qui moururent très peu de tems après leur naiſſance. Voyez M. de Tillemont.*

l'oreille, & qui exigea une opération, le fit périr. Son pere ſupporta ce malheur avec conſtance, & après avoir donné cinq jours aux ſentimens de la nature, il reprit le train des affaires, & conſola même les médecins, ou chirurgiens, à qui le mauvais ſuccès de leur opération avoit cauſé une vive douleur. Ainſi Marc Auréle en mourant n'avoit d'autre fils que Commode, plus heureux s'il n'en eût laiſſé aucun.

Entre ſes filles nous ne connoiſſons bien que Lucille, mariée en premier lieu à l'Empereur Vérus, & enſuite à Pompeien. Tout ce que nous pouvons dire des autres, c'eſt que leur pere en leur choiſiſſant des maris, eut bien plus d'attention à la nobleſſe des ſentimens, qu'à celle de la naiſſance, & qu'il ſe donna des gendres, non qui comptaſſent une longue ſuite d'ancêtres, ou qui brillaſſent par leurs richeſſes, mais recommandables par le mérite perſonnel & par la vertu.

Herodian. l. I.

Tout l'Empire pleure ſa mort.

La mort de Marc Aurele cauſa un deuil auſſi ſincére qu'univerſel dans tout l'Empire. Quoiqu'il eût maintenu la diſcipline militaire avec exactitude, & qu'il n'eût point eu de molles

Herod. l. I. & Capit. M. Ant. 18. & 19. & Dio.

complaiſances pour les ſoldats, il en étoit aimé. Le Sénat, le peuple, les provinces, tous ſes ſujets le pleurérent amérement : & très digne de regrets par lui-même, ſon fils donna lieu encore de ſentir plus vivement la perte que l'Empire avoit faite.

On lui rend toute ſorte d'honneurs divins & humains.

Dès que la nouvelle de ſa mort fut arrivée à Rome, le Sénat s'aſſembla en habits de deuil. On commença par verſer des larmes en abondance. Mais bientôt l'admiration de ſa vertu excitant dans les eſprits d'autres ſentimens, on s'écria que prêté par le Ciel à la terre Marc Auréle venoit d'être rappellé dans le Ciel : & au jour de ſes funérailles ſolennelles, lorſque ſon corps eut été rapporté à Rome, au lieu de pleurs, la place & le champ de Mars retentirent de ſes éloges. Le Sénat & le peuple réunis, ſans les formalités ordinaires des Décrets, le proclamérent Dieu, tout d'une voix, le ſaluérent comme Dieu, non par flatterie, mais par une perſuaſion, qui, pour être fondée ſur les chiméres de l'Idolatrie, n'en étoit pas moins ſérieuſe. On lui décerna enſuite tous les honneurs humains & divins, arc de triomphe, ſtatue d'or dans le Sénat ;

temple, autel, Prêtres. Pluſieurs de ſes prédéceſſeurs avoient reçû les mêmes témoignages extérieurs de vénération. Mais ce qui diſtingue ici Marc Auréle, c'eſt l'accord des cœurs avec le langage, & de la pratique des particuliers avec les délibérations publiques. On eût regardé comme impie, dit Capitolin, celui qui n'auroit pas eu dans ſa maiſon, parmi ſes dieux Pénates, une repréſentation de Marc Auréle. Et ce culte ſe perpétua : il étoit encore plus de cent ans après en pleine vigueur : & Dioclétien ſe faiſoit gloire d'honorer Marc Auréle comme une de ſes principales Divinités.

Ce n'eſt pas que ce Prince n'ait eu des défauts, qu'il n'ait fait des fautes. J'ai eu ſoin de les remarquer. Mais ſa bonté conſtante & inaltérable a couvert aux yeux de ſes contemporains & de la poſtérité les taches qui pouvoient diminuer l'eſtime à ſon égard. Son nom a paſſé preſque pour celui de la vertu : & il n'eſt aucun bon Prince parmi ſes ſucceſſeurs qui ne ſe le ſoit propoſé pour modéle. Moins guerrier que Trajan, moins ferme & moins franc que Tite Antonin, il les a ſurpaſſés en gloire : preuve évidente, que la bonté

eſt la voie la plus sûre ouverte aux Princes pour s'illuſtrer à jamais.

En effet Marc Auréle fit ſeul la félicité du tems où il régna, qui d'ailleurs fut très malheureux. La peſte & la famine déſolérent l'Italie & les Provinces. Les guerres furent continuelles, dabord contre les Parthes, enſuite contre les Marcomans : révolte d'Avidius Caſſius en Orient ; autres mouvemens de rébellion, dont je n'ai fait que peu, ou même point de mention, parce que nous en ignorons les détails, dans l'Egypte, dans le pays des Séquanois, dans la Luſitanie, & dans toute l'Eſpagne. Au milieu de tant de maux, la ſageſſe & la bonté du Prince entretinrent le bonheur public, & furent, ſelon la remarque des Payens mêmes, un adouciſſement envoyé par la Providence aux fléaux dont le genre humain étoit affligé.

Fléaux publics, contre leſquels ſa douceur ſervit de remède. *Vict. Epit.*

Les Chrétiens furent les ſeuls qui ne ſe reſſentirent point de la douceur du gouvernement de Marc Auréle. Il eſt compté dans nos Faſtes pour auteur de la quatriéme perſécution, qui fit un très grand nombre de Martyrs dans toute l'étendue de l'Empire. Les plus célébres ſont S. Polycarpe à

Il perſécuta les Chrétiens. *Tillem.*

Smyrne, S. Juſtin à Rome, S. Pothin, Ste Blandine, & leurs compagnons, à Lyon.

Si l'on s'étonne qu'un Empereur ſi bienfaiſant, par caractére & par principes, ait traité avec une rigueur inhumaine les plus fidéles & les plus vertueux de ſes ſujets, nous répondrons, avec M. de Tillemont, premiérement que Marc Auréle étoit attaché juſqu'à la ſuperſtition au culte idolatrique, dont le Chriſtianiſme eſt la ruine; en ſecond lieu, que les Philoſophes, qui avoient beaucoup de crédit auprès de ce Prince, étoient les ennemis déclarés des Chrétiens, qui par leurs exemples, & ſouvent même par leurs diſcours, démaſquoient les fauſſes vertus de ces prétendus ſectateurs de la ſageſſe; enfin que Marc Auréle avoit un grand reſpect pour les Loix. Or les Loix de l'Empire proſcrivoient la Religion Chrétienne, qui attaquoit à front découvert la Religion de l'Etat.

Il eſt pourtant vrai que Marc Auréle ne donna point d'Edit contre les Chrétiens. Il défendit même, après le miracle qui le tira de péril dans le pays des Quades, qu'on les accusât pour cauſe de leur Religion. Mais il ne les

exemta point de la mort lorſqu'ils ſeroient mis en juſtice : il laiſſa ſubſiſter les Edits de ſes prédéceſſeurs : & d'ailleurs le zêle fanatique des Magiſtrats, & l'emportement forcené des peuples, n'attendoient point les ordres des Empereurs pour exercer les plus grandes cruautés ſur des hommes dont la ſainteté leur étoit à charge, & leur reprochoit leurs vices & leur impiété.

Philoſophes célébres ſous ſon régne.

Le régne de Marc Auréle fut le régne de la Philoſophie. J'entens la Philoſophie Morale, la ſeule qui ait été eſtimée des Romains, comme je l'ai obſervé plus d'une fois. Le goût décidé du Souverain pour cette étude ne pouvoit manquer d'être imité de ſes ſujets. Auſſi ſon ſiécle produiſit-il un grand nombre de Philoſophes, à la tête deſquels il doit être mis lui-même, non ſeulement comme préſentant dans ſa conduite le modéle le plus parfait de la Philoſophie pratique, mais comme Auteur d'un excellent ouvrage, que j'ai cité aſſez ſouvent, & qui négligé pour le ſtyle, mais tiſſu de maximes excellentes, établit la morale la plus pure à laquelle puiſſe s'élever la raiſon humaine. Cet ouvrage eſt écrit en Grec, qui eſt la langue naturelle de la Philoſophie.

Marc Auréle lui-même.

Crescent & Celse. *Tillem.* Entre les particuliers qui se signalérent dans ce même tems par le nom de Philosophes, je remarque dabord deux célébres ennemis du Christianisme : Crescent, cynique, qui entra en dispute avec S. Justin, & contribua à lui procurer la couronne du martyre ; & Celse, épicurien, dont les écrits contre la Religion Chrétienne ont été dans la suite réfutés par Origéne.

Sextus Empiricus. Sextus, surnommé Empiricus, nous a laissé des livres Pyrrhoniens, dans lesquels poussant la subtilité au delà de toutes mesures, il est une preuve que la raison à force d'analyser ses idées, les fait s'évaporer ; que n'écoutant point la voix de la nature, & cherchant des principes de ce qui est principe, elle détruit les fondemens de la certitude ; & qu'accumulant difficultés sur difficultés, elle se prend enfin dans ses propres piéges.

Démonax. Démonax ne nous est connu que par la vie que Lucien a écrite de ce Philosophe. Entre un assez grand nombre de mots remarquables que l'Auteur de sa vie rapporte de lui, il en est un fameux & bien digne de mémoire. Les Athéniens, parmi lesquels il passa la plus grande partie de ses jours, quoi-

que né dans l'iſle de Chypre, ayant voulu introduire dans leur ville l'uſage des combats de gladiateurs, » Commencez donc, leur dit Démonax, » par détruire l'autel que vous avez » élevé à la Miſéricorde. »

Apulée doit être mis au rang de ces Philoſophes qui prétendoient aſſocier la Magie à la Philoſophie. Ç'a été en petit un Apollonius de Tyanes. On lui a attribué des miracles, & un commerce ſurnaturel avec les Dieux ou les Démons. Dans le fond tout ſon fait étoit pure charlatanerie, par laquelle il ſe propoſoit de relever ſon ſavoir, & de ſe rendre un objet d'admiration. Il étoit Africain, né à Madaure en Numidie, & il ſe diſoit deſcendu de Plutarque par ſa mere. Son ſtyle forcé ſe reſſent bien du climat ſous lequel il avoit pris naiſſance. Apulée.

Il ne faut pas compter parmi les Philoſophes, mais parmi leurs ennemis, l'aimable & enjoué Lucien, le meilleur Ecrivain ſans contredit des tems dont nous parlons, & comparable aux anciens pour la pureté du langage, pour la netteté du ſtyle, pour l'urbanité & l'agrément d'une plume légére, qui répand les graces ſur tout ce qu'elle Lucien ennemi des Philoſophes.

traite, & qui ôtant à la raiſon ſon viſage ſévére, lui fait prendre une forme attrayante, & fait mêler l'amuſement avec la ſolidité. Il ſeroit pleinement louable, s'il n'avoit employé ſon talent exquis & la fineſſe de ſon eſprit, qu'à déceler les vices des faux Philoſophes, & à faire ſentir tout le ridicule des folies qu'ils débitoient gravement. Mais rien ne lui fut ſacré, ni les mœurs, ni la Religion. Il a ſemé des obſcénités dans ſes ouvrages : il a blaſphémé le Chriſtianiſme : il a même attaqué les principes de la Religion naturelle. Déterminé railleur, il lui ſuffit de mettre les rieurs de ſon côté. Habile à ſaiſir le ridicule, incapable d'établir rien de ſérieux, le vrai & le faux, l'honnête & le honteux, lui ſont indifférens. Ses Dialogues des Morts, & quelques autres de ſes écrits peuvent être lûs utilement par la jeuneſſe. En général la lecture de cet Auteur demande des têtes mûres & déja affermies dans le bien. Il fut le fléau des impoſteurs de ſon tems. J'ai donné d'après lui le récit de la vie & de la mort de Pérégrin. Je rendrai pareillement compte au Lecteur de ce qu'il nous apprend touchant les fourberies du faux Devin Alexan-

dre, après que j'aurai achevé de faire connoître en peu de mots ceux qui ſe ſont rendu illuſtres par leur eſprit ſous le régne de Marc Auréle.

Autres Ecrivains en différens genres.

La Philoſophie ne fut pas ſeule cultivée ſous ce régne : il produiſit auſſi des Ecrivains en d'autres genres, dont le plus fameux & le plus eſtimable ſans comparaiſon eſt Galien, le ſecond pere de la Médecine, qui fut honoré de la confiance de Marc Auréle, & qui le ſurvécut. C'étoit lui qui préparoit la thériaque, dont cet Empereur faiſoit un uſage continuel, & à laquelle il attribuoit ce qu'il conſerva de ſanté.

Galien.

Pauſanias.

Pauſanias nous a laiſſé un Voyage de la Gréce, dans lequel il décrit ce que chaque pays & chaque ville contiennent de plus remarquable en édifices publics, temples, théâtres, ſtades, ſtatues, tableaux. C'eſt un tréſor précieux pour les amateurs de l'Antiquité.

Aulugelle.

Aulugelle eſt un Grammairien, de qui nous avons une collection d'obſervations diverſes, qui ne ſont point à mépriſer. Mais ce n'eſt qu'un Grammairien, de peu de goût, ſans élévation, idolâtre des rides de l'antique, & qui rempli de citations d'Ennius, de Caton le Cenſeur, de Claudius

Quadrigarius, ne nomme pas une seule fois Horace, Tite-Live; ni Tacite.

Polyénus. Polyénus, de Macédoine, dédia aux Empereurs Marc Auréle & L. Vérus, pendant qu'ils faisoient la guerre contre les Parthes, un recueil de Stratagêmes.

Hermogéne. Le Rhéteur Hermogéne est sur tout connu par la triste catastrophe de son esprit. Maître d'Eloquence à quinze ans, & digne par ses discours & par ses leçons d'attirer l'attention de Marc Auréle, il oublia tout à vingt-quatre, & traîna longtems une vie obscure: homme a fait dans son enfance, enfant à cheveux gris.

Histoire du faux Devin Alexandre. *Luc. Pseudom.* Il ne me reste plus, pour terminer tout ce qui appartient au régne de Marc Auréle, que d'exposer, suivant que je l'ai promis, aux yeux du Lecteur la comédie que joua le fameux imposteur Alexandre. Ce fut un homme vraiment singulier dans son genre: & il n'est pas inutile de voir, dans un exemple célébre & bien circonstancié, jusqu'où peuvent être poussées la fourberie d'une part, & la crédulité de l'autre.

a Ἐν παῖσι μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς. Philostr. Soph. II. 7.

Alexandre étoit né à Abonotique, petite ville de la Paphlagonie ; & par la ſubtilité de ſon eſprit, le plus délié qui fut jamais, il démentoit étrangement le climat qui lui avoit donné le jour, & qui ne produiſoit communément que des génies groſſiers, épais, & faits pour être dupes. Alexandre au contraire avoit reçu de la nature tous les talens qui forment les grands fourbes, nés pour tourner à leur profit la ſimplicité du vulgaire. Il poſſédoit en un dégré éminent la facilité à imaginer, la hardieſſe à entreprendre, une éloquence populaire & capable d'éblouir, enfin une hypocriſie raffinée, qui ſavoit cacher le vice ſous les dehors les plus ſéduiſans : en ſorte qu'il n'etoit perſonne qui le voyant pour la premiére fois, ne ſortît d'avec lui dans la perſuaſion qu'il avoit eu affaire au plus honnête homme qui fût au monde. Ajoutez les avantages extérieurs, une grande taille, une belle preſtance, un air enchanteur, des yeux pleins de feu, une voix ſonore, & tout ce qui peut impoſer.

Né ſans biens, ſa premiére reſſource fut la débauche, ou plutôt l'ignominie de ſervir à la débauche d'autrui.

Parmi ceux de qui il tiroit un infâme ſalaire, il rencontra un compatriote & diſciple d'Apollonius de Tyane, médecin de profeſſion, mais ſe couvrant de ce titre honorable pour exercer l'indigne métier de charlatan & de magicien, d'homme à ſecrets, & habile à procurer à ceux qui le conſultoient le ſuccès dans leurs amours, la vengeance de leurs ennemis, des ſucceſſions, des découvertes de tréſors. Alexandre prit avidement les leçons d'un maître ſavant dans un art ſi convenable à ſon inclination : & le maître de ſon côté ſe fit un plaiſir de former un diſciple en qui il trouvoit les plus heureuſes diſpoſitions pour devenir un fourbe accompli.

Ce médecin étant mort, Alexandre héritier de ſon ſavoir, commença à mettre en œuvre les enſeignemens qu'il avoit reçûs de lui : & s'étant aſſocié un digne compagnon, nommé Cocconas, ils coururent enſemble la Province, vivant aux dépens des ſots & des dupes, qui payoient graſſement leurs impudens menſonges. Entre autres ils firent la conquête d'une femme Macédonienne riche, déja ſur l'âge, & qui néantmoins vouloit encore faire

l'aimable,

l'aimable. Ils l'enſorcelérent ſi bien, qu'elle ſe chargea de leur ſubſiſtance; & ils la ſuivirent de Bithynie, où ils l'avoient trouvée, en Macédoine, & à Pella, ancienne Capitale des Rois Macédoniens.

Là ils firent une découverte excellente par rapport aux vûes qu'ils avoient. Les environs de Pella ſont remplis de ſerpens d'une grandeur démeſurée, & d'une douceur ſurprenante. Ils ſe familiariſent avec les hommes, on les nourrit dans les maiſons, ils dorment à côté des enfans : ſi on marche ſur eux, ils le ſouffrent : ſi on les froiſſe, ils ne s'irritent point : ils tétent les femmes qui veulent s'y prêter. C'eſt ſans doute quelque ſerpent de cette eſpéce, qui trouvé dans le lit d'Olympias, a donné lieu à la fable de la naiſſance miraculeuſe du Conquérant de l'Aſie & des Indes. Nos deux fourbes achetérent moyennant quelques oboles le plus beau de ces ſerpens qu'ils purent choiſir : & ſur cette acquiſition ils bâtirent le ſyſtême d'une impoſture du premier ordre. Ils réſolurent d'ériger un oracle, qui pût attirer le concours de ceux que la crainte & l'eſpérance, ces deux tyrans de la vie humaine, ren-

dent avides de la connoiſſance de l'avenir, & ſuſceptibles de ſéduction.

Il ne fut queſtion entre eux que du lieu où ils établiroient la ſcêne. Cocconas inclinoit pour Chalcédoine, ville d'un grand abord, & d'où leur réputation pourroit ſe répandre d'une part dans la Thrace, & de l'autre dans la Bithynie, la Galatie, & les régions circonvoiſines. Mais Alexandre penſa avec raiſon que pour l'entrepriſe qu'ils méditoient, il leur falloit un pays dont les habitans groſſiers fuſſent diſpoſés à donner aiſément dans le piége. Or il ſavoit que tels étoient ſes compatriotes les Paphlagoniens, peuples d'une ſimplicité ruſtique, & qui, s'ils voyoient paroître ſeulement au milieu d'eux un charlatan de village, accompagné d'un violon, l'écoutoient avec tranſport comme une Divinité. Il crut néantmoins pouvoir tirer parti de Chalcédoine, mais pour donner ſimplement le branle à l'affaire : & s'étant rendu dans cette ville avec Cocconas, ils enfouirent de concert dans un ancien temple d'Apollon des tablettes d'airain, ſur leſquelles il étoit écrit qu'inceſſamment Eſculape avec Apollon ſon pere ſe tranſporteroit dans le

Pont, & qu'il établiroit sa résidence à Abonotique. Ces tablettes furent découvertes par des gens qui étoient du complot : & l'imposture fit si bien son effet, que sur le champ les Abonotiquites commencérent à jetter les fondemens d'un temple pour Esculape, qui alloit les honorer de sa présence. Cocconas resta à Chalcédoine, & y mourut peu après.

Pour ce qui est d'Alexandre, comme il vit que la fourberie prospéroit, il poussa son œuvre, & il se fit annoncer par un prétendu oracle comme descendant du Héros Persée, & fils de Podalire : & ses malhabiles concitoyens, qui avoient connu son pere & sa mere, gens obscurs & de la lie du peuple, ajoutoient foi à cette magnifique généalogie. Pour paroître dans un équipage convenable à sa haute dignité, Alexandre prit un habillement fastueux, une tunique mi-partie de blanc & de pourpre, un manteau blanc : & portant à la main un cimeterre, symbole de l'origine qu'il tiroit de Persée, laissant flotter ses cheveux en boucle, il entra ainsi à Abonotique.

Il ne se hâta point d'exécuter tout

d'un coup la piéce qui étoit l'objet de ſon voyage : mais il y prépara les eſprits, & les tint dans l'admiration & dans l'attente, en feignant de tems en tems des accès de fureur prophétique, dans leſquels il faiſoit ſortir de l'écume de ſa bouche, au moyen d'une herbe * qu'il avoit pris ſoin de mâcher, & qui a la vertu de produire cet effet. Cependant il gardoit ſon ſerpent ſoigneuſement caché dans la maiſon, & il ſe propoſoit de lui ajuſter une figure de tête humaine, façonnée avec du linge. Sur le devant de cette tête étoient tracées, & peintes de leurs couleurs naturelles, toutes les parties & tous les traits d'un viſage, & elle avoit une bouche qui s'ouvroit, & une langue ſemblable à celle des ſerpens, qui ſe dardoit en dehors, à l'aide de quelques crins de cheval, qu'il ne s'agiſſoit que de tirer ſubtilement. Tout étant ainſi diſpoſé, il n'étoit plus queſtion que de faire paroître Eſculape : & voici la ruſe qu'employa l'impoſteur.

Il alla de nuit cacher dans l'eau, qui s'étoit amaſſée autour des fondations

* *Cette herbe s'appelle en Latin* ſtruthium, *ou* radicula. *Elle eſt connue parmi nous ſous le nom* d'herbe aux foulons.

du temple que l'on conſtruiſoit actuellement, un œuf d'oie, qu'il avoit eu la précaution de vuider, & dans lequel il avoit enfermé un petit ſerpent qui ne venoit que de naître. L'eau en détrempant la terre formoit une boue, qui pouvoit ſervir à l'œuf de logement aſſuré. Le lendemain de cette opération, Alexandre nû & portant ſeulement autour des reins une écharpe d'étoffe d'or, tenant ſon cimeterre à la main, ſecouant ſa chevelure qui flottoit au gré des vents, court à la place publique, monte ſur un autel, & delà haranguant la multitude, il félicite la ville d'Abonotique du bonheur qui va lui être accordé de recevoir le Dieu perſonnellement & viſiblement habitant dans ſes murs. Preſque tous les Abonotiquites s'étoient rendus dans la place, femmes, enfans, vieillards, & ils paroiſſoient ravis en extaſe : ils faiſoient des vœux, ils adoroient d'avance le Dieu qui devoit ſe manifeſter. L'impoſteur, pour augmenter leur admiration, leur parla une langue inconnue, mêlant ſeulement dans un diſcours Hébreu, ou Phénicien, les noms d'Apollon & d'Eſculape. Enſuite il prend ſon eſſor, court ſuivi de tout le

peuple aux fondations du temple, & s'étant fait donner une coupe, il la plonge dans la boue, à l'endroit où il avoit mis l'œuf. Il le retire ainſi, le place ſur ſa main, le montre en s'écriant qu'il a le Dieu. Il caſſe l'œuf; & l'on eſt bien ſurpris d'en voir ſortir un embryon de ſerpent, qui ſe roule autour des doigts du devin. On ſait qu'Eſculape étoit adoré ſous cette forme : perſonne n'ignore l'hiſtoire du ſerpent d'Epidaure. Le peuple d'Abonotique reſta donc perſuadé qu'il poſſédoit Eſculape préſent & vivant. Les acclamations redoublent : chacun lui demande la ſanté, les richeſſes, la proſpérité. Alexandre toujours en enthouſiaſme, reprend ſa courſe ; & porte le nouveau Dieu dans ſa maiſon.

Il laiſſa s'écouler quelques jours, afin de donner le tems à la Renommée de publier dans tout le pays des environs la nouvelle de la merveille qui venoit de s'opérer. Il vouloit avoir un plus grand nombre de ſpectateurs pour le dernier acte de la piéce. En effet arrivent à grands flots les Paphlagoniens, troupeau de moutons, dit Lucien, ſous la figure humaine, ſimples maſques, vuides au dedans, & ſans aucune cer-

velle. Ce fut en préſence de cette multitude, ſi bien aſſortie aux deſſeins d'un fourbe, qu'Alexandre acheva ſa comédie. Couché ſur un lit dans une chambre peu éclairée, vétu en miniſtre des Dieux, il parut ayant ſur lui ce grand & beau ſerpent qu'il avoit apporté de Macédoine, & qui lui formoit un collier autour du cou, étendant au loin ſa queue. La tête étoit cachée ſous l'aiſſelle du charlatan, qui montroit au lieu d'elle cette repréſentation de tête humaine formée avec du linge.

Il eſt aiſé de s'imaginer quelle fut la ſurpriſe des ſpectateurs ſur cet amas de merveilles. Comment concevoir qu'un petit embryon fût devenu dans l'eſpace de peu de jours un grand & magnifique ſerpent, ayant une tête humaine, & familier juſqu'à ſe laiſſer toucher par tous ceux qui le vouloient? Car Alexandre leur procuroit cette facilité. Certes des Paphlagoniens ne pouvoient manquer d'être pris par une ruſe ſi bien concertée. A peine des Philoſophes s'en ſeroient-ils garantis. Auſſi la ſéduction fut générale, & elle gagna toutes les contrées voiſines. De la Galatie, de la Bithynie, de la Thrace, on accouroit à Abonotique, pour

voir de ſes yeux un ſi étonnant prodige. Tous ces pays ſe remplirent d'images & de petites figures du nouveau Dieu, à qui le Prophéte donna le nom
Tillem. de Glycon. Il nous reſte encore aujourd'hui des monumens de cette crédulité Payenne.

Après de ſi beaux préparatifs, il n'étoit pas difficile d'établir un oracle, fin unique à laquelle tendoit tout l'ouvrage, comme à une voie sûre d'attirer de l'argent. La conſtruction du temple étant achevée, Alexandre marqua un jour, auquel le Dieu commenceroit à donner ſes réponſes à ceux qui le conſulteroient:& voici de quelle maniére ſe faiſoit la conſultation. On remettoit un billet bien cacheté au Devin, qui l'emportoit dans le ſanctuaire, prenoit du tems pour interroger le Dieu, & enſuite remettoit le billet cacheté, tel qu'il l'avoit reçû, l'accompagnant de ſa réponſe par écrit. Le fourbe avoit divers moyens d'ouvrir les billets ſans qu'il y parût, & les crédules conſultans, ſurpris de trouver une réponſe aſſortie à leur demande, attribuoient à lumiére divine ce qui étoit l'effet de l'artifice. Du reſte ces prétendus oracles étoient compaſſés

avec beaucoup d'adreſſe : paroles ambigues & ſuſceptibles de divers ſens, ſi la matiére étoit difficile ; promeſſes conditionnelles, & qui ne faiſoient eſpérer le ſuccès, que dans le cas où le Prophéte auroit obtenu du Dieu la faveur déſirée ; recettes de remédes, dont il avoit acquis la connoiſſance avec le médecin ſon premier maître : pardeſſus tout, ſa reſſource étoit de payer d'effronterie, ſi l'événement le démentoit. Ainſi Sévérien, Général d'une armée Romaine, au commencement de la guerre contre les Parthes, ayant conſulté, comme je l'ai dit, le nouvel oracle, & s'étant fait battre & tuer malheureuſement, au grand ſcandale d'Eſculape, qui lui avoit promis la victoire, Alexandre effaça de ſon regître la réponſe qu'il lui avoit rendue, & en ſubſtitua une autre toute contraire. A l'occaſion de la guerre contre les Marcomans, il ordonna que l'on jettât deux lions dans le Danube, aſſûrant que la victoire ſuivroit. L'ordre fut exécuté, & les Romains perdirent vingt mille hommes : Aquilée fut en danger de la part des Barbares. L'impoſteur ſe tira d'affaire, comme autrefois l'Oracle de Delphes par rap-

port à Créſus. Il dit que le Dieu avoit bien promis une victoire ; mais ſans expliquer ſi ce ſeroient les Romains ou les Marcomans qui la remporteroient. Et ces traits qui déceloient ſi viſiblement la ſupercherie, ne nuiſoient point au fourbe. La crédulité ſuperſtitieuſe aveugloit les eſprits.

Pour fortifier l'enchantement, en augmentant le merveilleux, il s'aviſa de faire rendre à ſon Dieu des oracles de vive voix [a] : ainſi les appelloit-il. Il inſéroit dans cette tête de linge, dont j'ai parlé, un canal, qui rendoit dans la bouche. Quelquun caché par derriére, faiſoit paſſer la réponſe par ce canal, & elle ſortoit par la bouche du Dieu. Ces ſortes d'oracles étoient des graces ſignalées, qui ne s'accordoient qu'aux riches & aux puiſſans.

Le ſuccès de ces divers artifices fut prodigieux. Chaque réponſe d'Oracle ne coutoit qu'une dragme & un tiers : & le produit qui en revenoit dans le cours d'une année, ſe montoit à ſept & huit cens mille dragmes : en ſorte que le Prophéte trouvoit dans nne ſi ample récolte de quoi entretenir ma-

[a] Χρησμὸς αὐτοφώνος.

gnifiquement le ſervice de ſon temple, & de quoi payer des interprétes, des écrivains, des hérauts, & tous les miniſtres qui lui étoient néceſſaires pour exécuter ſon jeu : & il lui en reſtoit encore la plus groſſe part pour lui-même.

L'uſage qu'il faiſoit de cet argent convenoit aux voies par leſquelles il l'amaſſoit. Il menoit un grand train, vivoit ſomptueuſement, ſe livroit aux plus infâmes débauches : & ſouvent les peres & les maris étoient tellement enſorcelés, qu'ils tiroient vanité de ce que leurs enfans & leurs femmes ſervoient aux plaiſirs du Prophéte.

Sa réputation vola juſqu'à Rome ; & Rutilien, l'un des premiers Sénateurs, homme eſtimable d'ailleurs, mais extrémement ſuperſtitieux, ayant donné dans le piége, en entraîna un très grand nombre d'autres par ſon autorité. Alexandre reçut de Rome une infinité de conſultations, dont il ſe tira habilement & heureuſement : & les habitans de la Capitale ſe trouvérent auſſi dupes que des Paphlagoniens.

J'omets pluſieurs circonſtances pour abréger : mais Lucien rapporte une attention du fourbe, qui mérite d'être

rapportée. Parmi les consultations qui vinrent de Rome, quelquesunes rouloient sur des matiéres délicates. Des hommes curieux & avides, croyant n'écrire que pour eux-mêmes & pour le Dieu, donnoient l'essor à leurs désirs & à leurs espérances. Le Devin, qui ouvroit tous les billets, quand il en rencontroit quelquun de cette nature, le gardoit, afin de tenir dans sa dépendance, par la crainte d'être découvert, le téméraire qui avoit hazardé une question indiscréte & périlleuse.

Il n'eut pas besoin de pareille précaution à l'égard de Rutilien, qui aidoit à l'imposture, & cherchoit à être trompé. Ce grave Sénateur est un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut se porter.

Dès qu'il eut entendu parler de l'Oracle d'Abonotique, livré comme il étoit à toute superstition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poste dont il étoit actuellement chargé, pour courir en Paphlagonie. Il se contenta pourtant d'envoyer messagers sur messagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidéle compte. Mais il choisit mal ses observateurs. C'étoient des es-

claves ignorans & groſſiers, capables de voir mal, & d'ajouter même à ce qu'ils auroient vû. Rutilius n'eut pas le moindre doute ſur tout ce qu'ils lui rapportérent, & ſéduit par eux, il en ſéduiſit, comme je l'ai dit, pluſieurs autres, & attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il étoit tellement faſciné, que ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux ne ſervit qu'à l'aveugler de plus en plus. Il avoit un fils en âge d'étudier les Lettres, & il demanda à Eſculape, quel précepteur il lui donneroit. » Ho-» mére & Pythagore », répondit le Dieu. Peu de tems après, l'enfant mourut, & Alexandre ne ſavoit pas trop comment ſe tirer de l'embarras où le jettoit ce triſte événement. Rutilien vint à ſon ſecours, & prétendit que tel étoit préciſément le ſens de l'Oracle, qui n'ayant déſigné à ſon fils aucun homme vivant pour précepteur, mais Homére & Pythagore, morts depuis pluſieurs ſiécles, marquoit clairement que l'enfant iroit aux champs Eliſées prendre leurs leçons.

Cette imbécillité ſtupide rendit le Devin plus hardi, & il conçut qu'il pouvoit tout hazarder avec une telle

dupe. Ainſi Rutilien, qui croyoit à la métempſychoſe, ayant voulu apprendre de lui ſous quelle forme il avoit vécu dans les ſiécles précédens, & qui étoit celui dont l'ame avoit paſſé dans ſon corps, Alexandre répondit ſans héſiter, » Tu as été dabord le fils de Pé» lée, enſuite le Poëte Ménandre, en » troiſiéme lieu ce que tu es mainte» nant: & tu deviendras l'un des rayons » du ſoleil, après que tu auras paſſé ſur » la terre cent quatre-vingts ans ».

La piéce n'auroit pas été compléte, ſi elle n'eût fini par un mariage. Alexandre étoit pere d'une fille, qu'il diſoit avoir eûe de la Lune, devenue amoureuſe de lui, comme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormoit. Rutilien, qui avoit ſoixante ans, penſant à ſe remarier, s'adreſſa à l'Oracle pour ſe determiner ſur le choix qu'il devoit faire. Il lui fut répondu, » Epouſe la fille d'Alexandre & de la Lune ». Rutilien obéit avec une parfaite docilité : il ſe maria à la fille d'Alexandre ; & gendre de la Lune, il offroit des Hécatombes à la Déeſſe ſa belle-mere, ſe croyant déja lui-même au rang des Divinités.

Parmi tant de ſuccès, Alexandre

éprouva quelques chagrins. Il avoit deux ſortes d'ennemis, qui étrangement différens les uns des autres, ſe réuniſſoient pour démaſquer l'impoſteur. C'étoient les Chrétiens & les Epicuriens : dont les uns éclairés des lumiéres de la Révélation, les autres inſtruits par leur maître audacieux à braver toute Religion, ſe rendoient également redoutables à un fourbe, qui fondoit ſon crédit ſur la ſuperſtition la plus abſurde.

S'ils le traverſoient & lui nuiſoient par leurs diſcours, il leur rendoit bien le change. Dans de prétendus myſtéres, qu'il inſtitua à l'imitation de ceux d'Eleuſine, il commençoit la cérémonie par crier : » Hors d'ici les Chré» tiens » : & le chœur répondoit : » Hors d'ici les Epicuriens ». Il répétoit ſouvent que le Pont étoit rempli d'athées & de Chrétiens, & qu'il falloit aſſommer à coups de pierres ces ennemis des Dieux. Ce qu'il conſeilloit, il ſe mit plus d'une fois en devoir de l'exécuter. S'il ſoupçonnoit quelquun de venir à ſon temple à deſſein de lui tendre des piéges, ſa réponſe étoit, » A la potence » : & celui contre lequel il avoit prononcé cet arrêt,

s'eſtimoit heureux, s'il pouvoit échapper à la fureur des aſſiſtans, qui couroient ſur lui comme des forcenés. Lucien, qui tenta ce jeu dangereux, penſa avoir grand lieu de s'en repentir.

Il prit pluſieurs fois le Devin en défaut, & il fit trophée des bévues dans leſquelles il l'avoit fait tomber. De plus il eſſaya, quoiqu'inutilement, de déſabuſer Rutilien, & de le détourner d'une alliance indécente avec la fille d'un charlatan. Après de ſi graves offenſes, il oſa néantmoins venir à Abonotique, où il devoit s'embarquer pour un voyage d'Iralie. Il eſt vrai qu'il étoit accompagné de deux ſoldats, que le Gouverneur de Cappadoce lui avoit donnés pour eſcorte juſqu'à la mer.

Quand Alexandre ſçut que Lucien étoit arrivé dans la ville où il régnoit, il forma le deſſein de le perdre, mais par la ruſe. Il le manda fort poliment, & Lucien étant venu avec ſes deux ſoldats, le trouva environné d'une cour nombreuſe. Le Prophéte, ſuivant ſon uſage faſtueux, lui ayant préſenté ſa main à baiſer, notre Epicurien, par un trait de malice plus convenable à un jeune écolier qu'à un homme grave, lui mordit la main très violemment.

Toute l'assemblée entra en fureur, & il ne s'agissoit de rien moins que d'étouffer un impie, qui outrageoit le Prophéte. Alexandre se posséda : il appaisa même la colere de ses adorateurs, & il leur dit qu'ils alloient voir un effet de la puissance de Glycon, qui savoit changer en amis ceux qui lui avoient déclaré une guerre irréconciliable. Alors il fit sortir tout le monde, & prenant Lucien en particulier, il lui dit : » Je sais quels conseils vous avez » donnés à Rutilien contre moi. Pour» quoi me traitez-vous ainsi, pendant » que je puis vous rendre service au» près de ce Sénateur, & améliorer » par son crédit votre fortune » ? Lucien sentit quel danger il y avoit pour lui à se refuser à de pareilles avances. Il témoigna donc s'y prêter avec joie, & la conversation finit par des marques réciproques d'amitié. En gage de réconciliation, Alexandre lui envoya des présens, & lorsqu'il le sçut prêt à partir, il lui offrit de lui fournir un vaisseau & des rameurs. Lucien avoit oublié la maxime qui recommande de se défier d'un ennemi réconcilié. Il accepta l'offre du fourbe, & s'embarqua.

Quand il fut avancé en mer, il remarqua que le Pilote pleuroit, & disputoit avec un air de myſtére contre les matelots. L'inquiétude le ſaiſit, mais elle ne dura pas longtems. Le Pilote vint à lui les larmes aux yeux, & lui dit qu'ayant vécu juſqu'à l'âge de ſoixante ans ſans crime, il ne pouvoit ſe réſoudre à déshonorer ſes vieux jours, & à attirer ſur lui & ſur ſa famille la colere des Dieux par un homicide. Il s'expliqua enſuite, & lui déclara qu'il avoit reçu ordre d'Alexandre de le jetter dans la mer. Mais il ajouta qu'il étoit réſolu de ne point exécuter cette cruelle commiſſion, & qu'il alloit le mettre à bord. Telle étoit la ſcélérateſſe de l'impoſteur : & Lucien, trop heureux d'avoir évité un ſi grand péril, ne put jamais obtenir juſtice contre un ennemi trop bien appuyé, & que la protection de Rutilien mettoit à l'abri de toute pourſuite.

La vengeance divine ne laiſſa pas impunis dès cette vie même les crimes du faux Devin. Il périt rongé des vers, en conſéquence d'une horrible maladie, qui lui fit tomber en pourriture le pied, la jambe, & la cuiſſe.

L'illuſion avoit duré plus de vingt

ans, puiſqu'Alexandre rendoit déja des oracles au commencement du régne de Marc Auréle, & qu'il ſurvécut à cet Empereur. Elle finit avec l'auteur de l'impoſture; & ceux qu'il avoit formés ou ſéduits, mais qui n'avoient pas ſon talent, firent de vains efforts pour entretenir une trop difficile comédie.

LIVRE VINGT-ET-UNIEME.

FASTES DU REGNE DE COMMODE.

An. R. 931. De J.C. 180. L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.
SEX. QUINTILIUS CONDIANUS.

Commode fait la paix avec les Barbares voiſins du Danube, contre l'avis des ſages Miniſtres que ſon pere lui avoit laiſſés, & revient jouir des délices de Rome. Il triomphe pour la ſeconde fois.

Il prend le titre de *Pius*.

An. R. 932. De J. C. 181. COMMODUS AUGUSTUS III.
.....BURRUS.

On croit que Burrus Conſul cette année étoit un des gendres de Marc Auréle, beaux-freres de Commode.

On trouve sur une médaille de Commode de cette année le titre de *Felix*. Ce Prince est le premier qui ait pris les titres de *Pius*, *Felix*, très communs sur les médailles des Empereurs suivans.

.....MAMERTINUS. AN. R. 935. De J. C. 182.
.....RUFUS.

Il paroît que Mamertinus étoit aussi un des gendres de Marc Auréle.

On peut rapporter à cette année une guerre contre les Daces ou contre les Sarmates, dans laquelle Albin & Niger s'acquirent de la gloire.

COMMODUS AUGUSTUS IV. AN. R. 934. De J. C. 183.
M. AUFIDIUS VICTORINUS II.

Guerre dans la Grande-Bretagne. Ulpius Marcellus y remporte plusieurs avantages sur les Barbares. Commode prend le surnom de *Britannicus*.

Conjuration de Lucille contre l'Empereur son frere. Elle est enfermée dans l'isle de Caprée, & mise à mort.

L'Impératrice Crispine peu de tems après a le même sort.

Marcia devient concubine de Commode.

Tarruntius Paternus Préfet du Prétoire, qui avoit eu part à la conjuration de Lucille, eſt accuſé d'en avoir formé une nouvelle. Il eſt condamné à mourir, auſſi bien que Salvius Julianus, les deux Quintiles, & Sex. Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre. Didius Julianus, depuis Empereur, eſt impliqué dans cette affaire, & s'en tire heureuſement.

AN. R. 935. M. EGGIUS MARULLUS.
De J. C. 184. CN. PAPIRIUS ÆLIANUS.

Pérennis demeuré ſeul Préfet du Prétoire par la diſgrace & la ruine de Paternus, prend un crédit énorme, Commode négligeant entiérement les affaires pour ſe livrer à ſes plaiſirs.

Pertinax eſt relégué dans la Ligurie, où il étoit né.

AN. R. 936. .... MATERNUS.
De J. C. 185. .... BRADUA.

AN. R. 937. COMMODUS AUGUSTUS V.
De J. C. 186. M. ACILIUS GLABRIO II.

Chûte de Pérennis, qui avoit conſpiré contre ſon maître. Il périt avec toute ſa famille.

Commode paroît vouloir ſe réfor-

mer, & s'appliquer aux affaires. Mais sa bonne résolution ne dure que trente jours, au bout desquels l'affranchi Cléandre prend sur lui le même ascendant qu'avoit eu Pérennis.

Pertinax est rappellé d'exil, & envoyé dans la Grande-Bretagne, où il tient les peuples & les soldats dans la soumission.

Antistius Burrus beau-frere de l'Empereur, est mis à mort par les intrigues de Cléandre.

Cléandre se fait Préfet du Prétoire avec deux autres.

..... CRISPINUS. AN. R. 938. DE J. C. 187.
.... ÆLIANUS.

Révolte & mort de Maternus, chef de déserteurs & de brigands.

Commencement d'une peste, qui affligea longtems Rome & l'Italie. Commode se retire à Laurentum.

C. ALLIUS FUSCIANUS II. AN. R. 939. DE J. C. 188.
DULLIUS SILANUS II.

Commode feint de vouloir faire un voyage en Afrique, & il exige de l'argent sous ce prétexte.

Incendie causé par le tonnerre.

AN. R. 940. De J. C. 189. DUO SILANI.

Vingt-cinq Conſuls dans le cours de cette année. Sévére fut du nombre.

Famine.

Deſſeins ambitieux de Cléandre, qui projette de s'élever à la ſouveraine puiſſance. Le peuple ſe ſouléve contre lui. Commode le fait tuer.

Il ôte la tête du coloſſe du ſoleil, & y fait mettre la ſienne.

AN. R. 941. De J. C. 190. COMMODUS AUGUSTUS VI. PETRONIUS SEPTIMIANUS.

Continuation de la peſte. Aiguilles empoiſonnées.

Commode devient défiant & plus cruel que jamais. Six Conſulaires à la fois condamnés à mort. Il fait auſſi mourir Petronius Mamertinus ſon beau-frere, Antonin fils de Pétronius, Annia Fauſtina couſine germaine de ſon pere, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres.

Mort de Jule Alexandre.

AN. R. 942. De J. C. 191. CASSIUS APRONIANUS. MAURICUS BRADUA.

Incendie qui conſume le temple de la Paix, la partie du Palais Impérial où l'on

l'on gardoit les Archives, le temple de Veſta, &c. Les Veſtales ont bien de la peine à ſauver le Palladium.

COMMODUS AUGUSTUS VII. AN. R. 948.
P. HELVIUS PERTINAX II. De J. C. 192.

Jeux à la fin de Décembre, dans leſquels Commode ſe donne en ſpectacle, avec moins de pudeur que jamais, combattant contre les bêtes & contre les gladiateurs.

Marcia ſa concubine, Lætus ſon Préfet du Prétoire, Eclectus ſon chambellan, ſachant qu'il devoit les faire mourir la nuit du dernier Décembre au premier Janvier, le previennent, en lui donnant du poiſon, & enſuite le faiſant étrangler.

On emporte furtivement ſon cadavre hors du Palais, & on le met dans le tombeau de ſes peres.

Sa mémoire eſt déteſtée.

HISTOIRE DU REGNE DE

COMMODE.

§. I.

Le régne de Commode, commencement d'un ſiécle de fer. Commode entre tout d'un coup en exercice de la puiſſance Impériale. Il écoute dabord les conſeils des amis de ſon pere. Sa harangue aux ſoldats. Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome. Il en fait la propoſition au Conſeil. Pompeien s'y oppoſe, & veut l'engager à achever la guerre. Commode eſt embarraſſé. Enhardi par les flatteurs, il prend ſon parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome. Il y eſt reçu avec une grande joie. Il triomphe des Germains. Il laiſſe pendant quelque tems gouverner les amis de ſon pere. Pour lui il s'occupe tout entier de la débauche. Il manifeſte auſſi ſon inclination ſanguinaire. Il donne ſa confiance à Pérennis, flatteur intéreſſé & ambitieux. Lucille ſa ſœur forme une conſpi-

ration contre lui. La conſpiration échoue. Punition de Lucille & des autres conjurés. Haine de Commode contre le Sénat. Paternus Préfet du Prétoire, accuſé d'une nouvelle conſpiration. Il périt avec pluſieurs des premiéres têtes du Sénat. Didius Julianus abſous. Mort de Criſpine. Marcia concubine de Commode. Puiſſance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux & ſa chûte. Contradiction entre Hérodien & Dion ſur le fait de Pérennis. Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires. Il retombe dans la molleſſe. Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerre & ſéditions dans cette Iſle. Caractére d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax. Pertinax après de grandes difficultés éprouvées de la part des ſoldats, demande & obtient ſon rappel. Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui ſuccéda à la puiſſance de Perennis. Il fait périr Antiſtius Burrus, beau-frere de l'Empereur, & Arrius Antoninus. Soulévement du peuple contre Cléandre. Commode ſacrifie ſon miniſtre, qui périt avec ſes enfans, & un grand

nombre de ſes créatures. Allarmes de Commode. Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus. Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode. Ses cruautés. De tous les amis de Marc Auréle, trois ſeulement épargnés par Commode, Pompeien, Pertinax, & Victorinus. Baſſeſſe ignominieuſe de ſa conduite. Sa folle vanité. Calamités ſous le régne de Commode. Famine. Incendies. Il y eut peu de guerres, & les évènemens en ſont peu conſidérables. Commode univerſellement mépriſé & déteſté. Ses craintes. Nouveaux & derniers excès de ſes fureurs. Conſpiration formée contre lui. Il meurt empoiſonné & étranglé. Preſque tous ſes ſucceſſeurs périrent comme lui de mort violente. Sa mémoire eſt déteſtée. Il ne fit aucun ouvrage public. Etabliſſement utile dont il fut l'auteur. Il ne perſécute point les Chrétiens. Pollux & Athénée ont écrit de ſon tems.

Le régne de Commode, commencement d'un ſiécle de fer.

DION, en paſſant du régne de Marc Auréle à celui de Commode, dit qu'il tombe du ſiécle d'or dans le ſiécle de fer. En effet rien n'eſt plus oppoſé, que le Gouvernement du

fils à celui du pere. Mais de plus le mal introduit par Commode dans l'Etat fut un mal de durée, & qui influa ſur toute la ſuite des événemens. Nous avons vû que les bons Princes s'étoient attachés depuis un long eſpace de tems à relever l'autorité du Sénat, & à contenir les troupes dans l'obéiſſance & dans la ſoumiſſion qui ſont leur appanage. Commode, devenu par ſa mauvaiſe conduite l'objet de la haine du Sénat & des gens de bien, ſe tourna vers les ſoldats. Il abbaiſſa la puiſſance civile, il accrut la licence des gens de guerre : & comme il mourut ſans héritier, il laiſſa l'Empire à leur diſcrétion. Cette poſition des choſes, toute ſemblable à celle qui avoit ſuivi la mort de Néron, produiſit les mêmes effets: cataſtrophes ſanglantes d'Empereurs maſſacrés, révolutions amenées coup ſur coup, guerres civiles entre pluſieurs contendans à l'Empire.

Mais une triſte différence, c'eſt que le calme ne vint point après la tempête. Rome n'eut pas dans les circonſtances dont je parle, le bonheur qui l'avoit ſauvée après les orages occaſionnés par la mort de Néron. Elle ne trouva point un Veſpaſien, dont la

ſageſſe lui ſervît de port, ni une ſuite de bons Princes tels que ceux qui la gouvernérent après Domitien. Nous ne verrons que très peu d'Empereurs dignes de notre eſtime : & s'il s'en trouva quelquun de ce caractére, les ſoldats ne purent le ſouffrir. Tels furent les funeſtes effets du trop grand pouvoir que prirent les troupes dans l'Empire Romain, & d'une ſucceſſion incertaine, & abandonnée au caprice & au ſort des armes, en ſorte que celui qui étoit le plus fort avoit toujours le plus de droit.

C'étoit un vice radical, comme je l'ai obſervé ailleurs, dans la Monarchie des Céſars, qui avoit été fondée par la violence & par la guerre. Mais l'impreſſion en fut ſuſpendue, dabord par le reſpect pour les droits de la maiſon fondatrice du nouveau Gouvernement, & enſuite par la ſageſſe & la bonne adminiſtration des Empereurs. Ce dernier frein étoit moins puiſſant que le premier : & Commode en ayant délivré les gens de guerre, ils ſentirent alors toute leur force, qui leur avoit été déja prouvée à eux-mêmes par des expériences réitérées : leur audace prit un plein eſſor que rien ne fut

plus capable de retenir ; & elle changea l'Empire Romain en un grand brigandage.

Commode étoit bien digne de donner le signal d'un pareil changement, Prince sans esprit, méchant & débauché brutalement, livré à l'indolence, & en conséquence de sa paresse & de son incapacité, gouverné par d'indignes Ministres. *Dio.*

Il ne fut besoin d'aucun cérémonial préliminaire, ni du vœu des soldats, ni de la délibération du Sénat, pour l'installer dans la dignité Impériale, à laquelle il avoit été associé par son pere. Commode entra tout d'un coup en exercice de la souveraine puissance : & il ne tarda pas à faire voir ce qu'on devoit attendre de lui, par la précipitation avec laquelle il prit le parti de retourner à Rome, contre le sentiment de tous les amis de son pere, laissant l'entreprise de la guerre imparfaite.

Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance Impériale.

Marc Aurèle lui avoit formé un Conseil composé des meilleures & des plus sages têtes du Sénat, qui l'avoient accompagné dans son expédition. Le jeune Empereur écouta leurs avis pendant quelques jours ; & après les pre-

Il écoute d'abord les conseils des amis de son pere.

Herod. l. I. miers ſoins donnés aux obſéques de ſon pere, il eut la docilité de prononcer devant l'armée aſſemblée par ſon ordre le diſcours qu'ils lui avoient dreſſé, & qu'Hérodien rapporte en ces termes.

Sa harangue aux ſoldats.

» Braves Camarades, nous venons » de faire une perte commune, & je » ſuis intimement perſuadé que votre » douleur égale la mienne. Car du » vivant de mon pere, je n'avois ſur » vous aucun avantage auprès de lui. » Il nous aimoit tous comme un ſeul: » & il ſe plaiſoit à m'appeller plutôt » ſon camarade de guerre, que ſon » fils : préférant une ſociété de vertu » à la liaiſon de la nature. Souvent » dans mon enfance il me prenoit en- » tre ſes bras, pour me recommander » à votre fidélité. Je puis donc comp- » ter ſur votre affection à bien des ti- » tres. Les vieux ſoldats me regarde- » ront comme leur nourriſſon ; & je » me ferai un plaiſir de traiter ceux de » mon âge comme les compagnons de » mes travaux militaires ».

» Je n'arrive point au rang ſuprê- » me, comme mes prédéceſſeurs, en » vertu d'un droit acquis par des cir- » conſtances étrangéres. Seul de tous

» ceux qui vous ont jamais comman-
» dé, je ſuis né dans le Palais d'un
» pere Empereur : les langes de mon
» enfance ont été la pourpre Impéria-
» le : & le ſoleil m'a vû deſtiné à l'Em-
» pire au même moment où j'ai ap-
» perçu ſa lumiére. Comment donc
» n'aimeriez-vous pas avec tendreſſe
» celui qui n'a pas été établi, mais
» qui eſt né votre Prince ? »

» C'eſt ce que mon pere attend de
» vous. Elevé maintenant au Ciel, il
» partage le ſort & la gloire des Dieux,
» & il nous a laiſſé le ſoin des choſes
» humaines. Votre devoir eſt d'ache-
» ver ſon ouvrage, en terminant tout
» ce qui reſte de la guerre, & en éten-
» dant la puiſſance du nom Romain
» juſqu'à la mer qui baigne les côtes
» ſeptentrionales de la Germanie. Vous
» trouverez votre gloire dans l'exécu-
» tion de ce plan, & en même tems
» vous témoignerez votre reconnoiſ-
» ſance à la mémoire de notre pere
» commun, qui du haut des cieux en-
» tend ce que nous diſons, voit ce que
» nous faiſons. Quel bonheur pour
» nous d'avoir un ſi reſpectable témoin
» de nos faits glorieux ? Les ſuccès
» que vous avez remportés ſous ſon

» commandement étoient attribués à » ſa ſageſſe, & aux ordres par leſquels » il dirigeoit vos bras. Il n'en ſera pas » de même de ce que vous ferez avec » moi, jeune & nouvel Empereur : » tout l'honneur en ſera pour vous ; » tout ſera dû à votre fidélité & à vo- » tre courage. Vous couvrirez ma jeu- » neſſe de gloire & de majeſté par les » exploits de votre bravoure : & les » Barbares vaincus dans les commen- » cemens d'un nouvel Empire, ap- » prendront à quitter pour le préſent » la fauſſe confiance que leur inſpire la » foibleſſe de mon âge, & à craindre » pour l'avenir par l'expérience du » paſſé ».

A ce diſcours flatteur Commode ajouta les largeſſes qui étoient d'uſage au commencement d'un nouveau régne, & il les fit avec magnificence.

Juſques-là tout étoit louable. Ceux que ſon pere lui avoit donnés pour conſeillers, & en quelque façon pour tuteurs, gouvernoient l'Empire ſous ſon autorité & en ſon nom. Ils ne le quittoient point : ils l'accoutumoient à prendre connoiſſance des affaires, & ils diſtribuoient ſa journée de maniére qu'une grande partie fût remplie d'oc-

cupations ſérieuſes, lui laiſſant néantmoins un tems convenable pour les délaſſemens néceſſaires à un jeune Prince.

Une telle vie parut bientôt à Commode trop gênante & trop tendue. Il ſe laſſa d'écouter des conſeillers ſi ſévéres, & il prêta des oreilles avides à des flatteurs, à des valets de Cour, auxquels dès ſon enfance il n'avoit donné que trop de crédit ſur ſon eſprit; gens ſans honneur & ſans aucun ſentiment, qui meſuroient la félicité ſur les occaſions que l'on peut avoir d'aſſouvir la gourmandiſe & les plus honteux déſirs, & qui lui rappelloient le ſouvenir des délices de Rome, des ſpectacles, des concerts, & de l'abondance de tous les plaiſirs qu'offroit cette grande ville. » Que faites-vous ici, » lui diſoïent-ils, ſur les bords du Da» nube, dans un climat de brouillards » & de frimats, dans une terre ingrate » & ſtérile ? Juſqu'à quand boirez» vous de l'eau glacée, qu'il faut fen» dre à coups de hache, & vous appor» ter en maſſe ſolide : pendant que » vos heureux ſujets jouiſſent des bains » chauds, des eaux courantes, de la » douce température & de la fertilité » de l'Italie » ?

Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome.

Il en fait la propoſition au Conſeil.

Ces diſcours étoient trop bien aſſortis au génie de Commode, pour ne pas faire une profonde impreſſion ſur lui. Il aſſemble ſon Conſeil, & cachant les vrais motifs de ſa détermination, il déclare que l'amour de la patrie le rappelle à Rome. Que d'ailleurs l'intérêt de ſa ſûreté demande ſon retour, & qu'il eſt à craindre que quelquun des Grands ne profite de ſon abſence pour s'emparer du Palais & de l'Empire, & ne trouve dans cette multitude immenſe qui habite la Capitale des forces ſuffiſantes pour ſe faire redouter.

Pompéien s'y oppoſe, & veut l'engager à achever la guerre.

Aucun de ceux qui étoient préſens ne fut la dupe des prétextes groſſiers qu'alléguoit le jeune Empereur. Tous virent du premier coup d'œil les vraies raiſons qui le décidoient, & ils en demeurérent conſternés, immobiles, baiſſant les yeux en terre, & témoignant leur improbation par la triſteſſe qui paroiſſoit ſur leur viſage. Pompeien, gendre de Marc Aurèle & beau-frere de Commode, d'ailleurs vénérable par ſon âge, prit la parole pour exprimer ce que tous les autres penſoient ſans oſer le dire.

» Mon fils & mon maître, dit-il,

» je conçois qu'il eſt tout naturel que
» vous ſouhaitiez de revoir votre pa-
» trie. Nous-mêmes nous ſommes af-
» fectés d'un ſemblable ſentiment.
» Mais les affaires de ce pays-ci, plus
» importantes & plus preſſées, ſont
» un obſtacle qui nous arrête. Vous
» aurez tout le tems, Seigneur, de
» jouir de ce qui vous fait regretter
» Rome. Vous ne courez aucun riſ-
» que à différer votre départ. Au con-
» traire abandonner la guerre com-
» mencée, c'eſt un parti peu honora-
» ble, & tout enſemble périlleux. Il
» eſt à craindre que nous n'inſpirions
» de la confiance aux Barbares, qui re-
» garderoient notre retraite, non com-
» me l'effet du déſir de retourner en
» Italie, mais comme une fuite & une
» preuve de timidité. Combien vous
» eſt-il plus glorieux, de ſubjuguer vos
» ennemis, de reculer les bornes de
» l'Empire juſqu'à l'Océan, & de re-
» venir enſuite triomphant, & ame-
» nant chargés de chaînes les Rois &
» & les Princes Barbares qui oſent
» vous réſiſter ? C'eſt ainſi que les an-
» ciens Romains ſe ſont fait un nom
» immortel. Du reſte vous n'avez pas
» lieu de craindre qu'il ſe forme un

» parti contre vous dans Rome. Vous » avez avec vous les premiéres têtes » du Sénat : les plus puiſſantes for- » ces de l'Empire vous environnent » & vous défendent : votre tréſor vous » accompagne : & la mémoire de vo- » tre pere vous garantit la fidélité & » l'attachement de tous ceux qui doi- » vent vous obéir ».

Commode eſt embarraſſé.

La remontrance de Pompéien embarraſſa Commode. Il reſpectoit l'âge & la vertu de ſon beau-frere : il ne pouvoit rien oppoſer de raiſonnable à ſon diſcours, & il n'avoit pas encore appris à braver la raiſon & l'autorité réunies enſemble. D'un autre côté il ne vouloit pas renoncer à un parti dicté par l'amour du plaiſir. Il répondit donc qu'il penſeroit à ce qu'on venoit de lui repréſenter.

Enhardi par les flatteurs, il prend ſon parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome.

Les flatteurs revinrent à la charge; ils l'enhardirent à ſe mettre audeſſus de ces maîtres orgueilleux qui vouloient le dominer : & Commode, ſans en rien communiquer à ſon Conſeil, ſe prépara au départ.

Il conclut des traités avec les Barbares qu'il lui étoit aiſé de ſubjuguer. *Dio.* Les Marcomans manquoient, & de vivres, & de troupes. Les pertes qu'ils

venoient de faire dans plusieurs combats, & les ravages exercés sur leurs terres, les avoient réduits à une foiblesse qui ne leur permettoit plus de soutenir la guerre, & qui ne leur laissoit de ressource que dans la paix. Commode la leur accorda aux mêmes conditions à peu près qui leur avoient été autrefois imposées par son pere. Il exigea qu'ils donnassent des otages, qu'ils rendissent les prisonniers, qu'ils payassent tous les ans un tribut en bled, dont la quantité fut fixée, qu'ils lui fournissent un certain nombre de troupes auxiliaires. Il leur interdit toute assemblée, si ce n'est une fois le mois, en un lieu marqué, & en présence d'un centurion Romain. Il leur défendit de faire la guerre aux Jazyges & aux Vandales. A ces conditions il abandonna les forts construits dans leur pays, & en retira les garnisons. Ainsi il renonçoit à une conquête bien avancée : il privoit les Romains de la gloire infiniment précieuse pour eux d'étendre leur Empire : & ce qui mettoit le sceau de l'ignominie à cette paix, c'est qu'il l'achetoit par d'abondantes distributions d'argent faites à des peuples prêts de subir le joug. *Herod.*

Dio. Il négocia pareillement & dans le même esprit avec les Bures, qui habitoient vers les sources de l'Oder & de la Vistule. Une clause remarquable du Traité qu'il fit avec ceux-ci, c'est qu'il exigea qu'ils laissassent entre eux & la Dace quarante stades de pays désert, sans habitation & sans culture.

Enfin un corps de douze mille Daces, qui chassés de leur pays pouvoient devenir un renfort considérable pour les nations voisines, supposé qu'elles voulussent tenter une révolte, furent engagés par Sabinien, l'un des Généraux en qui Commode avoit confiance, à se soumettre à l'Empire, moyennant des terres qui leur furent données dans la Dace Romaine.

Herod. Toutes ces différentes négociations ayant été réglées en peu de tems, Commode libre de tout soin, & comptant avoir pacifié & assûré la rive du Danube, ne songea plus qu'à un prompt retour, & sans demander avis à personne, il annonça publiquement son départ. Cet ordre causa un mouvement dans l'armée. L'exemple du Prince fit naitre dans le cœur des soldats le désir de s'éloigner, comme lui, d'un climat rigoureux, & d'aller chercher le repos

& les plaiſirs en Italie. Hérodien, qui nous inſtruit de cette diſpoſition des eſprits, ne nous apprend pas quelles en furent les ſuites. Mais il fallut bien ſans doute que les Légions deſtinées à la garde de la Pannonie & des Provinces voiſines, reſtaſſent ſur les lieux. Commode n'emmena avec lui que les Prétoriens, & les troupes qui avoient ſuivi ſon pere pour la guerre.

Quoique ce départ fût précipité, indécent, réſolu contre l'avis des têtes les plus ſages, cependant la faveur d'un jeune Prince eſt telle, que partout ſur ſon paſſage Commode fut reçû avec des applaudiſſemens & des acclamations vives & ſincéres. On aimoit le fils de Marc Auréle, on s'en promettoit mille biens & la continuation de la félicité publique. Quand il approcha de Rome, le Sénat en corps, & toute la multitude des habitans, allérent bien loin audevant de lui, portant des branches de laurier, couronnées de fleurs. Toutes ſortes de motifs extérieurs concouroient à lui gagner les cœurs : ſa nobleſſe, avantage rare parmi les Empereurs Romains, les graces de l'âge, ſa bonne mine. Il étoit bien fait de ſa perſonne, un viſage charmant,

Il y eſt reçû avec une grande joie.

des yeux pleins de feu, une belle chevelure. Chacun donc vantoit à l'envi un Prince né dans la pourpre, fils & petit-fils d'Empereurs, dont la jeuneſſe aimable ſembloit n'annoncer que les ris & les jeux. On faiſoit des vœux ardens pour ſa proſpérité, on le couvroit de fleurs & de guirlandes. Ce fut au milieu de ces témoignages d'une joie univerſelle, que Commode entra dans Rome.

Il triomphe des Germains.

Cette joie étoit bien vaine, & toute la conduite précédente du Prince ſuffiſoit pour en prévenir l'erreur. Il fit voir dans ſon triomphe qu'il n'étoit point changé. Car il triompha des Germains, quoiqu'il n'eût guéres mérité cet honneur : & dans une pompe ſi auguſte, il plaça ſur ſon char un vil & miſérable compagnon de ſes honteuſes débauches, nommé Saotérus, vers lequel il ſe retournoit ſans ceſſe pour le baiſer à la bouche. Il monta ainſi au Capitole : il viſita quelques autres temples : & enſuite il rendit graces au Sénat & aux troupes reſtées dans la ville, de la fidélité qu'on lui avoit gardée en ſon abſence. Dans la harangue qu'il fit au Sénat, il manifeſta ſon peu de génie par les puérilités

Lamprid. Comm. c. 3.

Herod.

& les baſſes fanfaronades dont il la remplit. Il cita en particulier comme un grand exploit le ſecours qu'il avoit donné à ſon pere pour ſe tirer d'un amas de boue, dans lequel il le voyoit s'enfoncer. La cérémonie de ce triomphe s'exécuta le vingt-deux Octobre. *Lamprid. Comm.* 11.

Hérodien témoigne que Commode revenu à Rome laiſſa encore pendant un petit nombre d'années le gouvernement de l'Etat entre les mains du Conſeil que ſon pere lui avoit donné. C'eſt ſans doute à ce tems qu'il faut rapporter la ſeule bonne action que l'Hiſtoire attribue à Commode. Un certain Manilius, qui avoit été ſécretaire du rebelle Caſſius, ayant été pris, promettoit de découvrir bien des choſes, de donner bien des lumiéres, de fournir des mémoires qui ſerviroient à la conviction de pluſieurs coupables. Commode ne l'écouta point, & fit jetter au feu tous ſes papiers. A ce trait de clémence il eſt aiſé de reconnoître l'eſprit de Marc Auréle, vivant encore dans ſes amis après ſa mort. Commode n'y eut probablement de part, qu'à raiſon de l'indolence qui le portoit à abandonner à ſon Conſeil la déciſion de toutes les affaires : car pour lui, je

Il laiſſe pendant quelque tems gouverner les amis de ſon pere. *Herod. Lamprid.* 5. *Dio ap. Val.*

Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche.

ne dirai pas le plaiſir, mais la licence des plus horribles débauches l'occupoit tout entier. Le Lecteur ſage me diſpenſera aiſément de lui tracer des images qui révolteroient ſa pudeur. Seulement, pour ſatisfaire à la loi de l'Hiſtoire, je dirai que Commode abuſa de toutes ſes ſœurs; qu'il paſſa ſa vie dans un ſerrail de ſix cens victimes de proſtitution, de l'un & de l'autre ſexe; & qu'il n'eſt point de ſi monſtrueuſe débauche, dont il ne tînt à honneur de ſe ſouiller.

Il manifeſte auſſi ſon inclination ſanguinaire.

Son avidité pour répandre le ſang ne laiſſoit pas de paroître au milieu de ces voluptueuſes infamies. Il ſe faiſoit un plaiſir d'égorger des victimes, en prenant l'habillement des bas officiers que l'uſage deſtinoit à ces ſortes de fonctions. Il combattoit contre les gladiateurs: & auſſi lâche que cruel, il employoit dans ces combats une épée bien acérée, pendant que ſes adverſaires n'avoient que des fleurets garnis de plomb à la pointe.

Aurel. Vict.

Il donne ſa confiance à Pérennis, flatteur intéreſſé & ambitieux.

Une conduite ſi baſſe ne pouvoit que lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans Rome: & il prit ſoin d'y ajouter la haine, en ſe livrant aux mauvais conſeils d'un

Herod.

flatteur intéreſſé & ambitieux, qui vouloit élever ſa fortune ſur la ruine des vrais amis que Marc Auréle avoit laiſſés à ſon fils. *Lamprid. & Dio.*

Pérennis, c'étoit le nom de ce favori, né en Italie, & s'étant acquis quelque réputation dans le ſervice, avoit été fait par Commode Préfet du Prétoire, & donné pour collégue à Tarruntius Paternus, qui tenoit la même charge par le choix de Marc Auréle. Le nouveau Préfet du Prétoire s'étudia à flatter la pente violente qu'il connoiſſoit au jeune Prince pour le plaiſir : il le débarraſſoit du ſoin faſtidieux des affaires : il ſe chargeoit de tout le poids du Gouvernement. Il gagna ainſi la confiance de Commode : & ſans perdre de tems il travailla tout de ſuite à lui rendre ſuſpecte & odieuſe la ſévérité des anciens Miniſtres, qui l'exhortoient ſans ceſſe à prendre par lui-même connoiſſance de ſes affaires, & à s'occuper de ſoins dignes d'un Empereur. Il réuſſit ſans peine auprès d'un Prince facile & pareſſeux : bientôt lui ſeul eut du crédit : & l'on s'apperçut que ſon plan alloit juſqu'à faire périr ceux à qui il avoit ôté l'amitié du Prince, & qu'auſſi avide de

richeſſes que de pouvoir & d'honneurs, il ſe propoſoit, en les ſoumettant à des condamnations injuſtes, de profiter de leurs dépouilles.

Lucille ſa ſœur forme une conſpiration contre lui.

Toute la vieille Cour fut allarmée : & Lucille, ſœur de Commode, vint joindre des piques & des intrigues de femme au mécontentement général contre le mauvais Gouvernement.

Elle avoit été mariée, comme on l'a vû, en premiéres nôces à L. Vérus : & quoique ſon ſecond mari Pompeien fût d'un rang bien inférieur, elle avoit conſervé, par une conceſſion expreſſe de ſon pere, tous les honneurs de la dignité Impériale. Elle garda le titre d'*Auguſta* : on portoit * le feu devant elle : après la mort de Fauſtine ſa mere, elle fut pendant quelque tems la premiére Princeſſe de la Cour. Le mariage de Commode la fit décheoir : il fallut qu'elle cédât le pas à Criſpine, Impératrice régnante : & ce fut pour elle un levain d'aigreur & d'animoſité contre ſon frere. Pour venger

* *Hérodien parle en plus d'un endroit de ce feu porté par honneur devant les Empereurs Romains & les Impératrices. Il y a lieu d'être ſurpris qu'un uſage auſſi ſingulier ne ſoit atteſté que par ce ſeul Ecrivain. On peut voir ce qu'en dit Juſte-Lipſe dans ſon Commentaire ſur Tacite*, Ann. 1, 1. c. 7.

cette injure prétendue, elle ne s'adreſſa pas à Pompeien ſon mari, qu'elle n'aimoit pas, & qu'elle ſavoit être fidéle à Commode. Elle confia ſes douleurs à un jeune Sénateur d'illuſtre naiſſance & fort riche, nommé Quadratus, avec lequel elle avoit d'ailleurs des liaiſons très ſuſpectes. Car digne fille de Fauſtine, elle marchoit ſur les pas de ſa mere. Quadratus ſe laiſſa éblouir par l'eſpérance de la premiére place. Il trouva pluſieurs Sénateurs diſpoſés à entrer dans ſes vûes, & à délivrer l'Empire de l'indigne joug de Commode. Le Préfet du Prétoire Tarruntius Paternus fortifia la conjuration du pouvoir que lui donnoit ſa charge : & Quintianus *, jeune Sénateur, qui

* *Dion, qui vint à Rome ſous le régne de Commode, & qui y étoit probablement lorſque ſe paſſoient les faits dont je rends compte, nomme, au lieu de Quintianus, un Claudius Pompeianus, qu'il prétend avoir été gendre de Lucille, & en commerce inceſtueux avec elle. Hérodien, que j'ai ſuivi, vivoit auſſi du même tems. Il eſt plus aiſé de s'étonner de cette contrariété entre deux Ecrivains contemporains, que de decider auquel des deux on doit donner la préférence. Dion étoit plus élevé en dignité, & par conſéquent plus à portée d'être inſtruit exactement de la vérité des faits. Mais nous n'avons que des extraits de ſon Hiſtoire, qui peuvent n'avoir pas été faits avec aſſez d'intelligence & d'attention. Au contraire l'Ouvrage d'Hérodien nous reſte en entier. D'ailleurs ſon récit eſt plus ſuivi, mieux lié, plus circonſtancié. Ce ſont*

avoit ſes accès très libres auprès de la perſonne du Prince, parce qu'il étoit de ſes plaiſirs, ſe chargea de l'exécution. Quadratus comptoit, lorſque Commode ſeroit tué, ſe montrer, & mettre à fin l'entrepriſe par ſes largeſſes.

La conſpiration échoue.

Il s'en fallut peu que le complot ne réuſsît, & s'il manqua, ce ne fut que par l'indiſcrétion de celui qui devoit porter le premier coup. Lorſque Commode entroit au Théâtre par une allée obſcure, Quintien s'approche, tire ſon poignard, & lui crie : » Voilà ce que » le Sénat t'envoie «. Cette menace avertiſſoit le Prince de ſe précautionner, & les Gardes dont il étoit accompagné ſaiſiſſent Quintien, le déſarment, & l'emménent priſonnier.

Punition de Lucille & des autres conjurés.

Pérennis, aux vûes duquel cet événement étoit ſi favorable, ſe chargea avec joie d'informer de la conjuration. Les chefs furent tout d'un coup découverts. Quadratus paya de ſa tête ſes folles eſpérances. Quintianus ne pouvoit être épargné. Lucille fut reléguée dans l'iſle de Caprée, & peu

ces conſidérations qui m'ont déterminé en faveur d'Hérodien, ſans prétendre dominer ſur le jugement de perſonne,

après

après mise à mort. La plûpart de leurs complices eurent le même sort, & subirent la juste peine d'un attentat aussi téméraire que criminel. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que le mot de Quintianus resta profondément gravé dans la mémoire de Commode, & laissa dans son cœur une plaie qui ne se ferma jamais. Toujours il regarda le Sénat comme ennemi de sa personne & de sa vie, & cette persuasion funeste, aidée & aigrie par les instigations de Pérennis, lui fit verser les flots de sang illustre & innocent.

Haine de Commode contre le Sénat.

Paternus n'avoit point été nommé parmi les complices de la conjuration: & Commode ignora pendant quelque tems la part que ce Préfet du Prétoire y avoit prise. Un coup hardi que le même Paternus osa faire dans une si périlleuse circonstance, amena sa ruine. Il ne pouvoit supporter le credit que l'infâme Saotérus, dont j'ai déja parlé, s'étoit acquis sur l'esprit du Prince par les voies les plus honteuses, & il fit assassiner ce misérable par la main de l'affranchi Cléandre, qui devint dans la suite encore plus puissant, & bien plus pernicieux à l'Empire que Saotérus. Commode en fut outré: le

Paternus, Préfet du Prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration. *Lamprid.*

complot formé contre ſa perſonne ne l'avoit pas irrité plus vivement. Se croyant néantmoins obligé de ménager Paternus, il déguiſa ſon projet de vengeance ſous le déſir apparent de
Dio ap. Val. l'honorer davantage. Il le fit Sénateur, & lui donna les ornemens Conſulaires, pour avoir un prétexte de lui ôter la charge de Préfet du Prétoire, qui ne pouvoit être poſſédée que par un Chevalier Romain. Les ennemis de Paternus le voyant dans la diſgrace, profitérent de l'occaſion pour achever de
Lamprid. le perdre. Ils recueillirent tous les indices qui le rendoient légitimement ſuſpect d'être entré dans la conjuration de Lucille, & d'avoir enſuite employé le pouvoir que lui donnoit ſa charge pour ſauver pluſieurs de ſes complices.

Commode réſolu de l'immoler à ſon reſſentiment, ne fut pas content d'une ſeule victime. Il voulut abattre d'un même coup pluſieurs têtes illuſtres, & ſatisfaire ainſi ſa haine ſanguinaire contre le Sénat. Paternus fut ac-
Dio, & Lamprid. cuſé d'une nouvelle conſpiration tramée avec Salvius Julianus, petit-fils de l'auteur de l'Edit perpétuel, dont il a été fait mention ſous Adrien :

homme recommandable par ſon mérite & par ſa doctrine, & qui ayant paſſé par les plus hautes dignités, & s'étant vû à la tête d'une grande & puiſſante armée lorſqu'arriva la mort de Marc Auréle, n'avoit rien attenté contre ſon devoir & contre la fidélité envers ſon Prince. Il y avoit un projet de mariage entre le fils de Salvius & la fille de Paternus : & l'on prétendit que cette alliance cachoit le deſſein d'élever Salvius à l'Empire. Ils ſuccombérent tous deux ſous cette fauſſe accuſation, & perdirent la vie. *Dio ap. Val.*

Il périt avec pluſieurs des premiéres têtes du Sénat.

Comme une conſpiration ne ſe forme point ſans le concours de pluſieurs, on leur donna des complices, tous grands & renommés perſonnages, & quelques Dames des plus qualifiées de Rome. Preſque tous périrent par le fer, ou furent envoyés en exil. Parmi les exilés je remarque les deux Conſuls en charge, mais ſubrogés *, Emilius Junctus & Atilius Sévérus. Entre ceux à qui il en coûta la vie, les plus dignes de mémoire ſont les deux freres Quintiles, dont j'ai déja parlé ſous le

* *Je dis que ces Conſuls étoient ſubrogés, & non ordinaires, parce que leurs noms ne ſe trouvent point dans les Faſtes.*

régne de Marc Auréle. Comme ils avoient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent auſſi par la mort qu'ils ſouffrirent enſemble, ayant tous deux été étranglés en même tems. Sextus Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre, étoit en Syrie lorſqu'il apprit l'arrêt de mort prononcé pareillement contre lui. Il ſe cacha, il erra longtems, & pourſuivi dans ſes diverſes retraites il occaſionna la perte de pluſieurs de ceux qui lui avoient offert un aſyle. Enfin il périt lui-même, ſans qu'on ſache de quelle maniere. Mais on ne le revit plus, & un fourbe qui auſſitôt après la mort de Commode voulut uſurper le nom de Condianus, pour ſe mettre en poſſeſſion de ſes grands biens, fut convaincu d'impoſture.

Didius Julianus abſous. *Spart. Did.* 1.

Didius Julianus neveu de Salvius fut impliqué dans la cauſe de ſon oncle, mais en un tems où l'affaire languiſſoit déja, & où Commode las de meurtres commençoit même à craindre la haine qui en réſultoit contre lui. Il fut abſous, & ſon accuſateur condamné. Didius auroit été heureux, ſi le danger qu'il courut alors l'eût guéri pour toujours de l'ambition de régner.

Vers le même tems l'Impératrice Crispine s'étant rendu coupable d'adultére, fut transportée dans l'isle de Caprées, & bientôt après tuée par ordre de Commode. Mort de Crispine. *Dio.*

Ce Prince prit une concubine dans une maison ennemie. Marcia, qu'avoit entretenue Quadratus, passa sur le même pied au Palais Impérial : & elle se maintint en faveur jusqu'à la mort de Commode, à laquelle elle eut grande part. Xiphilin témoigne qu'elle protégea les Chrétiens, qui réellement jouirent d'une grande paix pendant tout ce régne. Il ne nous a point instruits des motifs qui pouvoient déterminer une femme de cette espéce à employer son crédit pour des personnes qui lui ressembloient si peu. Marcia concubine de Commode.

Pérennis resté seul Préfet du Prétoire par la mort de Paternus, & ayant affaire à un Prince qui craignoit le travail, & ne respiroit que le plaisir, réunissoit en lui seul toute l'autorité du Gouvernement, & il le fit dégénérer en une horrible tyrannie. Il renversa toutes les Loix : il se défit de tous ceux qui lui faisoient ombrage, tuant les uns, exilant les autres, & s'appropriant la dépouille de tous. Aucun Puissance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux, & sa chûte. *Herod. Lamprid. 5. 6.*

ordre, aucune condition n'étoit à l'abri de ſa cruelle avarice. Non ſeulement les Sénateurs, mais les riches Provinciaux, les femmes mêmes dont l'opulence tentoit ſon avidité, périſſoient ſous de fauſſes accuſations : &, ce qui paroîtroit incroyable, ſi la tyrannie connoiſſoit des bornes, les perſonnes contre leſquelles on ne pouvoit rien imaginer qui les rendît coupables, on les perſécutoit comme ayant eu la volonté de nommer Commode leur héritier, & lui faiſant attendre trop longtems leur ſucceſſion. Surtout Pérennis s'attachoit à exterminer les anciens amis de Marc Auréle, ou du moins à les éloigner de la Cour. Pertinax fut du nombre de ces derniers, & relégué en Ligurie. Il y paſſa trois ans entiers dans la petite métairie de ſon pere.

Capit. Pertin. c. 3.

Herod. Commode ainſi privé par ſon perfide Miniſtre de tous ſes bons & fidéles ſerviteurs, de tous ceux qui étoient capables d'une ſincére affection pour lui, devenoit une proie ſans défenſe ; & Pérennis, dont l'ambition aſpiroit au trône, croyoit n'avoir plus qu'un pas à faire pour y monter. Pendant qu'il diſpoſoit de tout dans Rome

avec un pouvoir abſolu, qu'il s'y faiſoit des créatures par ſes largeſſes, qu'il y réduiſoit au ſilence par la terreur tous ceux qu'il ne pouvoit gagner, il avoit revêtu ſon * fils, encore très jeune, du commandement des armées d'Illyrie : & il comptoit, qu'après qu'il auroit ôté la vie à Commode, ce qui lui paroiſſoit fort aiſé, les troupes commandées par ſon fils l'établiroient en pleine & ſolide poſſeſſion de la ſouveraine puiſſance.

Ses deſſeins criminels furent mis au jour par une voie bien ſinguliére. Pendant que l'Empereur aſſiſtoit aux Jeux Capitolins, établis, comme je l'ai rapporté, par Domitien, un Philoſophe Cynique avec le bâton & la beface, ſe préſente au milieu de l'aſſemblée, monte ſur le Théâtre, & d'un geſte de la main impoſant ſilence à la multitude des ſpectateurs, il adreſſe ces paroles à Commode : » Ce n'eſt pas ici le tems » pour vous de vous amuſer à des » jeux, ni de célébrer des fêtes. L'é» pée de Pérennis menace votre tête,

* *Hérodien dit ſes fils au pluriel. Mais dans la ſuite il fait mention d'un ſeul comme Commandant en chef. Le plus jeune étoit vraiſemblablement Lieutenant de ſon frere.*

» & ſi vous ne vous précautionnez » contre un danger qui n'eſt pas pro- » chain, mais préſent, vous périrez » au moment où vous vous y attendez » le moins. Pérennis aſſemble ici des » forces, & fait des amas d'argent con- » tre vous: ſon fils ſéduit les armées » d'Illyrie, dont il a le commande- » ment: ſi vous ne les prévenez, vous » êtes mort ». Commode fut troublé: les aſſiſtans, qui trouvoient ce diſcours très vraiſemblable, feignirent pourtant de n'en rien croire. Pérennis, qui étoit préſent, paya d'audace: & traitant de fou ce Philoſophe, il le fit prendre & brûler vif. Telle fut la récompenſe que reçut le malheureux Cynique pour un avis fidéle, mais inconſidérément hazardé.

Cependant le coup étoit porté. Quoique Commode n'eût point empêché le ſupplice de celui qui avoit voulu lui inſpirer des ſoupçons contre ſon Miniſtre, il lui en étoit reſté quelques nuages dans l'eſprit. Les ennemis de Pérennis s'en apperçurent, & vinrent à l'appui. Il en avoit beaucoup. Orgueilleux & inſolent, comme le ſont d'ordinaire les favoris, il s'étoit rendu odieux à toute la Cour. Le Prince,

ébranlé par les discours qui retentissoient de toutes parts à ses oreilles, reçut dans le même tems des preuves palpables & sensibles de l'infidélité du Préfet du Prétoire. Quelques soldats de l'armée d'Illyrie s'étant échappés du camp, lui apportérent des monnoies frappées par l'ordre du fils de Pérennis avec l'empreinte de son visage & de son nom.

C'en étoit sans doute assez pour le perdre. Une députation militaire, envoyée contre lui, acheva sa ruine. Quinze cens soldats arrivérent à Rome, chargés par l'armée de la Grande-Bretagne, dont ils faisoient partie, de se plaindre de la tyrannie que Pérennis exerçoit sur les troupes, de l'accuser d'intrigues tramées par lui pour faire son fils Empereur, & en conséquence de demander son supplice & sa mort. Commode ouvrit enfin les yeux. Pérennis fut déclaré ennemi public, & livré aux soldats, qui l'outragérent en mille façons & le mirent en piéces. Sa femme, sa sœur, ses deux fils, dont l'un commandoit l'armée d'Illyrie, & l'autre y avoit un emploi important, suivirent son malheureux sort: & cette maison, un peu auparavant si puis- *Dio. & Lampid.*

ſante, fut détruite en un inſtant, ſans qu'il en reſtât de veſtige. Pérennis ne peut pas avoir été plus de trois ans Préfet du Prétoire.

Contradiction entre Hérodien & Dion ſur le fait de Pérennis.

Dans ce que j'ai rapporté de ſa conduite, j'ai préféré l'autorité d'Hérodien ſuivi de Lampride à celle de Dion. Ce dernier comble d'éloges le Favori, que les autres peignent avec de ſi noires couleurs. Il ne lui reproche que d'avoir cauſé le déſaſtre de Paternus ſon collégue, pour demeurer ſeul en poſſeſſion de la charge de Préfet du Prétoire. Du reſte il le loue comme un Miniſtre déſintéreſſé & incorruptible, comme n'ayant jamais rien fait pour ſes intérêts, comme s'étant rendu le ſoutien de ſon Prince & de l'Etat, & il blâme Commode de l'avoir lâchement abandonné aux clameurs ſéditieuſes des ſoldats. Il eſt pourtant difficile de ſuppoſer qu'Hérodien ait inventé les faits qu'il allégue : & Dion pourroit avoir eu quelque raiſon particuliére de flatter la mémoire de Pérennis. Quoi qu'il en ſoit du motif, ſon témoignage n'a point paru à M. de Tillemont, qui le ſuit pourtant volontiers, devoir ici emporter la balance.

Le danger que Commode avoit couru par l'entrepriſe ambitieuſe de Pérennis, le tira un peu de ſa léthargie. Car tant qu'avoit duré le miniſtére de ce favori, le Prince ſe repoſoit de tout ſur lui, ne voyant que par les yeux de Pérennis, & ne prenant connoiſſance d'aucune affaire, qu'autant qu'il plaiſoit au Préfet du Prétoire de l'en inſtruire. Il paroiſſoit même peu en public, depuis l'attentat de Quintianus ſur ſa perſonne. Renfermé dans le Palais, il partageoit tout ſon tems entre la débauche, & les mépriſables combats auxquels il s'exerçoit contre des gladiateurs & contre des bêtes. Il y réuſſiſſoit, joignant la force du corps à l'adreſſe. On rapporte qu'il tua cinq hippopotames à la fois, deux éléphans en deux jours différens, un rhinocérot, un animal mêlé de la forme de chameau & de panthére. Il tiroit avec tant de juſteſſe & de dextérité, qu'un jour dans un ſpectacle voyant une panthére qui s'élançoit ſur un malheureux deſtiné à combattre contre elle, d'une fléche lancée ſubitement il abattit la bête ſans toucher à l'homme. C'étoit par ces indignes exploits qu'il ſe plaiſoit à briller, &, il en tiroit vanité

Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires. *Lamprid. 6. Herod. & Dio.*

comme d'un héroïſme qui l'eût égalé à Hercule & à Céſar. Pérennis l'avoit entretenu dans ce goût, très favorable à l'ambition d'un miniſtre qui conſidére ſes intérêts plus que la gloire de ſon maître.

L'éclat que firent les projets audacieux de ce Préfet du Prétoire, rompit pour quelques momens le charme, comme je viens de le dire. Commode parut ſortir de ſon ivreſſe. Il témoigna vouloir s'appliquer aux affaires. Il répara pluſieurs des injuſtices commiſes par Pérennis. Il réſolut de ne plus donner la charge de Préfet du Prétoire à un ſeul, & de la partager entre deux collégues, pour l'affoiblir & la rendre moins redoutable. Mais ce n'étoient-là que les efforts impuiſſans d'un homme dompté par le ſommeil, & qui après quelques légéres ſecouſſes qu'il s'eſt données ſe laiſſe vaincre & ſe rendort. La réſipiſcence de Commode ne dura que trente jours, au bout deſquels il retomba dans ſa molleſſe, & laiſſa Cléandre ſimple affranchi prendre ſur lui le même aſcendant qu'avoit eu Pérennis.

Il retombe dans ſa molleſſe,

Pertinax envoyé dans la Grande-Bre-

Pendant l'intervalle lucide que la phrénéſie à demi calmée avoit laiſſé à

Commode, ce Prince rendit justice à Pertinax : il le tira de l'exil où Pérennis l'avoit tenu pendant trois ans, & l'envoya commander les Légions de la Grande-Bretagne. Pertinax avoit passé le tems de son loisir à bâtir dans le lieu de sa naissance : & ne rougissant point de la médiocrité de sa premiére fortune, au milieu des grands édifices qu'il éleva, il avoit conservé la petite cabane de son pere, telle qu'elle étoit, sans aucun changement. Rappellé aux affaires, il alla rétablir la tranquillité dans une Province troublée par l'esprit séditieux qui agitoit l'armée Romaine.

tagne. Guerres & séditions dans cette isle. *Capit. Pertin.* 3.

Ces troubles avoient été précédés de mouvemens de la part des Barbares. La guerre s'étoit allumée dans la Grande-Bretagne dès les commencemens de Commode, & elle est la plus importante qui se soit faite sous son régne. Nous en connoissons peu les détails : l'Abbréviateur de Dion nous apprend seulement que les Bretons franchirent le mur qui traversoit l'isle d'une mer à l'autre ; qu'ils firent le dégât dans la Province Romaine ; qu'ils vainquirent un Général Romain qui marcha à leur rencontre, & taillérent

Dio, *l.* LXXII.

en piéces ſon armée. Ulpius Marcellus fut envoyé de Rome pour réprimer les courſes des Barbares, & il y réuſſit, & matta leur fierté par les avantages multipliés qu'il remporta ſur eux. C'eſt tout ce que nous ſavons de ſes exploits. Son caractére nous eſt plus connu.

Caractére d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax.

Ce guerrier, formé à l'école de Marc Auréle, en imitoit & en ſurpaſſoit même la ſimplicité, la frugalité & la ſévére diſcipline. Il s'étoit perſuadé qu'à peine étoit-il permis à un Général de dormir. Il donnoit donc très peu de tems au ſommeil, & il tenoit tous ſes ſubalternes éveillés & alertes, en leur diſtribuant ſur le ſoir des ordres pour toutes les différentes heures de la nuit. Il ne mangeoit préciſément que pour vivre : & ce que Dion raconte de ſon auſtérité ſur ce point paroîtra ſans doute incroyable à pluſieurs. Ulpius, au rapport de l'Hiſtorien, étant dans la Grande-Bretagne, prenoit la précaution de faire venir ſon pain de Rome, non qu'il ne pût manger de celui qui ſe faiſoit dans la Province, mais afin de l'avoir ſi dur, qu'il ſe trouvât forcé de ſe renfermer dans les bornes de l'exacte néceſſité. Si ce

fait n'eſt pas vrai, au moins ſuppoſe-t-il dans celui à qui on l'attribue une ſinguliére ſévérité de mœurs. En déclarant la guerre à la molleſſe & aux délices, Ulpius avoit coupé la racine du déſir des grandes richeſſes. Auſſi étoit-il parfaitement déſintéreſſé, & d'une intégrité incorruptible. Mais il ſe montroit dur aux autres comme à lui-même, & conſéquemment peu capable de ſe faire aimer.

L'Etat n'en fut pas moins bien ſervi par lui, & l'éclat de ſes ſuccès & de ſa vertu lui attira la haine de Commode. Pour récompenſe de ſes ſervices, il ſe vit en danger de périr ſur de fauſſes accuſations. Il échappa néantmoins, ſans que nous puiſſions dire par quel moyen, & on lui permit de vivre.

Ulpius avoit donc réduit au devoir les Barbares ſeptentrionaux, & rendu le calme à la Province de la part des ennemis. Il auroit auſſi maintenu l'obéiſſance parmi les troupes, s'il fût demeuré en place. Mais après qu'il eut été rappellé, la tranquillité rétablie au dehors par ſes ſoins fut ſuivie du trouble & des ſéditions au dedans. Nous avons vû juſqu'où les Légions de la Grande-Bretagne avoient porté la har-

Pertinax, après de grandes difficultés éprouvées de la part des ſoldats, demande & obtient ſon rappel. *Capit. Pert.*

dieſſe contre Pérennis. La mort de ce miniſtre n'appaiſa point leurs murmures : le Gouvernement étoit mépriſé & haï : & Pertinax, envoyé pour remédier au mal, trouva les eſprits dans une grande fermentation. Les ſoldats vouloient un changement d'Empereur: & ſi leur nouveau Commandant avoit conſenti à ſe prêter à leurs vœux, il eût été proclamé Auguſte. Pertinax garda fidélité à ſon Prince. Il arrêta les ſéditions, au riſque même de ſa vie. Car il y en eut une ſi furieuſe, que pluſieurs furent tués, & lui-même reſta pour mort ſur la place. Il revint à lui, reprit ſon autorité, & châtia ſévérement les coupables. Mais las d'un emploi ſi périlleux, & voyant qu'il n'étoit pas poſſible de ramener à l'ancienne diſcipline des troupes corrompues par l'orgueil & par l'inſolence, il demanda ſon rappel & l'obtint, & de retour en Italie il fut chargé de la ſurintendance des vivres.

Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui ſuccéde à la puiſſance de Perennis.

L'inſolence des gens de guerre étoit ſans doute occaſionnée par les vices du Gouvernement. Car Cléandre, qui ſuccéda, comme je l'ai dit, à la puiſſance de Pérennis, & qui même avoit beaucoup contribué à la ruine de ce

miniſtre, étoit encore plus vicieux que celui qu'il avoit détruit. Il eſt un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la Fortune. *Dio, & Herod. l. I. & Lamprid. Comm. 6.*

Phrygien de naiſſance, & eſclave, il fut vendu dans ſon pays, & tranſporté à Rome pour y remplir les plus vils miniſtéres. Etant entré dans le Palais, & devenu eſclave de l'Empereur, il plut à Commode encore enfant par la ſociété des mêmes inclinations. Il nourrit ſoigneuſement ce commencement de faveur : & le jeune Prince, après la mort de ſon pere, l'affranchit, le prit pour ſon premier chambellan, & lui fit épouſer l'une de ſes concubines, nommée Damoſtratia. Cléandre étoit de tous les plaiſirs, ou pour parler plus juſte, de toutes les débauches de Commode ; & ayant ainſi gagné ſa confiance, il fut pendant quelque tems le rival de Pérennis, & enfin appuyé de la faction des affranchis du Palais, dont il étoit le chef, il parvint à le perdre. Héritier de ſon pouvoir, il en abuſa avec toute l'indignité d'une ame baſſe, & il porta dans le miniſtére tous les vices de la condition ſervile. Tout étoit à vendre auprès de lui, les places de Sénateurs, les commandemens des

armées, les Gouvernemens de Provinces, les Intendances. Et il ſe faiſoit payer fort cher. Il y eut des acheteurs, que la fureur de l'ambition engagea à ſe dépouiller de tout ce qu'ils poſſédoient pour devenir Sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui l'on diſoit, que par la confiſcation de ſes biens il étoit parvenu à ſe faire reléguer dans le Sénat. Ni le mérite, ni la naiſſance n'étoient comptés pour rien. Des affranchis furent faits Sénateurs, & même mis au rang des Patriciens, titre juſqu'alors réſervé aux premiéres maiſons de Rome. Cléandre, pour multiplier ſes gains, multiplioit les charges, & il nomma, ce qui ne s'étoit jamais vû, vingt-cinq Conſuls pour une ſeule année. Il ne reſpectoit ni les Loix, ni les choſes jugées. Quiconque avoit de l'argent à donner, étoit sûr d'être abſous, quelque crime qu'il eût commis; ou réintégré, s'il avoit ſubi précédemment la condamnation, & ſouvent même avec un accroiſſement de dignité & de ſplendeur. Nul citoyen ne pouvoit ſe promettre de conſerver ni ſes biens, ni ſa vie même, s'il avoit un ennemi riche, qui voulût donner de l'ar-

Lampr.id. 14.

gent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort, à divers genres de ſupplices, confiſcation, privation de ſépulture, tout s'achetoit : il ne s'agiſſoit que du prix. Le favori amaſſa, par ces cruels & abominables trafics, des tréſors immenſes ; & pour s'aſſûrer la poſſeſſion de la plus grande partie de ſa proie, il la partageoit avec les concubines du Prince, & avec le Prince lui-même. Au reſte il uſoit magnifiquement de ſes richeſſes, ſomptueux en bâtimens, non ſeulement pour ſon uſage, mais pour la commodité & la décoration de pluſieurs villes. Il bâtit dans Rome les Thermes, qu'il appella Commodiennes du nom de ſon maître. *Lamprid.* 17.

Il ne prit pas dabord la charge de Préfet du Prétoire, trop diſproportionnée à la baſſeſſe de ſa condition ; mais il s'y fraya les voies en la dégradant & l'aviliſſant par de fréquentes mutations. Il faiſoit & défaiſoit les Préfets du Prétoire à ſa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de ſix heures. Enfin lorſque Cléandre crut avoir mis cette puiſſante charge à ſa portée, il s'en revêtit, en ſe donnant deux collégues, qui étoient ſes créatures, & entiérement dans ſa dé- *Lamprid.* 6.

pendance. Alors on vit pour la premiére fois trois Préfets du Prétoire.

Il fait périr Antiſtius Burrus, beau-frere de l'Empereur, & Arrius Antoninus.

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers Sénateurs, beau-frere de Commode, Antiſtius Burrus, oſa élever ſa voix contre les excès énormes de l'inſolent affranchi, & porter ſes plaintes à l'Empereur de l'abus que l'on faiſoit de ſon autorité & de ſon nom. Cléandre retourna l'attaque contre ſon aggreſſeur : il l'accuſa de projets ambitieux, de deſſein formé d'uſurper le trône. Antiſtius ſuccomba, fut mis à mort, & entraîna dans ſon infortune ceux qui eurent le courage de prendre ſa défenſe. Une autre victime non moins illuſtre de la tyrannie de Cléandre, fut Arrius Antoninus, dont le * nom ſemble annoncer une liaiſon de parenté avec Commode. Il fut ſacrifié par le Préfet du Prétoire à la vengeance d'un certain Attale, qu'il avoit condamné étant Proconſul d'Aſie.

Capit. Pert. 3. Je ſuis fâché de trouver dans Capitolin, que Pertinax fut ſoupçonné

* *Il deſcendoit apparemment, comme l'obſerve M. de Tillemont, d'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur Antonin, qui étoit grand-pere de Commode par adoption.*

d'avoir trempé dans les odieuſes affaires ſuſcitées contre ces deux Sénateurs, auſſi recommandables par leur vertu que par la ſplendeur de leur rang. Mais ce ne ſont que des ſoupçons : & il eſt permis de les croire mal fondés.

Soulévement du peuple contre Cléandre.

Arrius Antoninus étoit tellement eſtimé dans Rome, que Lampride attribue à l'indignation que cauſa ſa mort injuſte & cruelle, le ſoulévement du peuple qui amena la chûte de Cléandre. Dion & Hérodien donnent pour cauſe de ce ſoulévement une famine violente : intérêt tout autrement puiſſant ſur les eſprits d'une multitude. Ces deux récits peuvent ſe concilier. Il eſt très poſſible que deux motifs différens aient concouru à un même effet.

Lamprid. 7. Dio, & Herod.

Quoi qu'il en ſoit, une maladie contagieuſe qui avoit précédé, & ravagé pendant longtems Rome & l'Italie, produiſit la famine par une ſuite naturelle : & la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux Auteurs Grecs ſe partagent. Suivant Dion, ce fut l'Intendant des vivres, Papirius Dionyſius, qui au lieu de remédier au mal affecta de l'aggraver, dans le deſſein de perdre Cléandre, en faiſant retomber ſur lui la haine de la mi-

ſére publique. Hérodien charge de tout le ſeul Cléandre. Il dit que ce favori, enivré de ſa fortune, donna l'eſſor à ſes déſirs, & ne voyant que l'Empereur au deſſus de lui, projetta de le détrôner & d'uſurper ſa place. Que dans cet eſprit, ayant fait de grands amas d'argent & de bled, il accrut à deſſein la cherté & la diſette, afin que les ſecours qu'il donneroit enſuite par ſes largeſſes fuſſent d'autant mieux reçûs, & lui gagnaſſent à l'inſtant tous les cœurs.

S'il avoit cette penſée, elle lui réuſſit très mal. Le peuple, qui le haïſſoit depuis longtems à cauſe de ſon inſatiable avidité, s'en prit à lui des maux qu'il ſouffroit. Dans les théatres, dans les jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le Miniſtre qui affamoit la ville de Rome. Dion raconte à ce ſujet une ſcêne ſinguliére, & qu'il habille preſque en merveille, mais dont les reſſorts ſont bien aiſés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une courſe de chariots qui s'exécutoit dans le Cirque, une troupe d'enfans tout d'un coup s'avança, ayant à ſa tête une jeune fille d'une grande taille, & d'un regard fier & audacieux. On jugea, ajou-

te-t il, par l'événement qui ſuivit, que ce devoit être quelque démon, quelque génie. Il étoit bien plus ſimple de penſer; & Dion eût dû le dire, qu'une main habile & intriguante faiſoit jouer cette machine pour ameuter le peuple déja très mécontent, & porté à la ſédition.

Ce chœur d'enfans éléve la voix, pouſſe des cris, ſouhaitant mille proſpérités à Commode, & faiſant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un ſignal pour toute l'Aſſemblée. On répéte les mêmes cris, on ſe léve, on quitte le ſpectacle, on court en foule au lieu où Commode ſe tenoit renfermé, ne ſongeant qu'à ſes plaiſirs, pendant que la ville étoit en feu. C'étoit une grande & vaſte maiſon dans un des fauxbourgs de Rome. Il ne fut pas poſſible à la multitude de pénétrer juſqu'à l'Empereur. Cléandre, qui obſédoit toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de ce qui ſe paſſoit: & il fit ſortir ſur cette troupe ſans armes la cavalerie Prétorienne, qui en bleſſa & en tua pluſieurs, en foula d'autres ſous les pieds des chevaux. Le peuple ſi cruellement maltraité s'enfuit en déſordre juſqu'aux portes de la

ville, mais ne ſe rendit pas : & là ayant reçû un puiſſant renfort par la jonction des cohortes de la ville, qu'une ancienne jalouſie diſpoſoit à prendre parti contre les Prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune ſe balance, en ſorte qu'il périſſoit beaucoup de monde de part & d'autre.

Commode ſacrifie ſon Miniſtre, qui périt avec ſes enfans & un grand nombre de ſes créatures.

Dans un ſi grand mal, pendant qu'une eſpéce de guerre civile inondoit Rome de ſang, perſonne n'oſoit en donner avis à Commode, tant le Miniſtre étoit redouté. Enfin l'extrémité du péril enhardit Fadilla, ſœur de Commode, ſi nous en croyons Hérodien, ou Marcia ſa concubine, ſi nous aimons mieux nous en rapporter à Dion. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars, & avec tous les ſignes de la plus vive conſternation, vint ſe jetter aux pieds de Commode, & lui repréſenta le danger qu'il couroit, les vûes ambitieuſes & criminelles de Cléandre, & la néceſſité de ſacrifier ce miſérable eſclave à la haine de la multitude, & à ſa propre ſûreté. Commode étoit une ame timide, ſur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du diſcours, ſoit de Fadilla, ſoit de Marcia, il n'héſita pas, & ayant mandé Cléandre,

Cléandre, il lui fit couper la tête en ſa préſence. On attacha cette tête au bout d'une pique, & on en donna le doux & agréable ſpectacle au peuple irrité. Dans le moment tout le tumulte ceſſa. Le peuple étoit ſatisfait. Les Prétoriens comprirent que Cléandre les avoit fait combattre pour ſa querelle contre les intentions du Maître. Toutes les haines ſe réunirent contre la famille & les créatures de l'indigne Miniſtre. Deux enfans mâles qu'il avoit, & dont l'un encore en bas âge, étoit élevé ſur les genoux de Commode, furent maſſacrés : on extermina tous ſes amis, toutes ſes liaiſons, & en particulier un grand nombre d'affranchis du Palais : & leurs corps outragés en mille maniéres, traînés avec des crocs dans les rues, furent jettés dans les égouts. L'Intendant des vivres fut tué quelque tems après par ordre de Commode.

Ce Prince avoit été tellement intimidé par le ſoulévement du peuple, & ſans doute par le ſentiment intime qui lui apprenoit combien il méritoit peu d'en être aimé, qu'il n'oſa, lors même que la ſédition fut appaiſée, reparoître dans la ville. Il eut beſoin d'être Allarmes de Commode.

encouragé par ceux qui l'approchoient pour prendre la réſolution de retourner au Palais. Il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le peuple, qui venoit d'être délivré d'un Miniſtre odieux, reçut ſon Empereur avec de grandes acclamations de joie, & lui donna tous les témoignages poſſibles d'attachement & de reſpect.

Au reſte les allarmes de Commode n'étoient pas ſans fondement. Depuis qu'il régnoit, il n'avoit entendu parler que de conjurations. Nous en avons vû trois bien réelles, tramées ſucceſſivement par Lucille ſa ſœur, & par ſes deux Miniſtres, Pérennis & Cléandre, ſans compter celles dont on lui avoit fait peur à tort. Dans l'intervalle entre les deux derniéres Hérodien place les mouvemens d'un chef de bandits, qui mit auſſi Commode en péril.

Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus, chef de bandits. *Herod.*

Maternus, ſimple ſoldat & déſerteur, mais d'une audace déterminée à tout entreprendre, aſſembla dabord quelques déſerteurs comme lui, avec leſquels il fit dans les Gaules le métier de brigand. Ses ſuccès lui attirérent de nouveaux aſſociés : ſon peloton groſſit peu à peu, & devint enfin une armée : il fallut lui faire la guerre dans les for-

mes, & Niger, qui disputa dans la suite l'Empire à Sévére, fut employé à combattre un si mépriſable ennemi, & il s'y comporta en brave & habile Capitaine. Cependant Maternus, malgré les pertes qu'il avoit souffertes, augmenta ſes forces au point d'oſer former le projet de tuer Commode, & de ſe faire Empereur en ſa place. *Spart. Nigr.* 3. *Herod.*

Il comprit bien qu'il ne réuſſiroit pas dans un pareil deſſein, s'il ſe montroit à découvert: & comme il n'étoit pas moins ruſé qu'audacieux, il dreſſa un plan adroitement concerté. Il ſépara ſes troupes, & leur ordonna de paſſer en Italie & à Rome par petites bandes, & il s'y rendit lui-même. Son arrangement étoit de profiter de l'occaſion de la fête de Cybéle, qui ſe célébroit à Rome avec une grande pompe, & pendant laquelle chacun avoit la liberté de ſe déguiſer. Il réſolut donc de prendre lui & les ſiens l'habillement & l'armure des Gardes du Prince, de ſe mêler parmi eux dans une eſpéce de Proceſſion ſolemnelle, à laquelle l'Empereur aſſiſtoit, de s'approcher de ſa perſonne, de l'envelopper, & de le maſſacrer.

Le projet n'avoit rien que de très

poſſible dans l'exécution. Mais quelques-uns de ceux qui y étoient d'abord entrés, conçurent de la jalouſie contre leur chef. Ils s'étoient regardés juſques-là à peu près comme ſes égaux, & ils ne purent ſe réſoudre à le faire leur maître. Ils le décélérent : Maternus fut arrêté avec un grand nombre de ſes complices, & ils furent tous punis de mort.

Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode.

Tant de dangers auxquels Commode s'étoit vû expoſé coup ſur coup, le rendirent non ſeulement timide, mais défiant, &, par une conſéquence naturelle, cruel envers tous ceux qui eurent le malheur de lui devenir ſuſpects. Il n'avoit déja que trop de pente à ces vices. Mais les circonſtances les fortifiérent, les accrurent, & les portérent aux derniers excès. Voici le tableau que fait Hérodien de ſa conduite en général après la mort de Cléandre. Commode, dit cet Hiſtorien, depuis ce moment ſe défia de tout le monde, répandant les flots de ſang, ouvrant une oreille facile à toutes les calomnies, & ne donnant accès auprès de lui à aucun homme digne d'eſtime. Ses cruautés, ajoute Hérodien, ne firent aucune interruption aux plaiſirs & aux

débauches dont il s'étoit rendu l'eſclave. Tout homme ſage, quiconque étoit même médiocrement initié dans les belles connoiſſances, devoit s'attendre à être chaſſé de la Cour comme un ennemi dangereux. Des farceurs, d'obſcénes Pantomimes gouvernoient & dominoient le Prince, dont toutes les occupations ſe réduiſoient à mener des chars, & à combattre contre des bêtes : & les flatteurs lui exaltoient ces indignes exercices comme de grands & glorieux exploits. Ainſi cruautés d'une part, infamies, extravagances, & indécences de l'autre, voilà ce qui compoſe le portrait de Commode, & ce que nous avons à rapporter de lui juſqu'à ſa mort, en ménageant toujours la pudeur du Lecteur & la nôtre.

Il créa, en la place de Cléandre, deux Préfets du Prétoire, Julianus & Regillus, & peu après il les fit mourir. Il avoit pourtant donné de grandes marques de conſidération à Julianus : il le baiſoit à la bouche, au lieu de recevoir ſimplement ſes reſpects, & il l'appelloit ſon pere. Mais après l'avoir déshonoré, en le forçant de danſer devant ſes concubines comme un ſaltimbanque, en le faiſant jetter par maniére

Ses cruautés. *Lampid. Comm. 7. Dio.*

de jeu dans un vivier, il lui ôta la vie par le fer. En général aucun de ſes Préfets du Prétoire ne jouit longtems d'un poſte auſſi dangereux qu'élevé, aucun ne demeura en place plus de trois ans, & preſque tous perdirent la vie avec leur charge.

Lampride nomme pluſieurs autres illuſtres victimes de la cruauté de Commode, ſix Conſulaires à la fois, Pétronius Mamertinus beau-frere de l'Empereur, & Antonin ſon neveu, Annia Fauſtina couſine germaine de ſon pere. Il fit bruler vifs les enfans & deſcendans d'Avidius Caſſius, que Marc Aurele avoit épargnés. D'autres fois il employoit le poiſon, lorſqu'il vouloit éviter un trop grand éclat. Et ce n'étoient pas ſeulement des ſoupçons & des défiances ombrageuſes qui le portoient à ces barbaries : l'avidité pour l'argent y avoit grande part. Les revenus de l'Empire ne ſuffiſoient pas à ſes folles dépenſes : & pour y fournir, il ordonnoit la mort des perſonnes les plus riches, hommes & femmes, afin de s'emparer de leurs biens.

Vulcat. Avid. 13.

Lamprid. Comm.

Par quelque endroit que l'on pût lui déplaire, la mort étoit l'infaillible ſalaire de tout ce qu'il prenoit pour

offenſe. Il condamnoit aux bêtes ceux qui faiſoient contre lui des plaiſanteries. Il punit pareillement de cet affreux ſupplice la ſimple lecture de la vie de Caligula écrite par Suétone. Il avoit raiſon de s'intéreſſer à la réputation d'un Prince auquel il reſſembloit ſi fort. Le moindre trait de convenance entre eux eſt celui qui eſt cité par Lampride, qu'ils étoient tous deux nés à pareil jour, le trente-&-un d'Août.

Dion fait mention d'un certain Jule Alexandre, homme extrémement robuſte, & adroit tireur, qui combattit à cheval contre un lion, & le tua à coups de traits. Dès lors Commode regarda ce brave comme un rival qui obſcurciſſoit ſa gloire, & il réſolut de s'en défaire. Au moins Dion n'allégue aucune autre cauſe de la mort de Jule Alexandre. Il eſt vrai que Lampride *Lamprid. 8.* fait mention de révolte. Mais c'étoit le prétexte à la mode pour faire périr tous ceux que l'Empereur haïſſoit. Quoi qu'il en puiſſe être, cet Arrêt ne fut pas auſſi aiſé à exécuter qu'à prononcer. Jule Alexandre étoit à Emeſe ſa patrie, lorſqu'il apprit que des ſoldats avoient été envoyés pour le tuer. Il ſe tint prêt, il les ſurprit de

nuit dans une embuſcade, & les maſſacra tous. Il traita de même les ennemis qu'il avoit dans la ville : & auſſitôt montant à cheval, il ſe diſpoſa à s'enfuir chez les Barbares de ſon voiſinage. Sa tendreſſe criminelle pour un jeune enfant fut cauſe de ſa perte. Il voulut l'emmener avec lui, & comme la foibleſſe de cet enfant retardoit ſa marche, ceux qui le pourſuivoient eurent le tems de l'atteindre. A leur approche, voyant la mort inévitable, il commença par tuer ſon compagnon, & ſe tua enſuite lui-même.

Telles étoient les vengeances ſanguinaires que tiroit Commode, ſoit de ſimples paroles, ſoit d'actions tout-à-fait innocentes. Il faiſoit plus. C'étoit pour lui un jeu, à la lettre, que de tuer & d'eſtropier les hommes. S'il ſavoit que quelquun eût déclaré être las de vivre, il le prenoit au mot, & le faiſoit jetter malgré lui dans des précipices. Il fit ouvrir le ventre d'un homme fort gras, pour ſe donner le plaiſir de voir ſes entrailles ſe répandre. Par forme d'amuſement il privoit les uns d'un œil, les autres d'une jambe, & il en faiſoit enſuite des railleries. Il ſe divertiſſoit à abattre avec le ra-

ſoir le nés ou les oreilles des malheureux officiers de ſa maiſon, qu'il forçoit de ſe prêter à lui, comme s'il eût voulu leur faire la barbe. Quelquefois *Lamprid.* 11
c'étoit le miniſtére de chirurgien qu'il prétendoit remplir, & ſous le prétexte de faire une ſaignée & d'ouvrir la veine, il tailladoit les bras, & épuiſoit de ſang toute la perſonne.

Je finirai ce détail horrible, & qui ne peut manquer de cauſer de l'impatience au Lecteur, par un dernier trait qui paſſe tous les autres. Comme il ſe prétendoit le rival d'Hercule, il voulut, ainſi que ce Héros, combattre contre des géans & des monſtres. Pour cet effet il raſſembla tous ceux qui dans la ville avoient perdu l'uſage de leurs jambes par maladie ou autrement, & il les fit envelopper depuis les genoux de draps & de linges, qui s'étendoient en longueur, figurés en queues de dragons. Il leur donna pour armes des éponges au lieu de pierres, & enſuite il courut ſur eux, & les aſſomma tous à coups de maſſue. On auroit peine à ajouter foi à ce bizarre mêlange d'extravagance & de cruauté, s'il n'étoit atteſté par Dion témoin oculaire. Cet Hiſtorien obſerve que lui, & tous les *Dio, & Lamprid.* 9.

ſpectateurs eurent grande peur : & c'eſt ce qu'il eſt aiſé de concevoir.

De tous les amis de Marc Auréle, trois ſeulement épargnés par Commode, Pompeien, Pertinax, & Victorinus.

On ne ſera pas étonné que l'indigne fils de Marc Auréle ait fait périr preſque tous les amis de ſon pere. Ce qui a plutôt droit de nous ſurprendre, c'eſt qu'il en ait échappé trois à ſes fureurs, Pompeien, Pertinax & Victorinus. *Dio.* Dion déclare qu'il ne peut rendre raiſon pourquoi ceux-ci furent privilégiés. Il eſt probable que les deux premiers étoient des hommes extrémement ſages, & attentifs à modérer le zêle de la vertu par les tempéramens d'une prudence, qui évite d'irriter quoiqu'elle déſapprouve. Nous avons vû que Pompeien en particulier chériſſoit & reſpectoit la mémoire de Marc Auréle dans ſon fils. Il toléroit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Seulement il s'abſtenoit d'aller aux ſpectacles, dans leſquels l'Empereur ſon beau-frere s'aviliſſoit par l'infâme métier de gladiateur : encore y envoyoit-il ſes enfans. On peut juger que Pertinax ſe gouverna par de ſemblables principes. Mais Victorinus brava même la cruauté de Commode, & l'orgueil de ſes miniſtres.

C'étoit un caractére ferme & intré-

pide : & comme il couroit des bruits dans la ville qui le menaçoient d'une mort prochaine, il vint trouver Pérennis, qui étoit alors en faveur. » On » m'avertit, lui dit-il, que l'intention » de l'Empereur & la vôtre eſt de m'ô- » ter la vie. Qu'attendez-vous ? Pour- » quoi différez-vous ? Vous pouvez » exécuter dès aujourd'hui le deſſein » que vous avez dans l'eſprit ». Cette fierté devoit naturellement hâter ſa perte. Victorinus étoit d'ailleurs d'un mérite éminent & capable de faire ombrage. Il avoit le talent de la parole, & paſſoit pour le meilleur Orateur de ſon ſiécle. Dion nous a conſervé deux traits de ſa vigueur dans le commandement. Lorſqu'il étoit Gouverneur de la Germanie, ſachant que ſon Lieutenant Général étoit avide & pillard, il commença par le reprendre en particulier, & il l'exhorta à ſe corriger. Ce vice eſt de ceux qui ne ſe guériſſent point, & les repréſentations de Victorinus furent infructueuſes. Alors il prit ſon parti, & ayant aſſemblé l'armée, il ſe fit dabord citer lui-même par le héraut, & il jura qu'il n'avoit jamais reçû de préſens & n'en recevroit jamais. Il ordonna enſuite que ſon

Lieutenant fût cité pour prêter le même ſerment : & cet Officier n'ayant oſé commettre un parjure dont il auroit été trop aiſément convaincu, fut caſſé ſur le champ. Dans la ſuite Victorinus fut Proconſul d'Afrique, & dans cet emploi il renouvella le même exemple contre un de ſes aſſeſſeurs infecté de la même lépre. Il le fit embarquer ſur un vaiſſeau qui partoit des côtes d'Afrique, & emmener en Italie. Il exerça auſſi la charge de Gouverneur de Rome, & il s'y comporta ſi dignement, que pour honorer ſa vertu on lui érigea une ſtatue. C'étoient-là bien des titres pour mériter la haine de Commode, & cependant Victorinus mourut paiſiblement dans ſon lit.

Baſſeſſe ignominieuſe de ſa conduite.

Pour achever le tableau de Commode, il faut ajouter ici ce qui regarde ſes débauches & la honteuſe baſſeſſe de ſa conduite. J'ai parlé ſuffiſamment du premier article, & il eſt plus à propos de tirer le rideau ſur ces turpitudes, que de les dévoiler. Ce que je dois obſerver, c'eſt que tout ſentiment étoit tellement éteint en lui, qu'il tiroit vanité de ſon propre déshonneur.

Il avoit toujours eu une folle paſ-

sion de se donner en spectacle, soit menant des chars, soit combattant contre les bêtes ou comme gladiateur. Cependant un reste de pudeur l'engagea dabord, sinon à s'interdire des exercices si peu dignes de son rang, du moins à les renfermer dans l'enceinte de son Palais. Mais enfin il secoua toute retenue, & il rendit les yeux du Public témoins de toute sa honte. Il alloit souvent passer un tems considérable dans les écoles où l'on dressoit les gladiateurs. Il en sortoit avec eux, il paroissoit au milieu d'eux sur l'arène, il combattoit, il se faisoit proclamer vainqueur, il vouloit être applaudi par le peuple & par le Sénat, & les plus graves Sénateurs se prêtoient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeoit son salaire, comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montoit à un plus haut prix que les autres: & pour comble d'impudence, il travailloit à perpétuer le souvenir de son ignominie. Toutes les fois qu'il faisoit quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnoit qu'il en fût fait mention dans les regîtres journaux que l'on te-

Dio, & Herod. & Lamprid. 8-12.

Lamprid. 153

noit exactement de tout ce qui se passoit de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a combattu trois cens soixante-&-cinq fois du vivant de son pere, & sept cens trente-cinq fois depuis sa mort, & qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en étoit si glorieux, que s'étant approprié le * Colosse du Soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui de *Vainqueur de mille gladiateurs*.

Herod. & Lamprid. 17.

Par le même goût d'indécence, & non, je pense, par superstition, il se voua aux mystéres d'Isis, & il les célébra avec les Prêtres de cette divinité Egyptienne. Comme eux il se faisoit raser la tête, il portoit avec eux le simulacre d'Anubis; & n'oubliant pas même dans cette cérémonie religieuse ses inclinations malfaisantes, il agitoit le brancart qui soutenoit la statue, de façon que la gueule & les dents de ce Dieu chien frappassent de rudes coups sur la tête rase de ses ministres.

Lamprid. 9.

* *Néron avoit fait élever ce Colosse pour lui, & Vespasien l'avoit consacré au Soleil.*

Auſſi bas dans ſes procédés avides pour avoir de l'argent, que dans tout le reſte de ſa conduite, Commode, au jour anniverſaire de ſa naiſſance, changeoit les préſens qu'il étoit d'uſage de lui apporter en contributions fixées & déterminées. Les Sénateurs de Rome, leurs femmes & leurs enfans, étoient taxés à deux piéces d'or par tête, valant cinquante deniers. Dans les autres villes les Sénateurs en étoient quittes pour cinq deniers ou dragmes, qui peuvent s'évaluer à cinquante ſols de notre monnoie. Dans une occaſion où l'argent lui manquoit, il feignit de vouloir aller en Afrique, & il exigea ſous ce prétexte les ſommes néceſſaires pour un grand voyage. Lorſqu'il les eut touchées, il les diſſipa en feſtins de débauche, & ne partit point, ſuppoſant que le Sénat & le peuple ne pouvoient ſe réſoudre à le voir s'éloigner de Rome. *Dio, & Lamprid.*

Avec cette indignité de mœurs, qui le couvroit d'opprobre, Commode étoit plein de vanité, amateur de titres faſtueux : & il en accumuloit ſur ſa tête une multitude qui ne ſervoit qu'à le rendre pleinement ridicule, & qui fait bien ſentir le peu de prix de *Sa folle vanité.*

tout ce qui n'eſt que décoration extérieure, appanage de la fortune, & non du mérite. Voici quelle étoit la ſuſcription de ſes lettres au Sénat, telle que Dion la rapporte : L'EMPEREUR CESAR LUCIUS ELIUS AURELIUS COMMODE AUGUSTE, LE PIEUX, L'HEUREUX, LE SARMATIQUE, LE TRE'S GRAND GERMANIQUE, LE BRITANNIQUE, LE PACIFICATEUR DE L'UNIVERS, L'INVINCIBLE, L'HERCULE ROMAIN, GRAND PONTIFE, JOUISSANT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE POUR LA DIX-HUITIÉME FOIS, HUIT FOIS *IMPERATOR*, SEPT FOIS CONSUL, PERE DE LA PATRIE, AUX CONSULS, AUX PRÉTEURS, AUX TRIBUNS DU PEUPLE, ET A L'HEUREUX SÉNAT COMMODIEN, SALUT. Pluſieurs de ces titres ont beſoin de quelque explication, & il eſt utile de les bien entendre pour ſe faire une idée plus juſte & plus complète de la vanité abſurde qui portoit Commode à le rechercher.

Il pouvoit s'attribuer le ſurnom de *Pieux* comme héréditaire, puiſque ſon ayeul adoptif Tite Antonin l'avoit porté. Celui d'*Heureux* étoit renouvellé en ſa perſonne d'après l'exemple

de Sylla, modéle odieux, & qu'un bon Prince ne ſe ſeroit pas propoſé d'imiter. Commode eſt le premier qui ait réuni ces deux titres, qu'il méritoit ſi peu. Ils furent adoptés par la plûpart de ſes ſucceſſeurs, ſur les médailles deſquels on les trouve très communément.

Commode prenoit les titres de *Sarmatique*, de *Germanique*, de *Britannique*, pour des victoires aſſez peu conſidérables, gagnées par ſes Lieutenans ſur les nations auxquelles ces noms ſe rapportent. On doit remarquer que celui de *Germanique* avoit été employé par un ſi grand nombre d'Empereurs, que la gloire en paroiſſoit alors uſée. Il falloit le relever, &, pour ainſi dire, le rajeunir par l'épithéte *très grand*, auſſi aiſée à copier que le nom même.

Je ne trouve dans le régne de Commode aucun fondement au titre de *Pacificateur de l'Univers*. La paix qu'il avoit conclue après la mort de ſon pere avec les Barbares voiſins du Danube, ne fut pas honorable à l'Empire, & elle ne regardoit qu'une partie des frontiéres. Celle dont jouiſſoit l'Etat au dedans, n'étoit point ſon ouvrage,

mais l'effet de la valeur & de la ſageſſe de ceux qui l'avoient précédé : & par ſes cruautés il la rendit plus ſanglante que la guerre même. Le nom d'ennemi du genre humain lui eût mieux convenu que celui de Pacificateur.

Il s'attribuoit la qualité d'*Invincible* à raiſon de ſes combats contre les bêtes & contre les gladiateurs. Il n'y réuſſiſſoit que trop bien : & rien ne prouve mieux la baſſeſſe de ſes ſentimens, que les trophées qu'il faiſoit de ces honteuſes victoires.

C'étoit aux mêmes titres qu'il s'appelloit l'*Hercule Romain*. Imitateur des travaux d'Hercule, il ſe croyoit en droit de prendre le nom de ce Dieu, & les ſymboles qui le caractériſoient. Il paroiſſoit ſouvent revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une maſſue : ou bien il faiſoit porter devant lui ces marques glorieuſes de ſa divinité, & il en étoit ſi glorieux que lors même qu'il n'aſſiſtoit point aux jeux, il vouloit qu'on les plaçât ſur le trône qui lui étoit deſtiné. Ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt qu'en même tems il s'habilloit des étoffes les plus fines & les plus riches : en ſorte qu'il étaloit en ſa perſonne un bizarre aſſemblage de la

molleſſe des femmes & de la vigueur des Héros. Il réuniſſoit auſſi quelquefois ſur ſa perſonne les attributs de Mercure à ceux d'Hercule : compoſition dont il n'étoit pas l'inventeur, & dans laquelle il imitoit les Herméracles * , que l'on plaçoit communément dans les paleſtres.

Commode s'étant ainſi fait Dieu, voulut être honoré comme tel. Il exigeoit les adorations, le culte des ſacrifices. Il établit un Prêtre conſacré à ſon nom. Il remplit Rome de ſes ſtatues : & portant juſques dans l'exercice de ſa vanité ſacrilége ſon caractére cruel & féroce, il ſe fit dreſſer vis-à-vis du lieu où le Sénat s'aſſembloit, une ſtatue dans une attitude menaçante, tenant un arc bandé & dirigé contre le Sénat. On abattit cette ſtatue après ſa mort, & l'on y en ſubſtitua une de la Liberté. *Lamprid.* 17.

Ce Sénat que Commode haïſſoit ſi violemment, il l'avoit pourtant appellé de ſon nom *Sénat Commodien*, comme il paroît par la ſuſcription que j'ai

* *C'étoient des ſtatues qui portoient une tête d'Hercule ſur une baſe quarrée qui repréſentoit Mercure. On en peut voir la figure dans le premier Tome des Antiquités du P. de Montfaucon. Mercure en Grec étoit appellé* Hermès, *& Hercule* Héracles.

rapportée : tant il y avoit d'inconſéquence & de contradiction dans les vûes, ou plutôt dans les fantaiſies de cet Empereur inſenſé. Il vouloit voir
Lamprid. 8. & 15. ſon nom par tout. Le Sénat fut donc appellé *Commodien* ; la ville de Rome, *Colonie Commodienne* ; les légions & les armées, *Commodiennes* ; le jour où tout cela fut réglé & arrêté, *Commodien* ; enfin le ſiécle où il vivoit, & qu'il prétendoit être le ſiécle d'or, il l'appella
Lamprid. 14. *Commodien.* Il changea les noms des douze mois de l'année, & il leur en aſſigna de nouveaux, tous tirés des noms qu'il portoit lui-même, & des ſurnoms qu'il s'attribûoit. Dion nous en donne la liſte. J'y remarquerai ſeulement celui d'Amazonien, ſubſtitué à Janvier. Ce nom plaiſoit par deux endroits à Commode, comme lui rappellant & Hercule vainqueur des Amazones, & Marcia ſa concubine, qu'il aimoit à faire peindre dans l'habillement de ces femmes guerriéres. Lui-même il eut la penſée de paroître ſur l'aréne de l'Amphithéatre en cet équipage. On ne dit pas ſi l'exécution ſuivit : mais rien n'empêche de le croi-
Lamprid. 13. re, puiſqu'il ſe montroit ſouvent en public en habit de femme.

Je ne doute pas que le récit de ces extravagances n'ennuie mon Lecteur. Je m'ennuie beaucoup moi-même à les rapporter. Mais après tout, ces traits de folie outrée, réunis avec la plus haute fortune, ſont une leçon néceſſaire aux hommes pour réformer leurs jugemens, & pour les convaincre de l'erreur où ils ſont lorſqu'ils regardent comme les plus grands des biens l'autorité, l'affluence des richeſſes, le rang ſuprême. Heureux encore ! ſi cette conviction devenoit intime & ſérieuſe, & influoit dans la pratique.

Calamités ſous le régne de Commode.

Rome, déja ſi malheureuſe par les vices du ſon Prince, éprouva encore ſous ce même régne, les accidens les plus funeſtes, la famine, la peſte, & des incendies furieux.

Famine. *Lamprid.* 141

J'ai parlé de la famine, qui ne fut point l'effet de la ſtérilité de la terre, mais de la méchanceté des hommes; & que les remédes mêmes mal appliqués, & mal conduits, ne firent qu'aggraver.

Peſte. *Dio, & Herod.*

La peſte, dont je n'ai dit qu'un mot, ravagea toute l'Italie, mais elle ne ſe fit ſentir nulle part plus violente qu'à Rome. Dion aſſûre qu'il y mouroit deux mille perſonnes par jour. Héro-

dien rapporte que les bêtes comme les hommes ſouffroient les mortelles atteintes du mal contagieux. L'Hiſtoire ne fait mention d'aucune ſenſibilité que Commode ait montrée, d'aucun ſoin qu'il ait pris pour ſoulager ſes ſujets attaqués d'un ſi redoutable fléau. Mais elle nous inſtruit des précautions prudentes dont il uſa pour ſa sûreté. Il ſe retira dans la campagne de Laurentum, pays agréable, & embaumé par les forêts de lauriers dont il étoit couvert, & qui par leur odeur ſalutaire ſervoient de préſervatif contre la corruption de l'air.

Dion joint à la peſte des aſſaſſinats commis dans tout l'Empire par des aiguilles empoiſonnées. C'eſt le ſecond exemple de cette horreur, déja miſe en pratique, comme nous l'avons vû, au tems de Domitien.

Incendies. *Euſ. Chron.* Il y eut deux incendies dans Rome ſous le régne de Commode : le premier cauſé par le tonnerre, qui étant tombé ſur le Capitole, y mit le feu, & conſuma des Bibliothéques & pluſieurs édifices du voiſinage. Nous *Dio, & Herod.* avons plus de détail ſur le ſecond, que Dion & Hérodien décrivent avec quelque étendue. Le feu prit à une

maiſon de particulier, & il gagna le Temple de la Paix, qui en étoit proche. Ce Temple, bâti par Veſpaſien, étoit l'un des plus magnifiques de Rome, & rempli de riches offrandes. On ſe ſouvient que Veſpaſien y avoit porté les dépouilles du Temple de Jéruſalem. D'ailleurs les grands bâtimens qui l'accompagnoient, ſervoient de magaſins pour les marchandiſes précieuſes de l'Egypte & de l'Arabie. Tout fut conſumé, & non ſeulement la ville fut privée d'un de ſes plus beaux ornemens, mais pluſieurs particuliers y perdirent toute leur fortune. Le feu ſe communiqua enſuite au Palais Impérial, & il s'attacha au lieu où ſe gardoient les archives de l'Empire, dont il détruiſit une grande partie. Le Temple de Veſta, qui étoit le ſanctuaire des Dieux Pénates de la ville de Rome, périt auſſi dans ce même incendie. On eut bien de la peine à ſauver le Palladium : & ce gage ſacré, qui n'avoit jamais été expoſé aux regards d'aucun mortel, parut alors à la vûe de tout le monde, porté par les Veſtales, qui le déroboient aux flammes, & cherchoient à le dépoſer en lieu de ſûreté. Le feu dura dans une

grande violence pendant pluſieurs jours, & il ne ceſſa, ſelon Dion, que faute de nourriture. Hérodien fait venir au ſecours d'abondantes pluies, qui l'éteignirent. C'étoit une grande calamité, & la ſuperſtition en fit un prodige, qui par l'embraſement du Temple de la Paix prédiſoit les guerres civiles, dont la mort de Commode fut ſuivie.

Il y eut peu de guerres, & les événemens en ſont peu conſidérables.

L'Empire Romain eut donc à ſouffrir ſous Commode toutes les eſpéces de malheurs, excepté néantmoins ceux de la guerre. La paix fut peu troublée au dedans : ſur les frontiéres les Barbares furent contenus, non par les exploits du Prince, mais par la valeur & l'habileté de ſes Lieutenans. Il en eut pluſieurs d'un mérite diſtingué dans le métier des armes. J'ai fait mention d'Ulpius Marcellus. Pertinax, Sévére, Albin, Niger, qui tous parvinrent à l'Empire, ou le diſputérent, étoient de braves guerriers. Après tout leurs exploits ne paroiſſent pas avoir été conſidérables, ſans doute parce que leurs talens n'eurent pas un champ libre pour s'exercer.

Ce que nous ſavons des guerres faites ſous Commode, ſe réduit donc

à

à très peu de choſes. J'ai parlé de ce qui ſe paſſa dans la Grande-Bretagne. Lampride témoigne que les armes Romaines remportérent des avantages ſur les Maures, ſur les Daces, ſur les Sarmates. Niger commandant en Orient eut affaire aux Sarraſins, peuple devenu depuis ſi fameux par ſes conquêtes prodigieuſes, & qui paroît ici pour la premiére fois dans l'Hiſtoire. En conſéquence de ces ſuccès, Commode, qui avoit pris quatre fois le titre d'*Imperator* avec ſon pere, le prit auſſi quatre fois durant le cours de ſon régne. Et voilà tout ce que les monumens anciens nous apprennent touchant les expéditions militaires faites ſous les auſpices de cet Empereur.

Lamprid. 61 & 13.

Spart. Nig. 7.

Tillem.

Après l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Commode, il eſt aiſé de concevoir juſqu'à quel point il étoit en même tems mépriſé & déteſté. On trouvoit en lui l'aſſemblage de tous les vices, ſans mélange d'aucune qualité eſtimable. Nulle régle, nul principe de conduite, non ſeulement par rapport au bien de l'Etat, mais en ce qui regardoit ſes intérêts propres & perſonnels. Une vie toute de caprice, un attrait inſenſé

Commode univerſellement mépriſé & déteſté.

pour la débauche la plus honteuſe, une prodigalité inouie, une barbarie qui fait horreur, voilà ce qui compoſoit le caractére de ce Prince. Haï des Grands & des Sénateurs, dont il verſoit le ſang à flots, il n'eut pas même l'attention de ſe gagner l'affection du peuple. Les citoyens de Rome étoient accoutumés à recevoir des largeſſes de leurs Empereurs. Commode, à qui les revenus de l'Empire ne ſuffiſoient pas, & qui étoit toujours aux expédiens pour trouver de l'argent, n'avoit point de quoi donner, & dans les diſtributions de deniers, ou de vivres, que l'uſage rendoit néceſſaires, à l'exception d'une ſeule fois, il ſe montra toujours avare & ſordide. Les ſujets de la Republique dans les Provinces maltraités & vexés, ne demandoient qu'à ſecouer le joug. Enfin les officiers de ſa maiſon, entre les mains deſquels étoit ſa vie, devenoient ſouvent les victimes de ſa cruauté, & il fit mourir un grand nombre de ſes chambellans.

Lamprid. 16. 13. 15-17.

Ses craintes.

Se voyant l'objet d'une haine univerſelle il comprit le danger : mais il ne vouloit pas y oppoſer la ſeule ſauvegarde efficace, qui eût été le changement de conduite ; & il recourut à

des précautions insuffisantes, se cachant dans ses maisons de plaisance, d'où il sortoit rarement, & portant la défiance jusqu'à employer, à l'exemple de Denys le tyran, une flamme légére pour se brûler les poils de la barbe & les extrémités des cheveux, de peur de confier sa tête au rasoir d'un barbier.

Il ne put néantmoins éviter le malheur qu'il s'efforçoit de mériter : & après treize ans de régne, ou plutôt de tyrannie, il trouva enfin parmi ceux qui approchoient le plus de sa personne des ennemis qui vangérent l'univers.

Il provoqua & hâta sa perte par de nouvelles fureurs, qui enchérirent encore sur les précédentes. Ce fut peu de tems avant sa mort, que pendant une fête qui dura quatorze jours il se donna en spectacle, avec moins de pudeur & de retenue que jamais, tuant à coups de fléches & de javelots des bêtes de toute espéce, qu'il avoit amassées de toutes les parties de la terre, & combattant contre les gladiateurs.

Nouveaux & derniers excès de ses fureurs. *Dio, & Herod.*

On l'accabloit d'applaudissemens : les Sénateurs eux-mêmes, comme le témoigne Dion qui étoit du nombre, répétoient les acclamations qui leur étoient dictées : & tout retentissoit de

louanges, pendant qu'il n'étoit aucun des ſpectateurs qui ne rougît juſqu'au fond de l'ame du déshonneur dont ſe couvroit le chef de l'Empire. Il faut qu'à travers ces applaudiſſemens concertés il ait échappé quelques marques involontaires des ſentimens intérieurs qui les démentoient. Car Commode. *Lamprid. 15.* ſoupçonna que l'on ſe moquoit de lui: & il en conçut une telle indignation, qu'il fut prêt de donner ordre à une troupe de ſoldats de faire main baſſe ſur le peuple. Il vouloit auſſi mettre le feu à la ville, qu'il regardoit comme d'autant plus coupable envers lui, qu'étant ſa colonie, elle lui devoit à ce titre un nouveau dégré d'attachement & de reſpect. Lætus Préfet du Prétoire le détourna de ces deſſeins furieux: mais ils tranſpirérent dans le Public, & il eſt aiſé de juger quel ſurcroît de haine ils excitérent contre le Prince qui les avoit formées.

Commode n'en ſuivit pas moins ſes idées folles & ſanguinaires: & le der- *Dio, & Herod.* nier Décembre il arrangea un plan digne de lui. Il réſolut de faire tuer le lendemain matin les deux Conſuls qui devoient entrer en charge, Erucius Clarus & Soſius Falco, de ſe faire lui-

même Conſul, & de réunir ſur ſa perſonne avec les ornemens de la dignité Conſulaire l'équipage de gladiateur. Afin que la ſcêne fût complête, il prétendoit aller paſſer la nuit dans la demeure des gladiateurs, où il avoit depuis longtems une loge, comme l'un d'entre eux : en ſorte que pour prendre poſſeſſion du Conſulat il ſeroit ſorti, non du Palais Impérial, mais de cet infâme domicile, gladiateur & Conſul tout à la fois, & auroit été s'acquiter ainſi traveſti des auguſtes cérémonies du premier jour de l'année.

Il communiqua cet horrible deſſein à Marcia ſa concubine chérie, qui eut aſſez de ſens pour entreprendre de l'en diſſuader. Elle employa les priéres & les larmes, le conjurant de ne point déshonorer le rang ſuprême par de ſemblables excès, & lui repréſentant quel danger il y avoit pour lui à confier ſa perſonne & ſa vie à des gladiateurs, à des hommes qui n'ayant ni éducation ni ſentiment, étoient capables de ſe porter aux plus lâches & aux plus noirs attentats. Commode fut ſi peu touché de ces remontrances, que ſur le champ il manda le Préfet du

Prétoire Lætus, & Eclectus ſon chambellan, & leur donna ordre de faire les préparatifs néceſſaires afin qu'il pût aller coucher dans l'école des gladiateurs. Le Préfet du Prétoire & le Chambellan ne furent pas moins étonnés ni moins confus que l'avoit été Marcia, & ils oſérent témoigner au Prince leur improbation. Commode fatigué de tant de contradictions, renvoya ces importuns cenſeurs avec hauteur & dureté, & il entra dans ſa chambre comme pour faire ſa méridienne ſelon ſa coutume. Etant ſeul il prit des tablettes, ſur leſquelles il écrivit les noms de ceux qu'il ſe propoſoit de faire tuer la nuit ſuivante. A la tête étoit le nom de Marcia : enſuite venoient Lætus & Eclectus : & il y avoit joint pluſieurs des principaux du Sénat, voulant ſe délivrer une bonne fois de tout ce qui reſtoit encore d'admirateurs zélés de ſon pere, dont la vûe le gênoit, & partager leurs dépouilles entre les ſoldats de ſa garde & les gladiateurs. Après avoir achevé ſa liſte, il referma ces funeſtes tablettes, & par une négligence de Prince il les laiſſa ſur un petit lit de repos, pendant qu'il alloit prendre le bain.

Un enfant, dont Commode se faisoit un jouet, suivant un usage bien peu modeste pratiqué par les Romains voluptueux, qui avoient dans leurs maisons de petits enfans nûs, & seulement décorés de colliers & de brasselets où brilloient l'or & les pierreries, un enfant de cette espéce, que Commode aimoit tellement qu'il l'appelloit Philocommodus, *ami de Commode*, vint dans la chambre de l'Empereur, où il avoit ses entrées, & ayant trouvé ces tablettes, il les prit par badinage & pour s'en amuser. Comme il sortoit, Marcia le rencontra, & après l'avoir embrassé & caressé, lui voyant en main des tablettes, qu'elle soupçonna pouvoir être quelque piéce d'importance, qu'il ne falloit pas laisser égarer par un enfant, elle les lui ôta. En les ouvrant, elle reconnut l'écriture de Commode, & piquée de curiosité elle lut, & fut bien étonnée de voir une liste fatale de personnes condamnées à mourir, à la tête desquelles etoit son nom, avec ceux de Lætus & d'Eclectus. » Je te loue, Com» mode, dit-elle en elle-même. Voilà » la digne récompense de ma tendresse » pour toi, & de la patience avec la-

Conspiration formée contre lui. *Lamprid. 9. Herod.*

» quelle je ſupporte depuis tant d'an-
« nées tes brutalités. Mais ivre perpé-
» tuellement de vin & de débauche,
» comme tu fais gloire de l'être, tu ne
» réuſſiras pas contre une femme qui
» a toute ſa tête & toute ſa raiſon «.

Elle mande auſſitôt Eclectus, qu'elle aimoit, dit-on, plus que Commode : & lui préſentant les tablettes, » Voyez, » lui dit-elle, quelle fête on nous pré- » pare pour cette nuit ». Eclectus étoit un Egyptien capable de tout oſer. Il ne balança pas un moment. Il fait avertir Lætus, & tous deux enſemble ils vont tenir conſeil chez Marcia, ſous prétexte de préparer l'exécution des ordres que l'Empereur avoit donnés pour la nuit. Le danger preſſoit : il falloit prévenir Commode, ou périr. Marcia ſe chargea de l'empoiſonner au ſortir du bain. La choſe étoit aiſée, & pouvoit s'exécuter ſans donner de ſoupçon. Car Marcia avoit coutume de lui préſenter elle-même à boire lorſqu'il rentroit, ſoit après le bain, ſoit après les exercices violens auxquels il ſe plaiſoit.

Lamprid. 15. & 17. *Herod.*

Il meurt empoiſonné & étranglé.

Le poiſon fut préparé, mêlé avec un vin exquis, & donné par Marcia à Commode, qui après le bain ayant

combattu contre des bêtes revenoit fort altéré. Il le prit ſans aucune défiance, & peu après il ſe ſentit la tête peſante, & voulut dormir. Lætus & Marcia firent retirer tout le monde, comme pour laiſſer repoſer l'Empereur : & on n'en fut point étonné. Commode n'obſervoit aucun ordre dans ſon régime. Il prenoit le bain ſept à huit fois par jour : il mangeoit à toute heure, dormoit de même. Ainſi il ne reſta perſonne auprès de lui que les conjurés, qui ſe trouvérent abſolument maîtres de ſa vie.

Après quelques momens de ſommeil, il s'éveilla avec des convulſions & de violentes tranchées. Il vomit beaucoup, & Marcia appréhenda que le poiſon ou ne ſortît tout entier, ou ne reſtât en ſi petite quantité dans le corps qu'il ne pût pas produire ſon effet. Le médecin, qu'elle avoit mis dans ſa confidence, perſuada à l'Empereur, que pour diſſiper l'engourdiſſement qu'il ſe ſentoit, il devoit prendre l'exercice de la lutte. On lui donna pour adverſaire l'athléte Narciſſe, que l'on avoit bien inſtruit de ce qu'il auroit à faire. Celui-ci en luttant contre Commode, le ſaiſit à la gorge, & *Aurel. Vict.*

la lui ſerra tellement qu'il l'étouffa.

Herod. l. II. Dès que Commode fut mort, les conjurés, qui vouloient dérober aux ſoldats de la garde la connoiſſance de ce qui venoit d'arriver, enveloppérent ſon corps dans quelques méchantes hardes, & ils en chargérent deux eſclaves affidés, comme d'un paquet de choſes inutiles qu'il falloit emporter hors du Palais. Ce cadavre fut dépoſé à la hâte dans un lieu * inconnu, d'où Pertinax ſucceſſeur de Commode le fit transférer au tombeau de ſes ancêtres.

Il y a quelques variations dans les différens Hiſtoriens ſur les circonſtances de cet événement tragique. Mais tous conviennent ſur le fonds, tous rapportent que Commode fut empoiſonné & étranglé, & ils aſſignent pour auteurs de ſa mort Marcia, Lætus, & Eclectus. Dans le détail j'ai ſuivi principalement le récit d'Hérodien, comme le mieux circonſtancié.

Commode périt âgé de trente-&-

* *Nous liſons dans Hérodien le mot* ἀφανεῖον, *que M. de Tillemont croit pouvoir interpréter* tombeau de gens illuſtres. *Je ſoupçonne quelque altération dans le texte de l'Hiſtorien Grec. Il paroît peu vraiſemblable que ceux qui vouloient cacher le corps de Commode, l'aient porté dans un monument de Héros.*

un ans & quatre mois, ayant régné depuis la mort de ſon pere douze ans neuf mois & quelques jours. Quoique ceux qui attentérent à ſa vie aient commis ſans doute un très grand crime, il faut convenir d'un autre côté que jamais homme ne mérita mieux une fin funeſte. Son malheur fut comme un ſignal & un préſage pour ſes ſucceſſeurs, qui preſque tous périrent de mort violente. Il avoit anéanti les Loix, qui ſont la ſûreté des Souverains comme celle des peuples. Il porta le premier la peine de ſa folie. Mais le mal ſe perpétua, comme je l'ai déja obſervé : & le mépris qu'il avoit attiré ſur ſa perſonne rejaillit ſur la majeſté Impériale, qui ne ſe releva plus de l'aviliſſement où il l'avoit fait tomber, & qui devint le jouet des gens de guerre, dont il avoit nourri la licence.

Preſque tous ſes ſucceſſeurs périrent comme lui de mort violente.

Sa mémoire fut déteſtée. Le Sénat, dans des acclamations que Lampride rapporte fort au long, lui prodigua les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des Dieux, de parricide, de tyran plus cruel que Domitien, plus impur que Néron. Il demanda que l'on traînât ſon corps avec le croc dans les rues, qu'on le privât de ſépulture : &

Sa mémoire déteſtée. *Lampr.* 18-20.

après que Pertinax l'eut fait inhumer; le Sénat vouloit qu'on le déterrât & qu'on jettât ſes cendres au vent. On renverſa ſes ſtatues, on effaça des monumens publics toutes les inſcriptions qui pouvoient lui être honorables; & on lui rendit ainſi la pareille pour l'ignominie injuſte qu'il avoit fait ſubir à un grand nombre d'innocens, dont il ôtoit les noms des Faſtes, après leur avoir ôté la vie. Le peuple entroit avec tranſport dans les ſentimens du Sénat. Les ſoldats ſeuls regrettérent un Prince qui les combloit de ſes dons, & les laiſſoit vivre dans la molleſſe.

Tillem. art. 8.

Dio, l. LXXIII.

Il ne fit aucun ouvrage public.

Il ne fit aucun ouvrage public pour l'embelliſſement ou pour l'utilité, ſoit de Rome, ſoit des autres villes de l'Empire : & il eut l'indécente vanité de faire mettre ſon nom ſur des édifices que d'autres avoient conſtruits.

Lamprid. 17.

Etabliſſement utile dont il fut l'auteur.

On lui fait honneur néantmoins d'un établiſſement avantageux pour l'approviſionnement de Rome & de l'Italie. La flotte d'Alexandrie y apportoit les bleds de l'Egypte. Commode en établit une ſemblable à Carthage pour le tranſport des bleds de l'Afrique : afin que dans le beſoin l'une ſuppléât à l'autre. Mais il gâta encore cette inſti-

tution louable par la vanité ridicule qu'il y mêla, en changeant le nom de Carthage en celui d'*Alexandrie Commodienne*, & en voulant que la flotte fût appellée *flotte de Commode Hercule.*

Il ne persécuta point les Chrétiens.

Ce Prince si digne de mépris & d'horreur ne fut point contraire aux Chrétiens. L'Eglise jouït de la paix sous son régne, & elle prit de grands accroissemens. Commode étoit trop occupé de ses plaisirs pour être capable d'aucune autre attention. Dieu se sert ainsi des vices mêmes des hommes pour l'accompliſſement de ses desseins.

Pollux & Athénée ont écrit de son tems. *Tillem.*

Nous ne pouvons citer aucun Ecrivain Latin du tems de Commode. Les plus célébres entre les Grecs sont Pollux & Athénée : tous deux Grammairiens, tous deux faisant preuve d'érudition & de recherches, l'un par rapport à sa langue, l'autre en ce qui regarde les Antiquités Historiques. Mais cette élévation, ce génie, ce beau feu, qui caractérisent un mérite supérieur, c'est ce qu'il ne faut pas chercher dans les Ecrivains du siécle dont je fais l'Histoire. Les talens n'étoient pas encouragés par un Prince qu'abrutissoient les voluptés, & qui soupçonnoit à peine qu'il eût une ame.

Ainſi périſſoient les études, qui avoient ſouffert déja depuis longtems de conſidérables altérations. Nous n'avons point vû chez les Romains d'Orateur depuis Pline, d'Hiſtorien depuis Tacite, de Poëte depuis Juvenal. A la belle Littérature ſuccéda la Philoſophie, au goût Philoſophique la Barbarie.

Fin du Tome VIII.

TABLE
DU HUITIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS.

LIVRE DIX-NEUVIEME.

ADRIEN.

§.I. *ADrien proclamé Empereur en Syrie écrit au Sénat, pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée*, page 14. *Le Sénat accorde ce qui lui étoit demandé*, 15. *Adrien reste quelque tems en Orient*, 17. *Il abandonne toutes les conquêtes*

de Trajan en Orient, ibid. *Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan*, 20. *Les Juifs réduits à une entiére soumission par Martius Turbo*, 22. *Adrien revient à Rome, & assûre la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates & les Roxolans*, 23. *Il maintint la paix durant tout son régne, en l'achetant des Barbares*, 24. *Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use dabord de clémence*, 26. *Conspiration. Quatre Consulaires mis à mort*, 27. *Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions*, 28. *Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples*, 29. *Et par toutes les marques possibles de considération pour le Sénat*, 31. *Mélange de vices & de vertus dans Adrien*, 33. *Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir*, 34. *Son goût pour la simplicité*, 35. *Il vivoit familiérement avec ses amis*, ibid. *Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance & de fermeté*, 37. *Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'Empire*, 39. *Il est affable & libéral envers les particuliers*, 40. *Son attention à soulager les calamités publiques*, 41. *Traits*

de ſa clémence, ibid. *Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire*, 43. *Soin de la juſtice. Il la rendoit ſouvent lui-même*; 49. *Son attention à veiller ſur la conduite des Gouverneurs de Provinces*, 50. *Quatre Conſulaires établis avec pouvoir de juriſdiction ſur l'Italie*, 51. *Edit perpétuel*, ibid. *Ordonnances ſur divers objets*, 52. *Adrien ne donne aucun crédit à ſes affranchis*, 57. *Il maintient la diſcipline militaire par ſa vigilance & par ſes exemples*, 58. *Il eſt extrémement aimé des ſoldats*, 61. *Il fait pluſieurs Réglemens par rapport à la Milice Romaine*, 62. *Adrien moins eſtimable comme homme, que comme Prince*, 63. *Il ſe pique d'embraſſer toutes les Sciences & tous les Arts*, 64. *Et même l'Aſtrologie & la Magie*, 65. *Il ſe rend habile dans la Religion des Romains & dans celle des Grecs; & il mépriſe toutes les autres*, 66. *Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne*, 67. *Curioſité indiſcréte d'Adrien dans les choſes de la vie*, 68. *Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite ſa jalouſie*, 69. *Exemples de Denys de Milet & de Favorin*, 71. *Il exile, & enſuite fait mourir*

l'architecte Apollodore, 73. *Il est toujours outré dans son amitié & dans sa haine*, 75. *Il porte envie même à la gloire des morts*, 76. *Il persécuta tous ses amis*, 77. *Tatien proscrit*, ibid. *Martius Turbo disgracié*, 79. *Similis se retire*, 80. *Mauvais procédés d'Adrien contre sa femme. Disgrace de Septicius Clarus & de Suétone*, 82. *Débauches énormes d'Adrien*, 83. *Antinoüs*, ibid. *Passion déméſurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse*, 85. *Idée que l'on peut se former du caractére d'Adrien*, 86.

§. II. *VOyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie*, 89. *Il vient en Gaule & en Germanie*, ibid. *Dans la grande Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares*, 90. *Troubles en Egypte au sujet du bœuf Apis*, 91. *Adrien à Tarragone*, 92. *Il appaise quelques mouvemens de guerre en Mauritanie*, ibid. *Description abrégée du reste de ses voyages*, ibid. *Lettre d'Adrien sur l'Egypte*, 94. *Les Athéniens comblés de ses faveurs*, 98. *Sa sévérité contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir*,

99. *Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers*, ibid. *Révolte des Juifs*, 102. *Barcochébas*, 104. *Les rebelles ſont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans*, 105. *Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville*, 109. *Nouvelle ville bâtie ſur les ruines de Jéruſalem, ſous le nom d'*Ælia Capitolina, 111. *Mérite éminent de Julius Sévérus vainqueur des Juifs*, 113.

§. III. *Maladie d'Adrien*, 114. *Il adopte Vérus*, 115. *Naiſſance & caractére de Vérus*, 116. *Adrien fait mourir Servien, & Fuſcus petit-fils de Servien, & pluſieurs autres*, 119. *Mort de l'Impératrice Sabine*, 120. *Vérus eſt fait Préteur, & deux fois Conſul*, ibid. *Il languit quelque tems, & meurt*, 121. *Adrien adopte en ſa place Tite Antonin. Hiſtoire d'Antonin juſqu'à ſon adoption*, 123. *Adrien fait adopter par Antonin le fils de Vérus & Marc Auréle. Hiſtoire de Marc Auréle juſqu'à ſon adoption*, 133. *Adrien tourmenté par une longue maladie veut ſe donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens*, 144. *Il ſauve plu-*

ſieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir, 147. *Mort d'Adrien*, 148. *Antonin obtient du Sénat avec beaucoup de peine, qu'Adrien ſoit mis au rang des Dieux*, 150. *Jugement ſur Adrien*, 151. *État de la Littérature ſous ſon régne*, 152.

TITE ANTONIN.

§. IV. *LE régne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Hiſtoriens*, 166. *Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient*, ibid. *Il commence par des actes de clémence envers des conſpirateurs*, 168. *Mouvemens de rébellion & de guerre appaiſés ſans peine*, 169. *Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes*, 170. *Le régne d'Antonin fut pacifique*, 171. *Il s'applique à faire le bonheur des peuples*, 172. *Il conſulte, mais ne ſe laiſſe point gouverner*, 173. *Il aimoit à rendre raiſon de ſa conduite*, ibid. *Ses procédés affables & populaires*, ibid. *Traits de ſa douceur, que n'altéroient point même les injures*, 174. *S'il lui falloit uſer de ſévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adouciſſement*, 177.

Sa pitié ſecourable dans les calamités publiques, 178. *Il craint de fouler les peuples*, ibid. *La bonté d'Antonin ne dégénére point en foibleſſe*, 179. *Il eſt ménager des finances de l'Etat, & libéral de ſon patrimoine*, 180. *Oeconome ſans avarice, il ſçut placer ſes libéralités*, 182. *Jeux & Spectacles*, 183. *Edifices dont il embellit Rome, & pluſieurs autres villes*, 184. *Egalité & ſtabilité de ſa conduite*, ibid. *Ordonnances d'Antonin ſur divers points de Juriſprudence*, 185. *Reſcrits en faveur des Chrétiens*, 187. *Il eſt reſpecté de tous les Rois & Peuples voiſins de l'Empire*, 189. *Sa conduite privée fut auſſi louable que ſes maximes de gouvernement*, 190. *On peut y remarquer pourtant quelques taches*, 191. *Antonin fait Marc Auréle ſon gendre, & le nomme Céſar*, 193. *Marc Auréle continue ſes exercices & ſes études de Philoſophie*, 195. *Morgue pédanteſque du Stoïcien Apollonius*, ibid. *Bon cœur de Marc Auréle*, 196. *Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat*, ibid. *Jeux Séculaires*, 197. *Il gouverne avec Antonin*, 198. *Commodus, ſon frere adoptif, eſt laiſſé par Antonin dans la condition privée*, 199. *Maladie & mort d'An-*

tonin, 200. *Honneurs rendus à ſa mémoire*, 202. *Vénération pour le nom d'Antonin*. 203. *Tableau d'Antonin tracé par Marc Auréle*, 204. *Antonin aima & cultiva les Lettres*, 210. *Hommes illuſtres célébres par leur eſprit & par leurs ouvrages, ſous ſon régne*, ibid. *Fronto, Orateur*, ibid. *Juſtin*, 211. *Appien*, ibid. *Ptolémée*, 212. *Maxime de Tyr*, ibid. *Hérode Atticus*, ibid.

LIVRE VINGTIEME.

MARC AURELE.

§. I. *Marc Auréle reconnu Empereur, aſſocie ſon frere adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Vérus*, 226. *Jugement ſur cette action de Marc Auréle*, 228. *Largeſſes aux ſoldats & au peuple*, 230. *Funérailles d'Antonin*, 231. *Commencemens heureux & tranquilles*, ibid. *Naiſſance de Commode*, 232. *Débordement du Tibre*, 233. *Divers mouvemens de guerre*, ibid. *Guerre des Parthes*, ibid. *Vérus ſe tranſporte en O-*

rient, 235. *Evénemens de cette guerre*, 239. *Fin de cette guerre*, 241. *Vérus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ſes plaiſirs*; 242. *Il eſt décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Auréle*, 243. *Accompliſſement du mariage projetté entre Vérus & Lucille fille de Marc Auréle*, ibid. *Après la guerre finie, Vérus retourne à Rome*, 244. *Il triomphe avec Marc Auréle*, 245. *Peſte horrible, qui ravage tout l'Empire*; 246. *Les vices de Vérus, accrus pendant ſon ſéjour en Syrie, ſe portent à l'excès*, 247. *Tableau de la conduite de Marc Auréle. Son égalité d'ame*, 252. *Sa déférence pour le Sénat*, 253. *Son attention à faire le bonheur des Peuples*, 255. *Sa condeſcendance pour le goût du peuple par rapport aux Spectacles & aux Jeux*, 259. *La bonté étoit le fond du caractére de Marc Auréle*, 260. *Il pécha en ce genre par excès*, 263. *En conſéquence on a ſoupçonné de l'affectation dans ſa vertu*, 265. *Il punit les délateurs*, 266. *Il fait rendre la juſtice, & la rend lui-même avec une ſcrupuleuſe exactitude*, ibid. *Diverſes Ordonnances de Marc Auréle*, 268. *Hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin*, 272.

§. II. *IDée générale de la guerre des Marcomans*, 289. *Trois époques dans cette guerre*, 290. *Elle fut précédée par celle des Cattes*, 291. *Commencemens de la guerre des Marcomans*, ibid. *Préparatifs de Marc Auréle*, 292. *Les deux Empereurs partent enſemble pour la guerre*, 294. *Expoſé de ce qu'ils y firent*, 295. *Mort de Lucius Vérus*, 296. *Soupçons à ce ſujet contre Marc Auréle, réfutés*, ibid. *Apothéoſe de L. Vérus*, 298. *Défaut de franchiſe dans la conduite de Marc Auréle*, 299. *Il en uſe très bien à l'égard des ſœurs & des tantes de Vérus*, 300. *Il remarie ſa fille à Pompéien*, 301. *Grande victoire des Marcomans. Marc Auréle retourne en Pannonie, & pouſſe la guerre avec vivacité pendant cinq ans*, ibid. *Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé*, 303. *Victoire ſur les Quades, dûe au ſecours du Ciel, obtenu par les priéres des Chrétiens*, 305. *Clémence de Marc Auréle envers Ariogéſe Roi des Quades*, 310. *Il accorde la paix aux Nations qu'il avoit vaincues*, 311. *Plus de cent mille priſonniers rendus aux Romains*, ibid. *Colonies de Barbares reçues ſur les terres*

terres de l'Empire, ibid. *Officiers qui ſe ſignalérent dans cette guerre*, 312. *Rufus Baſéus*, ibid. *Pompéien*, 313. *Pertinax*, ibid. *Les illuſtres Morts honorés par des ſtatues*, 315. *Marc Auréle eſt empêché de pouſſer la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Caſſius*, ibid. *Caractére de ce rebelle*, 316. *Il nourrit toujours dans ſon cœur l'ambition de régner*, 324. *Il ſe fait proclamer Empereur*, 328. *Marc Auréle apprend en Pannonie la révolte de Caſſius*, 332. *Sa harangue aux ſoldats*, ibid. *Avidius Caſſius eſt tué au bout de trois mois par deux Officiers de ſon armée*, 337. *Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Caſſius*, 339. *Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Caſſius*, 347.

§. III. *Marc Auréle viſite les Provinces d'Orient*, 349. *Papiers de Caſſius brulés ſans avoir été lûs*, ibid. *Marc Auréle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient ſuivi le parti de Caſſius*, 350. *Il maintient la paix avec les Rois d'Orient*, 351. *Mort de Fauſtine*, ibid. *Déréglemens de ſa conduite*, 352. *Patience exceſſive de Marc Auréle à cet égard*, 353. *Il*

lui fait rendre les honneurs divins après ſa mort, ibid. *Il prend une concubine*, 355. *Il viſite Alexandrie & Athénes*, ibid. *Il revient en Italie*, 356. *Expoſé de ſa conduite trop indulgente à l'égard de ſon fils Commode. Mauvais caractére de ce jeune Prince*, 357. *Triomphe de Marc Auréle. Largeſſes*, 362. *Il paſſe près de deux ans à Rome*, 363. *Renouvellement de la guerre des Marcomans*, 364. *Mariage de Commode*, 365. *Requête ſinguliére des Philoſophes à Marc Auréle*, ibid. *Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages*, 366. *Il meurt en Pannonie*, 367. *Famille de Marc Auréle*, 371. *Tout l'Empire pleure ſa mort*, 372. *On lui rend toutes ſortes d'honneurs divins & humains*, 373. *Fléaux publics contre leſquels ſa douceur ſervit de reméde*, 375. *Il perſécuta les Chrétiens*, ibid. *Philoſophes célébres ſous ſon régne*, 377. *Marc Auréle lui-même*, ibid. *Creſcent & Celſe*, 378. *Sextus Empiricus*, ibid. *Demonax*, ibid. *Apulée*, 379. *Lucien, ennemi des Philoſophes*, ibid. *Autres Ecrivains en différens genres*, 381. *Galien*, ibid. *Pauſanias*, ibid. *Aulugelle*, ibid. *Polyénus*, 382. *Hermogéne*, ibid. *Hiſtoire du faux devin Alexandre*, ibid.

LIVRE VINGT-ET-UNIEME

COMMODE.

§. I. *LE régne de Commode, commencement d'un ſiécle de fer*, 412. *Commode entre tout d'un coup en exercice de la puiſſance Impériale*, 415. *Il écoute dabord les conſeils des amis de ſon pere*, ibid. *Sa harangue aux ſoldats*, 416. *Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome*, 419. *Il en fait la propoſition au Conſeil*, 420. *Pompeien s'y oppoſe, & veut l'engager à achever la guerre*, ibid. *Commode eſt embarraſſé*, 422. *Enhardi par les flatteurs, il prend ſon parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome*, ibid. *Il y eſt reçu avec une grande joie*, 425. *Il triomphe des Germains*, 426. *Il laiſſe pendant quelque tems gouverner les amis de ſon pere*, 427. *Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche*, 428. *Il manifeſte auſſi ſon inclination ſanguinaire*, ibid. *Il donne ſa confiance à Pérennis, flatteur intéreſſé & ambitieux*, ibid. *Lucille ſa ſœur forme une*

conſpiration contre lui, 430. *La conſpiration échoue*, 432. *Punition de Lucille & des autres conjurés*, ibid. *Haine de Commode contre le Sénat*, 433. *Paternus Préfet du Prétoire, accuſé d'une nouvelle conſpiration*, ibid. *Il périt avec pluſieurs des premiéres têtes du Sénat*, 435. *Didius Julianus abſous*, 436. *Mort de Criſpine*, 437. *Marcia concubine de Commode*, ibid. *Puiſſance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux & ſa chûte*, ibid. *Contradiction entre Hérodien & Dion ſur le fait de Pérennis*, 442. *Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires*, 443. *Il retombe dans la molleſſe*, 444. *Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerre & ſéditions dans cette Iſle*, ibid. *Caractére d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax*, 446. *Pertinax après de grandes difficultés éprouvées de la part des ſoldats, demande & obtient ſon rappel*, 447. *Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui ſuccéda à la puiſſance de Perennis*, 448. *Il fait périr Antiſtius Burrus, beau-frere de l'Empereur, & Arrius Antoninus*, 452. *Soulévement du peuple contre Cléandre*, 453. *Commode ſacrifie ſon miniſtre*,

qui périt avec ſes enfans, & un grand nombre de ſes créatures, 456. *Allarmes de Commode*, 457. *Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus chef des bandits*, 458. *Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode*, 460. *Ses cruautés*, 461. *De tous les amis de Marc Auréle, trois ſeulement épargnés par Commode, Pompeien, Pertinax, & Victorinus*, 466. *Baſſeſſe ignominieuſe de ſa conduite*, 468. *Sa folle vanité*, 471. *Calamités ſous le régne de Commode*, 477. *Famine*, ibid. *Incendies*, 478. *Il y eut peu de guerres, & les événemens en ſont peu conſidérables*, 480. *Commode univerſellement mépriſé & déteſté*, 481. *Ses craintes*, 482. *Nouveaux & derniers excès de ſes fureurs*, 483. *Conſpiration formée contre lui*, 487. *Il meurt empoiſonné & étranglé*, 488. *Preſque tous ſes ſucceſſeurs périrent comme lui de mort violente*, 491. *Sa mémoire eſt déteſtée*, ibid. *Il ne fit aucun ouvrage public*, 492. *Etabliſſement utile dont il fut l'auteur*, ibid. *Il ne perſécuta point les Chrétiens*, 493. *Pollux & Athénée ont écrit de ſon tems*, ibid.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier le huitiéme Volume de l'*Hiſtoire des Empereurs*, par M. CREVIER ; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce premier Décembre 1752.

SECOUSSE.

Fautes à corriger.

PAG. 5. l. 20.	MEN, *lisez*	MAN.
P. 22. l. 5.	guide	guides.
P. 73. l. dern.	Apollore	Apollodore.
P. 117. l. 3.	du rideaux	de rideaux.
P. 209. not. a. l. 4.	ἀπέχεσθω	ἀπέχεσθαι.
P. 214. *en marge*	ſept	cinq
P. 275. l. 23.	ſe donnoit	ſe faiſoit paſſer,
P. 412. l. 23.	perſécute,	perſécuta.
P. 440. l. 4.	attendez	attendrez.
P. 451. l. 16.	les Thermes	des Thermes.
P. 474. l. 23.	ſi glorieux	ſi jaloux.

MAG 2014744